

La Vie nouvelle

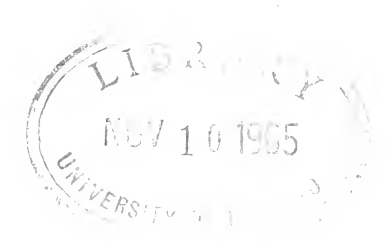
REVUE MENSUELLE

VOLUME II

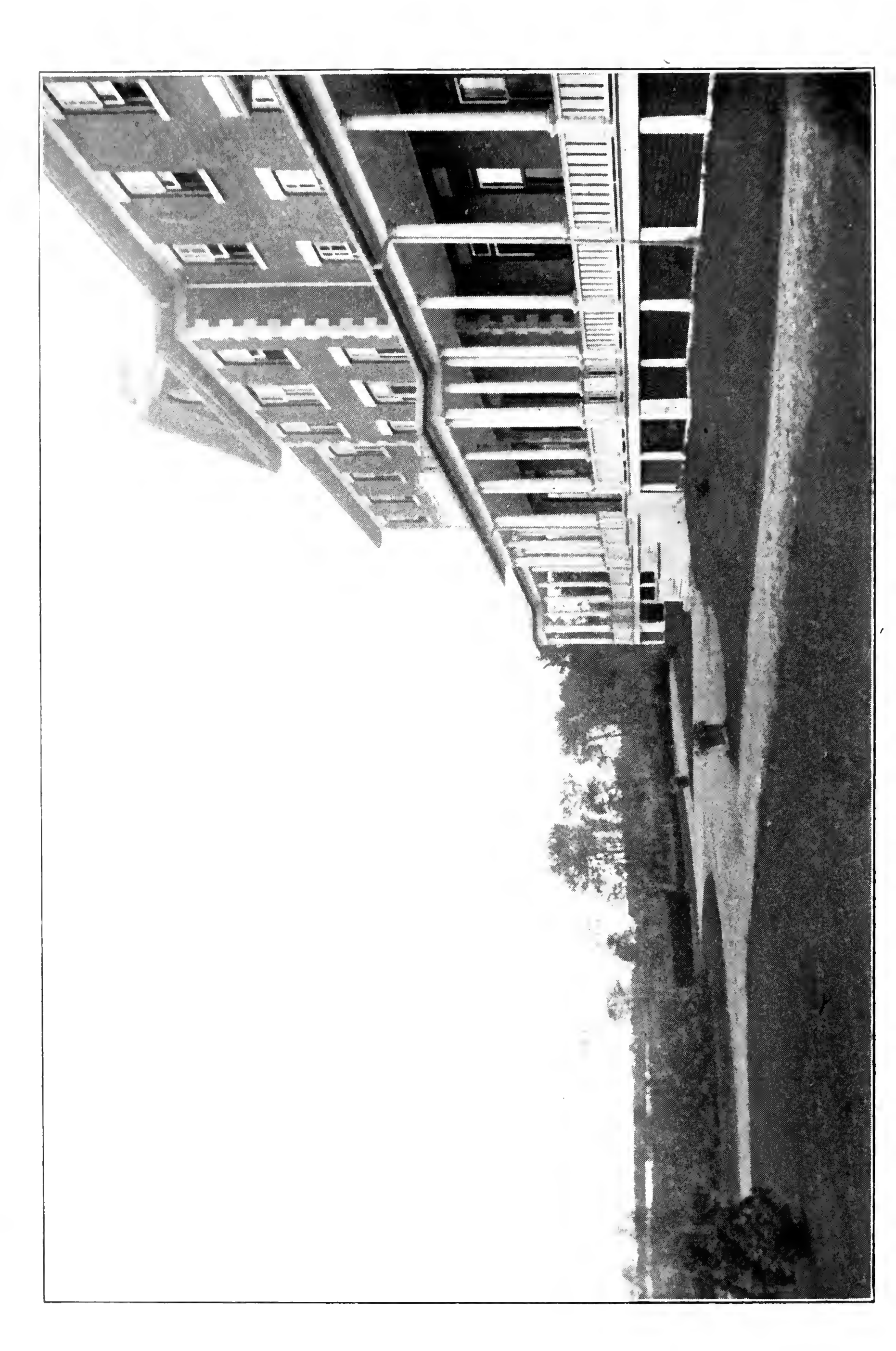
1919

ŒUVRE DES RETRAITES FERMÉES

MONTRÉAL


LIBRARY
NOV 10 1965
UNIVERSITY

2'



La Sainteté

Dans une conférence retentissante un de nos hommes publics les plus distingués s'écriait récemment: «Ah! quand donc comprendrons-nous qu'il est pratique d'être saints, que ce sont eux les sages et les bienfaiteurs de l'univers, et que même dans la conduite des choses temporelles leur vie nous fournit de hautes leçons.»

Paroles vraies et opportunes. Rarement rappel de vérité vint si bien à son heure. Jamais, en effet, l'humanité n'eut autant besoin de saints, et jamais peut-être elle en fut moins persuadée. Les grands hommes de notre siècle ce sont les inventeurs, les politiques, les brasseurs d'affaires... Au dernier rang les saints. Quelle influence exercent-ils sur le cours des choses ? Quelle est leur utilité sociale ?

C'est ici précisément qu'on se trompe lourdement. Aux époques surtout comme celle que nous venons de traverser, où les passions les plus brutales se sont déchaînées, l'univers ne peut échapper à une décomposition morale rapide que par l'action profonde des saints. Ils sont l'unique force qui puisse faire contrepoids aux puissances du mal. Celles-ci battent en brèche les assises de l'ordre et désagrègent la société, ceux-là les affermissent et maintiennent les constructions qu'elles supportent Leur exemple et leur parole calment les effervescences révolutionnaires, leurs ardentes prières changent en pluie de grâces les traits de la colère divine, leurs œuvres multiples allègent les souffrances de toute sorte et font fleurir la paix et le bonheur.

. . . Mais un saint ce n'est pas seulement un ermite dans le désert, une orante dans le cloître, un prêtre dans le divin minis-

tère. C'est aussi un homme du monde, et ce peut être un homme de n'importe quelle profession pourvu qu'elle soit honnête. Chaque classe, chaque métier, chaque emploi n'ont-ils pas produit des saints, des hommes à qui ils ont aidé, par le travail et les obligations d'état qu'ils leur imposaient, à se sanctifier ?

Un saint encore ce n'est pas seulement un homme des siècles passés, mais c'est aussi un homme de nos jours — tel, par exemple, Philibert Vrau, le saint homme de Lille, — voire de notre pays, tel ce docteur Saint-Jacques décédé le mois dernier à Sainte-Anne des Plaines et dont son curé a raconté, dans les Annales térésiennes, *la vie édifiante.*

Alors . . ? Alors, pourquoi pas nous ? pourquoi pas chacun de nous ? Qui m'empêche, moi, de devenir saint, c'est-à-dire d'accomplir parfaitement tous mes devoirs, de rechercher en tout la gloire de Dieu, de me conformer constamment à sa sainte volonté ?

Chose simple, mais en même temps. . . héroïque! Pour la patrie cependant, pour la race, pour la langue, nous sommes capables d'héroïsme. Ne le serions-nous pas pour Dieu ? d'autant plus qu'ici des grâces particulières nous sont départies. Oui, tous ceux qui veulent devenir des saints le peuvent; à tous Dieu donne les énergies surnaturelles nécessaires.

Veuillons le donc tous. Notre propre bien, la vraie grandeur de notre pays, la gloire de Dieu le demandent. Que ce soit notre résolution en ce commencement d'année! C'est le souhait très vif que forme la VIE NOUVELLE *pour chacun de ses lecteurs. Elle se permettra d'ailleurs d'y revenir de temps en temps durant les prochains mois et indiquera les moyens pratiques de le réaliser.*

LA RÉDACTION

En marge d'une lettre épiscopale

IL est des hommes que l'on ne voudrait jamais voir disparaître: ce sont ceux qui, placés au premier rang par leur nature ardente, sont des chefs qu'amis et adversaires admirent dans l'éclat de leurs vertus et la pureté de leur vie. On voudrait prolonger leur existence et les faire parler encore de leur tombe: dans la chaire, à la tribune, dans la presse, nous les entendrions volontiers défendre leurs convictions avec courage, exposer dans toute son ampleur la vérité catholique. C'est dans cette pensée sans doute que la VIE NOUVELLE a publié la lettre pastorale de Mgr Archambeault sur les retraites fermées; et il convient de la féliciter pour cette action.[1]

Homme de doctrine, le premier évêque de Joliette le fut merveilleusement; et il fait bon de relire les fortes et belles pages qu'il a écrites sur «l'œuvre qui nous sauvera.» Penché sur les misères des hommes de son temps, il découvrit avec une sûreté de coup d'œilqui honore sa clairvoyance « les différentes écoles qui représentent, à l'heure actuelle, l'opposition à l'esprit catholique: l'école radicale, l'école libérale, l'école mondaine. »

Il nous plairait assez de suivre l'éminent évêque dans cette analyse des idées de nos contemporains; et nous verrions que sans exagération comme sans optimisme il a sondé les plaies qui font saigner bien des âmes de nos compatriotes. N'allons pas croire naïvement que les conditions se sont améliorées et que nous pouvons maintenant regarder en face l'avenir

1 *Pourquoi les Retraites fermées sont-elles nécessaires au Canada?* par Mgr Archambeault, évêque de Joliette, 25 *sous* l'exemplaire à la Villa St-Martin et dans les principales librairies.

sans craindre ces ennemis que l'on nous signalait naguère. Plus que jamais, dans le programme de réorganisation catholique d'après-guerre, il nous faudra faire pénétrer le dogme et la morale catholiques dans les esprits et dans les cœurs, afin de les faire vivre de la vie supérieure, de la vie surnaturelle, à laquelle Notre-Seigneur Jésus-Christ a convié tous les hommes. Des courants nouveaux, qui ont la prétention de gouverner et de vivifier le monde, se sont formés au bruit de la chute des empires et des institutions. Le courant démocratique, comme un flot qui monte, paraît vouloir envahir toutes les parties de l'univers. C'est un mouvement associé à bien des erreurs et qui entraîne bien des utopies avec soi. A mesure qu'on enlève à l'humanité, toujours jeune et passionnée dans le plus grand nombre, le prestige d'un pouvoir fort, et le cadre qui gardait sa liberté contre des excès, il faut former des élites pour leur attribuer une partie des rôles que l'on demandait jadis aux pouvoirs respectueux des droits de Dieu et de l'Église sur les sociétés comme sur les individus. Dans le monde démocratique que la guerre nous donne, il faut multiplier les centres de vertu influente qui nous prépareront ces hommes supérieurs appelés à faire rayonner la lumière qui guide et l'exemple qui entraîne.

Or, il existe de ces milieux où l'on se débarrasse de ses faiblesses, où l'on emmagasine des forces surnaturelles pour l'accomplissement de cette grande tâche nationale et religieuse; ce sont les maisons de retraite fermée qui procurent la solitude «patrie des forts,» avec le silence pour prière.

Pénétrez dans un de ces sanctuaires. Voyez-vous ce groupe de personnages à l'allure fière: ce sont des jeunes gens ou des hommes dans la maturité; ce sont des professionnels ou de simples ouvriers. Voyez leur gravité; comme des religieux, ils s'en vont saluer Dieu à la chapelle; ils passent au réfectoire pour un repas frugal, au dortoir pour une nuit de recueillement songeur. . . Que cherchent-ils ? Ils désirent la rencontre toujours émouvante de l'âme humaine avec le Christ

qu'ils viennent chercher ici, afin de le ramener à leurs frères qu'ils ont laissés là-bas à leurs absorbantes occupations.

La nécessité d'une formation intérieure et intensive, qui prépare les militants à la tâche de demain, est unanimement reconnue Avant de créer des œuvres, on comprend qu'il faille susciter des hommes; et pour que l'œuvre soit grande, il faut que ceux qui s'y dévouent soient grands aussi. Où les membres des Cercles catholiques puisaient-ils l'élan généreux qui les animait ? M. de Mun va nous l'apprendre: «Il faut que je vous dise où s'allume ce foyer qui ne s'éteint jamais: c'est dans nos retraites annuelles. Là pendant trois jours, devant Dieu, sous la direction d'un prêtre rompu à la manœuvre des âmes, nous nous rassemblons, nous prions, nous méditons, nous essayons de fouler aux pieds les difficultés, les obstacles semés sur la route, d'arracher les épines, compagnes inséparables du travail humain; puis nous échangeons nos idées, nos craintes, nos espérances; nous disons les résultats obtenus, les échecs essuyés; nous apaisons nos coeurs s'il le faut; nous fortifions nos âmes, nous renouvelons nos serments à Jésus crucifié, et nous sortons de là plus forts, plus joyeux, plus résolus; nous en sortons aussi, nous aimant davantage et, par ce temps de luttes stériles et de tristes discordes, il n'y a pas pour le cœur de plus salutaire émotion.»

Tous les laïques qui ont suivi une fois les pieux exercices d'une retraite fermée pourraient rendre le même témoignage; et les voyageurs de commerce, comme les jeunes de L'A. C.-J. C., savent bien que la retraite forme une élite qui transforme son entourage. Il ne faut qu'un petit groupe bien choisi pour assurer dans les milieux les plus froids un germe fécond de rénovation religieuse. Le Play disait avec raison: «Aujourd'hui vingt hommes bien unis, joignant la vertu au talent, donneraient à l'esprit public une impulsion définitive. La tâche n'est point impossible, elle serait plus facile, Dieu aidant, que celle, qui au temps de la corruption gallo-romaine, fut accomplie par les sept apôtres de la Gaule.»

La régénération du monde a commencé par des élites. Voulons-nous fonder des œuvres, régénérer nos paroisses, rétablir Dieu dans la vie individuelle, familiale, sociale ? Constituons au moyen des retraites fermées « une élite de chrétiens inébranlables dans leur foi, courageux quand il s'agit de la défendre; il importe de fonder et de soutenir avec le concours de cette élite, des oeuvres d'action sociale catholique, œuvre de la bonne presse, œuvre des patronages, œuvre des syndicats ouvriers et agricoles, œuvre des caisses économiques, etc.» C'est là le mot d'ordre de la belle étude dont je recommande en ce moment la lecture salutaire.

Abbé Philippe PERRIER.

A nos abonnés

NOUS continuons le service de la revue à tous les abonnés de 1918, à moins d'un avis contraire de leur part *avant le 15 janvier*. Ceux qui ne désirent pas se réabonner sont donc priés de renvoyer ce numéro avec le mot: *Refusé*. Nous espérons que les autres se feront un devoir de solder leur abonnement le plus tôt possible. L'occasion leur en sera offerte à notre réunion du 5 janvier.

Nous rappelons aussi qu'il nous reste encore quelques séries de 1918 que nous laisserons au prix régulier d'une piastre. Un de nos abonnés, curé du diocèse de Sherbrooke, nous écrivait récemment: «Trouvant, comme prêtre, dans la VIE NOUVELLE, des pages indispensables au chrétien, je désire me procurer une série complète pour en faire cadeau.» Combien pourraient imiter cette bonne action!

Fresque du fléau

A l'honneur des religieuses canadiennes

En ce dimanche lent, vide de chants d'église
La Prière s'esseule en pleurs à la maison;
L'ennui des temples clos pèse sur l'horizon;
La Mort fige la Ville, ô peine où l'on s'enlise!

On s'isole, et pourtant, en robe noire ou grise,
Maintes filles du cloître ont remis l'oraison
Pour porter leur pitié vers l'humaine moisson,
Rechercher des grabats où la Vie agonise.

La Vertu douce et grave et qui baisse les yeux,
Dieu veut donc nous montrer son Lys mystérieux
Dans la sévérité d'une heure amère et sombre!

Ses saintes sous nos toits frappés par le Fléau
Ont sur des fronts mourants penché leur frais bandeau
Et le ciel d'un regard qui se tenait dans l'ombre.

Albert FERLAND

Novembre 1918.

La Y. M. C. A.

III. — LES REMÈDES

NOS deux premiers articles ont fait connaître la Y.M.C.A., ses origines, son esprit, ses progrès, d'abord aux Etats-Unis puis au Canada.[1] Celui-ci se propose de suggérer quelques remèdes au mal que nous avons constaté, à savoir, l'entrée d'un bon nombre de jeunes gens catholiques dans la Y. M. C. A.

Les remèdes atteindront un double but. L'un négatif: empêcher nos jeunes gens de se joindre à la Y. M. C. A. avec le danger manifeste d'y perdre l'intégrité de leur foi; l'autre positif: contribuer à leur formation totale, sous la saine direction de l'Église.

I. — *Principes généraux.*

La formation du jeune homme— seul en cause dans ces pages — est triple, selon la belle hiérarchie des éléments du composé humain: formation physique, qui s'arrête au corps; formation intellectuelle, qui monte à l'esprit; formation morale et religieuse—les deux pour nous ne se séparent point —pénétrant jusqu'au plus intime de l'homme et au plus essentiel, la conscience.

La Y. M. C. A., nous l'avons vu, professe d'avoir pour fin principale (*primary purpose*) l'avancement spirituel des jeunes gens (*spiritual improvement of young men*). En réalité,

---

1 Voir la *Vie Nouvelle*, juin et septembre 1918.

dans le concret de la vie courante, il semble bien que les attractions physiques, sportives, etc., l'emportent sur les intellectuelles, et celles-ci à leur tour sur les spirituelles. C'est le renversement de la hiérarchie indiquée plus haut, c'est la soumission au principe du moindre effort, c'est le glissement sur la pente trop facile de la nature humaine. L'Église catholique, dans tous ses rapports avec les jeunes, a pour pratique de réagir vigoureusement contre cette tendance. Elle ne peut oublier un seul instant, et elle ne le laisse pas oublier à ses fidèles, que la formation religieuse est au-dessus de tout, puisqu'«elle a les promesses de la vie présente et de la vie éternelle;» vient ensuite la vie de l'intelligence; puis en troisième lieu la vie du corps. De cette dernière elle ne se désintéresse pas, certes, nous allons le constater, mais elle la tient à sa place; et cela doit suffire à tout homme sérieux.

L'Église sait parfaitement que la loi naturelle est là pour engager le jeune homme à développer harmonieusement, par la culture physique raisonnée, toutes les parties de son corps. Dans un de ses dialogues, l'auteur grec Lucien disait: «Ce que le vanneur fait au blé, les exercices le font au corps des jeunes gens: ils jettent au vent la paille et les barbes dont ils séparent le froment pur qu'ils gardent en dépôt.»[1] Les parties faibles sont régénérées; les plus fortes, dont l'exubérance pourrait être indiscrète, sont maintenues dans de justes limites.

La santé du corps y est donc intéressée. Celle de l'âme y trouve aussi, jusqu'à un certain point et par ricochet, son avantage. Les passions ont moins de prise sur un corps qui se livre, en temps opportun, aux violents exercices du sport et de la gymnastique, que sur ces natures ultra-sensibles, molles, et, comme disait saint François de Sales, alangouries. Ajoutez que cette culture méthodique, bien faite, suivie régulièrement, endurcissant le corps contre la douleur,

---

1 Cité par le R. P. G. Damerval, S. J., dans *Nos Gymnastes*, no 213 de *l'Action Populaire* de Reims

fortifie la volonté. C'est une école d'énergie. Et comme la volonté est une dans l'homme, disciplinée sur un point, elle en profite dans les autres. L'on sait par ailleurs l'influence réciproque de nos deux éléments constitutifs, du corps et de l'âme: d'où un appoint appréciable pour l'âme que d'habiter un corps sain, selon le mot tant de fois répété: *Mens sana in corpore sano.*

L'Église ne pouvait donc, je ne dis pas que tolérer, mais encourager, bénir même l'athlétisme. Ainsi entendons-nous le pape Pie X, qui avait à un si haut dégré le sens des réalités, dire aux jeunes gens du concours international de Rome réunis au Vatican (Sept. 1908): «Je bénis tous vos jeux gymnastiques, vos exercices. . . et je fais des vœux pour que votre œuvre atteigne la fin que l'on s'est proposée. . . » Ainsi encore voyons-nous dans les collèges les mieux administrés les jeux très en honneur au temps des récréations, sachant qu'une division qui joue bien est une division qui se conduit bien. Jeux très en honneur, ai-je dit, mais avec la modération voulue. L'Église est une école de mesure en tout. Il importe de s'en pénétrer. Pousser les jeux à outrance, en faire une *affaire*, en emplir la tête des enfants au détriment des études, voilà l'excès. Il faut toujours en revenir à la hiérarchie des parties composantes de l'homme: le corps est pour l'âme. De même, les jeux sont pour les études. C'est la doctrine des moyens pour la fin, *media ad finem;* n'en user donc qu'autant qu'ils y portent; *tantum quantum.*

Non seulement les jeux aident à l'étude; ils aident à la vertu même. Pour appuyer ce dire, revenons à l'allocution de Pie X aux gymnastes du concours international. Après les mots rapportés tout à l'heure, il ajouta: «Je loue et je bénis cette œuvre parceque, en même temps que vous faites les exercices corporels, vous fuyez l'oisiveté qui est la mère de tous les vices, et que dans vos concours fraternels vous vous exercez à la vertu.»

L'Église, qui est la grande directrice des mœurs par le monde, ne saurait donc se désintéresser des associations

sportives pas plus que de toutes les autres. La «confessionnalité des œuvres» étant admise, il reste que dans toute association de catholiques où il entre un élément d'influence morale, l'Église doit être là. Or, toute association qui vise à enrôler des enfants et des jeunes gens (pour ne parler que d'eux) contient cet élément; la question morale s'y pose aussitôt; l'Église doit donc être là. A ces allégations nous allons apporter l'appui de deux témoignages de toute première importance.

Le 29 juillet 1912, Pie X faisait écrire à l'évêque de Périgueux:

«Après les œuvres sociales, les œuvres dites de *Jeunesse* vous ont aussi préoccupé à juste titre. Le but de ces œuvres est sans doute d'éviter que les jeunes gens désertent la religion, mais surtout d'obtenir qu'ils deviennent chrétiens, d'un christianisme vécu et conquérant: elles sont donc par essence surnaturelles, et surnaturels par conséquent doivent être les moyens dont le directeur y fait emploi.

«Voilà ce qu'a établi nettement et opportunément un autre de vos conférenciers. Et après avoir ainsi combattu la sorte de neutralité confessionnelle qu'on laisse parfois se glisser dans les œuvres dites catholiques, où l'on semble se proposer d'embrasser le plus de monde possible avec le moins possible de conditions surnaturelles, il n'a pas eu de peine à établir les principes qui doivent régir l'emploi dans les Œuvres de Jeunesse de certains ressorts humains, tels que le *sport* et le *théâtre*, qui étaient l'objet direct de sa conférence.

«Il a fort bien montré qu'il ne faut introduire ces ressorts que là où la poursuite du but surnaturel les exige, et alors avec le caractère d'accessoire qui leur convient, et dans la stricte mesure où ils peuvent être utiles; au surplus, avec prudence, à cause des inconvénients qui s'y rattachent d'ordinaire. Le Saint-Père fait des vœux pour que ces principes très conformes à la vérité et très sages soient appliqués dans

toutes les Œuvres de Jeunesse.» (*Acta Apostolicae Sedis*, 2 déc. 1912, p. 714).[1]

Plus récemment, le nouveau droit canonique déclare, au canon 684:

« Sont dignes de louange les fidèles qui donnent leurs noms aux associations érigées par l'Église ou du moins recommandées par elle; mais qu'ils se gardent des sociétés secrètes, condamnées, factieuses, suspectes ou qui cherchent à se soustraire à la légitime vigilance de l'Église.»

Ces principes généraux et cette législation de l'Église vont nous permettre de projeter quelque lumière sur la question qui nous occupe, c'est-à-dire, l'établissement pour les jeunes catholiques d'œuvres pareilles à la Y. M. C. A.

Les développements donnés à la première partie de cet article, et surtout ceux que nous donnerons à la seconde, nous forcent à remettre celle-ci au prochain numéro.

Edouard LECOMPTE. S. J.

---

1 Cité par le R. P. S. Bellavance, S. J., dans son livre *Pour préparer l'avenir*, Montréal, 1914, p. 89 Ouvrage qu'on ne saurait trop recommander à qui veut s'initier aux œuvres de jeunesse canadienne

Dimanche, 5 janvier

RÉUNION générale des anciens retraitants à 8 heures du soir dans la salle de l'Union catholique (soubassement du Gesù) rue Bleury. Tous sont instamment priés d'y assister.

Le prêtre, la paroisse et la colonisation

ON a dit que le prêtre dans notre province était un « bâtisseur de pays » Rien de plus vrai. Le prêtre en organisant, au milieu souvent de difficultés inouïes, la paroisse canadienne, a été un véritable fondateur.

Après la cession, en 1760, c'est le prêtre qui rallia autour du clocher paroissial les débris d'un peuple qu'on abandonnait à lui-même; les colons se confièrent à lui, réclamèrent son assistance, et laissèrent même de côté les tribunaux civils pour venir lui demander de régler leurs petits différends.

Lorsque, vers 1850, les nôtres fuyaient nombreux vers d'autres cieux, c'est le clergé qui se mit à la tête de la grande croisade organisée dans le but d'enrayer la débâcle; il prit la direction de ce mouvement patriotique et se lança à la découverte des terres nouvelles.

« Qui découvre les bois francs, disait l'honorable M. Joseph « Royal, dans la *Revue Canadienne* en 1866, et jette la « surabondance de la population du centre dans les riches « forêts de l'est ? Hier c'était une poignée de missionnaires « héroïques; aujourd'hui c'est le séminaire de Québec (ferme « Saint-Wenceslas), ce sont les Trappistes (dans Dorchester), « c'est le vénérable M. Marquis (dans Nicolet). Au sud-est, « c'est le révérend Messire Taché, curé de Saint-Remi, qui « dans un travail remarquable, prêche aux puissants et à « tous, la doctrine de la vraie colonisation; ce sont, dans la « Gatineau et l'Outaouais, les révérends Pères Oblats qui « vont planter la croix de la civilisation dans leur belle colonie « du Désert; dans le nord-ouest c'est l'œuvre de MM. Bras- « sard et Provost (dans la Mattavinie); au nord de Québec, « c'est M. Tremblay qui ouvre le chemin du lac Saint-Jean. « Qui peuple le Saguenay ? C'est encore un prêtre, M. Hé- « bert; qui fonde les colonies de la Matapédiac ? C'est le

« vénérable M. Belcourt qui nous relie ainsi aux Acadiens. »

Et que dire de l'œuvre accomplie par Monseigneur Labelle ?

Le prêtre colonisateur est un des types caractéristiques du peuple canadien. Non seulement, il prêche la colonisation, mais souvent il se fait lui-même colon et défricheur.

Il explore la forêt, reconnaît les terrains propices, choisit, sur les bords d'un lac ou d'une pittoresque rivière, l'emplacement futur de l'église et du village. Il appelle à lui les âmes, *da mihi animas*, selon la belle divise de Monseigneur Latulipe; et, lorsque les troupes des vaillants défricheurs se sont rangées autour de lui, il les soutient, les encourage. Sous sa direction la petite église, simple et modeste, se bâtit, les écoles s'ouvrent, la paroisse s'organise.

Il continue, chez les humbles et les rustiques, son ministère bienfaisant. On peut frapper à toute heure à la porte de son presbytère; elle est toujours ouverte, comme son cœur du reste. Il console, il réprimande. En un mot, il travaille à conduire au ciel ces âmes groupées autour de lui, tout en cherchant à leur rendre aussi agréable que possible la vie présente. « Il y aurait de belles pages à écrire, dit « Monseigneur Paquet,[1] sur le curé canadien, semeur de « vérités, directeur d'âmes, collaborateur d'œuvres sociales « et agricoles. Nos paroisses ont joué, dans les vicissitudes « à travers lesquelles nous sommes passés, un rôle prépon- « dérant. Elles ont rivé le colon au sol, le croyant à la foi « ancestrale, l'homme du présent aux institutions du passé. « Elles ont été le centre d'action d'où l'instruction profane « et les doctrines religieuses ont rayonné sur nos enfants « et sur notre jeunesse. Nos écoles sont nées, comme nos « églises, du dévouement et de l'initiative de nos évêques « et de nos prêtres, et la plupart de nos collèges n'ont été « eux-mêmes, à l'origine, que des écoles paroissiales trans- « formées. »

L'oeuvre patriotique et éminemment nationale du peuple-

1. L'*Action française*—janvier 1918—p. 5.

ment des régions, encore désertes, de notre province, se poursuit par le labeur fécond des missionnaires-colonisateurs qui travaillent à déverser le surplus de la population des vieilles paroisses dans les centres de colonisation. Actuellement, trois prêtres, dont l'un dans la région du lac Saint-Jean, l'autre dans la région de la Matapédiac, et un troisième dans les régions du Témiscamingue et de l'Abitibi, font converger leurs efforts dans ce sens, et le succès qu'ils ont eu jusqu'à ce jour permet de bien augurer de l'avenir.

Il y a malheureusement une ombre au tableau. Les curés pour les centres nouveaux, se font de plus en plus rares; un trop grand nombre de colonies récemment fondées sont sans prêtres, et les évêques des diocèses où s'édifient ces paroisses ne peuvent leur trouver de pasteurs. La guerre a pris à nos Ordinaires, plusieurs de leurs plus dévoués auxiliaires; l'épidémie vient de leur en enlever un plus grand nombre; le recrutement du clergé, en outre, se fait de plus en plus difficile.

Et pourtant il faut des prêtres, des curés dans les centres nouveaux. « Avec les chemins de pénétration, disait le « révérend Père Dugré,[1] ce qui presse le plus, « dans l'Abitibi, et d'ailleurs dans la Matapédiac et le Nord-« Ontario, c'est d'avoir des prêtres, des prêtres nombreux, « qui organisent les groupes déjà établis, et qui attirent, qui « viennent recruter dans nos débordantes campagnes les « fondateurs de paroisses nouvelles. Si plusieurs prêtres « recevaient chaque année un canton à peupler, comme cela « se pratique avec tant de fruits dans l'Ouest, les paroisses « se multiplieraient dru. Mais le clergé abitibien est trop « rare; des groupes déjà compacts ont la messe à peine une « fois par mois, et il faudrait n'être pas Canadien pour ne pas « voir dans le manque de prêtres une grande misère du pays, « et une objection à la montée des familles: pas d'églises, « pas d'angélus, pas de dimanche... Si l'on tombait malade ? « s'il arrivait des accidents ?... »

---

1. *Le petit Canadien.* — Octobre 1917, p. 293.

Pour nos gens, un dimanche sans messe, est morne et triste, ça fait l'effet d'un jour sans soleil. On hésite à s'enfoncer dans la forêt, lorsqu'on sait qu'on s'expose à ne pas avoir les consolations de la religion en cas de maladie grave ou d'accident imprévu. Souvent, que de misères, grandes et petites, dans ces colonies éloignées, qui restent quelquefois trois ou quatre années, sans recevoir si ce n'est à de rares intervalles, la visite d'un missionnaire.

Le problème est des plus graves. Les vocations sacerdotales ne manquent pas; il y a dans toutes nos paroisses, un grand nombre d'enfants qui se sentent appelés par Dieu; mais ces vocations ne peuvent éclore, parce que les parents n'ont pas les ressources pécuniaires suffisantes pour envoyer au collège ces futurs prêtres.

N'y aurait-il pas moyen d'intéresser ceux d'entre nous, que la fortune a favorisés, à un projet dont les résultats seraient bienfaisants pour le développement religieux et national de notre peuple ?

Nos chefs de la finance et du commerce, canadiens-français et catholiques, ne pourraient-ils pas fonder dans nos collèges classiques des bourses destinées à acheminer vers le sacerdoce des enfants recueillis dans les familles pauvres de la campagne, et qui auraient cette noble ambition de devenir des « bâtisseurs du pays ? »

Parmi nos compatriotes, il y en a un bon nombre, à qui Dieu a donné largement, et qui ne sont pas surchargés par des obligations de famille. Ils accompliraient une belle œuvre en adoptant un enfant pauvre, ayant les marques de la vocation sacerdotale, et en défrayant son éducation classique.

Assurément, au point de vue matériel, le capital ainsi placé ne rapporterait pas autant que les actions des grandes compagnies. Les dividendes seraient moins apparents; mais Dieu, qui a promis de récompenser un verre d'eau donné en son nom, inscrirait dans son grand livre de comptes, à l'actif de ces généreux donateurs des dividendes bien moins fragiles et bien moins sujets à la baisse que ceux de la terre.

Ivanhoë CARON, *ptre*

Chronique des Retraites fermées

FIN D'ANNÉE

LES retraites que l'épidémie avait quelque peu désorganisées ont repris leur cours normal. Il a fallu toutefois, à deux reprises, permettre à des groupes distincts de s'unir afin de regagner quelque peu les jours perdus en octobre. Ainsi la paroisse de Saint-Laurent — le maire et plusieurs échevins en tête — et la paroisse de Saint-Pascal-Baylon sont venues ensemble, puis les ingénieurs civils, les architectes, les médecins et les pharmaciens. Nous redonnerons, l'an prochain, à ces différents groupes leur retraite spéciale, d'autant plus que quelques-uns, tel celui de Saint-Laurent, plutôt faible numériquement les années précédentes, s'est réveillé cette fois et a failli nous contraindre à renvoyer des retraitants faute de chambres.

A la retraite des prêtres qui s'est ouverte le 9 décembre assistait l'évêque de Joliette, fidèle à une habitude de plusieurs années. Six diocèses étaient représentés.

L'année s'est terminée avec la retraite des *Navigateurs*. C'était un premier essai. Nous eûmes vingt-huit retraitants. Il faut dire que deux groupes s'étaient joints aux navigateurs: quelques anciens élèves de l'école Saint-Jean de la Croix—avant-garde qui entraînera bientôt, nous l'espérons, les hommes de la paroisse—et surtout une quinzaine d'employés envoyés par un grand industriel de Montréal, ancien retraitant. Cette dernière initiative, qui rappelle celles des Vrau et des Dutilleul à Lille, sera imitée sous peu, nous assure-t-on, par plusieurs patrons montréalais.

LA VILLA SAINT-MARTIN

Ceux qui connaissent dans ses détails l'histoire de l'établissement des retraites fermées au Canada n'ignorent pas de quelle lourde dette est grevée la villa Saint-Martin. Des cir-

constances, indépendantes de toute volonté humaine, ont renversé subitement les plans qu'avaient formés ses fondateurs et ruiné du coup des espérances qui paraissaient cependant si fermes qu'on les prenait pour des certitudes. Ainsi l'a permis la Providence. Au laborieux travail d'organisation et de recrutement d'une œuvre nouvelle devaient donc s'ajouter, dès les premiers jours, des difficultés financières plus rudes encore à supporter. Et les années, en se succèdant, loin d'alléger ce fardeau, n'ont fait que l'augmenter. Les directeurs de la Villa Saint-Martin ont cru devoir tenir au principe de l'hospitalité sans rétribution obligatoire. A la fin de leur sejour, les retraitants laissent en toute liberté ce qu'il veulent. Par ce temps de vie chère, les aumônes ainsi recueillies non seulement ne permettent pas de payer les intérêts de la somme empruntée pour la construction de la maison, mais encore n'arrivent pas toujours à boucler le budget des dépenses annuelles. Le Comité de la Ligue des Retraitants s'est ému de cette situation. Il a résolu de faire un effort pour l'améliorer. Une organisation a été aussitôt mise sur pied. Elle comprend un comité central que composent MM. Charles Marcil, J.-A. Vaillancourt, Thomas Dufresne, N.-K. Laflamme, Victor Morin, Dr L.-E. Fortier, C.-E. Gravel, Guy Vanier, et des sous-comités chargés de trouver dans les professions qu'ils représentent quelques secours efficaces.

La Villa Saint-Martin, comme toutes les maisons qui poursuivent la même œuvre, appartient pratiquement aux retraitants. Bâtie uniquement pour eux, elle sert à leur usage exclusif, au grand bien de leur âme. C'est cette pensée qui en a déterminé un certain nombre à entreprendre eux-mêmes de lui donner une base solide. Ne méritent-ils pas de recevoir un bon accueil à toutes les portes où ils frapperont ?

NOTRE RÉUNION ANNUELLE

Le succès de notre réunion générale de l'an dernier nous engageait à recommencer cette année. Ce fut d'ailleurs le voeu unanime des assistants. La chose était déjà décidée

quand des obstacles matériels se sont présentés. Et force nous est, non heureusement d'abandonner notre projet, mais de le modifier quelque peu. Ainsi nous devrons nous contenter d'une réunion le soir. Elle aura lieu, comme l'an dernier, dans la salle de l'Union Catholique (soubassement du Gesù), rue Bleury, et commencera à 8 heures. C'est la seule occasion qu'aient les anciens retraitants de se rencontrer en assez grand nombre, de causer de l'œuvre qui leur est chère, d'étudier ensemble différentes questions liées aux intérêts du catholicisme dans notre pays. Nous nous permettons donc de compter sur une nombreuse assistance. On distribuera à cette réunion le programme des retraites pour les prochains mois. On y recevra aussi les réabonnements à la VIE NOUVELLE.

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

Organisation professionnelle

Dans la lettre par laquelle il établit la Ligue des Droits des catholiques, le Cardinal Maurin a écrit ces importantes paroles : « Une question que j'ai prise à cœur est, vous le savez, *l'organisation professionnelle*. Je tremble pour l'avenir de mon pays si l'on ne parvient pas à mettre un terme à la lutte et à la haine des classes. Il est de l'intérêt commun des patrons et des ouvriers de trouver un terrain d'entente, et il y va aussi de l'intérêt suprême de la société. Or, les difficultés s'aplaniraient beaucoup plus aisément le jour où, de part et d'autre, l'on adopterait les principes de justice et de charité qui ont leur fondement dans l'Évangile et qui ont été, ces dernières années, rappelés ou développés dans des documents pontificaux de la plus haute importance. Il m'est agréable de vous faire savoir que, dans le diocèse de Grenoble et le nôtre, des patrons catholiques ont résolu de former entre eux une

fédération en vue de faire, dans leurs usines, une application la plus loyale et la plus complète possible de ces principes. Je souhaite que ceux qui ne sont pas entrés dans cette voie prêtent une sérieuse attention à l'étude de ce projet.

Je ne désire pas moins vivement que tous les catholiques vivant de leur travail s'unissent entre eux dans des groupements professionnels pour la défense et la sauvegarde de leurs intérêts, religieux, moraux et économiques.

En adhérant *aux syndicats catholiques*, ils seront en mesure de revendiquer leurs droits et d'assurer leur existence sans danger pour leur foi et le salut de leur âme.

Syndicat des Employés

Il faut enregistrer une nouvelle victoire à l'actif du groupe de prêtres et de laïques qui travaillent sans bruit mais avec un dévouement admirable à l'organisation professionnelle catholique au Canada. Les *Employés de magasin* de Montréal, suivant l'exemple de plusieurs groupements ouvriers, se sont constitués récemment en syndicat national et catholique. C'est une des plus heureuses initiatives sociales canadiennes de l'année 1917 et nous la signalons avec une grande joie. Les nombreuses marques de sympathie qu'a reçues le nouveau syndicat des autorité eclésiastiques et commerciales de la métropole lui permettent de compter sur une longue et féconde existence. On ne saurait trop encourager un tel mouvement. Nous y voyons de plus en plus une des meilleures sauvegardes de nos institutions religieuses et nationales, l'un des plus fermes remparts qui puisse être opposé aux forces du mal, en particulier aux violences du socialisme.

Ligue des bonnes mœurs

Comme nous l'avions laissé entendre le mois dernier, la *Ligue des bonnes moeurs* a élargi son comité central. Il comprend maintenant, outre les directeurs de la Ligue des Retraitants, quelques curés et le directeur des œuvres sociales de Montréal, des représentants de la Saint-Vincent-de-Paul,

de la Société St-Jean-Baptiste, de l'Union catholique, de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, de la Société catholique de Protection et de Renseignements, du Cercle catholique des Voyageurs de Commerce, et quelques autres personnalités. Approuvée par l'épiscopat de la province, en relations avec les curés de la campagne, la Ligue veut, en plus du travail de ses comités paroissiaux, s'occuper activement de prévention et de protection. Sa première tâche a été de dénombrer les œuvres catholiques déjà existantes, susceptibles d'être utilisées dans cette lutte contre le vice, et de les faire connaître à ceux qui les ignoraient et peuvent en bénéficier.

Notes bibliographiques

L'Almanach de la Langue française. — Ligue des Droits du français, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal. — 20 sous l'unité. $15 le cent, $110 le mille, frais de port en plus.

La L. D. F. vient de publier pour la quatrième fois son Almanach de la Langue française. La matière, plus encore que les années précédentes, en est riche, variée, intéressante. Entre toutes les publications canadiennes, celle-ci sait admirablement récréer et instruire à la fois. Ses contes, ses anecdotes, ses chansons sont du meilleur aloi. De même l'enseignement qui se dégage de ses pages s'insinue tranquillement dans les esprits sans formules pédantes ni arguments autoritaires. C'est la conquête de l'intelligence par la simple persuasion des faits habilement présentés.

Bien que ces éloges aient leur valeur, il en est un autre cependant que mérite l'Almanach et qui dépasse ceux-ci: la haute qualité de son patriotisme. Il est à base de religion. Le catholicisme est considéré à la Ligue des Droits du français comme un des premiers éléments de notre nationalité, son meilleur trésor. Et parmi les motifs qui la font défendre vaillamment la langue française celui d'être la sauvegarde de notre foi est au premier rang. De ceci toutes les publications de la Ligue se ressentent. L'Almanach lui-même en est pénétré. Et c'est pourquoi on ne saurait trop le recommander. Il devrait être sur la table de famille de chaque foyer. Les femmes et les hommes d'œuvres, les curés, les associations pourraient contribuer à l'y placer en faisant

d'assez fortes commandes qui leur permettraient de bénéficier de la réduction et qu'ils détailleraient ensuite.

The World Problem. — Capital, Labor and the Church, par le R. P. Husslein, S.J., $1.25 l'exemplaire, $1.35 franco, P. J. Kennedy, Fils, 44 rue Barclay, New-York.

A cette époque de reconstruction sociale il est nécessaire, si nous voulons que les nouvelles assises des nations soient solides, de faire pénétrer les principes chrétiens dans toutes les classes de la société. Peu de livres y aideront autant que celui que vient de publier le R. P. Husslein, redacteur à la revue *America* de New-York. L'auteur de cet ouvrage est reconnu comme l'un des Américains le plus au courant des questions sociales de son temps et de son pays. Il les étudie et les discute depuis plusieurs années avec une maîtrise et une clarté remarquables. Sa profonde connaissance de la doctrine catholique lui permet de les éclairer mieux que beaucoup d'autres publicistes de son pays. Nous recommandons donc fortement à ceux qu'intéressent les problèmes sociaux la lecture du *World Problem.* Nous nous chargerons même volontiers de faire venir des exemplaires pour ceux qui voudraient en acheter.

La Librairie Bloud et Gay, qui édite les publications du Comité catholique de Propagande, s'est fait comme une spécialité des livres de guerre. Outre ceux qui appartiennent, comme les précédents, à une collection, elle en a publié quantité d'autres. Ainsi parmi les plus récents:

La Terre sacrée. — Texte de José ROUSSEL-LÉPINE, dessins de Fernand COMBES. Publication destinée à entretenir au sein des générations futures le culte de ceux qui ont donné leur vie pour Dieu et leur pays. Cette première série consacrée aux champs de bataille de la Marne, Chambry et Barcy, rappelle par la gravure autant que par l'écriture les souvenirs que la guerre a laissés dans cette région.

Guerre et Patriotisme, par Mgr SAGOT DU VAUROUX. Le sous-titre du livre: Doctrines et conseils pratiques, en indique le but. Dans une série de conférences qu'il a prononcées, puis réunies ensuite en volume, l'évêque d'Agen a voulu dégager des évènements douloureux que traverse le monde les enseignements qu'ils comportent. Il s'est surtout attaché à développer « la doctrine catholique de la guerre » et « la doctrine catholique du patriotisme ».

La Guerre qui passe, par Charles LE GOFFIC, : série d'articles écrits pendant la guerre et s'y rapportant presque tous. Ils sont divisés en quatre parties: Paysages, Figures, Impressions, Récits.

Aux armées d'Italie, par Jules DESTRÉE et Richard DUPIERREUX. Hommage enthousiaste de deux Belges à leurs alliés italiens dont ils viennent d'admirer l'organisation et la valeur militaires.

« Par droicts chemins »

Le beau témoignage pour un homme, pour un chrétien, dont on peut dire au bout de sa carrière: Ç'a été un homme droit, il a toujours marché «par droicts chemins»!

Le contraire est si fréquent! Pour le mieux saisir, élevez-vous un peu au-dessus de la foule et contemplez: voyez ces biais, ces détours, ces manigances, ces écarts à droite, à gauche, cette pose devant un faible, ces courbettes devant un puissant, ces compromis, ces opportunismes, ces grimaces camouflées en sourires, ces demi-vérités, ces demi-mensonges, ces portes que de la main gauche on tient derrière soi à demi ouvertes. Est-il conduite plus indigne? Mais est-il conduite plus ordinaire? Et qui, même parmi les moins tentés, ne s'est surpris, un jour, peut-être, la main sur le bouton de la porte entre-bâillée?

Que faire pour rompre cette tendance par trop naturelle, pour se tracer, dans sa vie privée et publique, une ligne de conduite parfaitement droite?

Il n'est que de prêter l'oreille à trois grandes voix, dont les accents de qualité et de timbre divers ne se peuvent méprendre et qui toutes trois maintiennent l'âme dans le droit sentier du devoir, ou l'y ramènent lorsqu'elle s'en est écartée. C'est d'abord une voix intérieure, celle de la conscience, puis deux voix extérieures, l'une de l'histoire, l'autre de l'Église.

1.—La conscience chrétienne, sous les clartés de la révélation, est la manifestation dans l'homme de la volonté de Dieu, et, par ses dictamens, devient la règle intime, pratique, immédiate de ses actes. Elle montre le droit chemin, elle encourage, elle stimule, elle rappelle la joie que donne le témoignage d'une bonne conscience, les angoisses au contraire, les remords qui sont la plus sûre revanche d'une conscience outragée. — Il est vrai que cette

sentinelle vigilante de nos âmes, on peut l'endormir, la chloroformer, la corrompre, mais pour un temps seulement. Elle reprend tôt ou tard ses droits et fait payer au double les violences qu'elle a subies.

Bienheureux l'homme qui, doué d'une conscience droite, marche résolument dans le sentier qu'elle éclaire!

2.—La voix de l'histoire, de notre histoire, nous vient du dehors, mais elle détermine dans le cœur, comme un diapason vibrant posé sur une boîte sonore, des sons agrandis magnifiquement. Comment contribue-t-elle à faire marcher «par droicts chemins»? En nous tenant en communion de pensées et de sentiments, de réflexions et de vouloirs, de projets et d'action avec tout ce qu'il y eut de meilleur dans le passé, avec nos grands morts, avec ceux qui ont fait le Canada français tel que nous l'aimons et tel que nous prétendons le léguer à nos successeurs.

Vouloir imiter tel peuple ou tel autre, sauf pour nous la France,—et encore la vraie,*—sans tenir compte de nos traditions, de nos ascendances, de tout notre atavisme qui constitue le génie, l'âme de la race, c'est nous jeter hors du droit chemin, c'est errer à l'aventure.—Sachons entendre la voix de notre histoire et la suivre!*

3.—La voix de l'Église est la voix du Pape, elle est aussi la voix de nos évêques. Et quand il s'agit de régler sa conduite dans une question où l'Église, de par sa divine constitution, a le droit et le devoir d'intervenir, il est de la plus élémentaire sagesse d'attendre d'elle le mot d'ordre indicateur.—Nous voudrions marteler cette notion dans le cerveau de nos concitoyens: il n'est point pour le catholique, qu'il soit simple particulier ou homme public, homme de profession libérale ou manouvrier, écrivain, député, législateur, que sais-je? il n'est point pour lui de conduite légitime, «par droicts chemins,» si elle ne cadre avec ce que veut l'Église, ce que veut le Pape, ce que veut l'épiscopat.

L'application de ces principes vient sans doute facilement à l'esprit de nos lecteurs. Tout de même, nous ne nous priverons pas à l'occasion de leur en servir quelques exemples.

LA RÉDACTION

Méditations sur l'homme

—

I. L'HOMME DEVANT SON CRÉATEUR ET LA CRÉATION

QUE suis-je devant mon Créateur ?.... Quelle place occupé-je dans l'immense création sortie de ses mains, quel rôle y dois-je remplir ?....

Je sais avec la plus grande certitude que le Créateur ne fait rien inutilement, et que s'il a mis tant de sagesse en toutes ses œuvres, il a dû avoir quelque chose de très grand en vue, lorsqu'il a créé l'homme, qui est si supérieur aux autres êtres. Or voilà précisément ce que je veux connaître; car ma fin, c'est ce qu'il a eu en vue, et je ne peux pas ignorer ma fin.

Je vais donc essayer, tout petit que je suis, de lire la pensée de mon Créateur, cette pensée éternelle, d'une infinie sagesse, qui a tout produit. J'oserai interroger cette intelligence infinie, après avoir confessé mon ignorance et mon néant, et je lui demanderai pourquoi elle a pensé à moi de toute éternité, à moi, ver de terre, si pauvre, si faible, si dénué de tout. Je fixerai mon regard sur cette essence très parfaite, je scruterai les desseins de cette volonté très sage, et je lui demanderai pourquoi elle a daigné se pencher sur moi et me donner l'existence, Car il faut nécessairement que je sache ce que mon Créateur veut de moi. S'il m'a donné une raison pour me conduire, voilà la première chose que je dois comprendre.

Or, quoi que Dieu fasse, je suis assuré qu'il ne peut avoir qu'un but et un objet infiniment parfait en vue, et s'il recherche quelque fin, cette fin doit être aussi infiniment parfaite, pour être digne de lui. Mais, grand Dieu, c'est dire

tout de suite que vous ne pouvez rien faire que pour vous: vous êtes seul digne de vous-même; vous seul par conséquent pouvez être la fin que vous recherchez. Vous ne pouvez aimer que vous, et même lorsque vous aimez autre chose, vous ne pouvez encore aimer que vous. — Si donc vous avez voulu que d'autres êtres soient, c'était pour vous et uniquement pour vous.—Donc, Dieu ne pouvait me créer que pour lui-même.

Et pourtant quel besoin Dieu pouvait-il avoir des créatures pour lui-même ? Il est déjà le bien infini, la perfection infinie, la béatitude infinie. Que peut-il donc recevoir encore ? Non, si nous parlons de besoin dans celui qui a tout, ce ne peut certainement pas être le besoin de recevoir: mais ce peut être le besoin de donner.

Et ce besoin de donner, est-ce un mystère ? Y a-t-il au contraire rien de plus naturel dans tous les êtres ? Et que demande donc le soleil, sinon d'éclairer ? et le feu, sinon de réchauffer ? et le pain, sinon de nourrir ? et l'air, sinon de vivifier ? et l'œil, sinon de voir ? et la volonté, sinon de vouloir ? Ainsi toute perfection n'existe que pour se donner; et certainement toute l'activité des créatures n'a pas d'autre origine que ce besoin qu'éprouvent tous les êtres de communiquer leurs qualités à d'autres êtres. Mais si ce besoin existe dans les créatures, c'est donc qu'il existe d'abord dans le Créateur. Car tout a été fait à son image. Ainsi la bonté de Dieu ne demandait donc qu'à se communiquer, sa beauté voulait être connue, sa volonté voulait produire, sa plénitude voulait donner; mais surtout son bonheur était comme un feu ardent qui voulait embraser. Être infiniment heureux il a senti le besoin de déverser son bonheur sur d'autres êtres. Souverain bien, il a eu besoin d'être goûté, aimé, désiré, recherché. Et que peut vouloir le bien, sinon d'être connu et aimé ? Et que peut vouloir celui qui aime, sinon que son bien soit connu et aimé ? Au reste, en disant que Dieu voulait communiquer son bonheur, nous avons déjà dit tout cela. Car pour Dieu le bonheur, c'est de connaître et d'aimer son

essence. Il n'en peut pas concevoir d'autre. Il n'y a pas en effet d'autre vrai bonheur que celui qui rend Dieu éternellement, essentiellement et infiniment heureux. Donc, point d'autre désir possible en Dieu, que le désir d'être connu et aimé. Et de quelque façon que nous exprimions un besoin de Dieu, ce ne peut être que le besoin d'être connu et aimé. Car le besoin lui-même de se communiquer, quand on parle du bien infini, ne peut être que le besoin d'être connu et aimé. Comment le bien pourrait-il se communiquer autrement ?

Tout le penchant de Dieu étant donc de se faire connaître et aimer, il faut qu'il crée d'autres êtres. Et quels êtres ? Des intelligences évidemment; puisqu'il veut des êtres qui le connaissent et qui l'aiment. Ce penchant infiniment amoureux, mais parfaitement libre, le portait donc (laissant ici de côté le monde angélique) uniquement vers l'homme: l'homme seul pouvant répondre à son besoin de faire des heureux, l'homme seul pouvant le connaître. Dieu n'avait donc de penchant que pour l'homme, il n'en avait pas pour le reste des êtres.

Mais alors pourquoi a-t-il créé ce reste des êtres ? Voici. Dieu veut être connu de l'homme mais il ne peut pas se laisser voir tout de suite. Et pourquoi encore ? Parce que l'homme l'aimerait nécessairement. Or Dieu veut être aimé librement de cet être libre. Il faut donc qu'il se cache d'abord derrière un voile, afin de laisser à la raison le temps de le reconnaître, de l'aimer et de le rechercher, mais librement. O beauté infinie! faudra-t-il donc travailler longtemps et péniblement à vous découvrir ? Ne daignerez-vous pas au moins lever un coin de ce voile qui vous cache ? Ah! nous savons que Dieu n'a pas d'autre désir que d'être connu! Sans se montrer à découvert, il a donc eu soin de se manifester dans des œuvres très parfaites, et il a créé le monde, mais un monde si immense, si prodigieusement beau, et si sagement ordonné, que l'homme n'aurait qu'à ouvrir les yeux, pour se faire une idée des perfections infinies de son Créateur.

Est-ce donc une histoire de la création que je fais en ce

moment ? Non, je n'ai besoin que de connaître la pensée de Dieu. Je ne veux savoir qu'une chose, le motif pour lequel il a créé le monde et il m'a crée. Or, je crois avoir trouvé tout ce que je cherchais. J'ai vu avec certitude que Dieu ne pouvait rien produire que pour se faire connaître et aimer: ainsi il n'a pu me créer que pour le connaître; il n'a pu créer ce monde que pour se faire connaître et aimer de moi.

O bonté infinie! O amour qui ne demandait qu'à donner et à répandre son bien! C'est donc vous qui êtes la véritable origine de l'homme et la véritable origine de toutes choses! O heureux penchant d'une nature très parfaite qui ne demandait qu'à se communiquer! C'est à vous que nous devons notre existence et notre empire sur toute la création! C'était trop peu d'avoir en vous-même la pleine possession de votre bonheur; vous nous avez appelés à partager ce bonheur en partageant la connaissance de vos perfections infinies! Et c'est uniquement pour nous aider dans cette connaissance que vous avez créé ce monde admirable!

Oui, certainement c'est pour lui que Dieu a produit tant d'œuvres excellentes. Sa sagesse ne lui permettait pas d'avoir un autre motif que sa gloire. Mais nous seuls qui pouvons le connaître, nous seuls qui pouvons comprendre cette création et en admirer la beauté, pouvons le glorifier. Donc, point de doute, c'est pour nous uniquement que Dieu a tiré tous ces êtres du néant, pour nous qu'il les a faits si beaux, pour nous qu'il leur a donné cette activité merveilleuse, pour nous qu'il a créé une si prodigieuse variété d'espèces différentes, pour nous qu'il a peuplé les espaces, multiplié les êtres à l'infini, et semé tant de merveilles sous nos pas et au-dessus de nos têtes; pour nous, c'est-à-dire afin de nous aider à le connaître et de nous inviter à le glorifier.

Le monde est un temple immense qui a son portique; et pour indiquer l'idée ce temple, son but et son objet, on a gravé sur ce portique une inscription lumineuse: «A la gloire de Dieu!» Quiconque entre dans ce temple n'y peut entrer que

pour chanter la gloire de Dieu. Et non seulement le portique, mais toutes les parties et chacune des pierres de ce temple portent la même inscription, afin que l'on n'oublie pas de publier constamment la gloire de Dieu. Ç'a été l'unique préoccupation de son auteur, de sorte que vous ne pouvez rien comprendre à ce grand monument, si vous n'y lisez partout ce désir de manifester sa gloire à l'homme et l'inviter à chanter les perfections de son Créateur.

J'ai voulu savoir pourquoi l'Église nous faisait dire si souvent: «Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit»; et j'ai compris que c'était pour répondre à cette invitation du Créateur. Il est vrai que cette pieuse louange revient à tout instant dans les prières de l'Église, que ses psaumes et ses hymnes se terminent toujours par le même refrain: «Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit!» Mais songez donc que toutes les créatures, toutes les lois, tous les éléments et tous les atomes de cet univers nous chantent aussi ce même refrain, et ne le chantent que pour nous inviter à nous joindre à elles et à dire sans cesse: «Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit.» Vous êtes-vous demandé en effet, ô vous qui êtes sensibles aux beautés de la nature, pourquoi Dieu avait mis tant de poésie partout, pourquoi ces tableaux saisissants, ces lignes grandioses, ces teintes inimitables, ces paysages délicieux et tant de spectacles qui charment nos yeux et captivent nos âmes? Sachez donc que c'est uniquement pour ravir doucement vos esprits vers la beauté infinie et vous inviter à chanter avec une tendre émotion: «Gloire au Père et au Fils et au Saint Esprit!»

Et vous qui aimez mieux scruter les profondeurs de la nature, vous n'avez peut-être pas compris pourquoi le monde était si immense, si immense que ses limites semblent s'éloigner toujours à l'infini? Longtemps on a cru que l'atome était une limite; et maintenant l'on sait que cet infiniment petit est un vaste monde, et qu'une multitude innombrable de parcelles d'atomes, infiniment plus petites encore, et infiniment plus rapides que l'éclair, essaient de franchir dans

leur course vertigineuse cette immense étendue d'une invisible poussière. Ainsi les soleils, immenses en eux-mêmes, sont-ils pour nous des poussières la plupart invisibles: poussières lumineuses qui tantôt se pressent comme des points de broderie pour former un dessin, tantôt s'entassent en masses informes dans la voûte des cieux. Or nous savons que ces points innombrables placés à des distances infinies les uns des autres, ne sont eux-mêmes que les centres de mondes incommensurables, qui tournent autour de ces poussières aussi volumineuses au moins que notre soleil. Pourquoi donc Dieu a-t-il reculé si loin les limites de cet univers ? C'est pour vous, ô savants, qui décomposez les imperceptibles avec votre microscope, ou essayez de compter les mondes avec votre télescope, pour vous donner une idée de la puissance et de l'immensité du Créateur, et vous inviter à chanter dans une explosion d'admiration: «Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit!»

Et vous, qui n'êtes peut-être ni des artistes ni des savants, vous avez dû vous étonner souvent de trouverune si grande perfection, des organes si compliqués et si bien adaptés, des membres si délicats, si souples et qui sont chacun des machines si savantes, et une si grande variété d'espèces différentes, dans des mouches, dans des insectes, des graines, des brins d'herbe; et vous avez cru peut-être que tant de merveilles étaient inutiles dans des êtres si vils ? Apprenez donc que plus ils sont vils à nos yeux, plus ils sont importants aux yeux du Créateur. Car plus ils son vils, mieux leur perfection fait éclater sa richesse infinie, et plus elle vous invite à chanter aussi: «Gloire au Père....»

De même, qui ne s'est demandé quelquefois pourquoi ces fleurs qui couvrent le sol, et que nous foulons aux pieds, sont si parfumées et portent des couleurs si riches, pour qui ces oiseaux qui peuplent nos forêts font entendre des refrains si gais, et ces poissons, cachés au fond des eaux, sont si agiles dans leur course silencieuse, pour qui enfin ces animaux de toute forme et de toute grandeur, qui animent partout la

nature, ont des instincts si merveilleux ? Apprenez donc que tous, oiseaux, plantes, poissons, fleurs et animaux de toute espèce n'existent que pour nous servir ou nous récréer, afin de nous rappeler à tout instant la munificence et la bonté infinie de Dieu, et nous inviter, si nous avons de la reconnaissance, à chanter continuellement: «Gloire au Père....»

Mais la nature de l'homme a ses secrets qu'il faut aussi que vous compreniez. Afin qu'il pût entendre ce chant de la création, qui est toute matérielle, et le répéter à son Créateur, qui est tout esprit, l'homme est tout ensemble matière et esprit. Il porte à la fois en lui l'image de la création, qu'il reçoit par ses sens, et l'image du Créateur, qu'il forme par son intelligence; mais l'image de la création, étant un reflet du Créateur, lui sert admirablement à former l'image de Dieu. Car comment pourrait-il se faire une idée de l'infini, s'il n'en voyait une ressemblance quelque part ? De même donc que la parole, toute matérielle qu'elle soit, nous apporte, en frappant nos oreilles, la ressemblance de la pensée d'un autre homme; ainsi la création, qui est une parole céléste, représente à l'homme les perfections infinies de Dieu et l'avertit à tout instant de chanter: «Gloire au Père....»

Mais pour représenter l'amour un don est toujours mieux compris que la parole. Aussi bien, Dieu, voulant non seulement se faire connaître, mais encore se faire aimer de l'homme, lui a fait présent de toute cette merveilleuse création. Quoique l'homme n'ait rien fait de tous ces êtres, ils sont à lui cependant, ils lui appartiennent, il en est le maître; il peut en faire ce qu'il veut; il peut les détruire, soit pour se nourrir, soit même, s'il lui en prend fantaisie, pour s'amuser et se récréer: ils sont à lui. Dieu a voulu toucher le cœur de l'homme et gagner son amour, par une bonté aussi excessive, afin que l'homme éprouve un véritable besoin d'exprimer à tout instant sa reconnaissance et de chanter: «Gloire soit au Père....»

Que tu es donc grand, ô homme!.... Non, tu ne peux pas être confondu avec les autres ouvrages du Créateur! Quelque

magnifiques que soient les autres, tu es évidemment son chef-d'œuvre. J'apprends en effet par les saintes Lettres, qu'après t'avoir fait, il a été si content, qu'il n'a plus voulu rien créer.

Et pourtant tu es encore bien plus que son chef-d'œuvre, tu es le couronnement de son ouvrage. Le monde, sans toi, serait encore un beau travail, mais inachevé: le monde sans toi est un beau travail sans but et sans objet. Le monde est un livre dans lequel Dieu a écrit ses perfections. Mais toi seul, ô homme, peux lire ce livre: c'est donc pour toi qu'il a été écrit. Le monde est une hymne magnifique à la louange du Créateur. Mais où est le pontife qui peut chanter cette hymne ? Toi seul, ô homme, peux la chanter. Nul autre que toi n'est donc le pontife de la création.

Philippe Bournival, S. J.

Dimanche, 2 février, réunion mensuelle des anciens retraitants de la Villa Saint-Martin dans la chapelle du collège Sainte-Marie, rue Bleury, Montréal. Messe à 8 h. 30.

La conscience professionnelle

à E. M.

CERTAINES pensées sont comme des réservoirs d'énergie où l'on peut puiser toujours et qui ne tarissent jamais. Telle parole d'un héros a ressuscité tout un peuple; tel mot sublime a retenti comme un coup de clairon et, vibrant à travers les âges, réveille à chaque instant les forces endormies et, inlassablement, sonne la charge.

Au nombre de ces maximes faites pour les siècles, on doit inscrire, il me semble, cet admirable conseil de Pasteur: «Dites-vous d'abord,» s'écriait-il, «Qu'ai-je fait pour mon instruction ?» puis à mesure que vous avancez: «Qu'ai-je fait pour mon pays ?»jusqu'au jour où vous aurez peut-être cet immense bonheur de penser que vous avez contribué en quelque chose au progrès de l'humanité.»

Ce devrait être là le programme de tout catholique canadien-français. Nous n'avons pas le droit de reculer devant nos obligations sociales. Nous devons à notre race et à notre foi de faire notre devoir tout entier.

Quant à nous, professionnels, nous avons comme tels des charges toutes spéciales. Dans toute notre vie, 'on devrait sentir vibrer une pensée unique: la plus grande gloire de notre jeune Patrie. C'est à nous qu'il incombe plus particulièrement d'assurer le triomphe des nôtres par «notre supériorité intellectuelle.» Suivant le mot célèbre d'Édouard Montpetit: «Par là seulement, nous vaincrons!»

Comment pouvons-nous arriver à ce but si ce n'est en imposant à nos compatriotes anglo-protestants le respect de notre élite professionnelle ?—Il nous faut posséder de toute nécessité une honnêteté absolue et une indiscutable compétence.

La probité la plus complète doit être notre première préoccupation. Nous commettrions un véritable sacrilège en déshonorant notre église par une conduite indigne de ses enseignements. Notre titre de croyant nous interdit toute manœuvre frauduleuse, toute pratique criminelle. Il est certaines besognes auxquelles nous n'avons pas le droit de participer, même de loin! C'est là la dictée fondamentale de notre conscience professionnelle.

«Éviter le mal» ne suffit pas, il faut aussi faire le bien. Nous avons un devoir à la fois individuel et social.

Individuellement, nous avons l'obligation rigoureuse de nous montrer dignes de la confiance que nous témoignent nos clients en s'adressant à nous.—Médecins, avocats, notaires, ingénieurs,.... nous devons avoir le sens exact de nos responsabilités. Notre ignorance ou notre négligence peuvent entraîner des désastres. Il pourrait en résulter la ruine, la mort ou le déshonneur pour ceux qui ont cru en nous.

Nous avons aussi un devoir social à remplir en servant notre race. Dans notre patriotisme, il doit entrer un élément de mysticisme. C'est Dieu en effet qui nous a mis au cœur cet amour instinctif du sol natal, cette affection indéracinable pour notre terre canadienne. Ce sentiment à la fois patriotique et religieux doit nous donner l'ambition de faire honneur à notre religion. Nous avons l'obligation collective de prouver à nos frères séparés que la foi et la science ne sont nullement incompatibles. Notre croyance doit tout au contraire embraser notre âme d'un saint désir du travail. Elle doit allumer en nous une ardeur sacrée de «faire faire un pas en avant à la civilisation chrétienne.»

«Travailler», disait-on au moyen-âge, «c'est prier». — *Laborare est orare.* — Puissent nos prières et nos œuvres monter jusqu'à Dieu!

Léon-Mercier Gouin.

La Y. M. C. A.[1]

III.—LES REMÈDES (Fin)

LA première partie de ce troisième article sur la Y.M.C.A. nous a rappelé (le mois dernier) les principes généraux qui régissent l'établissement des œuvres de jeunesse catholique et notamment l'esprit de l'Église en la matière. Nous en ferons aujourd'hui l'application, en indiquant les diverses modalités de leur mise en pratique.

II. — *Pratique.*

En présence des nombreuses sociétés qui se disputent son nom, il est pour le jeune homme trois attitudes possibles: 1. Entrer dans une association érigée, ou du moins approuvée par l'Église; 2. Entrer dans une association ni érigée ni recommandée par l'Église ou, pis encore, condamnée par elle; 3. N'entrer nulle part.—La première est la meilleure; la seconde, la pire; la troisième, ni bonne ni mauvaise, soutenable en soi, peu pratique dans les villes surtout les grandes villes, peut même devenir dangereuse par les dangers qui entourent le jeune homme, lequel trouverait dans une bonne société l'appui dont parle le livre des Proverbes: «Le frère aidé par son frère est comme une ville forte.»

Triple aussi est la méthode utilisable dans l'établissement d'une société de jeunes catholiques:

1. Employer des moyens surnaturels et intellectuels.
2. Employer des moyens surnaturels et sportifs.
3. Employer des moyens surnaturels, intellectuels et sportifs, c'est-à-dire, les deux méthodes précédentes conjointement, tout en subordonnant la seconde à la première.

L'on remarquera sans doute que nous ne supposons point le cas d'une association catholique de jeunes gens qui n'userait

1. Voir la VIE NOUVELLE, juin et septembre 1918, janvier 1919.

que d'éléments intellectuels ou sportifs, sans y joindre la base et le couronnement surnaturels. Ceci, d'après l'expresse direction du pape Pie X que, au mois de janvier, nous avons reproduite des Actes du Saint-Siège.

1.—L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française nous offre le plus bel exemple de la première méthode. On peut même dire qu'elle est un modèle du genre. La formation religieuse et le développement intellectuel vont de pair et s'unissent admirablement pour former une élite. Par elle, on obtient tout de suite le premier but, le but négatif dont nous parlions aux premières lignes de l'article précédent, à savoir, empêcher nos jeunes gens d'entrer dans la Y.M.C.A. Il est clair en effet qu'un membre de l'A. C. J. C. ne saurait se le permettre sans déchoir. Mais l'autre but, qui est la formation *totale* du jeune homme, et donc du corps à son tour par la culture physique ? L'A. C. J. C., comme telle, fait abstraction de ce dernier point. Un homme de haute autorité et d'expérience nous disait récemment que l'introduction du sport dans l'A. C. J. C. la conduirait infailliblement et à brève échéance à sa ruine. Que faire alors ? A chacun des membres de se pourvoir honnêtement sur ce point, selon le besoin qu'il en éprouve. Au reste, nous reviendrons la-dessus tout à l'heure.

Il n'est peut-être pas sans intérêt d'ajouter que l'un des instigateurs et fondateurs de l'Association (peut-être même celui qui en eut le premier l'idée lointaine) dut son inspiration à l'invite qu'on lui fit d'entrer dans la Y. M. C. A. Son sens catholique s'émut à la vue de cette promiscuité confessionnelle. «Pourquoi, se dit-il, les catholiques n'auraient-ils point eux aussi une société de ce genre ?» Ils devaient avoir mieux. Mais ce serait pour le petit nombre, une élite. Du premier coup d'aile en effet l'A. C. J. C. s'élevait aux plus hautes sphères de l'âme, à ses facultés supérieures et par la piété et l'étude façonnait des chrétiens virils, des lutteurs, des apôtres, des chefs.

2.—La seconde méthode, avons-nous dit, use de moyens surnaturels et sportifs. C'est, à un certain point de vue, le

contre-pied de la première. Souvent mise à l'essai dans plus d'une ville, dans plus d'une paroisse, elle a rarement eu le succès qu'on en attendait, quand ce n'était pas un échec absolu. Je veux citer le cas et le mot d'un prêtre zélé, homme d'œuvres, apôtre vraiment : il avait fondé pour les jeunes gens de sa paroisse—un grosse paroisse—un club de jeux dosé de certains éléments religieux appropriés, le tout en belle et due forme. On le félicitait de son succès, bien qu'il ne parvînt pas à atteindre 10 p.c. des jeunes de la paroisse. Après plusieurs années, l'œuvre continuant toujours en d'autres mains, il nous avouait : «Étant donnés les efforts, le temps dépensé, les résultats obtenus, si c'était à recommencer, eh bien... je ne recommencerais pas!»

L'œuvre pourtant a de quoi séduire : il ferait si bon pour l'Église de garder ses enfants, ses jeunes gens près d'elle; de présider, comme une mère, à leurs ébats!—La France catholique, d'abord soupçonneuse à l'égard de ces sociétés gymnastiques que le sectarisme affectionnait et dont il faisait une attraction pour sa cause, s'avisa, un peu sur le tard, mais enfin s'avisa, à la fin du siècle dernier, de mettre en œuvre ce grand moyen de préservation. Des sociétés furent fondées, de-ci, de-là, et, le 30 décembre 1903, la «Fédération gymnastique et sportive des Patronages de France» était solidement constituée avec, pour devise : «Dieu et Patrie!» Sept ans plus tard, le nombre des sociétés fédérées s'élevait à 700 et celui des membres à 80,000.

Rien de semblable n'a encore été tenté au Canada. Des essais multiples, locaux, rarement heureux ont été faits, nous le disions tout à l'heure. Il en est un cependant qu'il nous a été permis d'étudier de plus près et que nous voudrions signaler aux lecteurs de ces pages. Peut-être éveillera-t-il en quelques-uns le désir d'appeler la congrégation qui s'en occupe à établir chez eux la même œuvre.

En 1908, le R. P. Émile Piché, de la congrégation de Saint-Vincent de Paul, fondait, à Montréal, la paroisse Saint-Georges. Six ans plus tard, il faisait bénir par Mgr

l'Archevêque sa maison d'œuvres, sous le nom de «Maison Jean Le Prévost,» située rue Saint-Dominique, près de la gare du Mile-End. Elle est bien bâtie, élevée, éclairée, de belles dimensions, intelligemment aménagée. Au rez-de-chaussée, la salle du patronage, une grande salle de séances servant aussi de salle de récréation avec appareils de gymnastique. Au premir étage, outre le bureau du Père Directeur, une chapelle très pieuse, une salle de réunion; en face, la salle à dîner et la cuisine; plus loin, une salle de jeux tranquilles, cartes, échecs, billards, etc; enfin à l'arrière un grand jeu de quilles. Le second étage comprend quatre chambres pour le personnel et quarante-deux chambres pour les pensionnaires. A l'extérieur, une belle véranda, d'où l'on embrasse d'un coup d'œil la vaste cour (400 pieds par 182) où les jeunes s'en donnent à cœur joie.

L'œuvre est triple.[1]—1. Le *Patronage*, pour les enfants d'école, œuvre *extra*-scolaire, disait le P. Piché. Ils se réunissent (80 en moyenne) le jeudi après-midi. Après les jeux de toutes sortes, réunion à la chapelle, quelques dizaines de chapelet, instruction catéchétique, puis à la salle des conférences une causerie tout aimable, en famille. A cette œuvre se greffe, en été, la colonie de vacances, au loin, dans les Laurentides.—2°. Le *Cercle*, pour les jeunes gens, œuvre *post*-scolaire. La moyenne des présences est de 40. Le cercle leur est ouvert tous les soirs, de 7 h. 30 à 10 h. Outre les jeux, une salle de lecture est à leur disposition; ils ont des réunions de différents comités, conférences de Saint-Vincent de Paul, dispensaire, chorale, caisse d'épargne, caisse de secours mutuels, etc. Les dimanches et jours de fêtes, le cercle est ouvert tout le jour; il y a messe spéciale pour les membres, le matin, avec allocution du Directeur, et dans l'après-midi la bénédiction du saint Sacrement.—3°. La *Maison de Famille*, pour les ouvriers éloignés de leurs parents. Ils s'y retirent comme chez eux, y vivent vraiment en famille, y contractent

1. Voir *Comment préserver notre jeunesse*, par le R.P. E. Piché, P. S. V., tract No 4 de l'*École sociale populaire* de Montréal.

de précieuses amitiés. Le règlement est des plus raisonnables: il concilie l'ordre avec une juste liberté. La journée se termine par la prière du soir et le coucher à 10 h. 30. Le dimanche, les pensionnaires se joignent aux jeunes gens du cercle pour les offices religieux. Ils font du reste partie du cercle. Les 42 chambres sont toujours occupées, et même retenues d'avance.

Ces trois œuvres s'ajoutent l'une à l'autre en se complétant pour former un tout harmonieux. Ainsi le Patronage prend l'enfant d'école, le protège, l'instruit, l'amuse. Au sortir de l'école, à l'époque de la crise du passage des classes à l'atelier, le jeune homme trouve devant lui le Cercle tout grand ouvert qui lui offre les mêmes avantages, mais agrandis et plus en rapport avec ses besoins nouveaux. S'il a perdu ses parents ou s'il en est éloigné, la Maison de famille le prend sous son aile et lui assure le repos, les joies saines, l'affection d'un intérieur familial.

Pour qui veut procurer aux jeunes gens dont il a la responsabilité un éducation physique judicieusement unie à la formation religieuse, ne trouverait-il pas dans l'œuvre ci-dessus retracée et dans les religieux qui en ont la charge la collaboration désirée ? Ne serait-ce pas la solution d'une difficulté tant de fois débattue ? Ces Pères et Frères de Saint-Vincent de Paul obtiennent les plus solides succès à Montréal, à Saint-Hyacinthe, à Lévis, à Québec surtout par la plus grande envergure de leurs établissements. Il ne faut point s'en étonner, puisque là, dans ces villes, au milieu des enfants, des apprentis, des ouvriers, ils sont dans leur élément, ils accomplissent l'œuvre précise de leur vocation.

3.—La troisième méthode voudrait unir les deux autres en subordonnant la seconde à la première. Elle voudrait donc qu'à la formation religieuse et intellectuelle on ajoutât, mais subsidiairement, la culture physique. Ce serait la formation intégrale du jeune homme. Est-elle possible ? J'entends hors des collèges, car là elle existe et opère couramment.—Qu'on ne nous cite point la Y. M. C. A. comme ayant résolu le problème. En théorie, oui: elle donne une formation physi-

que, intellectuelle, morale et même «sociale.» En pratique, les attractions physiques et sociales priment tout. Et ce résultat insuffisant était, je crois bien, dans la pensée de l'expert en A. C. J. C. qui repoussait toute immixtion de sport dans cette Association.

Aux États-Unis, sous l'impulsion vigoureuse du R. P. Garesché, S. J., directeur de la revue *The Queen's Work*, une puissante organisation est en train de s'élaborer pour contrebalancer définitivement la Y. M. C. A. Il ne s'agit de rien moins que d'unir dans une vaste association les sociétés de jeunes gens catholiques déjà existantes sur tout le territoire américain: conservant leur autonomie, elles recevraient du bureau central, du haut commandement pourrait-on dire, l'impulsion d'ensemble qui systématiserait et coordonnerait mieux en vue d'une fin supérieure les multiples activités locales. Dès maintenant, elle prend le nom de *Catholic Young Men's Association* (en abrégé, C. Y. M. A.); elle veut promouvoir le bien-être physique, intellectuel et moral de ses jeunes membres; la partie proprement religieuse pour chaque groupe est confiée à la congrégation paroissiale de la sainte Vierge. La C. Y. M. A. réduirait ainsi peu à peu et finirait par enrayer l'exode des jeunes catholiques américains vers la Y. M. C. A.—Nous faisons des vœux pour le succès entier de ce gigantesque projet. Il sera intéressant d'en suivre les phases diverses et les développements.

L'examen de la troisième méthode nous ramène, selon ce qui a été promis plus haut, à l'Association catholique de la jeunesse canadienne. L'Association, comme telle, disions-nous, fait abstraction de la culture physique: elle ne l'exclut point; elle ne la favorise pas non plus; et même peut-être ne forcerons-nous rien en disant que, étant donnée la naturelle outrance des jeunes en ces sortes de jeux, une fois l'élan donné, elle préfère voir ses membres s'en abstenir ou à peu près.

Une question pourtant se pose: Les membres de l' A. C. J. C. qui sentent le besoin d'une certaine formation physique, que vont-ils faire? Où vont-ils la prendre?—

Quelqu'un a suggéré ce plan: dans une grande ville (et le cas des grandes villes est plutôt ici en cause), fonder pour les seuls membres de l'Association un gymnase central où, en dehors des soirs de réunions d'études, les membres iraient se délasser ensemble, loin des théâtres et des vues animées, et se tenir ainsi, même au milieu des exercices du corps, dans l'atmosphère tonifiante et pure de l' A. C. J. C.—Le bel idéal que voilà! Et que ne trouve-t-il un bienfaiteur magnifique, un Crésus pour le réaliser! La seule bourse, d'ordinaire assez mince, des cercles d'une même ville ne saurait sans doute y prétendre. Il n'y a plus alors qu'à jeter son dévolu sur un gymnase tout fait, bien tenu, sinon «érigé par l'Église,» du moins «recommandé par elle» (*canon 684*), ouvert à certaines heures de certains jours aux groupes de l'A. C. J. C., comme cela se fait pour des catégories spéciales de personnes. Que si cela même n'est point praticable, il faut se résigner et, subissant la loi commune, en tirer le meilleur parti possible.

La question est seulement posée. Pour qui voudrait la traiter à son mérite, ces pages lui sont cordialement ouvertes; à moins qu'il préfère nous communiquer privément ses vues, à charge par nous d'en faire part un jour discrètement à nos lecteurs.

En toute hypothèse, et comme conclusion à cette étude, tenons pour certain que dans nos rapports avec les jeunes gens que nous voulons préserver et former, plus nous ferons entrer de surnaturel,—il ne s'agit pas de les écraser de prières et de pratiques de dévotion,—plus nous les *élèverons* vraiment: nous leur apprendrons à goûter les choses de l'âme d'abord (piété pour tous, étude pour l'élite), à cultiver ensuite leur corps, à le développer, à le traiter avec respect toujours, bref à ne s'en servir qu'en fonction de l'âme. Et cet élément surnaturel se résumera, se concrétisera dans ce qu'on appelle le sens catholique: esprit de foi, esprit de force, esprit de sacrifice qui, nous sanctifiant nous-mêmes, nous porte de plus à *faire quelque chose*, beaucoup peut-être, jamais sans peine, pour le bien de ceux qui nous environnent.

Edouard LECOMPTE, S. J.

Chronique des Retraites fermées

RÉUNION ANNUELLE DES RETRAITANTS

SUIVANT la tradition établie l'an dernier, nous avons eu, au commencement de cette année, une réunion générale des anciens retraitants. Les circonstances empêchèrent de la tenir le matin. Il fallut se contenter d'une simple séance le soir. Nous espérons faire mieux l'an prochain. Un bon nombre d'hommes et de jeunes gens, presque tous de Montréal, répondirent quand même à l'appel. Le R. P. Rodrigue Villeneuve, O. M. I., représentait les groupes d'Ottawa.

Le Directeur de la Villa St-Martin ouvrit la réunion en donnant les statistiques de la maison pour 1918. On les trouvera plus loin. Puis le notaire Paul Paquette, secrétaire du Comité des Retraitants, fit rapport de ses activités pendant l'année. Nous publierons son compte-rendu le mois prochain.

Une réunion de retraitants ne serait pas complète si l'on n'y entendait quelque voyageur de commerce. L'ancien président du Cercle Catholique, M. J.-A. Bernier rappela ce que ses camarades faisaient pour la propagande des bons livres et invita tous ceux qui étaient présents à les imiter. M. Guy Vanier dit ensuite quelques mots de la souscription en faveur de la Villa St-Martin. Il en indiqua les raisons, puis suggéra différents moyens de la mener à bonne fin. Ces remarques furent appuyées par M. N.-K. Laflamme qui n'hésite pas à proclamer admirable et nécessaire l'œuvre accomplie par la maison de retraites. L'Honorable Charles Marcil adresse enfin quelque mots. Il dit lui aussi les bienfaits des retraites fermées, combien elles sont venues au bon moment

pour secouer les endormis et fortifier notre catholicisme. La meilleure marque d'amitié que nous puissions donner à quelqu'un, ajoute-t-il, c'est de lui procurer les avantages d'une bonne retraite fermée. Le Père Directeur rappelle alors la parole de Le Play: «Aujourd'hui, vingt hommes bien unis joignant la vertu au talent peuvent donner à l'esprit public une impulsion définitive.» Et il demande aux retraitants d'être ces vingt hommes, de se tenir unis dans la fidélité aux enseignements reçus durant la retraite, dans la pratique intégrale du catholicisme, dans l'union à leurs chefs spirituels, dans la défense et la propagande des bonnes idées. Ils seront ainsi capables d'imposer à leur pays la doctrine et les mœurs qu'ils voudront.

L'ANNÉE 1918

Il y avait eu, en 1917, à la Villa St-Martin, 1175 retraitants. L'année 1918 en compta 1347 dont 809 nouveaux. Ce sont encore les voyageurs de commerce qui tiennent la tête avec le nombre de 125. Viennent ensuite les cultivateurs: 120; les ouvriers: 94; les marchands: 93; les hommes d'affaires: 78; les employés de chemin de fer: 66; les élèves des collèges commerciaux: 62; les comptables et employés de banque: 57; les étudiants: 48; les médecins: 42; les juges et avocats: 35; les notaires: 35; les prêtres: 33; les instituteurs: 24; les épiciers: 23; les hommes de police: 18; et quelques autres catégories moins nombreuses.

Les retraites de paroisse sont celles qui se sont le plus développées. Nous en eûmes cette année vingt contre quatorze l'année précédente. Montréal en fournit douze pour sa part.

DE MONTRÉAL A LA VILLA ST-MARTIN

Jusqu'ici pour se rendre de Montréal à la Villa Saint-Martin, il fallait prendre un des tramways *Autour de la Montagne*, à l'angle: soit de la rue Mont-Royal et de l'avenue du

Parc, soit des rues Victoria et Sherbrooke. Des deux côtés on arrivait à *Snowdon,* d'où un nouveau tramway conduisait à Cartierville.

Depuis le 20 janvier, la ligne *Autour de la Montagne* est supprimée. Mais cela ne change pas les facilités de communication. Comme autrefois, il y a deux voies pour se rendre de Montréal à Snowdon. On peut même maintenant prendre le tramway dans le bas de la ville, soit le tramway *Outremont-Youville,* soit le tramway *Windsor-Snowdon.* Tous les deux passent aux mêmes endroits d'où partaient autrefois les tramway *Autour de la Montagne,* le premier à l'angle de la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc, le second à l'angle des rues Victoria et Sherbrooke, mais à des intervalles bien plus rapprochés, toutes les cinq ou six minutes. Le tramway *Snowdon-Cartierville* est resté au même horaire: toutes les vingt minutes, à partir de l'heure.

J. P. A.

Retraites fermées

A LA VILLA SAINT-MARTIN

Paroisse de Lachine.....	samedi	soir	1er	fév.	au	mercredi	matin	5
Paroisse de St-Édouard..	samedi	»	8	»	»	mercredi	»	12
St-Polycarpe, Forgerons	jeudi	»	13	»	»	lundi	»	17
Ste-Scholastique et St-Hermas..............	mardi	»	18	»	»	samedi	»	22
St-Hyacinthe...........	lundi	»	24	»	»	vendredi	»	28
Jeunes gens.............	samedi	»	1er	mars	»	mercredi	»	5
Paroisse de St-Constant.	jeudi	»	6	»	»	lundi	»	10
Par. de St-Jean-Baptiste	samedi	»	15	»	»	mercredi	»	19
Pte St-Charles et Verdun	dimanche	»	23	»	»	jeudi	»	27
Paroisse de l'Immaculée-Conception...........	jeudi	»	27	»	»	lundi	»	31
Chevaliers de Colomb..	jeudi	»	3	avril	»	lundi	»	7
Employés de chemin de fer..................	jeudi	»	10	»	»	lundi	»	14
Retraite générale.......	mercredi	»	16	»	»	samedi	soir	19

Glanes apologétiques et sociales

Foi et nationalité

On ne lira pas sans intérêt et on voudra conserver, comme un témoignage précieux, les lignes suivantes où le Souverain Pontife loue hautement l'effort d un peuple pour conserver sa foi et sa nationalité: «Après l'avoir (la Pologne) dépouillée par la violence de sa personnalité politique, on a aussi essayé, en certains endroits, de lui ravir sa foi catholique et sa nationalité. Mais, par une résistance digne d'admiration, les Polonais ont su sauvegarder l'une et l'autre, et aujourd'hui, ayant survécu à une oppression plus que séculaire, la Pologne toujours fidèle est plus vivante que jamais.» (Extrait d'une lettre du Souverain Pontife à l'archevêque de Varsovie, en date du 15 octobre 1918.)

L'effort protestant

La guerre, par la part qu'y ont prise les deux grandes nations de langue anglaise, aura servi les intérêts du protestantisme. A la suite des armées britannique et américaine, les livres, les missionnaires, l'or protestants ont pénétré en beaucoup d'endroits. Les *Nouvelles religieuses* (1er déc. 1918, p 723) montrent que les possibilités de conversion en Palestine, des Grecs *orthodoxes* au rite grec catholique uni, se trouvent maintenant anéanties «par l'énorme effort financier déployé depuis six mois par l'évêque anglican de Jérusalem, qui s'est constitué répartiteur exclusif des fonds recueillis en Angleterre et aux États-Unis pour secourir la Palestine et la Syrie: tous les orphelins orthodoxes et même tous les

écoliers orthodoxes sont accaparés par des écoles protestantes anglaises». D'autre part, une lettre publiée dans la *Revue pratique d'apologétique* (même date, p. 260) nous apprend que «l'Amérique puritaine organise de véritables missions, qu'elle a entamé la Bulgarie, qu'elle se prépare à pénétrer en Russie».

A cet effort protestant qu'opposera le prosélytisme catholique ? Si nous n'avons pas l'or, ne possédons-nous pas la vérité et le dévouement ? Et n'est-ce pas assez pour faire lever des armées de missionnaires ?

Les voyageurs de commerce

L'Association catholique des Voyageurs de commerce compte maintenant deux cercles nouveaux, l'un à Ottawa, l'autre à Hull. Ils ont été fondés tous les deux à la fin de décembre et promettent de ne le céder à aucun autre par la valeur morale de leurs membres et l'apostolat qu'ils exerceront. Ils ont voulu en effet commencer l'année par une retraite fermée: un groupe est allé au scolasticat des Pères Oblats, à Ottawa, le 4 janvier; l'autre s'est joint aux voyageurs de Montréal à la Villa Saint-Martin, le 9. Les deux sont sortis de la solitude animés des plus beaux sentiments de foi et d'ardeur apostolique. Bénissons le ciel de ce mouvement admirable dont les conséquences peuvent être décisives pour l'avenir religieux de notre race et demandons qu'il gagne peu à peu les autres milieux professionnels.

Études classiques

Une affirmation vraiment étonnante a paru dans la *Tribune libre* de la *Presse* du 24 décembre dernier. Au cours d'une lettre sur l'instruction publique, M. A.-J. de Bray écrit tranquillement ces mots: «La suppression du grec et du latin ne se discute plus». Il entend dire évidemment, comme le contexte le prouve, qu'on reconnaît actuellement, à peu près partout, l'opportunité de leur supression. Et il ose signer de son nom cette énormité. Vraiment, c'est à croire que certaines gens

nous prennent tous, nous Canadiens, pour des ignorants, ne sachent rien de ce qui se passe hors des frontières de notre pays, et capables de tout gober. Car c'est un fait qu'un retour de plus en plus prononcé vers le latin et le grec a lieu de nos jours en Europe; c'est un fait qu'à un congrès tenu, il n'y a pas si longtemps, à Paris, des hommes éminents ont préconisé l'étude de ces langues, même pour former des commerçants et des industriels; c'est un fait enfin qu'aux États-Unis les plus hautes personnalités, tels Wilson et Roosevelt, se sont prononcés dans le même sens.

On peut différer d'avis sur telle ou telle réforme à opérer, mais de grâce qu'on ne les défende pas au détriment de la vérité.

L'Œuvre des tracts

A la réunion générale des anciens retraitants, on annonça la publication prochaine d'une série de tracts sur les questions religieuses et sociales. Deux ont déjà paru. Le premier traite de *l'École nationale* et montre quel projet néfaste pour notre foi et notre langue se cache sous ces mots. Le second, que reproduit la VIE NOUVELLE de ce mois-ci, a pour sujet: l'*Instruction obligatoire*.[1] Vont suivre: *La lutte contre le vice, le Cinéma, l'Organisation professionelle*, etc., etc. Courts (une simple feuille), alertes, précis, de format commode, d'une typographie attrayante, ces tracts sont destinés à pénétrer partout et à faire la lumière dans les intelligences. C'est le grand moyen de propagande des bonnes idées. Que chacun l'utilise largement.

A côté de ces simples feuilles paraîtront aussi des brochures de 20 à 30 pages. La première vient d'être publiée. Elle contient les opinions de quelques Canadiens français distingués sur l'*Instruction obligatoire*. (Voir un résumé et les conditions de de vente à la page XVII des annonces).

1. Ces tracts se vendent *50* sous le cent, $3.00 le mille, port en sus. S'adresser à l'*Œuvre des tracts*, *753* Chemin Ste-Catherine, Outremont.

Notes bibliographiques

La Famille, par Mgr GIBIER, évêque de Versailles. In-12. 3 fr. 50.

Deux parties dans ce volume: 1) avoir une famille; 2) bien l'élever. Ce sont là des questions d'une actualité poignante, et on saura gré au vaillant évêque de les avoir traitées avec son courage et sa compétence ordinaires.

L'Église, œuvre de l'Homme-Dieu, par Mgr BESSON. In-12. 3 fr.

Ces conférences ont été données et publiées voici environ çinquante ans. Elles étaient devenues introuvables. Leur réimpression sera utile à un grand nombre d'âmes, soit qu'elles cherchent la vérité, soit qu'elles veulent affermir leurs convictions. Six volumes suivront ce premier.

La France nouvelle, par V. FILIOL. In-12, 1 fr. 50.

L'auteur dénonce les trois grands ennemis de la race française: l'immoralité, l'alcoolisme, la dépopulation. C'est en les terrassant que la France se renouvellera.

Le Devoir du chrétien dans les jours d'épreuves, par le Père Chs DANIEL, S. J. In-18. 0 fr. 80.

Pages réconfortantes dont les phrases sont tombées des lèvres mêmes de Notre-Seigneur. Aucune âme affligée ne pourra les lire sans se sentir réconfortée.

Consolations pour le temps des épreuves, par l'abbé A. MARCADÉ. In-32. 1 fr.

Ceux qui pleurent des morts se consoleront à la lecture de ce petit livre. Il leur fera espérer de les revoir au ciel.

Peut-on se passer de Dieu? par J. LEDAY In-18 jésus; 0 fr. 50.

Ce petit livre répond à ceux qui nient l'existence de Dieu. Il apporte quelques preuves saisissantes présentées dans un style clair.

Retraite sur les grandes vérités, par l'abbé MILLOT. In-12. 3 fr. 50.

Ce sont les grandes vérités qui éclairent, qui touchent, qui convertissent. Le vicaire général de Versailles les expose sous des formes variées et excellentes.

Pas d'illusions sur l'Allemagne, par Maurice MURET. 5 fr. Payot, Paris.

Dans cet ouvrage basé sur des documents allemands authentiques, l'auteur réclame une victoire complète des alliés et dit pourquoi elle est nécessaire.

Portraits de la belle France. par Maurice TALMEYR. 3 fr. 50. Librarie Perrin, Paris.

Galerie de grandes figures où défilent côte à côte des généraux, des prêtres, des employés de commerce, des religieuses, des garçons de ferme, tous marqués du même trait de famille: l'héroïsme français.

Les Catholiques allemands et l'empire évangélique, par Georges GOYAU. 1 fr. Librairie Perrin.

L'auteur, par cette étude du catholicisme allemand sous Guillaume II, se fait fort de démontrer que le centre allemand à dégénéré de Windthorst et ne mérite plus l'estime dont il jouissait autrefois.

Le Cardinal Mercier, par Georges GOYAU. 2 fr. Perrin.

Dans des pages vivantes, l'auteur de l'Allemagne religieuse retrace la haute et noble carrière du primat de la

Belgique, depuis son enfance studieuse jusqu'aux jours glorieux où il incarna son pays.

LIBRAIRIE BLOUD ET GAY

L'Arménie martyre.—Syriens et Chaldéens, par l'abbé Griselle. En deux brochures des «Pages actuelles», le secrétaire général du C. C. P. F. raconte le martyre qu'eurent à subir l'Arménie et la Syrie dans la guerre actuelle.

Aux Paysans du front, par G. Mugnier. A ces vaillents terriens qui ont gagné la grande victoire, un des leurs demande de continuer leur œuvre, de retourner à la terre afin de reconstruire la patrie, de lui refaire une «grande France rurale».

Dans l'Épreuve, par l'abbé Thellier de Poncheville. 3 fr. 50.

On aimera sans doute à lire les conférences éloquentes entendues à Notre- Dame en 1917. L'abbé de Poncheville les a réunies sous ce titre.

Un grand Français—Albert de Mun, par Victor Giraud. 3 fr. 25.

L'auteur des *Maîtres de l'heure* a étudié sous tous ses aspects cette haute et noble figure. Ceux qui l'ont admirée dans l'ardent éclat de sa vie en retrouveront ici les charmes virils.

A nos abonnés

Nous rappelons que nous n'envoyons pas de reçus; le chiffre placé à la droite du nom en tient lieu: il indique la date de l'échéance de l'abonnement. Nous prions de nouveau nos abonnés retardataires de se mettre en règle le plus tôt possible. Cela est nécessaire au bon fonctionnement et au développement de la revue.

Un appel du Pape

La veille de Noël, le Saint-Père a prononcé suivant l'usage, devant le membres du Sacré-Collège, une allocution importante. Le compte rendu nous en est arrivé trop tard pour que nous ayons pu le donner à nos lecteurs dans notre dernier numéro. Ils en ont connu depuis le texte par les journaux quotidiens. Mais il est encore temps, et il nous semble très opportun, d'en signaler sans tarder un des principaux passages.

Benoît XV, après avoir rappelé avec quelle «paternité»,—paternité qui vient de Dieu et qui veut imiter, autant que possible, son inépuisable charité et son incessante bienfaisance—il s'est employé durant les dernières années à diminuer les maux de la guerre et à hâter l'aube de la paix, affirme sa volonté de s'occuper maintenant, non moins activement et dans le même esprit, des restaurations sociales qui s'imposent.

Et il demande, pour cette œuvre, l'appui, la coopération des catholiques agissants. Écoutons ses paroles: «Mais si nous pouvons compter, nous le savons, sur les lumières et sur les conseils du sénat de l'Église pour l'œuvre restauratrice de la société, nous avons la confiance aussi de trouver des instruments dociles et généreux en tous ceux qui aspirent à promouvoir l'action catholique. L'éducation et l'instruction des enfants, la protection et la sage direction des ouvriers, les conseils opportuns et les exhortations aux classes plus aisées pour le bon usage des richesses et de l'autorité, voilà les terrains sur lesquels, dans l'avenir, devra s'exercer l'action du père; voilà où le père espère avoir pour coopérateurs ses fils pour recueillir, de concert avec eux, les fruits abondants de la vraie action catholique.»

Il y a là, on le voit, tout un programme nettement tracé d'urgent et opportun labeur. Education de l'enfance, problèmes ouvriers, devoirs des classes dirigeantes: voilà les questions que le Pape pose au premier rang des préoccupations et des tâches actuelles.

A cet appel du maître clairvoyant que le Christ nous a donné pour guide sur cette terre, nous nous empressons de faire écho. De toute notre âme nous le suivrons et nous tâcherons que d'autres le suivent. Les questions indiquées par le Souverain Pontife tiendront donc une place prépondérante dans cette revue. Lue par des catholiques désireux de travailler à l'extension du règne de Notre-Seigneur, elle les orientera ainsi vers l'action voulue par Rome.

Dès maintenant nous demandons à nos lecteurs de s'attacher à ces questions, d'y tourner leurs esprits, de voir comment elles se posent dans leurs milieux respectifs. Ainsi ils pourront ajouter à la lumière des principes catholiques que leur apporteront ces pages une véritable connaissance des situations auxquelles ces principes doivent s'appliquer. L'une et l'autre sont nécessaires pour édifier une œuvre constructive, pour entreprendre des réformes saines et vraiment opérantes.

LA RÉDACTION

Dimanche, 2 mars, réunion mensuelle des anciens retraitants de la Villa Saint-Martin dans la chapelle du collège Sainte-Marie, rue Bleury, Montréal. Messe à 8 h. 30.

Les Principes

LES principes offrent les mêmes caractères et jouent un rôle analogue dans l'ordre de la conduite et dans celui de la connaissance.

Dans l'ordre de la connaissance, les principes *s'imposent* par leur évidence intrinsèque et leur naturelle nécessité. «Ce qui est naturel à la raison nous apparaît si nécessairement «vrai, que nous ne pouvons pas même penser que cela soit «faux.» [1] Un véritable principe se confond quasi avec les termes qui le composent. Ainsi, dire: Le tout est plus grand que la partie, c'est presque dire: Le tout est tout et la partie est partie. Un principe dépend entièrement de ses termes: ne les dépassant point en complexité, il les égale en évidence. C'est pourquoi, en seond lieu, les principes *imposent* certaines conclusions qui, suivant leur rapport plus ou moins étroit, plus ou moins logique avec eux, participent de leur évidence et clarté natives. Il faut qu'on retrouve les principes à la base de toute science, même expérimentale. Ils sont comme les «graines du savoir,» selon l'expression de S. Thomas.[2]

Dans l'ordre de la conduite, il y a aussi des principes naturels que l'instinct de l'homme nettement lui révèle. Ce n'est en premier lieu ni le décalogue, ni l'évangile, ni un code juridique, ni une prescription gouvernementale, ni la voix des parents eux-mêmes, c'est la nature malgré ses déviations qui nous enseigne à adorer Dieu, à dire la vérité, à respecter le bien d'autrui. Chrétiens, nous avons reçu en plus, de la part de Dieu et de sa légitime Église, un ensemble de lois directrices accompagnées de sanctions. Et tous ces principes religieux

1. S Thomas, *Contra Gentes*, c. 7 2. *De Veritate* q. 11. a. 3.

ou moraux contiennent en germe un si grand nombre de conclusions, qu'ils se trouvent régenter jusqu'aux moindres actes de notre vie privée et jusqu'aux plus légères manifestations de notre vie publique. L'homme est un être essentiellement gouverné: il ne fait guère plus la vérité pratique qu'il n'invente la vérité théorique. «Toute vérité qui ne vient pas de nous est un mensonge,» disait Jaurès à la Chambre ,le 11 février 1895. L'on doit moins se scandaliser des paroles de ce tonitruant bavard que du blasphème collectif de l'assemblée qui les applaudit. Cette affirmation toute kantienne serait à l'heure actuelle anéantie sous des huées éclatantes, après l'aventure d'une guerre qui aura crevé moins de poitrines humaines que de sophismes humains.

Notre conduite, comme notre savoir, doit donc être *subjuguée* par les principes d'ordre naturel et d'ordre chrétien. Dès lors comment expliquer, chez une race pétrie de traditions comme la nôtre, ces violations de principes dont nous fûmes témoins tant de fois dans les diverses manifestations de la vie publique ? Comment une religion si parfaite, encore professée par la quasi totalité de nos compatriotes, n'exerce-t-elle pas un plus grand empire dans la gestion des affaires et la confection des lois ? Pour nous borner à l'examen de la vie parlementaire, pourquoi, depuis une vingtaine d'années surtout, ce large écart entre les mesures et les principes, entre les convictions et le vote ? Par quels sentiers aveuglants en sommes-nous arrivés à méconnaître ainsi le caractère dominateur de ces vérités qui font l'âme d'un peuple et lui traçent la portée de ses gestes ? Il y aurait fonds dans l'espèce à mainte diatribe. Je préfère plaider une circonstance atténuante: je la trouve dans notre voisinage séculaire avec des hommes de mentalité tout à fait divergente.

Conversantun jour avec un de nos juges de la Cour Supérieure, homme de science et de conscience, il me racontait les ennuis professionnels et le surcroît de labeur que lui occasionnaient sans le vouloir ses collègues anglophones. «Je «ne conteste point leur esprit de justice ni l'étendue de leurs

«connaissances, disait-il, Mais n'allez pas leur suggérer de «juger une cause d'après les principes dûment appliqués de «la morale et du droit. Les principes! Ils vous rétorqueraient «ce fameux *What's that* ? où se révèle à dose égale tant de «curiosité naïve et de hautaine assurance. Ils décident «chaque cas avant tout par les *précédents* judiciaires. Alors «commence pour ne plus finir l'ingrate besogne du dépouil- «lement des vieux dossiers, puis leur confrontation avec les «pièces du présent litige.» Comment ne pas rapprocher ces aveux du lucide exposé fait récemment par Me Antonio Perrault, et dans lequel le distingué juriste entrevoit d'avance une dégradation de l'esprit français, comme conséquence naturelle de la disparition de nos lois françaises ? Comment ne pas les rapprocher surtout de nos discussions parlementaires où s'accuse si violemment le contraste entre les deux mentalités ?

Prenez le *Hansard* comme je l'ai souvent fait moi-même, dans un seul but d'intérêt psychologique ou de critique oratoire. De principes connus et admis, formant la base solide du discours, pas la moindre trace en général dans les harangues des députés ou ministres de langue anglaise. Rien de la belle ordonnance classique qui, débarrassée des longs préambules et des subdivisions inutiles, assurerait une place dans les anthologies de tous les temps. Des précédents d'hier sans valeur historique ou sociale; au lieu de preuves, la copieuse série des *I believe, I consider;* pour toute transition logique, le *Now Sir* traditionnel où l'on retrace encore un geste vague de l'orateur vers le fauteuil du Président. Je ne parle pas des appels aux préjugés de race ou de religion: il s'agit en ce moment de la façon de raisonner et de l'art d'écrire.

Mais le style, c'est la conscience, bien que certains orateurs valent mieux que leurs discours. On ne peut dissocier entièrement les méthodes de pensée et les procédés d'action. Pour que ceux-ci ne répondent point à celles-là, il faut une diversion notable opérée par la vertu ou par le sens religieux.

Il ne paraît pas que ce double facteur soit intervenu bien souvent dans le vote protestant à la Chambre. Et voici la décevante filière: ignorance des principes dans l'ordre de la connaissance, abandon des principes dans l'ordre moral, rejet des principes dans l'action. Mauvais discours, mauvaises théories, mauvaises lois. Les juges dont on nous causait tout à l'heure avaient passé auparavant sur les banquettes de ministres. Il est à présumer qu'ils n'apportaient guère une plus forte hantise des principes dans la confection des lois que dans leur interprétation.

Pendant ce temps, que font nos députés et ministres canadiens-français ? En général, leurs pensées et leurs discours valent beaucoup mieux que leurs actes. Nul des défauts signalés précédemment. Elocution parfois vicieuse, mais par revanche, logique sûre et nette, arguments solides et bien noués, relevés d'aperçus historiques ou de fines analyses. Respect intégral du droit et des droits; touchante inquiétude des vérités nécessaires. A les lire on est tenté de croire à une renaissance parlementaire, du moins à l'assainissement graduel de la vie politique. Hélas! cet hommage aux principes le plus souvent n'est qu'une répétition du rite funèbre des anciens gladiateurs, avec cette variante énorme dans la formule: *Ave Caesar!* ceux qui vont *t'immoler* te saluent! En effet, voici l'heure du vote: à la voix des chefs, à l'appel des partisans, aux mille sollicitations de l'intérêt privé, un complet désarroi s'établit dans nos lignes françaises. Tel résiste et demeure debout que l'on tiendra pour fol jusqu'à la fin de ses jours. Afin d'expliquer pareil écart entre la doctrine et les actes, rappelons-nous la thèse du *Démon de midi* qui fort heureusement n'est pas à refaire. Rappelons-nous en premier lieu ce que disaient nos maîtres de catéchisme sur la fréquentation des mauvaises compagnies. Le Parlement fédéral—comme à un degré moindre le Sénat canadien—est devenu pour un certain nombre une école de trahison. Les nôtres s'y forment peu à peu à la cession des principes, au dénigrement de la race, au sabotage en règle de

nos grand intérêts publics. Malédifiés par le voisin, ils le scandalisent à leur tour. Devant ces palabres orthodoxes et ces revirement subits, l'anglais retrouve incontinent son orgueil et l'ineffable: *What's that* ? est remplacé par l'ineffable: *What's the use* ?

Sommes-nous donc si exigeants vis-à-vis des mandataires du peuple en leur demandant de connaître et d'exécuter leur mandat ? Sans doute ils doivent y apporter l'application de l'esprit et l'énergie de la volonté. Mais dans mainte circonstance, la simple culture humaine, unie aux dons les plus ordinaires d'observation sociale, les guiderait à la rencontre des principes, de même qu'à certaines périodes de crise, la simple obéissance à l'instinct patriotique les mettrait d'accord avec eux. Un double exemple emprunté à la France et au Canada va me permettre d'illustrer brièvement cette pensée.

Il est manifeste qu'aux yeux de M. Georges Clémenceau, la Patrie n'est pas un mot vide de sens, mais une réalité pour laquelle on se passionne, pour laquelle on peut vivre et mourir. Il est reconnu également qu'à travers les vicissitudes de la vie parlementaire, Clémenceau resta toujours un homme de lettres. «Il a les qualités et les défauts de cette «profession, l'impulsivité, la hargne soudaine, l'humeur «changeante mais aussi ce don de l'observation, ce goût «et cette curiosité des affaires humaines, qui caractérisent «ceux qui tiennent et manient une plume... C'est parce que «Clémenceau est un homme de lettres, qu'il a cherché, à un «moment donné, la raison profonde du piétinement de la «guerre, de la résistance de l'Allemagne au monde entier, et «qu'il a découvert la trahison. C'est parce qu'il est un homme «de lettres qu'il a trouvé le chemin du cœur du soldat, qu'il «a choisi et jugé le chef des chefs au feu des batailles.» Léon Daudet[1] aurait pu ajouter: et qu'il a rendu justice partielle au grand élément catholique de France. Non, Clémenceau n'est pas un homme de principes au véritable sens de l'expression;

1. *L'Action Française*, 20 décembre 1918.

mais sa vive intelligence, son ardent patriotisme, l'exercice de vision auquel l'avait assujetti le métier d'écrire devaient fatalement, dans cette crise vitale, le rallier au sentiment de l'ordre et, pour autant, aux vrais principes de société.

Une grave question politique et sociale a surgi récemment au Canada: le vote des femmes. Aussitôt parue, aussitôt réglée par une forte majorité parlementaire. Le temps pressait, il fallait avant les élections récompenser par un cadeau-surprise le dévoûment passé *et futur* des canadiennes dont la plupart, en effet, prétendaient conduire le pays à la façon des anges gardiens: en restant invisibles comme eux. Nos propres députés, à peu d'exceptions près, surent démontrer au cours des débats qu'ils possédaient, avec l'amour des lettres, cette curiosité, cette entente des affaires humaines, à la fois nécessaire et suffisante pour une équitable solution du féminisme. Quant à la majorité des représentants, ils ne surent pas pratiquement reconnaître le danger et l'inefficacité d'une telle mesure au point de vue des intérêts généraux.

Ainsi donc, l'amour spontané de son pays et de sa race, la culture ordinaire du professionnel chaque jour enrichie par l'observation et l'étude, la connaissance des principes supérieurs qui régissent la société civile en elle-même et dans ses rapports avec l'Église et la famille, une disposition bienveillante à rechercher en toutes choses, sans bassesse comme sans respect humain, l'avis de spécialistes désintéressés, par-dessus tout cet âpre sentiment du devoir qui établit l'accord entre les convictions et le vote, voilà ce qu'on exige en Morale des représentants de la nation: est-ce un régime d'exception qu'on leur impose ? On leur demande, ayant accepté l'honneur et les responsabilités d'une fonction délicate, on leur demande, comme aux plus simples ouvriers, aux derniers entrepreneurs, de connaître et d'exécuter leur plein mandat: n'est-ce point pour cela qu'ils sont payés ?

Fr. M.-A. Lamarche, O.P.

Le premier Patron du Canada

DÈS les premiers temps de la colonie, saint Joseph fut choisi pour son Patron spécial et son Protecteur. Le Canada devançait ainsi la sainte Église elle-même, qui ne devait se le donner comme Patron qu'en 1870. Pouvait-on faire un choix plus excellent ?

M. l'abbé Charles Sauvé, S.-S., dans son admirable livre sur *le Culte de Saint Joseph*, nous fait pénétrer dans cet Éden délicieux que fut à Nazareth la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph. De là, remontant au sein de la Divinité, il crayonne en traits magnifiques les grandes lignes du plan divin relatif au mystère de l'Incarnation: Jésus prédestiné au-dessus de tous les hommes et de tous les anges, de tous les mondes, en tête du «Livre de vie,» livre de grâce, de gloire, d'amour et de bonheur éternels. Après Jésus, pour Jésus, avec Jésus, Marie prédestinée au-dessus de toutes les créatures, Mère du Dieu vivant, dont le nom ne fut jamais séparé dans la pensée de Dieu du nom de Celui qui devaitê tre la Vie du monde. Au-dessus des anges et des autres saints, Joseph après Marie est choisi, préféré, prédestiné pour elle et pour Jésus; par son mariage virginal avec Marie, Représentant de l'éternelle paternité du Père qui est dans les cieux, il préparera au monde, en union avec la Vierge Mère, le souverain Prêtre et la divine Victime, et par sa sainteté sera digne de ce rôle incomparable à l'égard de Jésus et de Marie.

C'est en effet dans ce rôle que l'on trouve l'explication de toutes les grandeurs qui font de Joseph un saint unique, sans rival après l'auguste Mère de Dieu.

Saint Joseph devait avoir sa part au mystère de l'Incarnation, part discrète sans doute mais déjà si pleine de beauté et

d'harmonie. Ainsi Dieu le voulut digne du Verbe Rédempteur et de sa Mère; veillant dans sa Providence spéciale sur l'ordre hypostatique, il le fit pour le service et le charme céleste des deux personnes qui lui étaient le plus chères; et peut-être n'irons-nous pas trop loin, si nous conjecturons avec de graves théologiens que la ressemblance physique, que l'on se plait à reconnaître entre Jésus et Marie, se retrouvait encore à un certain degré en Joseph, sorti comme la Vierge de la même tige de Jessé, issu de la même famille royale de David.

Mais que dirons-nous des dons de l'âme, dons naturels d'abord: intelligence, bonté, tact, distinction, prudence, qui rapprochaient Joseph de Marie, selon cet aphorisme que l'amour, l'amitié trouve l'égalité entre deux âmes ou la fait.— Plus encore, les dons surnaturels devaient rendre l'âme de l'époux de Marie et du père nourricier de Jésus capable d'entrer comme de plain-pied dans la merveilleuse région des mystères divins et d'y évoluer à l'aise. Rôle à la fois sublime et effacé: afin de couvrir de son ombre, pendant trente années, contre les regards indiscrets des contemporains, le double éclat, inconnu jusqu'alors, de la virginité d'une mère et plus encore de la divinité d'un fils, il s'interposa entre eux et la foule, semblable à l'un de ces beaux nuages lumineux qui, arrêtant les rayons de l'astre du jour en les absorbant, ne laissent plus venir jusqu'à nous qu'une lumière voilée et une douce fraîcheur. Pour être préparé de longue main à pareille fonction, saint Joseph fut, nous pouvons le croire, sanctifié dès le sein de sa mère, orné des vertus divines et des dons de l'Esprit-Saint, et même tellement libéré de toute concupiscence que, par respect pour la plus pure des vierges et pour son Fils infiniment saint, Dieu ne laissa peut-être jamais s'élever dans son âme le moindre de ces mouvements dont les plus grands saints, d'ordinaire, ne sont pas exempts.—Pour marquer d'un seul trait les grâces suréminentes que Dieu avait départies à Joseph en vue de sa suréminente dignité, les théologiens disent avec Suarez qu'il «appartient à l'ordre hypos-

tatique.» L'Église, voulant dans sa liturgie se mettre plus à la portée des fidèles, enploie l'expression plus accessible mais non moins profonde que saint Joseph «appartient à la Sainte Famille,» qu'il est «le Chef de la Sainte Famille.»

Après un tel rôle, et rempli si magnifiquement, il ne faut point s'étonner de voir Joseph occuper dans le ciel une place à part, au-dessous sans doute de la Reine Mère, mais au-dessus de tous les anges et les saints. La Sainte Famille s'est reconstituée au ciel: Jésus, Marie et Joseph ne se séparent pas plus là-haut qu'ici-bas. En instituant la fête de la Sainte Famille, l'Église n'a pas voulu seulement nous rappeler un souvenir, mais proposer à notre culte une réalité, une actualité. Après la Trinité trois fois Sainte, ce groupe incomparable fera le ravissement des élus pendant l'éternité.

La gloire de Joseph dans le ciel n'a eu son reflet sur la terre que longtemps après les splendeurs du culte prodiguées à Jésus et à Marie. On eût dit que le Père nourricier de Jésus et l'Époux virginal de Marie, cessant son rôle d'ombre tout en gardant celui de personnage discret et silencieux, se retirait à l'écart pour permettre désormais au Verbe incarné et à sa Mère de briller sans voile et de s'imposer ainsi plus rapidement aux hommages de l'univers.

Le culte du saint Patriarche apparut d'abord en Orient, notamment chez les Coptes; de là il passa en Occident où l'on vit, au XIIe siècle s'élever une église en son honneur, et bientôt surgir des âmes saintes vouées au culte nouveau, un saint Bernard, un saint Thomas d'Aquin, une sainte Gertrude, le chancelier Gerson, mais surtout la grande réformatrice du Carmel, sainte Thérèse qui, dans une page célèbre, rendit à saint Joseph un témoignange dont l'extraordinaire influence se fait encore sentir.—C'est sous le pontificat de Sixte IV, vers la fin du XVe siècle, que fut instituée, le 19 mars, la fête de Saint Joseph. Grégoire XV, en 1621, la déclara fête d'obligation. Sainte Thérèse avait su inspirer à ses filles la dévotion qui lui tenait tant au cœur: une fête nouvelle y prit

naissance qui peu à peu se propagea d'un diocèse à l'autre, à mesure que les évêques la demandaient, c'était la fête du Patronage de Saint Joseph. Pie IX, très dévôt au Patriarche, se chargea, en 1847, de l'étendre à toute l'Église. Ce fut lui encore qui, le 8 décembre 1870, alors que sous un ciel chargé d'orages l'effroi étreignait tous les cœurs, proclama saint Joseph Patron de l'Église universelle.

Nous n'avons encore parlé que de l'Europe.—Le Père Faber, dans son livre si pieux, *Le Saint Sacrement*, racontant la naissance et les progrès de la dévotion au saint Patriarche, trace en quelques lignes graphiques ce qu'elle fut à l'origine du Canada: «Puis, l'orsqu'elle eut rempli toute l'Europe de ses suaves parfums, elle traversa l'Atlantique, s'enfonça dans les forêts vierges, embrassa tout le Canada, devint pour les missionnaires un auxiliaire puissant; et des milliers de sauvages firent retentir, au coucher du soleil, les bois et les prairies du Nouveau Monde des hymnes en l'honneur de saint Joseph et des louanges du Père nourricier de Notre-Seigneur.»[1]

Il est certain que le Canada s'est de tout temps distingué par sa dévotion à saint Joseph. Il eut la bonne fortune de recevoir pour premiers missionnaires des religieux de deux Ordres qui professaient une particulière dévotion au saint Patriarche.

Dès 1624, saint Joseph était choisi comme Patron spécial de la Nouvelle France: «Nous avons fait une grande solennité, écrivait le Père LeCaron, Récollet, où tous les habitants se sont trouvés et plusieurs sauvages, par un vœu que nous avons fait à Saint Joseph, que nous avons choisi pour Patron du pays et Protecteur de cette église naissante.»

En 1637, le Père Le Jeune, de la Compagnie de Jésus, pouvait écrire de Québec: «La Feste du glorieux Patriarche Sainct Joseph, Père, Patron et Protecteur de la Nouvelle France, est l'une des grandes solemnités de ce pays; la veille de ce jour, qui nous est si cher, on arbora le Drapeau, et fit-on

1. Cité par l'abbé CH. SAUVÉ, Op. cit.; p. 386.

jouër le canon. Monsieur le Gouverneur fit faire des feux de réjouissance, aussi pleins d'artifices que j'en aie guère vus en France. D'un costé on avait dressé un pau, sur lequel paraissait le nom de Sainct Joseph en lumières; au-dessus de ce nom sacré brillaient quantité de chandelles à feu, d'où partirent dix-huict ou vingt petits serpenteaux qui firent merveille... Le jour de la Feste, nostre Église fut remplie de monde et de dévotion, quasi comme en un jour de Pasques, chacun bénissant Dieu de nous avoir donné pour protecteur le protecteur et l'Ange Gardien (pour ainsi dire) de Jésus-Christ son Fils. C'est, à mon advis, par sa faveur et par ses mérites, que les habitans de la Nouvelle France demeurans sur les rives du grand fleuve Sainct Laurens, ont résolu de recevoir toutes les bonnes coustumes de l'Ancienne, et de refuser l'entrée aux mauvaises.»

Les Hurons, qui avaient été mis plus spécialement sous l'égide de saint Joseph, en conçurent bientôt une si vive dévotion qu'elle leur mérita d'Urbain VIII, en 1644, un bref dont l'original se garde aux archives du collège Sainte-Marie. Le pape leur accordait une indulgence plénière pour la visite de la chapelle de Saint-Joseph au Fort Sainte-Marie, le jour de la fête du Saint et pendant l'octave.

Le 16 mars 1649, le bourg de Saint-Ignace et le bourg de Saint-Louis tombaient successivement aux mains des Iroquois. Ce jour-là même, le P. de Brébœuf rendait sa grande âme à Dieu dans d'indicibles tourments. Le lendemain, le P. Lalemant expirait à son tour, après de plus longues souffrances. Restait le Fort Sainte-Marie, dernier rempart des Français et des Hurons. Il allait subir, le 18 mars, l'assaut des Iroquois victorieux.

«Nous redoublons de dévotions, écrit le P. Ragueneau, nostre secours ne pouvant venir que du Ciel. Nous voyans à la veille de la feste du glorieux Sainct Joseph, Patron de ce pays, nous nous sentismes obligés d'avoir recours à un Protecteur si puissant. Nous fismes vœu de dire tous les mois chacun une Messe en son honneur, l'espace d'un an entier,

pour ceux qui seraient Prestres; et tous tant qu'il y avait de monde icy, y joignirent par vœu diverses pénitences.

«Tout le jour se passa dans un profond silence de part et d'autre, le pays estant dans l'effroy et dans l'attente de quelque nouveau malheur.

«Le dix-neuvième, jour du grand Sainct Joseph, une espouvante subite se jetta dans le camp ennemy, les uns se retirans avec désordre, les autres ne songeans qu'à la fuite. Leurs Capitaines furent contraints d'obéyr à la terreur qui les avait saisis; ils précipitent leur retraite.»

Singulièrement belle encore est la relation du départ du fort Sainte-Marie, l'année suivante, pour se réfugier dans «l'île de Saint-Joseph» et y constituer «la mission de Saint-Joseph.»

Les missionnaires aimaient ainsi à donner le nom du Patriarche aux lacs, aux îles et aux baies qu'ils découvraient, aux églises et aux bourgs qu'ils fondaient.

Dans une lettre de 1668, le premier évêque de Québec parle avec affection du «bienheureux Saint Joseph, Patron spécial de cette Église naissante.» Son successeur dresse en 1693 un acte par lequel il établit une «confrérie en l'honneur de Saint Joseph à Ville-Marie et lieux circonvoisins,» et rappelant le choix de ce saint comme «premier protecteur et patron de cette colonie,» il exhorte les prêtres à «inspirer et augmenter autant qu'il sera en eux l'amour et la dévotion envers ce grand Saint.»

Ville-Marie était depuis trente-six ans sous la houlette des Messieurs de Saint-Sulpice. Ils avaient hérité de leur saint fondateur un amour très tendre pour saint Joseph. Le Père Faber, un peu avant le passage déjà cité et après avoir dit ce que les maisons du Carmel et les collèges des Jésuites firent pour cette dévotion, ajoute: «Saint-Sulpice l'adopta, et elle devint l'esprit du clergé séculier.»—Le Canada participa notoirement à cette belle émulation du clergé séculier et des communautés religieuses pour promouvoir le culte de notre premier Patron. Dans tous les diocèses, d'un océan à l'autre,

que d'églises, de chapelles, d'oratoires, de collèges ,de couvents, d'académies, d'écoles, érigés sous le vocable du virginal époux de la Mère de Dieu! Véritable floraison de lis qui se mêlent à ceux de l'auguste Vierge Marie pour embaumer la terre canadienne: *Flores apparuerunt in terra nostra*!

Parmi toutes les sociétés religieuses dont s'honore le Canada, il en est une qui, dès son berceau en France, s'est signalée au service du saint Patriarche par un amour des plus vifs et des plus entreprenants, je veux dire la Congrégation de Sainte-Croix. L'amour de prédilection de cette société pour saint Joseph passa naturellement au Canada avec ses premiers apôtres en 1847, et depuis ce temps n'a fait que s'accroître. L'on s'explique alors que Dieu, voulant ménager au Patron du pays et de la Sainte Église une glorification nouvelle, destinée peut-être à devenir mondiale, ait choisi de préférence pour cette œuvre la pieuse Congrégation de Sainte-Croix.

Qui ne sait l'origine très humble de l'oratoire Saint-Joseph au Mont-Royal, et l'extraordinaire allure de la dévotion des fidèles qui en fait déjà un but de pèlerinage prodigieux: c'est d'abord une médaille de saint Joseph déposée en 1896, par un religieux de Sainte-Croix, sous les racines d'un vieux pin; c'est ensuite, comme résultat, l'achat du terrain convoité; puis c'est un petit belvédère juché près du sommet de la montagne; puis une toute petite chapelle qui, peu à peu, sous la poussée des foules accourant de tous côtés, s'élargit, s'allonge, s'élève, et prend enfin les proportions de la crypte monumentale, au-dessus de laquelle se dressera bientôt, nous l'espérons, la basilique définitive, consacrée à la gloire de Saint Joseph, Père, Patron et Protecteur du Canada.

N'est-ce pas un coup de la Providence que la ville de Marie ait été élue pour théâtre de ces merveilles, et plus spécialement cette partie privilégiée du Mont Royal que le peuple appelle Côte-des-Neiges et que l'Église avait depuis longtemps dédiée à la Vierge très pure, sous le beau nom de *Notre-Dame-des-Neiges*? Comme si l'Épouse vierge du

Patriarche de Nazareth, sans craindre de diminuer l'élan des âmes vers sa sainte mère «la bonne Sainte Anne,» nous invitait elle-même à nous rendre en foule auprès de son virginal Époux, en nous disant: *Ite ad Joseph*, allez à Joseph!

Il est évident que la pensée de Dieu est de répandre à flots ses grâces dans les cœurs par la médiation du saint Patriarche, et que s'il est prêt à guérir les corps des maladies, des infirmités qui les torturent, il veut plus encore le renouveau des âmes, le *Sursum corda* qui les rapproche, par l'imitation, des vertus si chères au cœur de Joseph, comme aux Cœurs de Jésus et de Marie: l'humilité et la douceur, la pureté, la justice et la charité, l'obéissance au souverain Maître et à ses représentants sur la terre.

Tel doit être—surtout en ce beau mois qui lui est consacré,—le caractère essentiel de notre culte au premier Patron du Canada.

Edouard LECOMPTE, S. J.

LA VIE NOUVELLE

publiera dans sa prochaine livraison:

L'HOMME DEVANT SA DESTINÉE

par le R. P. BOURNIVAL, S. J.

LES LOGEMENTS OUVRIERS

par le docteur J.-A. BAUDOUIN

et plusieurs notes bibliographiques canadiennes

Le prochain régime du travail

AU premier plan des problèmes d'après-guerre se place le régime du travail. Les bouleversements sociaux qui, par la force même des choses, se sont récemment opérés vont amener nécessairement un remodelage de la société. Les relations, par exemple, entre les différentes classes en seront affectées. Leur manière de vivre aussi, et surtout leur façon de travailler.

Cette transformation, non seulement les chefs ouvriers l'annoncent, mais encore de hautes et clairvoyantes personnalités. Que sera-t-elle ? Saura-t-on la maintenir dans de justes limites ? Ira-t-elle jusqu'à la révolution, jusqu'au bolchévisme ?

Le congrès de la paix doit s'en occuper. On a même dit qu'il y porterait une attention spéciale, ses membres étant certains de s'accorder sur ce terrain, alors que sur les autres .... dame! on prévoyait quelques difficultés. Mais encore est-on aussi certain qu'une question si complexe obtiendra l'union des esprits ? N'y verra-t-on pas plutôt aux prises les idées socialistes, la doctrine progressive inspirée de l'Évangile et le libéralisme économique ?

Quoiqu'il en soit, les catholiques ne peuvent se désintéresser de cet important problème. Les premiers, je crois, ils ont agité dans leurs congrès, à Fribourg notamment, la question d'une législation internationale du travail. Et le temps semble bien venu de la réaliser.

Déjà deux clauses protectrices du travail sont en vigueur dans la plupart des pays européens : l'interdiction du travail de nuit pour les femmes, mesure adoptée à Berne en 1906, et la limitation des heures de la journée de travail des femmes et

des jeunes gens, mesure adoptée au même endroit en 1913. Insister sur l'observation de ces clauses, les faire admettre même en dehors de l'Europe: voilà, il semble, le premier point dont on devrait s'occuper. Il y en a d'autres.

Le Bureau central de *l'Union des Associations ouvrières catholiques* françaises considère la question de l'apprentissage comme primordiale. Elle l'est en effet et par son importance intrinsèque et par la négligence dont elle a souffert dans ces derniers temps. En certains pays, comme en France, elle se complique des intentions trop souvent perverses de gouvernements sectaires. Ainsi un projet de loi est actuellement déposé devant la Chambre qui oblige toute la jeunesse de treize à vingt ans à suivre des cours postscolaires, ressortissant au ministère de l'Instruction publique dont le titulaire présent est un franc maçon haut gradé, le F. Laferre. C'est là, écrivait dernièrement le secrétaire général des *Unions professionnelles de catholiques*, M. Alfred Perrin, un des plus graves dangers qui nous menacent.

On ne saurait, non plus, négliger l'organisation professionnelle, sa reconnaissance par la loi, avec concession de pouvoirs et de privilèges qui permettront, par exemple, dans la discussion des contrats de travail, aux parties contractantes de traiter sur un terrain égal. Il y a encore la semaine anglaise, le repos dominical, etc.

Les catholiques français comprennent de plus en plus l'importance de ces problèmes et la nécessité pour eux de les aborder. Grâce à l'influence qu'exerça le comte de Mun, grâce aux doctrines propagées par les Cercles catholiques d'ouvriers, l'Action populaire de Reims, les Semaines sociales, l'Association catholique de la Jeunesse, un grand nombre s'occupent de la situation des travailleurs et s'efforcent de l'améliorer par un syndicalisme véritablement chrétien.

Ainsi l'été dernier, des représentants de leurs associations professionnelles rencontraient, dans un congrès tenu au Havre, des délégués belges, et préconisaient pour l'après-

guerre l'application des principes de l'Encyclique *Rerum Novavum*. Voici le vœu qui fut alors émis:

«Considérant

«que, pour des chrétiens, le progrès économique ne peut se concevoir sans un progrès social équivalent;

«que l'intensité moderne de la vie industrielle rend indispensable la protection légale des travailleurs, pour la sauvegarde de leur dignité, le développement de leurs facultés physiques, intellectuelles et morales;

«que les phénomènes de concurrence, en raison de la rapidité actuelle des échanges, ont des répercussions mondiales qui appellent une législation ouvrière internationale;

«le Congrès émet le vœu:

«que le traité de paix s'inspirant de plusieurs conventions internationales, et spécialement des résultats obtenus par les Conférences de Berne, renferme les clauses essentielles d'une législation protectrice du travail, ou en admette au moins les principes;

«que les représentants des diverses associations syndicales soient invités à collaborer à la préparation de cet accord;

«que la convention élaborée soit conforme aux exigences de l'humanité et de la morale chrétienne, telles qu'elles se trouvent notamment rappelées dans l'Encyclique du Pape Léon XIII sur la Condition des Ouvriers.»

Ce vœu a été incorporé dans un rapport que le député de Lyon, M. Justin Godart, doit soumettre au gouvernement français au nom de *l'Association pour la protection légale des travailleurs*. Afin de lui donner une plus grande autorité, la *Fédération française des Syndicats d'employés catholiques* a invité, dans le but de le ratifier et de s'entendre sur différentes initiatives opportunes, les organisations professionnelles catholiques de l'univers à se réunir à Paris, en février.

Il ne semble pas que le Congrès de la paix puisse débattre, comme le voudraient plusieurs, les conditions du travail et édicter aussitôt les lois auxquelles il serait soumis. Ce qui lui est suggéré par quelques-uns et semble le plus pratique,

c'est qu'il approuve le principe d'une législation internationale et institue, pour en jeter les bases, une conférence où seraient représentés les groupes patronaux et ouvriers des différents pays.

Nous ne saurions trop recommander aux catholiques canadiens de s'intéresser à ces questions. Elles constituent pour notre pays un problème vital, un des plus importants qu'il aura à régler dans les prochaines années. Nous en possédons les principes de solutions dans la doctrine sociale de l'Église, telle qu'elle a été exposée par Léon XIII, rappelée par ses successeurs, commentée par bon nombre d'écrivains catholiques qui se sont inspirés de ses idées. Encore faut-il connaître et cette doctrine et la situation à laquelle elle s'applique. Ne reculons pas devant les efforts qu'exige cette connaissance. Nous répondrons ainsi aux vœux pressants du Souverain Pontif actuel, nous contribuerons à établir dans notre pays un ordre social fondé sur des principes solides et chrétiens.

Joseph-Papin ARCHAMBAULT. S. J.

Retraites fermées

Pour dames

Du 9 au 13 mars: à la Maison Saint-Joseph, 1040 rue de Lorimier, Montréal;

Du 31 mars au 4 avril: au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, rue Mont-Royal, Montréal.

Pour jeunes filles

Du 1er au 5 mars: au Couvent de Marie-Réparatrice.

Le Comité des Retraitants[1]

LE comité de la Ligue des Retraitants fut constitué à la réunion générale tenue en janvier 1918. Il se compose de douze membres. Le Rév. Père Archambault en est le Directeur. Ses réunions sont bi-mensuelles. Il en a tenu, l'an dernier, dix-sept, sans parler des réunions spéciales convoquées pour étudier quelques projets urgents. Nos réunions régulières n'ont pas eu lieu durant les vacances et elles ont été forcément interrompues par l'épidémie.

Le but du Comité est de promouvoir l'œuvre des Retraites fermées, et en général tout ce qui concerne les intérêts du catholicisme.

A chaque réunion, après la lecture du rapport de la dernière séance, les directeurs s'occupent des prochaines retraites, recherchent les moyens à prendre pour activer le recrutement, pour former des groupes nouveaux; ils s'efforcent de trouver les initiatives les plus aptes à aider à la persévérance des anciens retraitants; en un mot, ils travaillent à développer et à faire rayonner davantage l'œuvre des retraites fermées.

Dans une de ses dernières réunions, le Comité fut amené à s'occuper des intérêts matériels de la Villa St-Martin. En face de la situation financière vraiment précaire, où certaines circonstances ont placé cette maison, il était impossible de rester indifférent. La justice, la reconnaissance, la nécessité évidente de maintenir à tout prix l'œuvre si excellente des retraites fermées, faisaient aux anciens retraitants un devoir impérieux de venir en aide immédiatement et d'une façon généreuse à notre chère Villa St-Martin. On décida

1 Ce rapport a été lu à la réunion générale du 6 janvier dernier.

d'organiser une grande souscription. Un comité central fut formé à cet effet et on constitua une équipe pour chaque groupe d'anciens retraitants. Dans quelques instants, le secrétaire du Comité central nous parlera avec plus de détails de cette organisation.

Le Comité des Retraitants s'occupe aussi à chaque réunion des intérêts du catholicisme en général. Sur ce terrain, il pourrait prendre pour devise: «Faire agir». Ses membres observent ce qui se passe, ce qui se dit, ce qui s'organise; ils se font part mutuellement des résultats de leurs observations, décident quelle intervention serait opportune pour susciter ou aider tel mouvement, pour enrayer tel autre. Ainsi, pour n'indiquer que deux points en passant: notre comité a signalé à la *Ligue Antialcoolique* le danger des restaurants dits de tempérance qui commencent à s'établir en grand nombre à Montréal et qui infesteront probablement notre ville au 1er mai prochain. Dans ces restaurants se trafique impunément l'acool et même quelquefois le vice, et s'ils ne sont pas combattus, ils diminueront considérablement les bons résultats d'une longue et fructueuse campagne antialcoolique.

Notre Comité a aussi étudié d'une façon toute spéciale la question des bonnes mœurs. Il a recherché les moyens à prendre non-seulement pour réprimer, mais aussi pour prévenir le vice. Le moyen de répression le plus efficace serait certainement l'amendement de la loi criminelle de manière à la rendre plus sévère. Une délégation auprès des autorités compétentes a été projetée. Nous nous proposons de faire connaître et de mettre en évidence le plus possible les organisations catholiques déjà existantes et les efforts constants qu'elles déploient pour enrayer et prévenir le vice. Si elles n'ont pas vu toujours leurs efforts couronnés de succès, la cause en est à l'indifférence coupable des autorités civiles et du public en général et aussi, il est pénible de le constater, à la cupidité des gouvernements qui persistent toujours à considérer le vice comme une source de revenus indispensable. Pour combattre l'indifférence du public et agir d'une façon

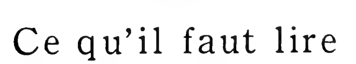
efficace, en temps opportun, sur les autorités civiles, notre Comité a institué une *Ligue des bonnes mœurs.*

Cette Ligue comprend un comité central composé de quelques membres du comité des retraitants, et des représentants de plusieurs de nos principales organisations nationales et sociales. A ce comité central, se joignent les comités paroissiaux dits de surveillance, qui sont maintenant établis dans presque toutes les paroisses de Montréal. La besognede ces comités paroissiaux consiste à faire la guerre au vice sous toutes ses formes dans leurs différents quartiers jusqu'à ce qu'ils en soient purgés. Des méthodes discrètes et efficaces ont été récemment adoptées et donnent d'excellents résultats.

Notre Comité s'est aussi intéressé à la grave question de l'éducation. Il a organisé des conférences et fait préparer des tracts, qu'il répand à des milliers d'exemplaires, sur ce sujet.

Et voilà, Messieurs, un résumé des travaux de votre Comité et des questions auxquelles il s'est intéressé durant l'année dernière.

Paul PAQUETTE, N. P.



Ce qu'il faut lire

Le catholique canadien-français, d'une certaine culture, qui veut garder en paix ses croyances, qui veut aussi servir la vérité : prendre part, par exemple, à ces discussions de plus en plus fréquentes entre hommes de profession, sur des questions de principes, et pouvoir réfuter l'erreur, si subtile ou si camouflée soit-elle, ce catholique doit lire.

Il doit lire des livres sérieux, orthodoxes, traitant à fond tel ou tel sujet. Le choix n'est pas toujours facile. C'est pour y aider que nous nous proposons de donner chaque mois une liste de quelques ouvrages sur une question importante, ordinairement actuelle.

Ainsi cette fois, le sujet choisi est *l'Instruction obligatoire.* Les livres que nous conseillons feront connaître, sous leur vrai jour, les différents aspects de cette question: les principes dont elle relève, ce qu'en pense l'Église, ce qu'en dit l'histoire, comment elle se pose au Canada.

Tous nos lecteurs ne pourront peut-être pas se procurer ces ouvrages. Une note indiquera à quelle bibliothèque de Montréal il est possible de les emprunter, ou de les consulter.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

DUBALLET (abbé)— *La Famille, l'Église et l'État dans l'éducation.*

FAYET (P.)—*La Vérité pratique sur l'instruction pratique obligatoire.*

GODTS (C. R. R.)—*Les Droits en matière d'éducation.*

LALANDE (H., S. J.)— *L'instruction obligatoire. Principes et conséquences.*[1]

MAGNAN (C.-J.)—*A propos d'instruction obligatoire.—La situation scolaire dans la province de Québec.*[1]

MATIGNON (S. J.)—*La Paternité chrétienne, II,* 14ème conférence.

MUN (Comte Albert de) *Discours II*—Conférence sur la liberté de l'enseignement primaire.[1]

PAQUET (Mgr L.-A.)—*Droit public de l'Église.—L'Église et l'Éducation.*—2e édition, 1916.[1]

On trouvera aussi d'excellents articles dans la *Civiltà Cattolica,* Vol I, série XVe, p. 86, les *Questions actuelles,* 23 mars 1907, la *Revue pratique d'apologétique,* 1er mars 1908, la *Revue sociale catholique,* 1er juillet 1907, *l'Action Sociale* 16 et 17 mars 1908, le *Devoir* 5 et 14 juin 1912. Ces deux quotidiens, ainsi que le *Droit* d'Ottawa, ont aussi publié dans ces derniers temps des articles qui pourront être très utiles.

1. Bibliothèqne de L'Union catholique — Bibliothèque Saint-Sulpice.

Chronique des Retraites fermées

DANS LA BEAUCE

Quelqu'un disait un jour: «Pour la ténacité, les Beaucerons n'ont pas leurs pareils». De vrai, s'ils mettent dans toutes leurs entreprises la même ardeur qu'ils déploient actuellement pour l'œuvre des retraites fermées, l'éloge est mérité. Fiers du succès qu'ils ont eu l'été dernier, désireux de réussir encore mieux l'été prochain, les membres du Cercle catholique des Voyageurs de la Beauce, à l'instigation de deux anciens retraitants, MM. J.-A. Deblois de Beauceville, et J.-R. Chabot de Ste-Justine, viennent de tenir, à ce dernier endroit, une grande réunion publique.

Prêtres et laïques ont entretenu leur nombreux auditoire d'un seul sujet: les retraites fermées. En véritables apôtres ils en ont dit l'origine, le but, les bienfaits; ils ont montré combien elles étaient nécessaires dans notre pays et quelle magnifique élite elles avaient commencé à former. Le député provincial, présent à la réunion, adressa aussi la parole. Il parla en véritable catholique et s'inscrivit pour l'une des retraites de cet été. Son exemple fut imité par plusieurs assistants.

Voilà certes une bonne semence jetée dans une excellente terre et qui promet de riches moissons. Honneur aux vaillants ouvriers qui travaillent ainsi à l'extension du règne du Christ! Puissent les bénédictions du Ciel descendre abondantes sur leurs familles et leurs œuvres!

A LA VILLA SAINT-MARTIN

Le graphique publié au supplément montre les variations mensuelles du nombre des retraitants à la Villa Saint-Martin, durant l'année 1918. Les deux fléchissements qu'on y remarquera sont dûs: le premier à l'époque même où il s'est produit,—les semaines qui suivent immédiatementle carême—

ce qui est un phénomène régulier, le second, à l'épidémie de grippe dont nous avons souffert durant l'automne.

L'année 1919 s'est ouverte sous les plus heureux auspices. Le mois de janvier n'avait jamais compté plus de quatre-vingt dix-sept retraitants; il a atteint, cette année, le nombre de cent cinquante-neuf, répartis en cinq groupes: trois groupes *paroissiaux*,—Joliette, Saint-Enfant-Jésus de Montréal et Charlemagne, le premier accompagné d'un vicaire de la Cathédrale, les deux autres de leurs curés, suivant avec leurs paroissiens les différents exercices et leur donnant ainsi un exemple réconfortant,—et deux groupes *professionels:* voyageurs et cultivateurs.

Nous eûmes le regret, à deux reprises, de renvoyer des retraitants, faute de chambres. Il faudra agrandir bientôt, nous disent nos amis.—Oui... quand nous aurons d'abord affermi sur des bases solides ce qui existe déjà.

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

La province de Québec

La province de Québec—la seule province catholique du Canada— a subi de furieuses attaques en ces derniers temps. On a représenté sa population comme arriérée, égoïste, dissolue. Ces calomnies ont non seulement alimenté une bonne partie de la presse anglo-canadienne, mais elles se sont glissées dans plusieurs journaux des États-Unis et de l'Europe. Nous les avons même lues dans un mémoire destiné à orienter les Français qui viennent au Canada et rédigé par un de leurs compatriotes, dont la personnalité reste encore un peu voilée.

Or le Bureau fédéral des Statistiques a publié récemment son rapport annuel sur la criminalité au Canada. Les chiffres qu'il donne sont officiels, compilés par des fonctionnaires qui ne sont pas de notre race et n'ont aucune raison de nous être favorables. Que disent-ils ? Voici. Au cours de l'année

1917 le nombre des condamnations pour délits criminels dans les différentes provinces fut:

Yukon, une condamnation pour chaque 384 personnes.

Ontario, une condamnation pour chaque 396 personnes.

Colombie-Britannique, une condamnation pour chaque 499 personnes

Manitoba, une condamnation pour chaque 525 personnes.

Alberta, une condamnation pour chaque 579 personnes.

Saskatchewan, une condamnation pour chaque 633 personnes.

Québec, une condamnation pour chaque 663 personnes.

Nouvelle-Ecosse une condamnation pour chaque 879 personnes.

Nouveau-Brunswick, une condamnation pour chaque 1,097 personnes.

Ile du Prince-Édouard, une condamnation pour chaque 2,840 personnes.

Québec est donc pratiquement, comme on l'a dit ,à la queue de la Confédération, mais. . . c'est à son honneur! Dans un article très bien fait, le *Nationaliste* du 16 février montre que sa moralité, notre province la doit à son *traditionalisme*, à son *catholicisme* et à son *degré d'instruction*. Chose remarquable, cette province est la seule où la contrainte scolaire n'existe pas. Et il y en a qui affirment que cette mesure est nécessaire au véritable progrès!

Ligue des bonnes mœurs

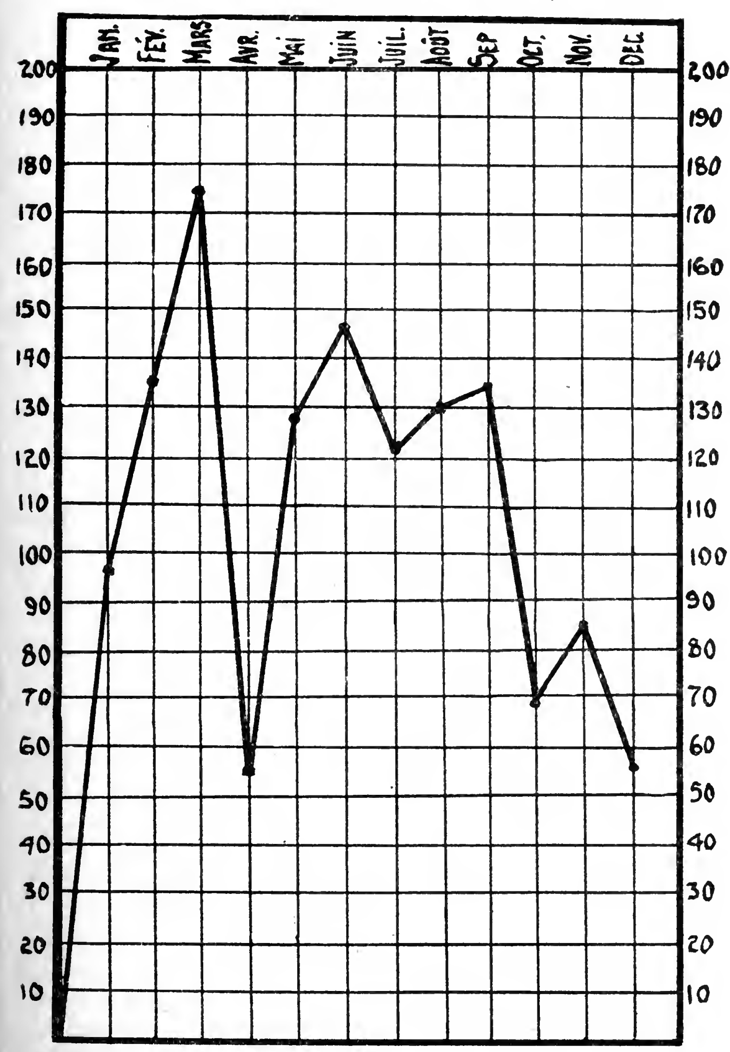
On a signalé le fait que, sans Montréal, la criminalité dans le Québec eût été presque insignifiante. Il est vrai que comme toutes les grandes villes,—moins cependant que plusieurs,—et à cause surtout des étrangers qu'y attirent son commerce et ses industries, notre métropole a ses tares. L'une des principales est le vice commercialisé. C'est pour y apporter quelque remède qu'a été fondée la *Ligue des bonnes mœurs*. Elle vient d'établir deux nouveaux comités paroissiaux, l'un dans la paroisse Ste-Catherine, l'autre dans la paroisse St-Vincent de Paul. Elle a aussi inauguré sa cam-

pagne d'éducation populaire par une remarquable conférence du curé de St-Jacques, l'abbé Henri Gauthier. L'éloquent et dévoué sulpicien a dénoncé en termes vigoureux la plaie dont nous souffrons et indiqué les moyens de la guérir. Son cri d'alarme devrait réveiller les endormis et mettre en branle des influences qui seraient infiniment précieuses pour cette œuvre d'assainissement.

A propos de municipalisation

A côté des antres du vice, il y a heureusement les refuges de la charité. Citons, entre autres, les secourables *Gouttes de lait* établies dans un grand nombre de paroisses. Pour comprendre le dévouement que cette œuvre requiert et le bien qu'elle fait, il faut lire l'intéressent travail qu'à publié, sur ce sujet, dans la collection de *l'École sociale populaire*, son ancien président le docteur Joseph Gauvreau. Faisant allusion, en terminant, à l'allocation que la ville se disposait à donner, il écrivait: «L'autorité municipale veut que la Goutte de lait demeure une œuvre paroissiale, mais elle consent à l'aider dans la mesure du travail accompli. Elle loue et récompense l'initiative privée chaque fois qu'elle en a l'occasion.» C'était la bonne méthode. Pourquoi veut-on maintenant l'abandonner ? Le service d'hygiène a en effet manifesté son intention de municipaliser ces gouttes de lait. D'énergiques protestations se sont déjà fait entendre. Devant la commission administrative de la ville, l'abbé Perrier a revendiqué, l'autre jour, le système paroissial. Il a été, dit-il notre force, dans le passé, il garde le présent, il prépare l'avenir. L'abandonner c'est courir à notre perte. Nous espérons que ces paroles seront entendues. «Le peuple le mieux gouverné est le peuple le moins gouverné» écrivait dernièrement un des rédacteurs de la revue *America*, et encore: «Le gouvernement le plus fort est le gouvernement qui pousse au maximum d'initiative et d'action personnelle». Cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'éducation; ce l'est aussi dans celui des œuvres sociales.

Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, 1918



Variations mensuelles du nombre des retraitants

POUR LA VILLA SAINT-MARTIN

La date fixée pour la fin de la souscription approche. C'est pourquoi nous faisons un nouveau et pressant appel à tous les amis de la Villa Saint-Martin. L'occasion s'offre d'aider l'œuvre des retraites fermées: aucun ancien retraitant ne devrait la laisser passer, car tous ont contracté envers elle une immense dette de reconnaissance.

«Je ne donnerais pas ma retraite pour plein cette maison d'argent,» disait l'an dernier, un ouvrier en quittant la Villa Saint-Martin. Le sentiment qui dictait de telles paroles, nous l'avons tous éprouvé, nous-mêmes, un jour. Prouvons maintenant qu'il était sincère, qu'il ne s'est pas rapidement évanoui au contact du monde, qu'il est encore assez puissant pour nous faire faire quelques sacrifices en faveur d'une œuvre si nécessaire.

Que donnerons-nous ? Ce que nos moyens nous permettront, mais plutôt plus que moins, nous rappelant qu'une forte somme est demandée, qu'il ne faut pas trop compter sur son prochain, et qu'on ne saurait, à l'heure actuelle, faire de meilleur placement. L'œuvre des retraites fermées est à la base de toutes les autres. C'est elle qui leur fournira ses meilleurs ouvriers, ses plus fermes appuis.

Deux maisons ont jusqu'ici souscrit la somme de $1,000.00:

LA MAISON HUDON, HEBERT & CIE
LA COMPAGNIE DE BISCUITS ÆTNA

Plusieurs autres pourraient les imiter. Nous attendons leur chèque ce mois-ci. La souscription a été mise, dès le début, sous le patronage de Saint Joseph, le grand pourvoyeur que la piété catholique invoque dans les nécessités matérielles. Voici que s'ouvre le mois qui lui est consacré. Puisse sa puissance se manifester de façon éclatante!

LE COMITÉ CENTRAL

Le sens catholique

ON dit de quelqu'un: «Il a le sens catholique». D'un autre: «Non, cet homme n'a pas le sens catholique». D'un troisième: «Il l'a plus ou moins, il ne l'a pas pleinement».

Qu'est-ce donc que l'on entend au juste par cette expression: Avoir ou n'avoir pas le sens catholique? D'un mot: qu'est-ce que le sens catholique?

C'est la claire vue de ce que demande l'Église catholique, unie à un sentiment très vif d'affection pour elle et pour tout ce qu'elle ordonne, s'exprimant enfin par des actes conformes à cette vue et à ce sentiment.

Le sens catholique est donc un composé excellent, fruit de l'esprit (vue) *et du cœur* (affection), *que le fidèle, soit dans la vie privée soit dans la vie publique, fait intégralement passer dans sa conduite. Le sens catholique produit le* catholique d'action.

L'auteur des Exercices spirituels *intitule ainsi ses Règles d'orthodoxie:* «Regulae... ut cum orthodoxa Ecclesia sentiamus, *Règles pour être de même sentiment avec l'Église orthodoxe». Et comment formule-t-il ce* sentiment, *ce* sens *catholique? Il le fait, dès la première règle, en termes aussi profonds qu'énergiques: «Ayant déposé, dit-il, tout jugement propre, je tiendrai mon esprit prêt et prompt à obéir en tout à la véritable Épouse de Jésus-Christ, qui est notre Mère la sainte Église hiérarchique et romaine.» Tout comme la flèche sur l'arc se tient prête et prompte à obéir au doigt de l'archer.*

Et voyez comme en trois mots magnifiques saint Ignace a résumé les titres de l'Église à notre obéissance: Elle est la véritable Épouse de Jésus-Christ, *d'où l'assentiment de l'esprit; elle est* notre sainte Mère, *d'où l'affection de nos*

cœurs; elle est hiérarchique et romaine, *d'où notre soumission prompte et sans réserve.*

Celui qui a vraiment le sens catholique, possède une règle assurée de conduite pour les principales conjonctures de la vie.

Ainsi mettez-le en face de l'erreur protestante; vous le verrez tout de suite en garde non pas nécessairement contre les personnes, mais contre les idées, les jugements, les aspirations, les manières, en un mot contre la mentalité protestante, mentalité si funeste au catholique peu défiant, ou naif, ou trembleur, ou toujours en quête d'un sourire de leur *part.*

Mettez-le en présence de l'erreur libérale, sourdement, sournoisement, cauteleusement hostile à l'Église; il a vite fait de démêler ce qu'il y a d'hypocrite dans ces soi-disant revendications des droits de l'État contre les fictifs empiètements de l'Église; ce qu'il y a d'odieux dans cette tendance constante à ravir à l'Église ses droits, ses privilèges, ses immunités, à la dépouiller, à la subordonner à l'État, à vouloir, par ce faux esprit égalitaire moderne, l'abaisser au rang des sociétés quelconques.

Mettez-le enfin devant une question douteuse et donc libre, où une opinion de l'Église est en cause, ou une direction, ou même un simple désir; vous le verrez à priori *pencher du côté de l'Église, se ranger auprès d'elle, chercher, comme le veut saint Ignace, des raisons pour l'appuyer, la justifier, et, s'il est besoin, la défendre.*

Combien raisonnable est cette attitude, combien noble aussi et combien digne des fils d'une telle mère! Qui dira au surplus les trésors de grâces qu'elle renferme pour ceux qui s'en font une loi, la cultivent, la développent, la gardent intacte et pure de tout alliage

Le sens catholique est donc l'une des plus riches perles de l'Évangile. Il n'est rien sans doute qu'un chrétien ne doive être prêt à sacrifier pour l'acquérir et la conserver.

La Rédaction

Pour mieux lire l'Écriture Sainte[1]

III—LE SENS MYSTIQUE

LE *sens littéral* et le *sens typique* sont inspirés de Dieu. Le *sens mystique* dont nous voulons parler aujourd'hui, n'est pas inspiré. Il est de pure invention humaine. C'est par là qu'il se distingue radicalement des deux sens déjà expliqués.

Nous croyons souverainement pratique d'exposer même à des laïques ce qu'est le sens mystique. Car pour peu qu'on demande à l'Écriture, pour soi ou pour autrui, des lumières, des consolations, des encouragements, on se laisse aller à faire du sens mystique. Si M. Jourdain avait agrégé à son personnel enseignant un professeur d'Écriture sainte, soyez sûrs qu'il se serait vite surpris à faire, en même temps que de la prose, du sens mystique. Expliquons-nous.

Le sens mystique est un sens *figuré*, comme l'allégorie, à cette différence près qu'il n'a été voulu, en aucune façon, par l'auteur sacré; c'est l'interprète qui ajoute de son cru au sens littéral ou au sens typique — seuls scripturaires — d'autres sens cachés, mystérieux, de haut vol.

Un écrit d'*histoire*, bien que le sens littéral y soit évident, fournit tout de même un thème à sens mystiques. Lazare est malade, il meurt, il est mis au tombeau, Jésus le ressuscite: fait historique pur et simple. Saint Jean n'a pas autre chose en vue que la mort et la résurrection de son ami. Mais l'interprète aux sens mystiques entre en scène: Lazare n'est plus Lazare, c'est le pécheur; la ma-

---

1. Voir la VIE NOUVELLE, octobre et novembre 1918.

ladie, c'est le péché mortel; la mort, le péché grave; les bandelettes qui lient le cadavre, l'habitude du péché; l'ordre de Jésus commandant à la mort, l'absolution.

Autre exemple. Des Mages viennent de l'Orient rendre honneur à Jésus-Enfant, et, en grands seigneurs qui savent leur monde, ils lui offrent des présents magnifiques: de l'or, de l'encens, de la myrrhe. Voilà ce que nous raconte saint Mathieu. Mais un mystique va plus loin, il aperçoit, dans ces présents, l'adoration, la prière, la mortification. On le voit, les mots de la narration historique perdent leur sens naturel et obvie pour prendre un sens figuré, imaginé par l'interprète.

Plus que dans la narration historique, l'interprétation mystique trouve un thème fécond dans l'*allégorie*, la *parabole*, le *symbole*. Ces fictions préparent un enseignement qu'il faut faire accepter: elles doivent donc être de couleur humaine. Dès lors bien des détails seront ajoutés par pur ornement de vraisemblance, à dessein seulement que la petite histoire soit un tout complet. Or ces détails offrent précisément un vaste champ à l'ingéniosité de l'interprète mystique.

Un artiste peint sur la toile une femme au visage sévère; il lui met un bandeau sur les yeux, une balance dans une main, une épée dans l'autre. Cette femme symbolise la justice. Le bandeau sur les yeux nous dit qu'elle ne fait pas acception des personnes; la balance aux plateaux égaux nous avertit qu'elle rend à chacun selon ses droits; l'épée représente le pouvoir d'exécuter les sentences judiciaires, les sentences de mort. Ce symbolisme est sobre, il est expressif, il est beau. Mais un amateur de sens mystique ne s'en contente pas: il demande en outre ce que signifient ces yeux, et ce front, et ces oreilles et cette bouche et cette toge aux larges plis. Le peintre pourra jurer ses grands dieux que tout cela ne symbolise rien du tout. Il a voulu représenter la Justice sous les traits d'une femme qui ne fût pas un monstre, et toute femme présentable

a un front, des oreilles, une bouche; toute dame de l'ancienne mode porte de larges plis à sa toge: voilà tout le secret. Notre mystique cependant voit dans chacun de ces détails une signification spéciale: ces yeux cachés sous le bandeau sont la perspicacité à découvrir quand même les intrigues; ce nez, c'est le flair à saisir l'odeur du crime et du sang; ce front pensif, c'est la prudence; la bouche, c'est ceci, la toge, c'est cela, etc., etc. Sens figurés, qui peuvent être vraisemblables, mais n'ont été ni *voulus* ni *cherchés* par le peintre.

Il en est ainsi de la parabole, du symbole, de l'allégorie. Ce sont des récits, des développements qui pour être complets comportent des détails de pur ornement, sans aucune signification figurée. Si nous voyons sous ces détails des sens mystiques, ils sont nôtres; l'auteur inspiré ne les a ni *voulus* ni *cherchés*.

Prenons, par exemple, la parabole du bon samaritain. Le malheureux qui se fait piller va de Jérusalem à Jéricho. Il faut bien qu'il aille d'une ville à une autre ville, puisqu'il voyage; et la leçon de la parabole se dégagerait tout aussi bien si le voyage se faisait de Bethléhem à Hébron. Mais cette histoire de brigands est plus vraisemblable dans un décor de montagnes, aux gorges abruptes, qui de fait étaient souvent le théâtre d'embuscades et de crimes semblables. Donc pur ornement de vraisemblance locale. Le mystique va l'utiliser. Le voyageur, dit-il, quitte Jérusalem, c'est-à-dire l'*état de grâce;* il va vers Jéricho, *la ville du péché.* Et ainsi des autres détails: les voleurs sont des démons; les vêtements dont on le dépouille sont les vertus surnaturelles; les blessures sont les péchés; le vin du pansement et l'huile, la grâce et les sacrements; l'auberge hospitalière, l'Église. Tout cela est magnifique. Tout cela touchera davantage et fera plus de bien peut-être que le sens littéral. Mais tout cela est sens *figuré, ni voulu ni cherché* par Notre-Seigneur. Sens mystique, non sens scripturaire.

Je le demande de nouveau: Qui donc cherche dans

l'Écriture, pour soi ou pour autrui, des lumières, des encouragements, des consolations, et n'est pas sensible aux sens mystiques ? Qui donc n'a pas donné un sens figuré à certains détails de récits bien historiques comme l'adoration des Mages, le recouvrement de Jésus au temple, la tentation au désert, la guérison des lépreux, des aveugles, des sourds, des muets, la résurrection de Lazare ? Autant le dire: nous sommes tous un peu mystiques, et M. Jourdain — n'avais-je pas raison de l'écrire ? — aurait pu l'être à l'occasion tout comme nous.

Cette interprétation ne constitue-t-elle pas cependant un jeu dangereux ? Et la méthode du peintre, dont nous parlions tout-à-l'heure, au symbolisme modéré, rationnel, plein de sens, n'est-elle pas préférable à celle du mystique prêt à interpréter jusqu'aux rides et aux verrues qui auraient pu se glisser sur l'auguste visage de Dame Justice ?

Évidemment l'usage du sens mystique, à côté de réels profits, comporte ses dangers. C'est pourquoi il demande de la discrétion, il exige d'être soumis à des règles.

Et d'abord il serait peu louable de négliger ordinairement le sens littéral divin pour nous lancer dans des considérations, peut-être éblouissantes, mais qui ne valent pas les pensées du Saint-Esprit, toujours efficaces pour éveiller et mener à bien les bons sentiments d'une âme baptisée. Car on l'a constaté dès longtemps: il y a, de par le baptême, entre l'âme chrétienne et la parole de Dieu, je ne sais quelle affinité par laquelle l'âme baptisée trouve dans l'Écriture comme son aliment naturel. Ce serait un zèle bien mal éclairé que de s'en priver habituellement pour se nourrir d'un mysticisme tout personnel.

En second lieu, il faut bien se garder, quand on use du sens mystique, de le confondre avec le sens littéral, de le considérer comme voulu par l'auteur sacré. Le sens mystique est une pensée bonne, pieuse, capable d'édifier la piété et la vertu; pensée féconde, sublime parfois, mais pensée humaine et non divine. Dès lors l'exégèse érudite

n'a point à en tenir compte, puisqu'elle ne recherche que la pensée de Dieu dans le sens littéral et dans le sens typique. Le théologien ne peut pas s'y appuyer pour prouver et démontrer ses dogmes, puisque seule la révélation lui fournit un fondement assuré. Celui qui veut pousser à la vertu, le catéchiste, le prédicateur, l'écrivain ascétique, celui qui lit la Bible pour sa propre édification, ceux-là seuls peuvent user du sens mystique.

Enfin, des limites sont nécessaires dans l'art de mettre en lumière et d'exploiter l'analogie entre le texte sacré et nos applications. Il ne faut pas arracher de force, extorquer à l'Écriture des significations invraisemblables. Le ridicule n'est pas loin et il tombera le plus souvent, non pas sur l'interprète aventureux, mais sur la Bible qu'on met à la torture. Il semble bien que certains auteurs ascétiques ne soient pas exempts de tout reproche sur ce point. Il est difficile de fixer où sont les bornes infranchissables. Le sens chrétien, voire le sens commun et le respect à la parole de Dieu doivent nous avertir que certaines libertés sont tout de même un peu fortes.

Ces réserves faites, il reste que le sens mystique est, pour édifier la piété des fidèles, des plus fructueux. Il repose sur l'analogie bien réelle du monde visible et du monde invisible, de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel. Cette analogie est réelle, car ces deux mondes, ces deux ordres sont l'un et l'autre l'œuvre de Dieu, ils sont créés à l'exemple des mêmes idées éternelles, des mêmes pensées divines. Cette analogie est la source même de toute poésie, ce noble essor de l'âme s'efforçant de lire l'immatériel dans le sensible, s'élevant du réel vers l'idéal, vers une Beauté toujours plus grande, vers Dieu lui-même.

Comment douter que l'Homme-Dieu, la Beauté immatérielle incarnée, n'ait pas été éminemment apte à saisir, à noter, à mettre en lumière ces rapports de l'immatériel et du sensible. Il l'a fait dans des paraboles que nous ne nous lassons pas d'admirer pour leur simplicité

en même temps que pour leur grand pouvoir suggestif d'immatériel. A son exemple, essayons-nous à retrouver les traces de Dieu dans le sensible. Nous pourrons par là illustrer la doctrine, donner un corps à des abstractions, nous exciter l'imagination et la sensibilité, activer d'autant le jeu de l'intelligence, et finalement emporter d'assaut la volonté et la lancer dans la pratique de la vertu. Nous n'avons pas d'autre but, n'est-ce pas ? dans nos lectures pieuses ou nos méditations. Eh bien! l'interprétation mystique y sert merveilleusement.

Outre la nature même de cette interprétation et l'exemple de Jésus-Christ, l'exemple de l'Église nous est aussi un encouragement. Dans les catacombes, partout les représentations mystiques abondent. Les saints Pères et les grands orateurs y ont appliqué leur talent, en ont orné leurs œuvres. La liturgie enfin, qui rend un culte visible au Dieu invisible, en est tout imprégnée; dans ses prières, dans ses cérémonies, elle introduit personnages, événements, narrations bibliques, et en tire tant d'onction que nos âmes s'y attachent, que les protestants mêmes envient notre culte, qu'ils s'y sentent tout respectueux, parce qu'ils voient que le Dieu invisible est là.

Elphège Brouillette, S. J.

Dimanche, 6 avril, réunion mensuelle des anciens retraitants de la Villa Saint-Martin dans la chapelle du collège Sainte-Marie, rue Bleury, Montréal. Messe à 8 h. 30.

Méditations sur l'homme

II. — L'HOMME DEVANT SA DESTINÉE

S'IL est vrai que Dieu n'a créé l'homme que pour le bonheur — et nous avons compris dernièrement que cette bonté infinie n'a pu avoir d'autre fin en vue — nous devons nous demander maintenant où et quand nous aurons ce bonheur que Dieu nous destine. Car il est assez évident que le bonheur de la vie présente ne répond aucunement à un si magnifique dessein de Dieu. Ce bonheur de la vie présente en effet est si imparfait, se trouve dans des plaisirs si grossiers, dure si peu de temps, est toujours si difficile à obtenir, est même si rare, et souvent mêlé à tant d'inquiétudes, quand il n'est pas mêlé à des remords, est en un mot si peu digne de notre estime, qu'il ne saurait jamais être la fin dernière de l'homme. Mais si la fin dernière de l'homme n'est pas le bonheur de la vie présente, il faut donc dire que c'est le bonheur d'une autre vie. Il y aurait donc une autre vie après celle-ci.

Oui, et tout le monde doit savoir en effet qu'il y a une autre vie après celle-ci, qu'il est nécessaire qu'il y en ait une autre, que la vie présente ne peut être qu'un passage et une épreuve, et que l'homme n'obtiendra sa réelle destinée que dans la vie future. Il faut en effet que tout le monde le sache, les païens comme les chrétiens, les simples comme les savants, les méchants comme les bons, les enfants comme les vieillards. L'affaire est trop grave pour que Dieu nous laisse sur ce sujet avec les seules lumières de la science et de la philosophie, pour corriger les erreurs de nos passions ou d'une fausse éducation. Aussi bien

Dieu ne s'est-il pas contenté de déposer ce dogme comme les autres dans les traditions du genre humain, ou dans des écrits inspirés; mais pour celui-là il a eu soin de nous l'enseigner directement lui-même à chacun de nous, et très clairement, d'une voix très forte, qui ne cesse jamais de se faire entendre. Il a même écrit cet avertissement partout en nous: il l'a écrit dans notre raison et dans toutes nos facultés; il l'a écrit dans notre cœur; il l'a écrit dans nos désirs, nos aspirations, nos regrets et nos tendances; il l'a écrit même dans nos passions: il en a rempli tout notre être; il en a fait le fond de notre nature; de sorte que nous ne puissions faire un pas ni un mouvement, ni former un projet, ni prendre une décision, sans être avertis chaque fois qu'il y a une vie future.

Oui, il y a certainement une vie future: je la vois, je l'entends, je la lis dans cette soif toujours vivante et toujours insatiable du bonheur, dans ce besoin qui est tellement maître de moi, que je ne puis ni exister ni agir que pour le bonheur, ni rien vouloir, ni rien estimer que le bonheur. Les autres désirs peuvent s'éteindre, mais celui-là jamais. Je puis contenir ou modérer les autres, mais pas celui-là. Et même dans la satisfaction, il continue de crier: «Encore! Encore!» J'aspire nécessairement au plus parfait bonheur: je ne puis pas me contenter d'un mélange, ni faire le sacrifice de la moindre parcelle de ce bonheur. Que l'on me donne ce bonheur pendant dix ans, vingt ans: serais-je alors au moins satisfait ? Non, pas encore: je voudrais être sûr que ce bonheur ne finira jamais. La crainte seule qu'il pût m'échapper un jour continuerait à me tourmenter.

Et ce tourment du bonheur n'est pas une disposition particulière de quelque nature élevée: tout le monde l'éprouve également. Il n'est pas un fruit de l'éducation ou de l'expérience: il naît avec la vie, et il n'a pas même besoin de se développer comme la vie; car il naît dans toute sa force: il est aussi irrésistible chez l'enfant que

chez le vieillard. Il n'y a rien de plus enraciné en la nature de l'homme. Et l'intelligence n'est certainement pas plus nécessaire à l'homme, que ce désir du bonheur à l'intelligence.

Or, je le répète, c'est ce désir du bonheur qui est chargé de nous donner le grand avertissement, et de nous rappeler sans cesse à la pensée de la vie future. Désir toujours vivant, toujours irrésistible, toujours insatiable, toujours essentiel, pour qu'il soit toujours bien compris.

Que signifie donc, en effet, ce désir du bonheur ? Il signifie nécessairement que nous sommes destinés au bonheur que nous désirons, que ce bonheur est notre fin, qu'il nous est préparé et nous attend quelque part; car un tel désir ne peut pas être vain.

Comment! Dieu aurait mis en nous une tendance irrésistible pour un bonheur qui n'existe pas ? Mais vous voyez bien que ce serait un mensonge, et un mensonge du Créateur. Cette tendance, dont nous ne sommes pas maîtres, nous fait appréhender invinciblement et espérer invinciblement le bonheur parfait; et ce bonheur n'existerait pas ou ne serait pas notre destinée ? Tendance chimérique, vous n'êtes donc qu'un mensonge! Et notre nature, qui est votre ouvrage, grand Dieu, n'est donc qu'un mensonge! Notre Créateur nous avertit, nous commande et nous force de chercher, pendant toute notre existence, un bonheur que nous ne devons pas atteindre ? Mais toute notre existence ne serait donc qu'une misérable erreur! et vous ne nous auriez créés, ô Dieu, que pour nous tromper! Non, ce n'est pas possible: Dieu ne nous a pas créés pour nous tromper.

Encore moins nous a-t-il créés pour nous torturer. Non, bien au contraire, nous savons que notre Créateur est le bon Dieu, qui n'a pu nous appeler à l'existence que pour nous appeler à jouir de lui pendant l'éternité. Notre Créateur n'est pas un Dieu cruel.

Or, si nous ne devions pas posséder un jour véritable-

ment le bonheur parfait que nous désirons, j'entends que si ce bonheur n'était pas le vrai but de notre existence, et si l'intention de notre Créateur n'était pas de nous destiner sincèrement à ce bonheur, il faudrait dire que Dieu s'est montré très cruel envers l'homme: très cruel en lui imposant des aspirations irrésistibles qui ne peuvent aboutir qu'à une amère déception; très cruel, en mettant dans son cœur un immense vide, que rien ne peut remplir; très cruel, en l'obligeant à consumer son existence, ses forces, son activité dans la recherche d'un bonheur qui n'existe pas; très cruel, en voulant qu'il soit fatalement dévoré toute sa vie par une soif que rien ne peut étancher.

Non, le désir du bonheur, que Dieu a mis en nous, ne peut pas être vain: le bonheur parfait existe pour nous, et il faut dire que ce bonheur est notre destinée: Dieu ne serait pas le bon Dieu, ni le Dieu sage autrement.

Mais quand donc sera-t-il notre destinée ? Car il faut bien reconnaître que Dieu, tout bon qu'il est, ne laisse pas à la vérité d'entretenir en nos cœurs, en cette vie, un désir infini de bonheur qui ne peut pas être satisfait ici-bas. Supposons que ce bonheur, nous l'aurons quelque jour, dans une vie future, il faut encore expliquer cependant pourquoi Dieu commence par nous soumettre si longtemps aux angoisses d'un besoin que rien ne peut combler en cette vie.

Qu'il suffise aujourd'hui de se rappeler que le bonheur est une récompense. Dieu voulant être aimé librement, désiré et recherché librement, devait se cacher et se dérober à nos regards pendant cette vie. Or Dieu seul peut être notre vrai bonheur. Donc point de bonheur véritable pour nous aussi longtemps que nous ne pourrons pas voir Dieu plus clairement et plus parfaitement, c'est-à-dire, aussi longtemps que durera la vie présente. C'est notre épreuve.

Le Créateur veut être aimé comme il le mérite, pour

lui-même et par-dessus tout le reste. Et pour que nous puissions prouver à Dieu cet amour de préférence, il était nécessaire que nous fussions entourés en cette vie des biens créés qui nous tentent et nous sollicitent mais que nous devons mépriser pour lui. C'est en les méprisant que nous témoignons à Dieu que lui seul est notre bien véritable, que lui seul peut combler le vide de notre âme. C'est en les méprisant et en refusant les parcelles de bonheur que ces biens et ces plaisirs nous offrent, — lorsque cependant nous sentons un si grand besoin de bonheur, — que nous montrons à Dieu que nous n'avons pas d'autre espérance qu'en lui, et que lui seul peut nous donner la véritable joie et la véritable félicité que nous cherchons.

Mais en attendant qu'il nous les donne, comprenez-vous qu'il est nécessaire que notre âme ne puisse trouver de repos, et que son désir du bonheur soit si violent et si intense que Dieu seul puisse le satisfaire ? Comprenez-vous, dis-je, que si notre désir du bonheur était moins grand, quelque bien créé pourrait le satisfaire, et alors nous pourrions dire à Dieu que nous n'avons pas besoin de lui. Il faut que nous ayons besoin de lui; il faut que rien, hormis Dieu, ne puisse combler le vide de notre âme. Il faut donc que nous ayons soif d'un bonheur si parfait, que ce bonheur ne puisse pas se trouver en cette vie. Dieu nous ayant créés pour lui, c'est Dieu, c'est le bien éternel, le bien impérissable, le bien parfaitement assuré, c'est l'infini, c'est le ciel qu'il nous faut.

Et quand donc posséderons-nous l'infini ? Quand nous le verrons clairement. Nous avons déjà dit que Dieu nous ayant créés pour partager son bonheur, ne pouvait nous créer que pour le connaître et l'aimer. Car pour Dieu le véritable bonheur, c'est de connaître et d'aimer son essence. Au reste, le bonheur de l'être intelligent ne peut être que le bonheur de son intelligence; et quel plus grand bonheur peut-il y avoir pour l'intelligence, que de connaître la Vérité infinie et l'infinie Beauté ? C'est donc

uniquement dans la connaissance de Dieu que nous pourrons trouver enfin cette parfaite félicité que nous désirons.

Mais si tout cela est vrai, de même que notre intelligence ne peut pas arriver, en cette vie, à une connaissance de l'infini qui puisse la satisfaire et combler tout son désir de connaître, ainsi ne peut-elle pas, en cette vie, nous donner le bonheur. A la vérité nous pouvons déjà sur cette terre comprendre quelque chose de Dieu; nous voyons ses œuvres dans lesquelles il a mis une image de ses perfections infinies; et cette image peut déjà produire en nos âmes une douce admiration et un tendre amour, qui peuvent aller quelquefois jusqu'au ravissement: mais ce n'est pas encore la satisfaction qui donne la félicité et le repos: loin de là, ces ravissements eux-mêmes ne peuvent qu'aiguiser nos désirs et exciter nos regrets. Car plus nous pénétrons et étudions les œuvres de la création, plus nous entrevoyons et soupçonnons de beautés que nous ne pouvons pas saisir. Malgré tant de travaux, de recherches et de découvertes que les hommes ont faites depuis qu'ils contemplent le ciel et qu'ils scrutent les profondeurs de la nature, l'ordre de la création reste toujours pour notre intelligence ce que nous appelons des secrets et des mystères. Il y a trop d'imperfections au reste dans cette connaissance que l'on peut avoir de Dieu ici-bas, trop d'obscurité, trop de lenteur, de distractions et d'interruptions, et ce peu que nous en avons est encore trop difficile à acquérir et demande trop de temps et de travail, pour qu'elle puisse nous donner autre chose qu'une ombre de la félicité.

Nous ne l'aurons donc jamais ici-bas cette réelle félicité ? Non, aussi longtemps que notre âme sera rivée à ce corps si fragile, que notre esprit ne pourra comprendre qu'à travers les images matérielles de notre cerveau, que notre temps sera nécessairement partagé entre les plaisirs de l'esprit et les besoins du corps, aussi longtemps que

Dieu nous abandonnera aux seules lumières de notre faible intelligence, et qu'il ne daignera pas lui-même se faire connaître plus clairement; aussi longtemps que nous resterons sujets à tant de souffrances, de maladies, de misères et à la mort, nous ne pourrons jamais avoir la félicité.

Il faut bien que nous l'ayons un jour pourtant cette parfaite félicité, puisque Dieu nous a faits pour elle. Il faut que nous l'ayons: tous les désirs de notre cœur, toutes les tendances de notre nature nous en donnent l'inébranlable certitude. Nous devons donc admettre de toute nécessité une autre vie après celle-ci: mais une vie toute différente de celle-ci; une vie où il n'y aura plus ni misère, ni tentation, ni travail, ni imperfection d'aucune sorte; où il n'y aura plus que le repos et la satisfaction de nos appétits, le bonheur par conséquent; où toute faim et soif étant apaisée, nous n'aurons plus rien à désirer; où l'épreuve étant finie, Dieu daignera enfin se révéler à nous; où, nous inondant lui-même de la joie la plus pure et la plus intense, il nous fera comprendre combien nous avons eu raison de le choisir pour notre véritable bien; où notre intelligence fortifiée et illuminée, ayant une connaissance très parfaite de tous les mystères de la nature, et n'étant distraite par rien, se laissera complètement absorber dans une perpétuelle et inassouvissable contemplation des perfections du Créateur; où le cœur, transporté de la joie la plus pure, échauffé par les mille bontés de ce Dieu qui a tout fait pour l'homme, ravi des attraits de cette beauté infinie qui a voulu se donner à lui, sera dans une perpétuelle ivresse d'amour; où tout l'homme enfin, en possession désormais d'une félicité assurée, n'aura plus qu'à se reposer délicieusement dans cette pleine satisfaction de tout son être.

Sera-ce le ciel ? Non, ce n'est encore que le paradis de la raison, c'est-à-dire le paradis que la raison laissée à elle-même doit voir au delà de cette vie, et que tout homme de bien doit attendre, même celui qui n'a pas

connu la révélation. Mais pour nous la foi nous enseigne que notre véritable destinée est encore infiniment plus élevée. Ce ne seront pas seulement les œuvres de Dieu que nous contemplerons, mais son essence elle-même que nous verrons face à face, par une vertu toute surnaturelle et dans une lumière toute divine. C'est la vision beatifique qui est notre véritable destinée, si nous interrogeons notre foi.

Notre destinée est donc certainement le bonheur et un bonheur parfait. Cette destinée toutefois n'est pas infaillible, car ce bonheur doit être notre récompense, et demande par conséquent une épreuve. Or nous verrons, dans une prochaine méditation, que la vie présente est cette épreuve, dans laquelle nous devons d'abord mériter cette récompense, mais dans laquelle nous pouvons aussi la perdre.

Philippe Bournival, S. J.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au mois prochain un article de M. L.-C. Farly *sur*

L'ÉLITE CATHOLIQUE

et une grande partie de nos

NOTES RIBLIOGRAPHIQUES

Logements ouvriers

LES lecteurs de la VIE NOUVELLE savent parfaitement que l'orientation vers l'action sociale est une des nécessités pressantes de l'heure.

Les directions du Saint-Siège [1] et des travailleurs sociaux [2] à ce sujet ne font pas défaut. Aussi est-il un grand nombre d'œuvres qui sollicitent à bon droit leur zèle. Chacun oriente son activité suivant ses tendances naturelles, les études spéciales qu'il a pu faire, les besoins qu'il a coudoyés. C'est dire que personne ne sera surpris de voir un médecin parler d'une question qui touche non seulement au confort physique des individus, mais à la moralité de nos familles [3]. J'ai nommé le problème du logement ouvrier.

Aussi Léon XIII affirme-t-il que l'État doit s'occuper de l'habitation des travailleurs et faire en sorte «qu'ils puissent vivre au prix de moins de peines et de privations».

Tout le monde est d'accord, en effet, pour reconnaître qu'un trop grand nombre des ouvriers de nos villes ne sont pas logés suivant les conditions que réclame l'hygiène et, de plus, que l'occupation de ces logements malsains exerce une influence désastreuse sur la santé et la vie même des familles nombreuses qui les habitent. Il y a donc là une amélioration sensible à réaliser bien propre à solliciter le zèle de tous.

La question du logement est, en effet, une question complexe dans laquelle entrent en jeu plusieurs facteurs. Il

---

1. Encyclique *Rerum Novarum*.

2. M. le comte Albert de Mun: *Appels au devoir social*.

3. M. l'abbé Gouin, P. S. S., *l'École Sociale Populaire*, Nos 9, 10, 11.

faut d'abord prendre en considération le salaire que gagne l'ouvrier [1]. Et cela relève nécessairement des relations du capital et du travail, du chômage possible ou périodique de certaines industries, des habitudes d'économie à inculquer à la classe ouvrière, du coût de la construction, etc., toutes choses que les législateurs et les travailleurs sociaux doivent avoir présentes à l'esprit. De plus, il faut savoir que quelques-unes des conditions qui assurent la salubrité du logement, comme la propreté, l'aération, le chauffage, l'éclairage dans une bonne mesure dépendent de l'occupant du logis. Il doit avoir, sur ces questions d'hygiène, des notions au moins élémentaires afin qu'il n'aille pas, comme la chose se voit si souvent, rendre malsain un logis qui est par ailleurs assez satisfaisant.

Ce simple aperçu du problème montre assez que l'amélioration systématique du logement des ouvriers de nos villes demande la coopération active de plusieurs éléments.

Les législateurs ont d'abord leur part à faire. Et ici, grâce au code sanitaire du Conseil supérieur d'hygiène de notre province, notre réglementation touchant l'hygiène des logements est très avancée. Elle détermine, en effet, que dans toutes les villes dont la population atteint ou dépasse 10,000 âmes, les plans des maisons à construire doivent être soumis aux officiers du département d'hygiène et approuvés par eux, préalablement à l'octroi du permis de construire. Elle établit les conditions que doivent remplir les travaux de plomberie ainsi que le terrain sur lequel on se propose d'ériger la maison, elle fixe le minimum d'espace cubique à être réservé aux occupants du logis, elle exige que toutes les pièces soient éclairées par une fenêtre ouvrant directement au dehors dont elle détermine les dimensions, elle défend l'occupation des caves comme habitation, elle autorise l'affichage des

1. Le loyer d'une semaine ne doit pas excéder le salaire d'une journée de travail; M. l'abbé Gouin, Op. cit.

chambres noires, elle exige un espace libre suffisant autour des maisons, enfin elle donne aux officiers des bureaux municipaux d'hygiène les pouvoirs d'entrer dans les immeubles pour y faire les constatatious nécessaires et y rechercher les causes d'insalubrité.

Cette législation, on le voit, est très au point. Seulement il est une grande lacune que nous ne pouvons nous empêcher de déplorer: elle reste la plupart du temps lettre morte. Les municipalités ne se prévalent pas de l'autorité que leur donne la loi d'hygiène, loi qui non seulement les dispense de la nécessité d'adopter des règlements spéciaux, mais de plus les olige à faire exécuter ceux qui sont déja faits. De sorte que les règlements adoptés pour protéger ¦la population ouvrière au sujet du logement ne la protège pas, faute d'être mis à a exécution.

Et c'est ainsi que dans nos ville se perpétuent des quarttiers complets remplis de taudis inhabitables, habités cependan par une population nombreuse qui en subit inévitablment les désastreuses conséquences. C'est là que se trouvent les foyers de la tuberulose et que sévit la mortalité infantile. «Ce sont les tumeurs malignes des maux dont souffre la société. Arrêtons-nous à réfléchir à l'influence exercée sur une personne appartenant à une classe sociale même moyenne, condamnée à partager la vie de ceux qui y vivent. Elle serait forcée d'en respirer l'air vicié, de manger et de dormir dans ces chambres sales et puantes. N'est-il pas vrai que dans ces conditions, ni les travailleurs sociaux, ni les hygiénistes, ni la théorie nombreuse de ceux qui chercheraient à améliorer son état ne pourraient réussir à empêcher sa ruine graduelle, s'ils n'amélioraient en même temps les tristes conditions de son existence. Que dirons-nous alors de ceux qui, depuis leur naissance, ne connaissent rien de mieux et n'ont jamais respiré d'air plus pur, ni plus vivifiant que celui que l'on trouve dans ces taudis ?

«Lecteur, demandez-vous: si j'avais la mauvaise fortune,

à la suite d'un désastre financier, d'être obligé de demeurer dans un pareil taudis, quelle influence en subirais-je au point de vue physique et moral ?

«Après avoir réfléchi à votre réponse, déterminez-vous sur le champ à contribuer à l'amélioration des logements dans votre ville» [1].

Cet appel, dont je me fais l'humble écho, va-t-il obtenir enfin une action décisive, sera-t-il suffisant pour enlever cet obstacle insurmontable qu'est la force de l'inertie ? Souhaitons-le!

Que faudrait-il pour qu'un mouvement se crée, qui prenne de l'ampleur, qui force la main aux administrateurs de la chose publique dans nos villes, qui améliore décidément le sort des milliers de familles contraintes d'y traîner leur malheureuse existence ? Deux conditions: un programme précis d'action, une opinion publique avertie.

Le programme peut se définir brièvement. Copier ici ce qui a été fait ailleurs, notamment en Angleterre où on a probablement le plus fait à ce sujet et avec de si bons résultats, c'est-à-dire raser des quartiers complets de maisons insalubres et les remplacer par des boulevards, des parcs ou des logements vraiment hygiéniques. Ne peut-on pas profiter, pour réaliser cette vaste mais nécessaire amélioration, de l'offre que fait actuellement le gouvernement fédéral qui met à la disposition des provinces, sous forme de prêt à 20 ans à 5% d'intérêt, une somme de $25,000,000. à être divisée au *pro rata* de leur population ?

Il faut, de plus, penser à l'avenir et empêcher dans les logements nouveaux la répétition des défauts de construction que nous constatons et que nous déplorons dans les logements actuels. Un moyen pour y parvenir ne consiste-t-il pas dans l'adoption et la mise en vigueur d'une loi «d'Aménagement des villes», conformément au projet qui a été préparé par M. Thomas Adams, de la Commission

1. *Conservation*, février 1919, Dr C.-A. Hodgetts.

de Conservation, et que plusieurs autres provinces ont déjà adoptée ?

On comprend les difficultés que soulèvent de pareilles entreprises. Aussi faut-il toujours compter, en dernière analyse, sur le grand ressort des pays démocratiques, l'opinion publique. C'est là une condition *sine qua non*. Mais comment la gagner et la déterminer à l'action, sinon par la large diffusion des principes humanitaires de l'hygiène. Qu'on l'enseigne donc partout, cette science bienfaisante, à l'école primaire, à l'école normale, aux écoles des Hautes Études, aux écoles d'Enseignement supérieur, dans les noviciats de nos communautés religieuses, à l'Université, aux étudiants de toutes les facultés, sans oublier la faculté de théologie. C'est ainsi, en effet, que ces connaissances seront une véritable révélation pour tous ceux qui aujourd'hui vivent, sur ce sujet, dans l'ignorance la plus complète, et cela sans même s'en douter et qui cependant occupent dans les conseils municipaux, les commissions scolaires, les assemblées législatives, des situations pleines de responsabilités. Quand ces principes sauveurs seront connus de tous, on s'empressera alors de réclamer, pour tous les membres de la société, des conditions de vie améliorées et l'on aura ainsi contribué dans une certaine mesure au relèvement moral des déshérités de la fortune.

J.-A. BAUDOUIN, M. D.

Ce qu'il faut lire

II. — LE PAPE ET LA GUERRE

PERSONNE n'ignore combien l'action du Souverain Pontife durant la guerre a été dénaturée et critiquée. Aux ennemis habituels de la Papauté se sont joints, pour l'attaquer, tous ceux que leurs passions ou leurs intérêts si puissamment secoués par les événements rendaient aveugles. Comme cette campagne injuste a trouvé des adeptes dans notre pays, même parmi quelques-uns des nôtres; comme plusieurs ont pu en être émus ou troublés, et que d'ailleurs l'occasion se représentera souvent de causer du rôle de la Papauté durant cette grande guerre, il nous paraît nécessaire que les catholiques soient bien renseignés sui ce sujet. C'est pourquoi nous leur indiquons les livres suivants.

ARNAUD d'Agnel (abbé) — *Benoît XV et le Conflit européen.* I. A la lumière de l'Évangile. II. A la lumière de l'Histoire. Paris, Lethielleux.

BOURASSA (Henri)—*Le Pape, arbitre de la paix.* Montréal, Le Devoir.[1]

DUDON (Paul, S. J.) — *L'Action de Benoît XV pendant la guerre.* Paris, Beauchesne.

DE LA BRIÈRE (Yves, S. J.) — *Les Puissances belligérantes et la médiation pontificale.* Paris, Téqui.

MISONNE (abbé Octave) — *Le Pape, la Belgique et la guerre.* Paris, 40, rue Copernic.

VANNEUFVILLE (Mgr) — *Le pape Benoît XV et la guerre.* Paris, Maison Bleue.

1 Bibliothèque de l'Union catholique — Bibliothèque Saint-Sulpice.

Chronique des Retraites fermées

AU CAP-DE-LA-MADELEINE

On sait probablement que les Pères Oblats, dévoués spécialement au ministère des retraites, reçoivent depuis quatre ans différents groupes à leur monastère du Cap-de-la-Madeleine. Là, comme au scolasticat d'Ottawa, les résultats sont consolants. Seize retraites y ont déjà eu lieu, groupant deux cent vint-six retraitants, hommes de toute condition sociale: médecins, avocats, notaires, journalistes, marchands, étudiants, ouvriers, etc. Un patron y a même conduit quinze de ses employés.

En janvier dernier il y eut deux retraites. La première réunit seize membres de la *Corporation ouvrière catholique:* la seconde dix-neuf *Chevaliers de Colomb,* accompagnés du curé de la cathédrale des Trois-Rivières, le chanoine Massicotte.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la fondation et du succès de différentes maisons de retaites. Il en faudrait une auprès de chacun des principaux centres de la province. On y verrait accourir plusieurs groupes qui constitueraient, dans chaque région, un noyau de catholiques convaincus et agissants.

A LA VILLA SAINT-MARTIN

L'ascension commencée dès le début de l'année se poursuit sans arrêt. Le mois de février, en dépit de sa brièveté, nous a donné cinq retraites. L'une d'elles comprenait même deux groupes assez distincts: celui des paroissiens de *Saint-Polycarpe* (Soulanges) et celui des *Forgerons* qui ont dû fusionner pour pouvoir être reçus tous

les deux. C'étaient, l'un et l'autre, des groupes nouveaux, comme celui d'ailleurs qui les a immédiatement précédés: *Saint-Édouard* de Montréal. Ce dernier avait à sa tête le curé de la paroisse dont la participation à la retraite a stimulé le zèle de ses paroissiens et resserré les liens qui doivent unir les fidèles au pasteur. Aussi fallait-il entendre, à la conférence d'œuvres du dernier jour, chaque retraitant proclamer à l'envie qu'ils avaient la meilleure paroisse et le meilleur curé! Aimer sa famille paroissiale et le chef qui la dirige, n'est-ce pas la première condition pour y faire du bien?

IN MEMORIAM

La mort a fauché sans répit, depuis quelque temps, dans les rangs de nos anciens retraitants. Nous nous efforçons de dresser chaque mois la liste des disparus dont nous donnons lecture à notre réunion mensuelle. Les parents ou les amis de ceux qui meurent nous rendraient service en nous signalant aussitôt leur décès.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, il nous est impossible, vu le nombre restreint des pages de la revue, de consacrer quelques lignes à tous les anciens qui nous quittent. Cela s'impose parfois cependant pour quelques-uns. Ainsi devons-nous consigner aujourd'hui le rappel à Dieu d'un des plus fidèles amis de notre œuvre, retraitant de la première heure, et qui s'y intéressa jusqu'à la mort, bien que la maladie l'empêchât d'en profiter durant ses dernières années. Le docteur Louis-Édouard Desjardins, professeur à l'Université Laval, décédé le mois dernier à l'âge de 82 ans, fut en effet du premier groupe de médecins qui vint à la Broquerie, en 1910. Esprit cultivé et affable, d'une haute valeur professionnelle, il se distingua surtout, pourrait-on dire, par sa foi éclairée, par l'équilibre qu'il voulut mettre entre ses connaissances profanes et ses connaissances religieuses. Les premières n'augmentaient jamais chez lui — comme il arrive trop souvent

pour un bon nombre de catholiques — au détriment des secondes. Il aurait même été prêt à les leur sacrifier, s'il l'eût fallu. Mais il fit mieux. Il sut les développer, les unes et les autres, dans un ordre harmonieux, suivant une juste hiérarchie. Ce régime qu'il s'imposa à lui-même et dont il bénéficia, le docteur Desjardins n'hésitait pas à le recommander publiquement. Parlant en 1888, à l'ouverture des cours de chirurgie de l'Université Victoria, des études qu'il avait faites en Europe, — on employait déjà ce moyen à cette époque pour former une élite intellectuelle, — il ne craignit pas d'indiquer — ce qu'on oublie peut-être de nos jours — les précautions morales dont devait s'entourer ce stage à l'étranger, comment, par exemple, pour résister aux théories matérialistes que débitent certaines chaires haut placées, une saine philosophie était nécessaire. «Que vos convictions religieuses, ajoutait-il, soient solidement assises sur une connaissance raisonnée des grandes vérités premières. Sachez les défendre au besoin; et ce sera chose facile, si vous avez accoutumé, par de bonnes études philosophiques, votre raison à s'approprier les démonstrations de ces vérités, démonstrations que nous ont léguées les grands philosophes chrétiens, les Augustin, les Thomas d'Aquin, démonstrations si lumineuses qu'avec elles nous pourrons réfuter toutes les erreurs, quelque subtiles qu'elles soient. Soyez prêts à regarder en face les esprits forts que vous rencontrerez sur votre chemin, et à vous moquer de leurs sarcasmes. Soyez pénétrés, en un mot, de toute la vérité de cette parole du grand apôtre des gentils: *rationabile obsequium vestrum.*»

Paroles d'or, qui honorent grandement un homme, surtout quand sa propre vie a été calquée sur elles. Puisse la longue et féconde existence de ce vaillant chrétien servir de modèle aux jeunes catholiques d'élite qui se préparent actuellement à servir leur race et leur foi!

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

Revue catholique moderne

Dans l'éloquente conférence qu'il a faite récemment sur le «Programme d'une revue catholique moderne», le R. P. Sertillanges, montrant les avantages du périodique sur le livre, disait: «A propos de tout, une rédaction experte a le moyen d'orienter les intelligences, de redire à satiété l'essentiel, de montrer les difficultés, les pièges, les fausses pistes. Une excellente formation peut être ainsi donnée, à la longue, à des lecteurs assidus qui peu à peu se convainquent et s'imprègnent.» Avons-nous besoin de dire que ce programme la VIE NOUVELLE se l'est imposé, dès le début, et le poursuit, suivant ses faibles ressources, sans défaillance. Les collaborateurs distingués qui viennent, de plus en plus nombreux, aider la rédaction habituelle nous permettent d'espérer que notre revue, se développant sans cesse, méritera bientôt, dans la pleine acception du terme, ce beau titre de *Revue catholique moderne*, qu'elle sera vraiment formatrice et inspiratrice, qu'elle guidera vers un haut idéal de science, de vertus et d'action, le groupe toujours croissant de ses lecteurs.

Le bon journal

Plus encore que la revue, le journal catholique est nécessaire. C'est un aveu qu'il ne nous coûte pas de faire. C'est une vérité que nous voudrions voir proclamer partout. Aussi combien nous a paru opportun le récent sermon d'un éloquent dominicain, le R. P. Marion, au congrès de l'Association d'Éducation de l'Ontario. Le distingué prédicateur avait choisi comme sujet la presse, et plus

particulièrement le journal. Par plusieurs faits historiques, il en démontra d'abord la puissance. Cette puissance, continua-t-il, existe ici comme ailleurs. «Le principal moyen d'éducation pour notre peuple, c'est le bon journal, c'est-à-dire, le journal patriotique et catholique qui non seulement informe, mais forme ses lecteurs. Il n'y a pas d'éducateur qui puisse lui être comparé, ni maître d'école, ni prédicateur, ni catéchiste, ni conférencier, parce que son action est plus étendue et plus soutenue». Que faisons-nous cependant pour lui ? Et en des paroles sévères mais justes, le prédicateur reproche aux catholiques leur apathie, puis leur suggère d'excellents moyens de la secouer. Nous faisons des vœux pour que ce sermon soit publié et largement répandu.

Ligue de l'Ave Maria

Aux moyens naturels d'aider le bon journal: abonnements, annonces, souscriptions, il faut ajouter les moyens surnaturels. C'est ainsi qu'a été fondée en France, il y a quelques années, une association — *la Ligue de l'Ave Maria* — dont le but est «de réparer le mal fait par la mauvaise presse et d'obtenir la diffusion de la bonne». Son principal moyen d'action est la prière. Ses membres s'engagent en effet à réciter chaque jour, aux intentions de la Ligue, un *Pater*, un *Ave* et l'invocation: *Notre-Dame du Salut, priez pour nous.* Ils s'efforcent en outre de favoriser les bonnes lectures et d'écarter les mauvaises.

Une section canadienne de cette Ligue est établie à Ottawa. Elle possède un bulletin mensuel: *Le petit Journal bleu* auquel doivent s'abonner tous les Ligueurs. Le prix n'en est que de 15 sous par an. Et même, s'il est distribué par une dizainière — suivant l'organisation de la Ligue qui tâche de former des groupes de dix adhérents — il ne revient qu'à 10 sous. Le désir des directeurs est de fonder dans chaque paroisse des comités locaux. De nombreux avantages spirituels sont accordés aux membres. On peut

obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant au *Directeur de la Ligue*, case postale No 554, Ottawa, Ont.

Le sens des responsabilités

L'Union régionale montréalaise de l'A. C. J. C. a tenu, en février, son huitième conseil annuel. C'est une excellente pratique qui permet aux jeunes d'une même région de se rencontrer et d'aborder en commun l'étude de problèmes qui les intéressent. Les travaux de cette année étaient particulièrement importants et actuels: le *devoir professionnel*, le *devoir social*, le *sens des responsabilités*. On ne saurait trop orienter notre jeunesse vers ce vaste champ des responsabilités sociales. Trop longtemps le seul devoir individuel a été prêché. Nous avons eu des générations de catholiques dont la vie privée pouvait être excellente, mais qui, dans l'exercice de leur profession ou de quelque charge publique, semblaient ignorer totalement leurs obligations morales. Un catholicisme ainsi vécu ne saurait porter de fruits. Et de quel prestige peut-il jouir aux yeux des protestants ou des incroyants ? Qu'il pénètre, au contraire, et anime toutes les activités de l'homme, il les haussera, les fécondera, leur donnera un rayonnement merveilleux. C'est d'ailleurs le seul catholicisme logique, le seul qui mérite ce nom.

Notes bibliographiques

Jean-François Pouliot — *Le Droit paroissial de la province de Québec.* Le Saint-Laurent, Rivière du Loup.

A son ouvrage sur le *Droit municipal*, de publication récente, M. Pouliot vient d'ajouter une œuvre plus considérable encore: *Le Droit paroissial.* In-8 de près de 700

pages, ce nouveau volume, relié en toile solide, crée par sa seule et robuste apparence l'impression d'un travail de longue haleine, édifié patiemment par quelque Bénédictin laïque. A le lire, cette impression s'accentue davantage. L'auteur remonte à l'origine même de la paroisse, aux premiers «évêques qui avaient reçu du Christ la sublime mission d'évangéliser les peuples»; il en indique les développements à travers les âges, en particulier en France et au Canada, puis comment peu à peu des pratiques, des usages s'établissent qui, presque toujours nés du droit canon ou sanctionnés par lui, finissent par avoir force de loi et constituent un véritable droit, le droit paroissial.

Ces préliminaires et les règles de l'Église au sujet des biens ecclésiastiques exposés, nous entrons de plain-pied dans l'étude même du droit paroissial de notre province, divisée en trois parties: des personnes, des choses, matières diverses Une abondante bibliographie permet de retrouver les sources où l'auteur a puisé ses renseignement et ajoute encore à cette impression de travail édifié lentement dans quelque solitude monacale... Et cependant, c'est faire erreur que de croire M. Pouliot blanchi sur les vieux parchemins. Une lettre-préface de Mgr Mathieu parle de ses «jeunes années», et on nous apprend en effet qu'il n'a pas encore atteint la trentaine. Nous ne nous désolerons pas de cette surprise. Nous nous en réjouisons, au contraire: et par la gloire que ce jeune auteur jette sur sa génération, et par les grandes espérances qu'il fait naître, et par l'exemple qu'il donne à ses confrères. Les travaux intellectuels, en dehors de la besogne professionnelle, sont trop rares chez nous. Ce ne sont pas les aptitudes qui font ordinairement défaut, c'est l'apathie qui les paralyse. Il faut donc féliciter hautement ceux qui ne craignent pas de rompre avec une tradition funeste, surtout quand ils produisent des œuvres, comme le *Droit paroissial,* où s'harmonisent si admirablement le sens légal et le sens catholique.

J.-P. A.

POUR LA VILLA SAINT-MARTIN

Il faut obtenir, à brève échéance, pour faire face à des obligations pressantes et profiter de conditions avantageuses.

$60,000.00

Les retraitants se sont divisés en différentes équipes:

1) Juges et avocats
2) Médecins et pharmaciens
3) Notaires
4) Voyageurs de commerce
5) Comptables et employés de banque
6) Industriels
7) Hommes d'affaires
8) Marchands
9) Ingénieurs et architectes
10) Épiciers
11) Employés de Chemin de fer
12) Clergé
13) St-Laurent et St-Pascal-Baylon
14) Lachine
15) Paroisse d'Hochelaga
16) Tiers-Ordre de St-François
17) Paroisse de St-Henri
18) Pointe St-Charles et Verdun
19) Saint-Lambert
20) Cantons de l'Est
21) Groupe général

On est prié d'envoyer son offrande le plus tôt possible au trésorier du comité central, M. C.-E. Gravel, 50, rue Notre-Dame ouest, Montréal, en ajoutant, si on le désire, à quelle équipe elle doit être attribuée. Les chèques doivent être faits au nom de la Villa Saint-Martin.

LE COMITÉ CENTRAL

Charles MARCIL
J.-A. VAILLANCOURT
Thomas DUFRESNE
N.-K. LAFLAMME
Victor MORIN
Dr. L.-E. FORTIER
C.-E. GRAVEL
Guy VANIER

Je m'engage à verser la somme de..................
au bénéfice de la Villa Saint-Martin.

Nom..................................

Adresse..............................

POUR LA VILLA SAINT-MARTIN

Les derniers jours nous ont apporté quelques souscriptions importantes. Voici, à la date du 20 mars, celles qui dépassaient $100.00.

La Maison Hudon, Hébert & Cie....	**$1,000.00**
La Compagnie de Biscuits Ætna....	**1,000.00**
La Maison L. Chaput Fils & Cie.....	**1,000.00**
Casavant Frères, (St-Hyacinthe)....	**500.00**
M. Edmond Archambault..........	**500.00**
La Maison Patenaude & Carignan...	**400.00**
Crépeau & Paquette (notaires)......	**300.00**
Abbé Henri Bernard...............	**200.00**
M. Charles Langlois...............	**200.00**
M. S.-L. Contant..................	**200.00**

D'autres, nous n'en doutons pas, voudront s'inscrire pour de pareils montants. Plusieurs, parmi les anciens retraitants, peuvent le faire. Qu'ils n'hésitent pas plus longtemps. Il y va de l'existence même d'une œuvre reconnue comme essentielle à l'heure actuelle, dans notre pays, et dont les bienfaits sont vraiment incomparables.

LE COMITÉ CENTRAL

Sainte Jeanne d'Arc

LA nouvelle qui pouvait le plus consoler non seulement la France, non seulement le Canada français, mais le monde entier, est celle qui nous annonça, le 6 avril dernier, la canonisation prochaine de la bienheureuse Jeanne d'Arc. C'est que, en effet, la vierge de Domremy n'est plus l'honneur d'une seule race, quelque grande qu'elle soit, mais de toutes les races soumises à Jésus-Christ, suivant le mot de Léon XIII signant l'introduction de sa cause: « Jeanne est nôtre. »

Que si nous recherchons les motifs qui portent les peuples vers les autels de Jeanne, nous en découvrons de diverses natures: c'est le charme de son sexe rehaussé par la plus exquise pureté, par toutes les vertus poussées jusqu'à l'héroïsme; c'est sa jeunesse, sa gaieté, sa bravoure; c'est le bon sens populaire allié aux vues les plus hautes, aux visions les plus surnaturelles; c'est le succès de sa mission et dans ce succès l'incroyable disproportion des moyens apparents avec les résultats.

Arrêtons-nous un instant à cette dernière pensée.

Lorsque parut Jeanne d'Arc (1429), où en était la France? — Divisée en deux camps, elle était presque tout entière aux mains des Anglais. L'indolent Charles VII, alors surnommé roi de Bourges, *ne songeait qu'au plaisir. La France n'allait bientôt plus être qu'une possession anglaise, l'Angleterre continentale. — Comment sortir de l'enclave étroite qu'arrosait la Loire, comment briser le cercle de fer qui l'entourait, où prendre les hommes, qui surtout allait leur insuffler l'amour du sol français, la volonté de vaincre, la ténacité dans l'offensive?*

C'est ici qu'apparaît le bras de Dieu, de celui que Jeanne appellera roi de France, avec Charles VII pour lieutenant. — Jaloux de sa gloire, comme on le voit aux Livres sacrés, il choisit l'instrument le plus humble, le plus fragile, « afin que nulle chair ne se glorifie devant Lui ». Ce spectacle allait être donné au monde et de telle sorte que le monde sceptique, dédaigneux du surnaturel, fût forcé de le reconnaître dans

Jeanne la Pucelle. La jeune guerrière passa en effet comme un fulgurant météore, dont l'éclat décelait aux plus obstinés sa céleste origine.

Petite paysanne de Domremy, elle entend l'archange saint Michel lui dire qu'« il y a grande pitié au royaume de France ». Sainte Catherine et sainte Marguerite se joignent à l'archange et aux anges pour la former à toutes les vertus, lui intimer enfin sa stupéfiante mission. Fidèle à « ses Voix », elle part; elle avait dix-sept ans; mise à la tête de troupes dissolues qu'elle transforme, elle délivre Orléans, mêne le roi Charles à Reims où il est sacré, prend à l'ennemi quantité de villes; tous évènements qu'elle a prédits. Mais voici que, Dieu lui ménageant les palmes du martyre, elle annonce qu'elle sera bientôt trahie, vendue, mise à mort. Tout s'exécute. Saisie traîtreusement devant Compiègne, vendue aux Anglais, condamnée par un tribunal inique, elle meurt sur le bûcher, avec aux lèvres l'adorable nom de Jésus. — Un quart de siècle plus tard, elle est réhabilitée par un jugement solennel de l'Église. Sa mémoire longtemps cachée dans le peuple, comme une braise sous la cendre, éclate au milieu du XIXe siècle, elle est glorifiée par des écrivains catholiques et protestants et son culte reçoit de trois papes sa consécration définitive: Léon XIII. Pie X, Benoît XV la déclarent tour à tour Vénérable, Bienheureuse, Sainte.

La libre pensée, aux vues terre à terre, les pieds collés au sol, devant cette suite de merveilles, reste là bouche bée, ahurie, confondue. La foi, elle, — et c'est la leçon de réconfort que nous voudrions dégager de ces lignes. — la foi, radieuse, sûre d'elle-même, le regard levé vers le ciel, vers tout ce qui est beau, noble, pur, transcendant, surnaturel, la foi, notre foi triomphe en cette apothéose de Jeanne d'Arc et trouve en elle et par elle de nouveaux et splendides gages de pérennité.

LA RÉDACTION

La Vierge Marie, Co-Rédemptrice du monde

LE mois de Marie nous invite aimablement à faire fleurir en nos cœurs la dévotion à cette très douce Mère, à les embaumer de ses parfums si délicats à la fois et si vivifiants. Parmi toutes les considérations qui se présentent en foule pour raviver de la sorte notre culte envers la Vierge Marie, il en est une que nous estimons hors de pair, la plus apte à illuminer l'esprit et à réchauffer le cœur: et c'est à savoir la part de Marie dans la Rédemption du monde.

Mais soutenir cette thèse n'est-ce pas attenter à la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ comme unique Rédempteur des hommes ? C'est bien en effet ce qu'a toujours prétendu l'hérésie protestante, qui dès l'abord rejeta le culte de Marie. Mais soyons sans crainte: la gloire de la Mère loin d'atténuer celle du Fils la grandit plutôt, non pas en elle-même évidemment, mais en nous, tout comme notre amour de la sainte Vierge redouble celui que nous portons à Jésus.

Établissons d'abord comme point de départ une vérité que la sainte Écriture et les Pères de l'Église vont nous marquer en quelques traits précis: Dieu, dans sa souveraine sagesse, a voulu que la Rédemption s'accomplît comme s'était opérée la prévarication. Ce dessein de Dieu, en tant qu'il a pour objet le prévaricateur et le Rédempteur, est clairement exprimé par ces paroles du grand Apôtre (I Cor., xv, 22): « De même que tous trouvent la mort en Adam, ainsi tous trouveront la vie en Jésus-Christ. » Pensée que le même apôtre développe magnifiquement dans son épître aux Romains (v, 14-20). — Mais le plan divin concernant le péché et sa rançon s'étendait aussi aux cir-

constances principales de l'un et de l'autre, notamment à la plus importante de toutes, à savoir que le rôle de Marie serait dans la Réparation celui d'Ève dans la prévarication, que Marie serait la nouvelle Ève comme Jésus était le nouvel Adam, *novissimus Adam* (I Cor., xv, 45). A cet égard, l'enseignement des saints Pères est notoirement unanime. Rappelons seulement le texte de saint Augustin que la liturgie a fait entrer dans l'office marial du samedi, à la troisième leçon pour le mois de mai: « Par une femme la mort nous est venue, par une autre la vie; par Ève la perdition, par Marie le salut. » C'était d'ailleurs le sens de la promesse divine faite au genre humain après la chute originelle, puisqu'elle annonçait que c'était la femme qui écraserait la tête du serpent, c'est-à-dire qu'elle apparaîtrait dans la Rédemption comme elle avait fait dans la prévarication. Aussi voyons-nous le pape Pie IX, dans sa bulle *Ineffabilis* où il promulgue le dogme de l'Immaculée Conception, déclarer que ces paroles de la sainte Écriture ont toujours été expliquées de la sorte par les SS. Pères et les écrivains ecclésiastiques.

La Mère du Sauveur est donc la nouvelle Ève, comme le Sauveur lui-même est le nouvel Adam: soit dit sans doute avec toutes les distinctions voulues relatives à la nature et à la dignité des personnes. Or, quelle part la première femme a-t-elle eue dans la prévarication ?

Posons derechef une vérité préalable. — C'est le péché d'Adam et non celui d'Ève qui est la cause, la seule cause, la cause totale, nécessaire et en même temps suffisante de notre déchéance, de notre perdition. Ce n'est pas parce que la femme a péché que nous sommes déchus et infectés du péché originel, mais parce que l'homme a péché. C'est dire que si Ève seule eût péché, rien ne serait résulté de ce qui nous est survenu; si au contraire Adam seul eût péché, tout s'en serait suivi tel que nous le déplorons; de sorte que l'un et l'autre ayant failli, ce ne sont point les deux fautes unies ensemble qui ont causé notre perte, mais la

seule faute d'Adam. Et ceci est encore l'enseignement des Pères et Docteurs de l'Église fondé sur ce mot de l'Apôtre: « C'est par un seul homme que le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort », et cet autre: « C'est par la faute d'un seul que la condamnation est venue sur tous les hommes » (Rom. v, 12 et 18).

Et cependant il est très vrai que la première femme a coopéré à la prévarication et par là à notre perte. De quelle manière ? En poussant Adam au péché: coopération formelle, directe, prochaine; sachant qu'elle portait Adam à une action défendue et que cette action nous perdrait. Aussi pouvons-nous lui imputer notre perte, lui dire qu'elle nous a rendus esclaves du démon, nous a fermé les portes du ciel, nous a légué la mort au lieu de la vie. C'est le langage de tous les saints Pères; c'est celui de l'Église et elle l'emploie dans sa liturgie: *Quod Heva tristis abstulit...* C'est pareillement la manière ordinaire de parler des hommes, attribuant les effets qui se produisent non seulement à celui qui exécute mais encore à toute personne qui pousse, conseille, détermine, consent lorsque le consentement est nécessaire. — En résumé, Adam seul est l'auteur de notre perte, parce que son péché seul nous est imputé; ainsi Dieu l'a voulu. Néanmoins Ève a coopéré formellement à notre perte, parce que, avec une connaissance parfaite de l'acte et de ses suites, elle y a poussé Adam.

Ce point de doctrine étant acquis, nous comprendrons mieux la coopération de la sainte Vierge à l'œuvre de la Rédemption, puisque la Réparation, avons-nous dit, s'est accomplie d'une manière semblable à la prévarication.

En effet, suivez ce parallèle: le péché d'Adam seul est la cause de notre perte; la Rédemption opérée par Jésus-Christ est la seule cause totale, surabondante de notre salut; — si Adam seul eût péché, nous aurions subi les mêmes effets de perdition; si le Fils de Dieu se fût fait homme et se fût offert en sacrifice sans la coopération

d'aucune créature, nous aurions joui des mêmes effets de rédemption; — si Adam n'eût pas péché mais Ève seulement, ce péché d'Ève n'aurait pu nous perdre; si le Fils de Dieu se fût abstenu et fût demeuré au sein du Père, tout ce que la sainte Vierge aurait fait n'aurait pu nous sauver; — enfin Adam et Ève ayant tous deux péché, et Adam à l'instigation d'Ève, le péché de celle-ci n'ajoute rien au péché de celui-là et à ses malheureux effets sur l'humanité, car le péché d'Ève ne nous est pas imputé par Dieu; tout ainsi, le Fils de Dieu s'étant fait homme et s'étant offert avec la coopération de sa divine Mère, cette coopération n'ajoute rien à son sacrifice, car ce ne sont point les mérites de la sainte Vierge qui nous sont appliqués pour opérer en nous la sanctification, mais uniquement les mérites de Jésus-Christ.

Il est vrai. Et pourtant à cette bénie Rédemption accomplie uniquement par Jésus-Christ Notre-Seigneur, la Vierge des vierges a réellement, formellement coopéré; et de même que la première femme, par sa coopération, nous a perdus, nous a donné la mort, nous a fermé le ciel, ainsi est-il vrai que la nouvelle Ève, par son concours, nous a sauvés, nous a rendu la vie, nous a rouvert les portes du paradis.

Mais alors qu'est-ce donc que cette coopération de la bienheureuse Vierge Marie ?

Pour être bref, laissant de côté diverses hypothèses fort intéressantes, disons tout de suite que la vraie et formelle coopération de la sainte Vierge à la Rédemption du monde a consisté en son consentement à cette Rédemption au moment de l'Incarnation du Verbe. C'est ce qu'explique saint Thomas d'Aquin en divers endroits, et par là il se fait l'écho des Pères et des Docteurs de l'Église. Ainsi saint Augustin et après lui saint Bernard nous représentent le genre humain aux pieds de Marie et la suppliant de donner le consentement que la terre et le ciel attendent. Les uns et les autres ajoutent que ce consentement était

nécessaire, — non pas d'une nécessité absolue évidemment, puisque Dieu pouvait se passer de toute participation de sa créature, — mais nécessaire uniquement parce que Dieu, pour des raisons puisées dans sa souveraine sagesse, ne voulait pas que l'œuvre réparatrice s'accomplit autrement. On pourrait en conséquence formuler ainsi le plan divin de la Rédemption: Je sauverai dans ma miséricorde, dit le Seigneur, le monde qui s'est perdu par le péché... Pour cela je lui donnerai un Rédempteur qui satisfera par sa Passion et sa mort à tous les droits de ma justice... Je le ferai, mais à la condition que celle que je choisirai pour la mère du Rédempteur y donnera son consentement, consentement aux douleurs de la Rédemption comme aux joies de l'Incarnation.

Reportons-nous maintenant au récit évangélique qui nous dépeint la scène si simple et si grande de l'Annonciation: l'ange Gabriel, envoyé de Dieu, salue la jeune vierge aimée du ciel, lui annonce le dessein du Créateur sur le monde, la conception du Verbe dans ses chastes entrailles, sa naissance, son règne éternel. Et l'ange s'arrête, il attend une réponse, le consentement de la Vierge Marie. Mais elle, plus attentive à la conservation de sa virginité qu'aux grandeurs de la Maternité divine, demande le comment de ce mystère. L'ange le lui explique par l'intervention de la vertu du Très-Haut qui la couvrira de son ombre, et révèle en même temps la fécondité miraculeuse de sa cousine Élisabeth. Puis il s'arrête encore une fois. Lui, l'ambassadeur de Dieu, il ne partira point sans avoir obtenu le consentement de l'humble vierge de Nazareth.

Moment solennel s'il en fut jamais dans l'histoire du monde, instant divin autour duquel se concentre et se déroule toute durée du temps et de l'éternité. C'est en effet d'une part la plénitude des temps si célébrée dans les saintes Écritures; c'est le dénouement de l'attente du monde; c'est l'échéance de toutes les promesses de Dieu, la réalisation des vœux, des prédictions, des soupirs de tous les justes

de l'ancienne Loi. Pour l'avenir, c'est le point de départ des temps nouveaux chanté par le paganisme lui-même, *Magnus ab integro saeclorum nascitur ordo;* ce sont les grands mois de la Loi de grâce, *Incipient magni procedere menses;* c'est l'Auteur même de la grâce au milieu de nous; c'est l'Église naissant, croissant, conquérant le monde...

Tout cela n'est pas encore, mais tout cela peut être, si la sainte Vierge donne son consentement. C'est le plan divin, mais plan divin ineffablement subordonné à l'acquiescement de Marie. Le ciel lui-même est donc dans l'attente. Saint Ignace, dans sa grande contemplation de l'Incarnation, nous représente la très sainte Trinité attentive à tout ce qui se passe: l'ange auprès de la Vierge; la terre implorant un Sauveur; l'enfer trépignant dans ses abîmes à la pensée du Verbe incarné qu'il a méprisé aux premiers âges.

Pour nous annoncer le dénouement, l'Évangile reprend son récit et le conclut avec cette simplicité qui seule convenait à une telle sublimité: « Marie dit alors: Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole, *Fiat mihi secundum verbum tuum.* » — L'ange pouvait partir et remonter vers Dieu. Aussi le texte sacré ajoute-t-il: « *Et discessit ab illa Angelus,* et l'ange s'éloigna d'elle. » Il s'éloigna pour faire place à Dieu lui-même. En effet, le *Fiat* de Marie était à peine prononcé et par là son consentement donné, que le Fils éternel de Dieu s'incarnait dans le sein de la Vierge et faisait de sa créature sa Mère: *Fiat mihi — Et Verbum caro factum est...*

La bienheureuse Vierge Marie est donc véritablement et proprement Co-Rédemptrice du monde. Les raisons de convenance que nous pourrions apporter à l'appui de ce conseil divin augmenteraient sans doute notre admiration pour Dieu et sa sainte Mère; l'espace ne nous le permet point. Disons seulement en deux mots deux conséquences de la doctrine ci-dessus exposée.

La première est que si la sainte Vierge a efficacement participé à l'œuvre de la Rédemption, il est juste qu'elle participe non moins efficacement à l'application en nous des fruits de la Rédemption. En d'autres termes: de même que, sans préjudice de son titre d'unique Rédempteur, Jésus-Christ a voulu que Marie coopérât à la Rédemption; ainsi veut-il à nouveau, et pour les mêmes raisons, que, sans préjudice de son titre à lui d'unique Intercesseur auprès du Père, Marie coopère encore véritablement à la divine Intercession. Là-dessus, il n'y a qu'une voix parmi les SS. Docteurs de l'Église pour nous redire à l'envi que si, d'une part, tout nous vient *de Jésus*, d'autre part tout nous vient *par Marie*.

La deuxième conséquence, intimement liée à la première, doit être un redoublement de notre admiration, de notre reconnaissance, de tout notre culte envers cette divine Mère. En voyant Dieu même l'honorer jusqu'au point de faire dépendre d'elle le salut du monde, déposer pour ainsi dire notre sort dans son Cœur pour que de ce Cœur sortît le mot qui nous sauverait, et plus tard faire passer par ce même Cœur toutes les grâces qu'il nous accorderait, comme il est doux de sentir notre amour filial pour l'auguste Vierge-Mère pleinement justifié et comme il n'y a pas lieu de craindre d'en porter trop hautnos quotidiennes, nos incessantes manifestations!

A l'heure de l'Angélus, le matin, à midi et le soir, lorsque les cloches de nos temples répandent sur les villes et les campagnes leurs vagues harmonieuses pour rappeler à un monde distrait la sublime scène de l'Ange dévoilant à Marie le mystère de l'Incarnation et obtenant d'elle son consentement, élevons nos âmes au-dessus des bruits de la terre et dans un profond recueillement demandons à Dieu le Père, par l'intercession coordonnée, ascendante, de Marie puis de Jésus, une part de plus en plus grande aux infinies richesses de la Rédemption.

Édouard Lecompte, S. J.

Un fléau croissant

MALGRÉ tous les efforts que l'on fait pour attacher notre peuple à la terre, l'exode des campagnes vers la ville n'en continue pas moins.

Cette hantise du déplacement se manifeste surtout chez la jeunesse, jeunes gens et jeunes filles. Ce sont là les deux éléments qui se laissent entraîner le plus facilement vers les centres urbains. Il y a certaines paroisses, où l'on ne trouve plus au foyer que les vieux parents. Si vous en voulez faire la preuve, rendez-vous un dimanche dans telle campagne que je pourrais vous indiquer et prenez la peine de compter à la porte de l'église, au sortir de la messe, les jeunes gens, les jeunes filles descendus des rangs pour assister à l'office paroissial. Vous serez surpris de leur nombre relativement restreint.

Faites sur place une enquête et demandez à ces braves habitants qui, çà et là, causent par petits groupes de la bonne ou de la mauvaise température, la raison de ce phénomène, on vous dira: « Signe des temps, Monsieur, nos garçons sont partis pour les chantiers, les autres sont allés travailler en ville; nous aurions voulu les retenir ici, pour cultiver la terre qui nous a fait vivre, qui a fait vivre nos ancêtres; nous aurions voulu des défricheurs, des laboureurs comme nous, mais les jeunes gens d'aujourd'hui rêvent une vie moins pénible, un labeur moins dur; ils dédaignent les humbles travaux des champs; ils ont pris le chemin de la ville, croyant y trouver la richesse, l'aisance, l'indépendance. Comme ils se trompent! »

Oui, ils se trompent grandement; car en fin de compte, ces jeunes gens qui, chaque automne, partent pour les chantiers, qui, au retour du chantier, le printemps, s'en

vont passer l'été dans la ville pour y travailler comme simples ouvriers sur les quais, dans les usines, dans les rues, etc., deviennent forcément des déracinés.

Ils traînent de place en place leur malheureuse existence, dépensant au jour le jour les quelques sous péniblement amassés. Je parle ici en pleine connaissance de cause. Depuis que je m'occupe de colonisation, j'ai conduit, dans l'Abitibi, bon nombre de ces jeunes gens, juifs errants se disant fatigués de courir les grands chemins. Croyez-vous qu'ils y soient restés ? Oh! non, impossible de les attacher au sol, ils ont continué là-bas leur vie aventureuse et, au bout de quelques mois, sont revenus s'échouer dans les villes.

Et supposons qu'un jour ou l'autre ils parviennent à se caser en ville comme garçons de bureau, facteur, agent de police, pompier, conducteur de tramways ou d'automobiles, trouveront-ils le bonheur, l'aisance, l'indépendance qu'ils auraient goûtés, s'ils étaient restés sur la terre paternelle avec les vieux parents ou s'ils étaient allés ouvrir une terre nouvelle dans une région de colonisation ?

Continuez votre enquête, et vous apprendrez que les jeunes filles, trouvant la besogne trop rude au logis paternel, dédaignant les nobles occupations de la campagne, rêvant des chimères, sont parties elles aussi pour la ville. Et là-bas que font-elles ? Elles sont devenues couturières, modistes, filles de magasins, domestiques, filles d'hôtel, et trop souvent hélas! instruments de débauche.

Souvent c'est toute la famille qui émigre. Et dans un certain sens, il vaut mieux pour des parents accompagner leurs enfants que de les laisser prendre le chemin de la ville seuls et sans le secours d'aucune surveillance. Ils partent alors à contre-cœur. C'est le seul sentiment de leur responsabilité qui les force à quitter la petite maison du village natal. Les petits propriétaires surtout, ayant une famille nombreuse, se voient poussés à cette triste nécessité.

Cet ouvrier, par exemple, exerçant un métier et possé-

dant un petit coin de terre, gagnait assez dans les premières années de son mariage pour suffire aux besoins de la famille. Mais bientôt le nombre des enfants augmentant, les dépenses augmentèrent aussi, et les parents virent venir avec angoisse le jour où le budget familial ne balancerait plus. Que faire ? Une solution possible se présenta à l'esprit : déménager à la ville. Là, les garçons, bien qu'ils soient bien jeunes et faibles, pourront tout de même travailler; en attendant qu'ils soient assez âgés pour aller s'étioler dans les usines, ils seront employés dans les magasins, porteront les paquets et feront les messages; la jeune fille s'engagera comme bonne chez une dame quelconque, ou bien elle sera commis dans un grand magasin. Bref, tout le monde travaillera, l'argent entrera à flots dans la maison, et les mauvais jours ne seront plus à craindre.

On a donc décidé d'aller en ville; un bon jour on a vendu à l'encan ses meubles, les ustensiles les plus nécessaires, et toute la famille est partie pour un grand centre industriel.

Voilà l'odyssée de presque toutes les familles qui viennent de la campagne, à la ville. Il arrive que parmi ces familles, quelques-unes voient se réaliser leurs rêves de fortune. C'est l'exception, la plupart végètent, les enfants au lieu d'aider les parents, dépensent inutilement le peu qu'ils gagnent; ils prennent cet esprit d'indépendance, d'insoumission, si commun dans la ville, contractent des habitudes pernicieuses et sont souvent pour leurs père et mère, une cause de chagrins et de déboires.

Vienne une crise économique comme celle que nous traversons maintenant, c'est la misère pour la plupart de ces familles. On les voit alors quitter subrepticement la ville pendant la nuit, pour aller se réfugier à la campagne chez des parents et des amis; ou encore se réunir deux ou trois dans un petit logement pour économiser et arriver à payer le loyer et le charbon.

Pensez-vous que ces familles ne seraient pas infinement mieux partagées aujourd'hui, si, au lieu d'être venues à la

ville, il y a quelques années, elles étaient allées s'établir sur une terre-neuve, dans une région de colonisation ?

Et, supposons que le père, écœuré de la vie triste et sans avenir qu'il mène s'y décide maintenant, croyez-vous qu'il parviendra à retenir sa famille dans ce nouvel endroit ?

Qu'on me permette d'en appeler ici encore à mon expérience. Les enfants nés en ville ou émigrés à la ville en bas âge, ne deviennent pas facilement des colons. Le souvenir de la cité et de ses amusements les hante continuellement. Et chose à noter, c'est souvent la mère, la jeune fille qui ont davantage la nostalgie de la ville, et qui poussent le mari, les frères, à y retourner. J'ai rencontré dans mes courses à travers les régions de colonisation de bons et vrais colons, obligés d'abandonner le lot de terre qu'ils avaient commencé de défricher et de revenir à la ville, parce que leurs gracieuses épouses ne cessaient de pleurer, et de leur reprocher de les avoir entraînées si loin dans les bois!

Et, puis, que voulez-vous faire sur une terre-neuve avec des femmes qui ont en dédain le travail du colon et la vie de la campagne, qui passent leur temps à parler des théâtres de vues animées, à feuilleter les cahiers de mode et le catalogue de la maison Eaton, qui n'ont qu'une ambition, retourner à la ville le plus tôt possible pour y courir les rues, comme autrefois.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des petits propriétaires que la nécessité force à quitter le village natal; que dire de ces cultivateurs qui, ayant sous les pieds un *beau bien*, le vendent pour venir résider dans quelque grand centre ? Combien amèrement ils le regretteront un jour.

Ivanhoë CARON, *ptre,*
Missionnaire colonisateur

L'élite catholique doit naître et vivre de l'Esprit

UN collaborateur de la VIE NOUVELLE écrivait en octobre à propos de « culture religieuse et profane »: « Nous devons être jaloux de la qualité de notre catholicisme » puis, étudiant nos grands besoins de science religieuse, il indiquait l'amour des études religieuses comme régime indispensable à une élite canadienne-française.

La nécessité d'une élite catholique au sein de notre race est un problème qu'un certain nombre de Canadiens français seraient encore tentés de résoudre dans la négative. « *On est catholique ou on ne l'est pas... pourquoi y aurait-il là, du plus ou du moins?* » se demanderont un grand nombre des nôtres, bien désireux de mourir — encore plus que de vivre — dans le giron de l'Église, mais qui prétexteront que la vie n'est pas en somme un cimetière où l'homme repose en attendant l'au-delà. Incapables de saisir la fécondité agissante d'une vie profondément catholique, ceux-là ne conçoivent, comme vraiment efficace et pratique, que l'activité mise au service des affaires, de la finance, peut-être de la politique, même de la littérature. *Il en faut pour tout, disent-ils. Et, à ce compte, il faudra même des gens qui s'occupent de religion, il faut des prêtres, mais les laïques ont bien assez des remontrances inévitables de leurs curés, sans voir se multiplier autour d'eux, dans leurs familles dans les organisations, sociétés, clubs dont ils font partie, d'autres « bedeaux » chargés de rappeler les terreurs de l'éternité et les rigueurs de la pénitence à des gens qui ont besoin d'air et de joie pour vivre et aimer à vivre.*

A observer un tant soi peu autour de nous, combien ce langage n'est-il pas fréquent parmi les éléments même choisis de notre société canadienne-française ? La né-

cessité d'une élite canadienne-française est donc à démontrer pour cette classe trop nombreuse de catholiques qui sont contents de leur vie, où leurs croyances, leurs vices, les exigences d'un monde profondément corrompu trouvent en même temps leur place. Et ces catholiques qui ne désirent pas l'être davantage, s'opposeront fortement à ce que d'autres tentent même de constituer cette élite, parce que ces derniers condamneraient par leur vie exemplaire et profondément chrétienne les excès et les bassesses « que tout le monde enfin se permet ».

Ce langage et cette opposition même suffisent à eux seuls pour démontrer la nécessité d'une élite catholique chez nous. Lorsque, dans les conversations courantes, un grand nombre des nôtres en sont ainsi venus à affirmer misérablement l'impossibilité de la vie chrétienne, à accepter comme inévitables des habitudes condamnées par l'Église, puis à mettre en doute la sincérité, l'autorité des ministres de Dieu qui en prêchent l'observation, comment constater plus clairement, que dans la vie des catholiques il y a du plus ou du moins, et que chez nous, dans certains groupes assez nombreux et influents, il y a baisse évidente et déplorable ? Que faut-il à ces âmes pour les relever ? De la lumière ? Aujourd'hui elles ne la verraient point, elles n'en voudraient point, « elles ont des yeux et ne voient point »; leur intelligence ne cherchera point la vérité, leurs passions surexcitées en ont peur. Et d'ailleurs, incapables seules de vivre la vérité, elles resteront avec le doute mortel « que la vérité ne peut pas être vécue ». Il leur faut donc l'exemple du bien, du bien compris, aimé avec passion et héroïquement vécu. Si la science religieuse pourra faire comprendre au catholique les beautés idéales et les énergies conquérantes de sa foi, c'est surtout lorsqu'il traduira ces forces vivantes dans sa vie, dans les moindres détails de sa vie de famille et de société, à son foyer, au bureau, à l'atelier, en contact avec ses ouvriers, ses clients, ses associés; c'est lorsque tout ce monde auquel, il est constamment mêlé,

verra en lui: dans ses conversations, dans ses relations, ses amusements, un reflet constant et combien pur, lumineux, majestueux d'une vie catholique intense, aimée et vécue; c'est alors qu'il aura réellement contribué à pousser les âmes endormies vers une réalisation plus complète de l'idéal catholique.

Et cette vie profondément catholique où pourrons-nous la puiser ? Sera-ce dans les œuvres sociales, œuvres de dévouement, de charité, d'apostolat ? Sera-ce dans les congrégations ? Œuvres et congrégations conduisent à une vie plus chrétienne, elles en sont une préparation heureuse. Cependant, l'axe de la vie surnaturelle et catholique n'a pas été déplacé depuis que Nicodème — l'aveugle et le malade des premiers siècles — a entendu ces paroles de la bouche même du Sauveur: « *En vérité, en vérité, je te le dis, à moins de renaître de l'eau et de l'Esprit-Saint, personne ne peut entrer dans le Royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair et ce qui est né de l'Esprit est esprit. Ne sois donc point surpris que je t'aie dit: Il faut que vous naissiez de nouveau.* »

La vie nouvelle — comme le titre même de cette revue a été magnifiquement inspiré — est donc la base essentielle de toute vie catholique. Le Sauveur nous a montré où puiser: *Il faut naître de l'Esprit,* et l'Esprit a choisi pour canaux de la grâce dans les âmes les sacrements et la prière. Toute l'économie de la vie chrétienne est là: Sacrements et prières. L'homme qu'ont enthousiasmé les beautés extérieures de sa foi, qui croit de toutes les lumières de sa raison et de son expérience à la vertu sociale du christianisme, s'il veut donner à la société, comme à son intelligence mieux que des conclusions stériles, devra chercher l'Esprit, pour son âme et pour celle de ses semblables. Et l'Esprit descend dans les âmes par les sacrements et par la prière.

Cette vie essentiellement chrétienne sera à la portée de tous, de l'ignorant comme du savant, de l'humble ou-

vrier sans fortune comme du riche industriel. L'élite catholique dont nous avons besoin ne saurait faire exception des classes humbles. L'homme n'est réellement fort que lorsqu'il s'appuie sur Dieu et la créature la plus humble est toute-puissante lorsqu'elle est pleine de Dieu.

La foi chrétienne gît comme un germe d'un prix infini au fond des couches populaires. Donnons à notre peuple le vrai sens et l'orgueil de sa foi. Sans oublier les domaines multiples où l'activité catholique doit s'exercer sans faiblesse mais avec conviction et énergie, si nous voulons un peuple chrétien, une société chrétienne, une classe dirigeante chrétienne, montrons largement ouverte, facile, engageante, à la portée de tous et combien réconfortante, la voie des sacrements et de la prière.

Vérité essentielle, certains diront élémentaire, mais qui risquera peut-être d'être oubliée et négligée dans la mêlée des activités sociales que réclament les problèmes contemporains. Ne fût-ce que pour encourager les faibles et les humbles, il ne sera peut-être pas inutile de rappeler que les prières de l'ouvrier, tout fatigué de son dur labeur, comme les communions de l'enfant pauvre et délaissé, pour faire descendre sur cette terre quelques gouttes de la divine rosée de l'Esprit-Saint, contribueront étonnement au renouveau de la société comme de leurs âmes.

Si la grâce parfait le plus souvent les dons de la nature, les hommes d'élite chargés d'aptitudes comme de missions précieuses devront toujours garder à la mémoire que, dans quelque champ que puisse s'exercer leur activité, pour faire œuvre chrétienne, ils doivent être nés de l'Esprit, avoir emprunté dans les sacrements et par la prière un peu de la toute-puissance de Dieu.

L.-C. FARLY

Ce qu'il faut lire

III. — LA QUESTION SOCIALE

LA question sociale est plus que jamais chez nous à l'ordre du jour. Les bouleversements profonds qui ont agité les vieilles sociétés commencent à laisser voir, à la surface de la nôtre, leurs inquiétants prodromes. Comment y faire face ? Comment même, s'il en est encore temps, arrêter leur développement ? On ne saurait ici procéder à l'aveuglette. Les meilleures volontés, sans des principes fermes pour les conduire, risquent d'envenimer les choses. Il faut donc posséder ce qu'on appelle la doctrine sociale de l'Église: cet ensemble de principes tirés de l'Évangile et appliqués aux nombreux problèmes que soulève le bon fonctionnement de la société, telle qu'elle existe aujourd'hui. Avant même d'aborder un point particulier dont l'actualité capte l'attention, comme les grèves, les syndicats, il est nécessaire de bien connaître la doctrine générale qui le commande et le milieu spécial où elle va s'appliquer. Les livres suivants y aideront:

LÉON XIII. — *Encyclique Rerum novarum.* Montréal, École Sociale Populaire.

PIE X. — *Motu proprio, sur l'Action populaire chrétienne.* Reims, Action Populaire.

ANTOINE (Abbé). — *Cours d'Économie sociale.* Paris, Alcan.

ARCHAMBAULT (J.-P., S. J.) — *La Question sociale et nos devoirs de catholiques.* Montréal, École Sociale Populaire.

PAQUET (Mgr L.-A.) — *Droit public de l'Église. L'Action religieuse et la loi civile.* Québec, Laflamme et Proulx.

TURMANN (Max). — *Le développement du catholicisme social depuis l'Encyclique Rerum novarum.* Paris, Alcan.

SAINT-PIERRE (Arthur). — *Questions et Œuvres sociales de chez nous.* Montréal, École Sociale Populaire.

Chronique des Retraites fermées

A LA VILLA MANRÈSE

DE janvier 1918 à janvier 1919 la Villa Manrèse, à Québec, reçut quatre cent vingt-six retraitants. Vingt y ont fait des retraites privées, les autres des retraites collectives. Celles-ci, au nombre de trente-neuf, se divisent ainsi: seize groupes paroissiaux, huit de voyageurs de commerce, six généraux, deux de séminaristes et d'étudiants, deux de l'Association catholique de la Jeunesse, un de prêtres, d'agronomes officiels, de membres de la St-Vincent de Paul, d'hommes d'affaires, d'hommes de profession.

L'œuvre, nous écrit le directeur de la maison, est maintenant bien lancée. Nous n'avons plus, pour ainsi dire, qu'à la laisser marcher. Comme à Montréal les voyageurs de commerce sont au premier plan. Ce sont de fameux recruteurs.

Le Lac St-Jean est une des régions qui envoient le plus de retraitants. Là, le chef des propagandistes est un courtier d'assurances, domicilié à Hébertville. Grâce à son zèle inlassable les groupes se succèdent nombreux, malgré la longue distance à parcourir. Depuis janvier il en est déjà venu quatre. Et les fruits, de l'aveu de tous, sont merveilleux. C'est vraiment, conclut le directeur, une vie nouvelle, suivant le beau titre de votre revue à laquelle plusieurs sont abonnés, que nos retraitants de toute catégorie et de tout lieu vivent maintenant.

A LA VILLA SAINT-MARTIN

A notre maison, le mois de mars tient jusqu'ici la palme. Avec le même nombre de groupes qu'en février nous avons eu vingt-sept retraitants de plus, soit cent soixante-six. Trente-six *jeunes gens* vinrent d'abord pendant les jours gras, puis la paroisse de *Saint-Constant:* trente-six aussi; la paroisse de *Saint-Jean-Baptiste:* trente, qu'accompagnait

un des vicaires; les paroisses de la *Pointe St-Charles* et de *Verdun:* trente-trois; la paroisse de l'*Immaculée-Conception:* trente et un. Ce fut, comme on le voit, un mois de retraites de paroisses. Les groupes professionnels viennent surtout l'été.

Mars conservera-t-il la première place ? Avril semble vouloir le talonner. Il a débuté par une retraite des *Chevaliers de Colomb* qui a plus que rempli la maison. Trois ont dû s'en retourner, faute de chambres. Les *Employés de chemin de fer* ont suivi, presque aussi nombreux. Ceux-ci ont deux retraites chaque année et laissent rarement des chambres vides. C'est sans contredit un de nos meilleurs groupes. Ils espèrent se former bientôt en association catholique et se livrer à un apostolat plus intense. Puis est venue la *retraite générale,* du mercredi au samedi saint. Huit jours avant l'ouverture, toutes les places étaient retenues. Il a fallu refuser une vingtaine de demandes. Reste la retraite de la *Société de St-Vincent de Paul* qui termine le mois. Elle s'annonce comme devant être nombreuse.

Nos retraitants apprendront avec plaisir que les communications entre Montréal et Cartierville sont encore plus faciles qu'auparavant. Un tramway quitte maintenant l'angle de la rue Mont-Royal et de l'avenue du Parc toutes les vingt minutes et se rend directement à Cartierville.

J.-P. A.

La réunion mensuelle des anciens retraitants de la Villa Saint-Martin aura lieu ce mois-ci, le deuxième dimanche au lieu du premier, soit le 11 mai. Messe, comme d'habitude, à 8 h. 30 dans la chapelle du collège Sainte-Marie, rue Bleury.

Glanes apologétiques et sociales

Les directions pontificales

Quelques jours après le discours du Pape recommandant les initiatives sociales, l'*Union populaire italienne* les inscrivait en tête de son programme d'action. Cela lui a valu une lettre du cardinal Gasparri exprimant la satisfaction du Souverain Pontife pour l'empressement avec lequel on avait suivi ses directions. L'occasion d'ailleurs fut de nouveau donnée à Benoît XV de dire tout l'intérêt qu'il porte aux classes laborieuses. Ce fut lors du congrès de la même *Union populaire.* Il réaffirma la doctrine énoncée par Léon XIII dans l'Encyclique *Rerum novarum* et demanda à tous de s'en inspirer dans leur conduite.

Congrès international d'associations catholiques

Pour ce travail de restauration sociale auquel les catholiques sont conviés des efforts individuels ne sauraient suffire. Il faut l'action plus étendue des associations. C'est ce qu'a compris le Syndicat français des Employés catholiques du Commerce et de l'Industrie. Aussi a-t-il organisé dernièrement à Paris un petit congrès des syndicats catholiques de travailleurs. La plupart des pays alliés et neutres avaient envoyé des délégués. Si aucun membre des unions ouvrières catholiques canadiennes ne put s'y rendre, le Canada cependant, d'après les journaux, était représenté par son haut commissaire en France, M. Philippe Roy. On a jeté, à ce congrès, les bases d'une Union internationale des catholiques sur le terrain social. Le siège de cette Confédération sera Bruxelles.

Le syndicalisme confessionnel

Les propagandistes du syndicalisme catholique dans notre province continuent sans vain éclat, mais efficacement, leur bienfaisant travail. L'*Union nationale des ouvriers de*

la chaussure tenait dernièrement à Montréal une grande assemblée publique où l'aumônier et le secrétaire du cercle Léon XIII eurent l'occasion d'exposer devant un nombreux auditoire la nature et les avantages des unions confessionnelles. De son côté, le directeur du *Devoir* M. Bourassa, vient d'écrire dans son journal une série d'articles de haute inspiration sur le même sujet. Il est malheureux que quelques patrons catholiques, ignorants de leurs devoirs et redoutant une chose qu'ils ne connaissent pas, se montrent opposés à ce mouvement. Le syndicalisme est un bien en soi. Ce qui est un mal c'est l'abus qu'en ont fait certains groupements. Or ces abus ne sont pas à craindre quand les syndicats suivent les enseignements de l'Église et sont dirigés par un aumônier. Ils constituent même alors la meilleure digue contre cette ruée socialiste que redoutent avant tout les patrons.

L'Association catholique des Voyageurs

Les Voyageurs de commerce ont ajouté une nouvelle recrue à leur Association catholique: c'est le Cercle des Trois-Rivières fondé le 13 avril dernier et dont le chanoine Massicotte est l'aumônier. Ils organisent aussi des journées sociales qui auront lieu en juin, à Québec. Entre temps leur zèle apostolique ne se ralentit pas. Ils ont répandu en quelques mois 150,000 grandes images du Sacré Cœur avec l'inscription « Ne me blasphémez pas ». Un grand nombre de chambres d'hôtel de la province en sont maintenant ornées.

Les Frères des Écoles chrétiennes

Les *Acta Apostolicae Sedis* de mars ont publié une lettre de S. S. Benoît XV au R. F. Himère de Jésus, supérieur général des Frères des Écoles chrétiennes, à l'occasion du second centenaire de la mort de leur fondateur.

Le Souverain Pontife y dit combien l'œuvre de saint Jean-Baptiste apparaît plus providentielle que jamais, au-

jourd'hui où trop d'efforts se conjurent pour « soustraire les écoles à la maternelle influence de l'Église, et y faire prévaloir une méthode de formation laïque — pour employer le terme courant — qui exclut tout élement religieux »... Le Saint-Père se réjouit de la fécondité que Dieu a donnée au zèle des fils de saint Jean-Baptiste de la Salle; il souhaite que la commémoraison de leur Père fondateur, leur fasse continuer avec plus d'ardeur encore leur œuvre salutaire pour l'Église et pour la société.

Les catholiques canadiens qui doivent tant au dévouement éclairé des Frères des Écoles chrétiennes se réjouiront de ce haut témoignage et voudront unir leurs souhaits à ceux du Souverain Pontife.

Les œuvres qu'il faut soutenir

Un évêque français, Mgr Marty de Montauban, adressait dernièrement à ses ouailles des paroles que peuvent méditer avec profit tous les catholiques, même ceux du Canada. Il s'agit du choix judicieux des œuvres qu'on aide de ces aumônes. Des trois raisons que l'évêque apporte en faveur des œuvres catholiques, deux au moins—et elles sont amplement suffisantes—s'appliquent à notre pays. Voici d'ailleurs les paroles mêmes du prélat: «Des œuvres nombreuses sollicitent en ce moment et solliciteront à l'avenir la charité catholique. Nos chers diocésains ne manqueront pas certainement de répondre aux appels qui leur sont ou qui leur seront faits avec toute la générosité que leur inspirera leur foi religieuse et patriotique. Mais leur charité doit être éclairée et judicieuse. Ils se rappelleront d'abord que les œuvres catholiques sont les plus utiles, tant aux personnes qu'à la patrie; ensuite que ces œuvres ne sont soutenues que par la charité privée et ne reçoivent absolument rien des sommes immenses que l'État reçoit pourtant aussi bien des catholiques que des autres Français; enfin que nos œuvres n'ont rien à attendre de ceux qui ne partagent pas nos croyances ou même qui les combattent. Les catholiques qui contribuent pour une très

large part à toutes les œuvres purement laïques, soutiennent seuls les œuvres religieuses. Ils ont donc le devoir absolu de consacrer d'abord à leurs œuvres les ressources dont ils disposent.»

Notes bibliographiques

R. P. STANISLAS, S. V. P. — *Questions ouvrières et sociales*. Patronage de Lévis. 25 sous.

Dans la conclusion de cette courte mais substantielle brochure, l'auteur s'excuse d'avoir heurté bien des idées reçues. Cette constatation est vraie, mais la plupart des lecteurs, loin d'en faire un reproche au P. Stanislas, lui en seront reconnaissants. C'est que les idées qu'il heurte sont des idées fausses et qu'à leur place, il veut mettre la vraie doctrine. Celle-ci établie, restent certaines observations, certaines applications de principes sur lesquelles on peut différer d'opinion avec l'auteur, mais elles n'enlèvent rien à la valeur de sa brochure qui sera certainement très utile à tous ceux qu'intéressent les problèmes sociaux.

FRÈRE MARIE-VICTORIN. F. E. C. — *Récits laurentiens*,— grand in-8. 60 sous.

Accédant à la demande de plusieurs de ses amis et admirateurs, le Frère Victorin a réuni, en un élégant volume, quelques-uns de ses récits du terroir. Dans une préface alerte et écrite avec art, M. Albert Ferland nous montre la source où l'écrivain a puisé son inspiration, sa terre natale, la « Laurentie », pieusement aimée et qu'il « magnifie avec une note de tendresse qui émeut et des mots qu'on n'avait pas, semble-t-il, encore entendus ».

Ce volume est orné de plusieurs illustrations de Massicotte. Chaque famille canadienne devrait l'avoir dans sa bibliothèque.

CARON (Abbé I.) — *Journal de l'Expédition du Chevalier de Troyes à la baie d'Hudson.* Beauceville, *L'Éclaireur.*

Parm les audacieux exploits accomplis dans les premiers temps de la colonie, il faut placer l'expédition du Chevalier de Troyes à la baie d'Hudson. Lui-même a laissé de ce voyage un intéressant récit. Notre distingué collaborateur, l'abbé Caron, vient de le publier enrichi de plusieurs notes. C'est un service précieux rendu à notre histoire.

J.-P. A.

ABBÉ ÉTIENNE BLANCHARD — *La Bonne Logeuse.* Église Saint-Jacques, Montréal.

Le titre de ce tract indique déjà quels dangers il veut prévenir. Les maîtresses de maison y trouveront des conseils clairs et courageux; les jeunes gens qui doivent louer une chambre, en ville, y liront un bon règlement de vie.

LE FRÈRE GILLES, O. F. M. — *Les Choses qui s'en vont.* Édition de la *Tempérance,* Montréal.

Série d'articles sur la terre qui rappellent, en les égalant parfois, les *Rapaillages* de M. l'abbé Groulx et *Chez nous* de M. Rivard. Religieuse nostalgie du terroir. Beaucoup de ces *choses qui s'en vont* nous paraissent plus jolies encore, parce que l'auteur les a vraiment *vues,* et, plus aimables, parce qu'elles ont passé par son cœur.

F. L.

WILLIAM HENRY MOORE.—*The Clash. A Study in Nationalities.* Toronto, Dent & Sons, 1918.

Nous estimons que non seulement les Canadiens français mais tous les Canadiens, à quelque langue qu'ils appartiennent, doivent beaucoup de reconnaissance à M. William Henry Moore, pour son livre déjà si répandu, *The Clash:* les uns, parce qu'il leur ouvre des vues peut-être nouvelles sur les devoirs réciproques des races qui habitent un même pays; les autres, parce qu'il revendique pour eux leur droit primordial à garder sur tout le territoire canadien leur foi, leur langue

et leurs institutions; tous enfin, Canadiens de langue anglaise et de langue française, parce que M. Moore leur donne le précepte et l'exemple de la justice et de la charité, dans un style aimable, harmonieux, semé d'humour, parfois éloquent, toujours mesuré et toujours appuyé sur les plus solides raisonnements.

Lorsque l'auteur a misen sous-titre: *A Study in Nationalities,* il n'a point promis plus qu'il n'a tenu. Il a su donner une magnifique ampleur à son sujet, a su, pourrais-je dire, en faire la philosophie par l'étude des causes du conflit et des secrets ressorts qui mettent en branle les passions humaines, et par son recours aux grandes leçons de l'histoire dans le passé, aux dures leçons de l'expérience chez plusieurs peuples de l'Europe.

Observateur fin et délicat, il sait son homme de l'Ontario sur le bout des doigts, et,—chose plus difficile, puisqu'il est Anglais et protestant,—il n'ignore rien du Canadien français. Cette large et sûre compréhension lui a permis de pénétrer l'âme de l'un et de l'autre, d'y projeter la lumière de ses enseignements, et, parvenu sur les hauteurs calmes de la raison où n'atteignent point les petites passions du cœur, il peut montrer à tous ce que le Canada attend de ses fils pour la paix et la prospérité communes.

Sans vouloir faire un rapprochement entre les deux lettres *Commisso divinitus* et *Litteris apostolicis* de notre auguste Pontife et ce livre de M. Moore, il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'écrivain protestant, à son insu peut-être, ne fait que développer les pensées maîtresses exprimées à grands traits par le Chef de l'Église catholique, et qu'ainsi de part et d'autre l'on travaille sérieusement à l'union des esprits et des cœurs, union si longtemps, si ardemment désirée par les meilleurs éléments des deux principales races du Canada.

Ed. L.

PILLET (Mgr A.) — *Introduction à l'étude du Code canonique.* In-16, 2 fr. 25. Librairie Vitte, Lyon-Paris.

Recueil d'articles publiés dans la *Croix* de Paris, très utiles pour tous ceux qui veulent connaître les changements apportés à la législation précédente par le Code que vient de promulguer Benoît XV.

GRIX (L.) — *Ma douleur s'endort.* In-16, 1 fr. 50. Librairie Vitte.

Pages élégantes et chrétiennes, dédiées aux blessés immobilisés dans leur lit d'hôpital, et qu'a écrites pour eux, pour « endormir leurs douleurs », un ami, témoin quotidien de leurs souffrances.

PLUS (Raoül, S. J.) — *L'Idée réparatrice.* 2 fr. 50. Beauchesne, Paris.

Le R. P. Plus, dont le public connaît déjà plusieurs livres intéressants, vient d'écrire un nouveau volume destiné à faire beaucoup de bien. Le sujet est austère. C'est la Réparation. Pourquoi réparer ? Qui doit réparer ? Comment réparer ? Mais la façon dont l'auteur le traite, dans un style châtié, parsemé de traits, plein d'onction, le met à la portée de tous les chrétiens.

Librairie Lethielleux

FAURE (Abbé A.-J.) — *Lettres sur les Péchés de la langue.* 2 fr. 40.

Ces lettres éclaireront les âmes de bonne volonté, sur le précepte principal de la Loi, trop oublié de nos jours; elles s'adressent à toutes les âmes qui veulent, d'une volonté vraie, leur salut.

MANCEY (Claude). — *Une nouvelle méthode d'Éducation pour le jeune âge.* 2 fr. (majoration en plus).

Ce livre intéressera toutes les personnes soucieuses de la reconstitution de la France d'après-guerre. Il indique les moyens d'utiliser le sens musculaire et le sens tactile

des petits enfants pour développer leurs connaissances intellectuelles.

VIGOUREL (Abbé A., P. S. S.) — *Petit Paroissien liturgique.* 2 fr. 25 (majoration en plus).

Ce paroissien, d'un type tout nouveau, s'efforce d'être suggestif et d'attacher l'esprit et le cœur aux admirables formules liturgiques.

HERSCHER (Mgr). — *L'Alsace telle qu'elle est.* 2 fr. 50 (majoration en plus).

Le titre de ce volume indique clairement le but que veut atteindre l'éminent prélat, en le publiant: faire connaître mieux, aux Français, leurs frères d'Alsace.

HERSCHER (Mgr). — *Le Cardinal Mercier.* 1 fr. (majoration en plus).

Une conférence faite à l'Université des Annales. Ces pages donnent, de l'admirable archevêque de Malines, le portrait que la guerre a contribué à tracer et que l'histoire conservera pour toujours.

Librairie Bloud et Gay

BERTRAND DE LAFLOTTE (P.) — *Dans les Flandres.*

Impressions et souvenirs d'un volontaire de la Croix Rouge, au front franco-belge. C'est aussi un film commenté de la grande guerre.

BARTHOU (Louis). — *Sur les Routes du Droit.*

Série de discours et conférences où sont étudiées les responsabilités et les méthodes de la dernière guerre.

MARICOURT (Baron André de). — *Le Drame de Senlis.*

L'auteur n'est pas un simple chroniqueur d'événements survenus à distance. Il est le témoin ému des horreurs qu'il produit au tribunal de l'histoire.

Retraites fermées à la Villa Saint-Martin

DE PÂQUES À SEPTEMBRE 1919

Société St-Vincent de Paul...	du	jeudi	soir	24	avril	au	lundi	matin	28
Tiers-Ordre de St-François ..	»	samedi	»	3	mai	»	mer.	»	7
Association cath. de la J. C. .	»	jeudi	»	8	»	»	lundi	»	12
Étudiants.................	»	mardi	»	13	»	»	samedi	»	17
Officiers et agents de police .	»	samedi	»	17	»	»	mer.	»	21
Par. St-Pierre, Ste-Catherine	»	jeudi	»	22	»	»	lundi	»	26
Collèges commerciaux......	»	mardi	»	27	»	»	samedi	»	31
Lachine....................	»	dim.	»	1	juin	»	jeudi	»	5
Cercle La Salle (A.C.J.C.)...	»	jeudi	»	5	»	»	lundi	»	9
Notaires	»	jeudi	»	12	»	»	lundi	»	16
Joliette	»	jeudi	»	19	»	»	lundi	»	23
Instituteurs	»	mardi	»	24	»	»	samedi	»	28
Dentistes et pharmaciens....	»	samedi	»	28	»	»	mer.	»	2
Juges et avocats	»	jeudi	»	3	juill.	»	lundi	»	7
Voyageurs de commerce.....	»	jeudi	»	10	»	»	lundi	»	14
Voyageurs de commerce.....	»	jeudi	»	17	»	»	lundi	»	21
Groupe Pie X (A.C.J.C.)....	»	jeudi	»	24	»	»	lundi	»	28
Voyageurs com. St-Hyacinthe	»	jeudi	»	31	»	»	lundi	»	4
Voyageurs de commerce.....	»	jeudi	»	7	août	»	lundi	»	11
Employés de chemin de fer .	»	lundi	»	11	»	»	vend.	»	15
Marchands, hommes d'affaires	»	samedi	»	16	»	»	mer.	»	20
Médecins.................	»	jeudi	»	21	»	»	lundi	»	25

Ceux qui désirent prendre part à ces retraites sont priés de s'adresser au R. P. Archambault, *Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe (Laval). Téléphone (longue distance) Cartierville, 18.*

Notre livraison de juin

LE mois prochain marque le dixième anniversaire de la première retraite fermée au Canada. A cette occasion la VIE NOUVELLE *consacrera sa livraison de juin aux retraites fermées. Le R. P. Louis Lalande, l'abbé Hector Morin, le notaire Coupal, et quelques autres amis de notre œuvre en diront les bienfaits.*

POUR LA VILLA SAINT-MARTIN

Il faut obtenir, à brève échéance, pour faire face à des obligations pressantes et profiter de conditions avantageuses.

$60,000.00

Les retraitants se sont divisés en différentes équipes:

1) Juges et avocats
2) Médecins et pharmaciens
3) Notaires
4) Voyageurs de commerce
5) Comptables et employés de banque
6) Industriels
7) Hommes d'affaires
8) Marchands
9) Ingénieurs et architectes
10) Épiciers
11) Employés de Chemin de fer
12) Clergé
13) St-Laurent et St-Pascal-Baylon
14) Lachine
15) Paroisse d'Hochelaga
16) Tiers-Ordre de St-François
17) Paroisse de St-Henri
18) Pointe St-Charles et Verdun
19) Saint-Lambert
20) Cantons de l'Est
21) Groupe général

On est prié d'envoyer son offrande le plus tôt possible au trésorier du comité central, M. C.-E. Gravel, 50, rue Notre-Dame ouest, Montréal, en ajoutant, si on le désire, à quelle équipe elle doit être attribuée. Les chèques doivent être faits au nom de la Villa Saint-Martin.

LE COMITÉ CENTRAL

Charles Marcil
J.-A. Vaillancourt
Thomas Dufresne
N.-K. Laflamme
Victor Morin
Dr. L.-E. Fortier
C.-E. Gravel
Guy Vanier

Je m'engage à verser la somme de .... au bénéfice de la Villa Saint-Martin.

Nom ....

Adresse ....

POUR LA VILLA SAINT-MARTIN

Principales souscriptions

La Maison Hudon, Hébert & Cie....	**$1,000.00**
La Compagnie de Biscuits Ætna....	**1,000.00**
La Maison L. Chaput Fils & Cie.....	**1,000.00**
M. Edmond Archambault..........	**1,000.00**
M. Joseph Girard.................	**1,000.00**
M. Claver Casavant...............	**500.00**
La Maison Patenaude & Carignan...	**400.00**
Crépeau & Paquette (notaires)......	**300.00**
Abbé Henri Bernard...............	**200.00**
M. Charles Langlois...............	**200.00**
M. S.-L. Contant.................	**200.00**

Nous avons actuellement 30 souscriptions de $100.00. Il faudrait au moins doubler ce nombre pour le mois prochain, 10e anniversaire de la première retraite fermée au Canada. Nous publierons dans le numéro de juin de la VIE NOUVELLE qui sera spécialement consacré à cet événement la liste des souscriptions de $100.00. Que ceux qui n'ont pas encore envoyé la leur se hâtent!

LE COMITÉ CENTRAL

Lettre au Directeur des Retraites fermées

Archevêché de Québec, le 5 mai 1919

Au R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
Directeur de l'OEuvre des Retraites fermées,
Villa Saint-Martin, près Montréal.

MON CHER PÈRE,

Je viens d'apprendre que vous fêterez au mois de juin le dixième anniversaire de la fondation de l'Œuvre des Retraites fermées. Je profite de cette occasion pour exprimer publiquement ma reconnaissance envers le Sacré Cœur de Jésus pour toutes les grâces qu'Il a répandues par le moyen de ces retraites.

C'est un fait public incontesté que cette œuvre a produit un bien incalculable dans toute la Province et particulièrement dans le diocèse de Québec.

Continuez, mon cher Père, sans vous lasser jamais. Ce dont nous avons besoin de plus en plus de nos jours, c'est une élite. Les retraites fermées la donneront, j'en suis assuré. Les moyens mis en œuvre par elles produisent naturellement ce fruit tant désiré.

Je vous bénis donc de tout mon cœur ainsi que l'Œuvre à laquelle vous vous dépensez depuis dix ans.

Veuillez me croire, mon cher Père,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† L.-N. Card BÉGIN, *arch. de Québec*

La première retraite fermée au Canada

Du 17 au 21 juin 1909

ILS étaient onze bien comptés, plus un autre, qui n'était pas des leurs, mais qui s'en mit pour compléter la douzaine.

Tous membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne; dont sept du cercle Saint-Louis: V.-E. Beaupré, D. Baril, J.-A. Bayard, Maurice Dugas, J.-F. Pelletier, Camille Tessier, Guy Vanier; deux du Groupe Pie X: Léopold Bisaillon et Théophile Brosseau; un du cercle Plessis: Stanislas Villeneuve; et Jules Dumoulin du cercle Laflèche, — ce brave Dumoulin, si jeune, si gai, si plein d'ardeur, mort quelque temps après sa retraite, avant d'avoir pu réaliser tous ses beaux rêves d'apostolat.

Il me semble encore assister, comme si c'était d'hier, à la première réunion de ces douze camarades.

C'était dans la salle Berchmans, au noviciat du Sault-au-Récollet. Ils y étaient entrés vers huit heures du soir, et ils m'y attendaient, recueillis, anxieux, dans un silence émouvant. On eût dit que chacun s'interrogeait et tâchait de lire au-dedans de soi-même la réponse à cette quesion: — Pourquoi suis-je venu ? et qu'est-ce que je vais faire ici ? Va-t-il me le dire, lui ? — Si j'avais, en ce moment, pris à part l'un d'eux pour le questionner à son tour, je ne sais s'il n'eût pas mêlé des larmes à sa réponse. Je le sentais en les écoutant réciter d'une voix tremblante de ferveur le *Veni Creator Spiritus* d'ouverture.

Avaient-ils dès lors conscience de leur rôle d'initiateurs et de pionniers ? Pressentaient-ils tout le bien qu'allait accomplir une œuvre dont ils étaient les premiers à con-

naître les fruits, et dont ils allaient pouvoir dire à tant d'autres, après expérience faite: « Goûtez-en, et vous verrez comme c'est bon! »

Au reste, sans prévoir l'avenir, avec ses milliers de retraitants, les pardons demandés et obtenus, les vies purifiées et refaites, les bonheurs reconquis dans la paix, la joie, la méditation et la lumière des retraites fermées, il suffisait pour s'émouvoir ce soir là, dans l'humble salle Berchmans, éclairée d'une petite lampe et des rayons mourants du jour, d'assister au spectacle de ces jeunes gens, quittant leurs vacances d'été, eux si avides de leur liberté, de beaux jours et de joyeuse nonchalance après le travail de l'année scolaire, pour venir s'enfermer et presque s'étreindre au fond d'une cellule, dans l'étude des grandes vérités, l'austérité du sacrifice et de la prière, la soumission aux directions données et à la grâce de Dieu, l'acceptation des devoirs mieux connus, d'une vie plus généreusement dépensée pour le prochain et pour Dieu, plus droite et plus saintement menée.

Depuis l'ouverture de cette première retraite, il m'a été donné d'en commencer et d'en finir bien d'autres. Plus d'une aurait dû, ce semble, être plus impressionnante, à cause du nombre des retraitants, de certaines circonstances de personnes et de choses... Nulle pourtant n'a laissé dans mon souvenir une marque plus profonde, plus inaltérable, que celle de ces douze jeunes gens de l'Association de la Jeunesse.

***

Comme tous les autres, par ailleurs, ce groupe passa par les trois phases ordinaires, les trois états d'âme si bien connus des retraitants. Non pas que chacun s'explique à soi-même le passage de l'un à l'autre et s'en fasse l'analyse psychologique. La plupart l'éprouvent et le subissent plutôt qu'ils ne le commandent et ne l'observent, — les plus jeunes surtout.

La première phase — et c'est le premier jour — est souvent traversée de dégoût, d'impuissance spirituelle, d'ennui et parfois — si le cœur n'est pas généreux — d'une grosse envie de laisser tout ça là et de s'en aller. C'est le jour de la spéculation intellectuelle. Il en appelle à l'esprit plus qu'au cœur. Destiné plutôt à faire briller le flambeau de la foi et des convictions, qu'à rallumer celui de la contrition et de l'amour. On y pose à la base de sa vie les vérités fondamentales de la religion; on les médite.

Ce travail est ardu; il agit moins immédiatement sur la volonté et la sensibilité; il concentre moins l'effort sur la personne du retraitant, qui erre, hésite, un peu perdu parmi ces considérations pourtant si nécessaires et si fécondes; et il se demande: — Quand est-ce que je vais régler mon cas, à moi ? déposer le fardeau que j'ai apporté ici ? et en finir avec mes inquiétudes et mes blessures brûlantes ?

Cette première journée parut longue aux douze jeunes solitaires. En retraitants novices, ils ne prévoyaient pas encore l'ordre logique des exercices et les fruits à récolter le lendemain.

La seconde phase les trouva prêts au travail de chacun sur soi. Ils se retrouvaient dans l'examen; ils se ressaisissaient. C'était l'effort en tout sens personnel de la conscience sur elle-même: le règlement de tous les comptes du passé, comme il se fait en retraite fermée, c'est-à-dire en pleine lumière, en parfaite connaissance de cause, définitif, et — si on en croyait des centaines de retraitants et les aveux de leurs consolations débordantes — comme il ne s'en fait nulle part ailleurs.

Une rude et belle journée! et qui méritait bien son joyeux éclat de résurrection le soir.

Pendant la récréation d'après souper, la piété ne céda rien de ses droits, au contraire; la reconnaissance rayonnait sur les fronts, mais au milieu d'une irrésistible gaiété, de fusées de rire, de confidences et d'amitiés bruyantes, d'é-

panchements de bon désirs, du besoin de se conter avec toute son exéburante jeunesse combien on était content et qu'il n'y a pas d'heure meilleure dans la vie et d'étape plus heureuse sur le chemin.

***

Un bonheur de cette espèce, de cette essence, ne saurait être égoïste. Il lui faut se répandre. Il pousse au besoin de se donner, de se dépenser, de communiquer aux autres quelque chose de ce que Dieu a versé avec tant d'abondance dans l'âme.

C'est le zèle. C'est ce qui a fait accomplir, depuis dix ans, aux retraitants du Sault-au-Récollet, de notre Villa de la Broquerie et de Saint-Martin, tant d'œuvres d'apostolat social et religieux.

Les premiers retraitants de 1909 — selon la coutume suivie en Europe et gardée chez nous — avaient réservé les méditations, conférences et causeries du troisième jour pour l'organisation des œuvres de propagande. Le soir de la clôture, l'un des jeunes, résumant son analyse, me disait: « Mon père, le premier jour on se cherche, le second on se trouve, et le troisième on s'arme. »

Je ne sais si tout ce qui a été proposé, discuté, résolu ce jour-là, a été exécuté. Il me reste le souvenir bien net de ma surprise en constatant combien plusieurs de ces jeunes, malgré leur âge, étaient clairement initiés aux besoins actuels de la société, aux périls qui nous menacent, aux remèdes nécessaires, au travail et à l'apostolat des laïques par la plume et la parole, par la profession ouverte et franche de la foi, par l'action généreuse dans les associations littéraires, religieuses, de bienfaisance et de charité.

Il m'a été impossible, pendant dix ans, de les suivre tous dans leur carrière. Je sais que plusieurs s'y sont distingués.

On m'affirme que tous reviennent presque chaque année, avec des groupes divers, à la villa Saint-Martin,

refaire leurs forces, renouveler pour les batailles quotidiennes leurs armes et leur armure, et goûter à nouveau, dans le recueillement, le bonheur de leur première retraite.

Avant de quitter le Sault, l'un des douze, artiste à ses heures, photographia le groupe.

C'était le matin de la Saint-Louis de Gonzague, un matin radieux... Nous étions dans le jardin du noviciat, près d'une haie où nichaient des grives et d'une plate-bande où des tulippes ouvraient aux rayons de juin leurs grands yeux roses et bleus. Il y avait autant de gaieté dans les physionomies que de soleil dans l'azur. L'un du groupe est photographié en plein éclat de rire. Les autres, plus maîtres de leur belle humeur, gardent, avec l'expression cordiale de leur contentement, l'air modeste, fier et résolu de jeunes soldats bien entraînés, partant pour le combat.

La photographie est encore devant moi. En me la remettant, l'artiste m'avait dit, avec un sourire mêlé d'incrédulité: « Voilà qui promet! »

Et c'est un plaisir très vif de répéter avec certitude: ils ont tenu leurs promesses.

Louis LALANDE, S. J.

Réunion générale des Retraitants

Le dimanche, 15 juin, dixième anniversaire de la première retraite fermée au Canada, réunion des anciens retraitants à la Maison Saint-Joseph, au Sault-au-Récollet. Messe à 8 h. 30, suivie du déjeuner.

Simples impressions

MES impressions de retraite, elles remontent à juin 1912. Cette date a fait époque dans ma vie. Avant cela, j'avoue que jamais je ne m'étais mis sérieusement en face des grandes vérités de notre sainte religion.

Je partis pour la Broquerie sans grand enthousiasme, poussé par une volonté plus forte que la mienne. J'étais seul employé dans une maison de commerce et mon départ ne s'effectua pas sans quelque difficulté.

Dire que j'appréciai, dès le premier jour, toute la portée et tout le bienfait de l'Œuvre des Retraites, serait exagéré. Ce fut plutôt pour moi un jour de « cruelle » réflexion. Le combat fut si rude et me malmena tellement que j'ai failli revenir, renonçant ainsi à poursuivre ma retraite. Mais Dieu veillait. Il ne m'avait pas conduit jusque-là pour m'abandonner brusquement, et bientôt je sentis une grande paix descendre en moi, la paix que Dieu donne aux hommes de bonne volonté. Je me mis au lit, consolé, réconforté, content de m'être vaincu moi-même par la grâce divine. Le second jour fut moins dur, déjà je comprenais mieux les desseins de Dieu, et l'instant de la confession me trouva prêt et bien disposé à profiter de ses faveurs. Dès ce moment j'ai connu des joies insoupçonnées jusqu'alors et je renonce à dire ma grande et parfaite satisfaction. Il me semble qu'alors j'ai recommencé à vivre et que tout mon passé n'était qu'un mauvais rêve. Je parle de ces choses après plusieurs années, je suis donc revenu de l'enthousiasme du moment. Tout le charme, toute la douceur de ces jours inoubliables me sont restés et c'est les larmes aux yeux, l'âme pénétrée de joie et de reconnaissance que j'évoque ces pensées...

Que dire du troisième et dernier jour, si ce n'est qu'il fut le digne et nécessaire complément des deux premiers ? Nous fîmes la sainte communion ensemble, mes compagnons et moi. Jamais auparavant je n'avais éprouvé pareils transports à m'approcher de la Table sainte. Je communiais cependant chaque mois et quoique sujet aux mêmes faiblesses que la majorité des humains, je n'étais pas ce qu'on peut appeler un endurci. En ce jour de grâce spirituelle, le bon Dieu se révéla à moi d'une façon si soudaine, si pénétrante, si « prenante » que vraiment, il me sembla le recevoir pour la première fois... Vint le moment du départ et mon regret devint immense de quitter le lieu où j'ai vécu les heures les plus douces de ma vie. Je le quittai cependant, me promettant bien d'y revenir. J'y suis revenu. Et sans cela, comment aurais-je pu passer à travers les épreuves, les souffrances, les heures pénibles et douloureuses que nous réserve la vie ?

Que de catholiques, malheureusement, ignorent encore les bienfaits des retraites fermées. Ils s'imaginent qu'après en avoir suivi les exercices on n'a plus qu'à entrer en religion... ou à s'enterrer vivant dans le monde: c'est-à-dire se condamner à une vie austère, exempte de tout plaisir et de toute satisfaction, même les plus innocents et les plus légitimes. C'est là une impression ridiculement fausse. Je ne pense pas que les retraites fermées aient été implantées chez les laïques, tant en France qu'en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Autriche et, depuis 1909, en Canada, avec l'intention secrète ou avouée de recruter des prêtres ou des religieux et religieuses. Que ces pieux exercices aient contribué à faire la lumière dans certaines âmes, indécises encore sur leur véritable vocation, personne ne doit en être étonné, mais que l'œuvre ait été créée pour cela, c'est une conception absolument fausse. Quant à la nécessité de se « cloîtrer » dans le monde au sortir de la retraite, le simple bon sens y répond. Une seule chose

demeure proscrite, avant comme après la retraite: c'est le mal sous toutes ses formes.

Le retraite fermée me semble plutôt un moyen sûr « d'ordonner » sa vie: de l'orienter, si le problème de la vocation n'est pas encore résolu; de l'amender, si elle s'écarte du vrai ou du bien; de la fortifier si elle s'écoule droite et pure. En un mot, elle sert à diriger les hommes de bonne volonté vers la fin pour laquelle Dieu les a créés. De plus, elle est une « école » d'apostolat incomparable. Je sais pertinemment que les chefs actuels de l'A. C. J. C. et de plusieurs autres associations et sociétés sont des fervents de la retraite fermée. Il n'est pas d'œuvre bienfaisante qu'elle n'alimente et qui ne lui soit redevable de ses progrès et de ses succès.

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française a vécu côte à côte avec l'Œuvre des retraites fermées. Si, après quinze années, elle est devenue une force avec laquelle il faut compter, soyons francs et sachons le reconnaître, elle le doit, pour une très large part, à l'Œuvre des retraites. Aussi, et j'ai maintes fois entendu les personnes les plus autorisées émettre ce vœu, comme je voudrais voir tous nos amis participer chaque année à une de ces retraites! Quel bienfait ce serait pour notre association et quels magnifiques espoirs ne pourrions-nous pas caresser! Le mouvement progresse; souhaitons qu'il devienne bientôt général et travaillons à l'accentuer de plus en plus.

Je me permets d'adresser un vibrant appel, non seulement aux membres de l'A. C. J. C., mais à tous les jeunes gens du pays: Faites la retraite fermée; « venez dans la solitude vous reposer un peu »: ce repos vous sera infiniment bienfaisant et salutaire et vous reviendrez plus vaillants et plus forts reprendre le labeur que Dieu attend de vous.

Armand SAINT-MAURICE
de l'A. C. J. C.

Efficacité des Exercices spirituels

QUE la retraite fermée opère sur les âmes de merveilleux effets, qu'elle les renouvelle, qu'elle les trempe, qu'elle les élève: la preuve, je crois, en est faite de façon irrévocable. Ce ne sont pas les faiblesses d'un tel et un tel, ni même la vie désordonnée d'un autre qui la renverseront. Une œuvre se juge par ses résultats d'ensemble, non par quelque cas exceptionnel et inévitable.

Mais d'où vient à la retraite fermée cette puissance ? Quels sont ses moyens d'action ? Notons en premier lieu les *Exercices spirituels*. Saint Ignace de Loyola, qui en est l'auteur, en a donné cette définition: « Comme se promener, marcher, courir sont des exercices corporels; de même les différents modes de préparer et de disposer l'âme à se défaire de toutes ses affections déréglées, et après s'en être défaits, à chercher et à trouver la volonté de Dieu dans le règlement de sa vie, en vue de son salut, s'appellent exercices spirituels ». Ces exercices consistent surtout en méditations et en examens. Leur enchaînement, leur force progressive sont étonnants. Malgré lui le retraitant est entraîné vers le but à atteindre. Dès lors qu'il a admis — ce que saint Ignace établit d'abord fermement, ce dont il pénètre l'esprit par d'invincibles raisonnements — quelle est la fin de l'homme sur la terre, il ne peut plus échapper aux conclusions qui s'imposent. Différentes considérations sur la vie de Notre-Seigneur viennent ensuite mettre la volonté en branle, l'attacher pleinement à son devoir, la diriger dans une vie nouvelle.

Sans doute ces exercices ne sont pas, à proprement dit, une nouveauté. Ni par leur nature, ni par les vérités qu'ils offrent à l'esprit, ils ne constituent une méthode de spiritualité inconnue hors du cénacle des retraites. Qu'est-ce donc qui les rend là si efficaces, d'une efficacité qui ne paraît pas se rencontrer ailleurs ? Répondre à cette question, c'est indiquer le deuxième moyen d'action des retraites fermées: la solitude. Qui en suit les exercices doit abandonner ses affaires, s'éloigner des tracas et du tourbillonnement du monde, s'enfermer trois jours durant dans une maison religieuse. Comment dire l'effet que produit sur nos âmes, nos pauvres âmes habituées au bruit et tiraillées en tout sens par mille préoccupations, ce silence, ce calme, cette paix qui nous enveloppent et nous émeuvent ? Si puissante est leur action que nous en sommes d'abord étourdis, mais peu à peu nous en goûtons les bienfaits, et le recueillement d'une maison de retraites devient une des choses auxquelles nous nous attachons le plus. C'est grâce à lui sûrement que la voix de Dieu s'y fait entendre si distinctement à nos âmes et que, sous sa dictée, nous pouvons nous livrer résolument au travail qui s'impose.

Car c'est là une autre caractéristique des retraites fermées, un autre de leurs puissants moyens d'action. Chaque retraitant travaille *personnellement* à sa réforme. Un ouvrier, racontait un jour le R. P. Louis Lalande, était allé faire sa retraite à la Broquerie. A son retour ses compagnons s'empressent autour de lui. « Eh bien, comment as-tu aimé cela ? » demande l'un d'eux. « Épatant, répond-il, ça faisait longtemps que je n'avais pas passé trois jours à ne rien faire! » Le brave homme, habitué aux travaux manuels, appelait sans doute ne rien faire l'inaction corporelle. Car on fait quelque chose en retraite, on y fait une chose importante et laborieuse. Le directeur spirituel

place le retraitant en face de lui-même et exige qu'il prenne connaissance de ce personnage qui lui est trop inconnu. Quelle révélation comporte cet exercice! Plus d'un homme connaît bien le caractère de ses parents ou de ses amis; quel est celui qui connaît bien le sien? Nous savons vaguement que nous possédons telles qualités et tels défauts, mais leur puissance et leur source nous échappent. Sans cependant une connaissance complète de nous-mêmes, comment nous réformer? La retraite fermée permet de l'acquérir.

Elle permet aussi d'affermir nos convictions religieuses. Entourés que nous sommes au Canada de personnes qui ne pensent pas, ne croient pas, n'agissent pas comme nous, la tentation peut nous venir de considérer leur supériorité en nombre comme une justification de leurs erreurs, jusqu'à affaiblir en nous la distinction qui doit toujours exister entre la vraie foi et la révolte ou le schisme érigé en religion chrétienne. C'est à Dieu, et à Dieu seul, de juger la responsabilité morale de ceux qui vivent de bonne foi en dehors du catholicisme. Pour nous, qui lui appartenons, il nous faut vivre et mourir suivant les règles austères de notre foi, si séduisantes que puissent être les maximes, si commodes les préceptes, si large et si facile la voie de ceux qui nous entourent. Vérité que le travail personnel de la retraite rend lumineuseuse. Un oculiste éminent de Montréal, récemment décédé, le docteur Louis-Édouard Desjardins faisait il y a quelques années sa retraite à Boucherville. Au cours de la récréation, un de ses compagnons l'aperçut solitaire, les larmes aux yeux. Comme il l'interrogeait sur la cause de sa tristesse, le docteur lui répondit: « Je n'avais jamais compris avant aujourd'hui ce que c'était que la religion »! Catholique de foi profonde, il voulait sans doute dire que jamais son intelligence n'avait été éclairée des rayons d'en haut comme durant ces trois jours.

Le retraitant en effet n'entend pas précisément des choses nouvelles. Mais son esprit s'y arrête pour la première fois peut-être, alors que souvent elles ont frappé ses oreilles. Il en saisit le sens jusque là caché, il s'en pénètre. Quand saint Ignace proposait à François Xavier de méditer sur les paroles: « Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ? » il n'offrait pas à ses réflexions un thème nouveau. Depuis longtemps le docte professeur connaissait ce texte. Cependant il n'en avait jamais saisi la signification surnaturelle. Le jour où il la pénétra, c'en fut fait de ses ambitions passagères. Il se tourna vers un but plus élevé. Il devint l'apôtre des Indes. Et l'Église le vénère comme un de ses plus grands saints.

Une seule vérité bien méditée a conduit Xavier à la sainteté. Combien avons-nous raison de considérer les retraites comme des jalons que nous plantons vers l'éternité. Plus nous en plantons, plus doit se préciser l'alignement de notre vie vers le ciel. Un poète a dit:

Il est dans notre vie une heure dernière,
Entre ce monde et l'autre indécise frontière,
Où l'âme du chrétien, prête à quitter le corps,
De l'abîme des temps voit déjà les deux bords.

Vers cette heure chacun tend chaque jour, il s'en rapproche de minute en minute. Voici l'indécise frontière d'où dépend notre éternité. Mais les jalons spirituels que le chrétien a posés le rassure. Ils ont orienté son âme vers la céleste patrie.

Juge Albert CONSTANTINEAU

Quelques effets des Retraites fermées

LES anciens païens croyaient à l'existence d'une fontaine merveilleuse capable de rendre la jeunesse à ceux qui s'y seraient plongés. Naturellement nul ne connaissait le site de cette fontaine de jouvence. Mais si le rajeunissement des corps dont rêvaient les païens n'a toujours été qu'un mythe en dépit des multiples artifices employés

Pour réparer des ans l'irréparable outrage,

par contre la fontaine de jouvence des âmes existe, et aucune appellation ne semble mieux appropriée aux retraites fermées et plus apte à en exprimer par une formule concise les merveilleux effets.

Sans doute la grâce divine opère partout; partout l'âme peut se plonger dans le bain salutaire de la pénitence et s'y régénérer. Mais comme il y a des sanctuaires où Dieu semble se plaire à multiplier davantage les miracles sensibles, il en est d'autres où il prodigue avec plus d'abondance les merveilles de sa grâce. Telles sont les maisons de retraites fermées parmi lesquelles je m'en voudrais de ne pas donner à la Villa St-Martin la place d'honneur qui lui revient.

Peu importe dans quel état de vigueur ou de faiblesse, de décrépitude ou de malpropreté morale on y entre; on en sort toujours avec ce parfum, cette délicatesse, cette pureté, cette fraîcheur, cette joliesse d'âme qui constituent la vraie jeunesse, la seule qu'on peut et qu'on devrait garder toujours même sous un visage ridé et des cheveux blanchis, la seule enfin à laquelle Dieu donnera la consécration de son éternité et de sa gloire.

Et à se sentir ainsi lavé, dépouillé de la carapace dont

l'avaient enveloppé l'oubli, la routine, les lâchetés et les trahisons, le retraitant éprouve une indéfinissable et très douce impression d'équilibre et de vigueur morale.

Libre et fier maintenant, il gardera jalousement sa liberté contre l'esclavage des passions et du démon, et sa noble fierté chrétienne lui fera trouver une sorte de volupté à fouler aux pieds le misérable respect humain devant lequel il a tant de fois et si honteusement capitulé.

Il rentre dans la vie, emportant, avec le trésor de la grâce divine, une semence de gloire immortelle et le plus solide élément de bonheur que l'homme puisse posséder ici-bas. Ceux-là seuls qui ont goûté cette joie calme et profonde peuvent en comprendre toute la sérénité. On voudrait la crier bien haut, mais elle défie toute expression. Ne sachant comment la manifester, un marchand proclamait récemment, au sortir d'une retraite fermée: « Si on m'offrait cinq cents piastres en échange du bonheur que je goûte, je cracherais dessus! »

De pareils changements ne peuvent manquer d'avoir leur répercussion dans l'entourage de celui qui en a été l'heureux objet. Et ici commence le rôle social des retraites fermées.

La famille en ressent la première les effets bienfaisants. La confiance, l'amour, le respect mutuels, élements essentiels du bonheur familial, attiédis ou effacés par tant d'incidents pénibles ou même de lourdes fautes, refleurissent ou renaissent sous le souffle de vie nouvelle qui émane du père.

Un mot d'homme et un mot d'enfant, ingénus tous les deux, soulignent éloquemment ce résultat.

Cà n'allait pas dans le ménage de l'homme. Naturellement c'était la faute de l'autre. Mais un an après son passage à la Villa St-Martin, tout cela était changé. « C'est curieux, disait-il, j'ai fait une retraite fermée et c'est ma femme qui s'est convertie ». Et il y a beaucoup de femmes qui n'attendent que cela pour que leur mari les trouve charmantes.

Dans une autre famille, un enfant de dix ans faisait à brûle pourpoint cette constatation: « C'est drôle, papa, autrefois, il y avait des disputes entre toi et maman; mais depuis que tu fais des retraites fermées, il n'y en a plus. On est bien mieux comme çà ».

Le relèvement du niveau moral de l'individu et de la famille, qui est l'effet des retraites fermées, contribue directement au perfectionnement de la société. Mais il faut encore élargir ce cadre. Comptez ce que peuvent avoir d'influence bienfaisante quelques milliers d'hommes qui, au sortir de ces retraites, non contents de donner le bon exemple partout où souvent peut-être ils ont semé le scandale, veulent encore être apôtres et, empêchant autour d'eux tout le mal auquel ils sont capables de mettre obstacle, se font un devoir et une gloire de s'employer, dans la mesure de leurs forces, à tout restaurer dans l'ordre, la vérité et la justice.

Et ceci n'est pas un rêve, mais une réalité vivante. Si vous en doutez, regardez s'avancer la glorieuse phalange des voyageurs catholiques. Ils sont quelques centaines déjà qui se sont associés pour restaurer dans le Christ la classe des voyageurs de commerce. Leur œuvre fait des progrès si rapides et si sûrs qu'elle arrache à tous, aux marchands d'en bas de Québec comme aux manufacturiers anglo-protestants de Montréal, le même cri de surprise et d'admiration: « Qu'avez-vous donc fait à nos voyageurs ? On ne les reconnaît plus ».

C'est vrai, ils sont méconnaissables, étant devenus si beaux après l'avoir été si peu... La raison ? Ils ont fait des retraites fermées.

C'est là tout le secret de cette transformation vraiment merveilleuse; car l'œuvre des retraites fermées est, à l'heure présente, la plus belle œuvre de régénération sociale que je connaisse.

Hector MORIN, *ptre*

Un foyer d'oeuvres sociales[1]

JE veux maintenant vous dire, avant de terminer, le foyer de vie extérieure qu'a été la Villa Saint-Martin depuis sa fondation.

Je notais plus haut que le nombre des groupes paroissiaux tend à augmenter. Ainsi, en douze mois, dix-sept paroisses ont envoyé 416 retraitants. Or voici que dans plusieurs de ces paroisses il se fonde une « Ligue des retraitants», un noyau d'hommes de vertu éprouvée, intelligents, entreprenants, que le curé a bien en main, qu'il met à la tête de toutes ses œuvres. N'est-ce pas une force admirable au service du bien ? Surtout dans un pays comme le nôtre, où la paroisse a été dès l'origine la pierre fondamentale de la colonie; à la conquête et dans les temps orageux qui suivirent, elle sauva d'une ruine complète les quelques pierres qui restaient de tout ce qu'avait été la Nouvelle-France, et encore aujourd'hui elle demeure le plus solide rempart de la race française au Canada.

L'Association catholique des voyageurs de commerce est une des belles œuvres issues des retraites fermées. Formée d'abord du seul Cercle catholique des voyageurs de Montréal (140 membres), elle a essaimé à Québec (75 membres), à Saint-Hyacinthe (40) à Sainte-Marie de Beauce (40),à Hull (30), à Ottawa (60), aux Trois-Rivières (30). Ces cercles se sont unis, en calquant les constitutions de l'A. C. J. C. C'est aujourd'hui une très vivante fédération, dont l'influence au loin et au large va croissant chaque jour. Agents de tous articles, depuis la revue

1 Ces pages sont extraites d'une brochure intitulée *Les Retraites fermées au Canada* qui va paraître dans quelques jours.

et le livre jusqu'au clou pour fer à cheval (il n'est pas de sot métier), dégourdis, langue bien pendue, pas froid aux yeux pour deux sous, vrais apôtres laïques, ils ont à leur actif les conversions les plus édifiantes et les plus désopilantes qui se puissent raconter, ils propagent ou relèvent à travers nos provinces le sens catholique par leurs entretiens, par les livres et les brochures qu'ils répandent, par le bon exemple qu'ils sèment sur leur route comme une semence d'Évangile.

Au mois de juillet 1915, des avocats étaient en retraite; à la conférence du troisième jour, ils se prirent à regretter le manque de science religieuse solide chez la plupart de leurs contemporains et en particulier chez ceux qu'on appelle la classe dirigeante. Au cours de la discussion, l'idée fut émise, tout de suite adoptée avec enthousiasme, d'un cours d'apologétique qui se donnerait à Montréal. Le mois suivant, les médecins en retraite accueillaient avec non moins de satisfaction le même projet. Dès le mois d'octobre, le cours d'apologétique, confié à un Père de la Compagnie de Jésus, s'ouvrait dans un vaste local dite salle académique du collège Sainte-Marie, devant un auditoire composé de juges, d'avocats, de médecins, de journalistes, d'instituteurs, d'hommes d'affaires, etc., et que présidait Mgr l'archevêque de Montréal. — Pendant trois ans, chaque semaine, du mois d'octobre au mois de mai, ce haut enseignement fut suivi avec un vif intérêt et sans doute avec un égal profit par plusieurs centaines d'hommes appartenant surtout aux professions libérales.

Un autre genre d'activité fut, à deux reprises, la tenue en cette maison de journées sociales. A la première se discuta la très grave question des unions ouvrières catholiques à substituer de plus en plus nombreuses aux unions neutres et internationales. Un beau dimanche du mois d'avril 1918 de quarante à cinquante invités se présentèrent, tant prêtres que laïques en nombre à peu près égal, présidés par l'évêque auxiliaire de Montréal; neuf diocèses

y étaient représentés. Cette fructueuse réunion eut son complément dans une deuxième, moins nombreuse, au mois de juin, où le sujet d'étude se limitait aux seuls ouvriers de Montréal. De l'une et de l'autre journée sociale sortit pour certains diocèses le germe d'une vivante action syndicale catholique. Pour d'autres qui avaient déjà pris les devants, c'était une poussée de plus donnée à leurs splendides œuvres ouvrières.

Le 28 septembre ce fut au tour des voyageurs de commerce à tenir leur première réunion générale. Deux cents membres de leur Association, venus de Montréal, de Québec, de Sainte-Marie de Beauce et de Saint-Hyacinthe (les trois autres cercles n'étaient pas encore fondés) s'étaient donné rendez-vous à la Villa Saint-Martin. Deux jours durant ils étudièrent, ils discutèrent ensemble les problèmes qui intéressent leur état et leur foi, entremêlant le tout d'exercices religieux et de récréations musicales et sportives. Avec de tels hommes, je vous laisse à penser ce que furent ces heures magnifiques. On y entendit les plus belles, les plus ardentes professions d'amour de Dieu, de son Église et de la patrie canadienne. Et comme chez un voyageur de commerce la parole est pour l'action, chacun sortit de ce cénacle encore plus apôtre qu'il n'y était entré.

Je termine en signalant une pratique pieuse que le directeur des retraites a instituée, au mois d'octobre 1917, pour le renouvellement de l'esprit des anciens retraitants. C'est une heure de récollection mensuelle, de septembre à juillet, dans la chapelle de la grande congrégation du collège Sainte-Marie, à Montréal. Le premier dimanche du mois. les retraitants de la ville et des environs, au nombre d'à peu près cent cinquante, se réunissent au collège à 8 h. du matin. Après les confessions, la messe commence parmi les hymnes et les cantiques, tous y communient; la messe terminée, allocution du directeur des retraites, suivie d'une brève méditation; puis, pour couronner le tout, le chant toujours si cordialement enlevé du *Magnificat*.

Les retraitants voulurent que la réunion du premier dimanche de janvier 1918 fût plénière et devînt en quelque sorte comme une demi-journée sociale. Plus de quatre cents répondirent à l'appel, de tout âge, de toute profession, accourus de toutes nos provinces. Après la messe, le déjeuner se prit au collège; puis, dans la salle de l'Union Catholique, une assemblée se tint où, au milieu des manifestations les plus fraternelles de la joie commune, on délibéra sur l'œuvre des retraites, sur les meilleurs moyens de la promouvoir. Sans plus tarder, on décida la fondation de la « Ligue des Retraitants » avec son organe *La Vie nouvelle* qui, chaque mois, irait porter aux anciens retraitants le mot d'ordre de la *doctrine*, de la *piété* et de l'*action*, tout en les renseignant sur le mouvement des retraites. Un Comité de la Ligue fut élu pour veiller non seulement aux intérêts de l'œuvre, mais encore, — beau geste qui n'était point, je vous assure, un coup d'épée dans l'eau, — à ceux de la cause catholique. En effet, peu de temps après, le Comité fondait à son tour une ligue la « Ligue des bonnes mœurs », qui s'emploie à établir dans chaque paroisse de Montréal un conseil de vigilance: ces conseils recueillent les cas locaux et les réfèrent au Comité central; celui-ci, après étude, les communique, s'il y a lieu, soit aux Commissaires de la ville, soit au chef de la police urbaine. Œuvre délicate autant qu'importante. Il y faut avec le doigté et la prudence une ténacité que rien ne rebute: toutes qualités que l'on se plaît à reconnaître dans les douze membres du Comité.

Il ressort de ces notes, si je ne m'abuse, que les retraites fermées au Canada ont accompli, en dix ans, une somme de travail considérable, et dans le domaine intime des âmes et dans les régions plus vastes de l'action sociale. Daigne Dieu leur conserver, leur accroître encore leur fécondité, pour le plus grand bien des âmes et sa plus grande gloire!

Édouard Lecompte, S. J.

Chronique des Retraites fermées

L'ŒUVRE DES RETRAITES FERMÉES

LES amis de la Villa Saint-Martin apprendront sans doute avec plaisir que notre maison s'est constituée en corporation, sous le nom de l'*Œuvre des Retraites fermées*, et qu'elle a obtenu de la Législature provinciale la reconnaissance civile. Cette mesure donne à notre œuvre de meilleures bases en lui conférant tous les pouvoirs, droits et privilèges appartenant aux corporations civiles.

Sans atteindre le chiffre du mois de mars qui est habituellement un des plus élevés de l'année, le mois d'avril nous a amené un bon contingent: 131 retraitants. L'an dernier, nous n'en avions eu que 55. Il nous a fallu refuser jusqu'ici, pour la période de Pâques à septembre, six groupes qu'il nous était impossible de placer. Nous espérons que quelques-uns d'entre eux trouveront refuge dans une autre maison.

LA CÉLÉBRATION DE NOTRE DIXIÈME ANNIVERSAIRE

A l'occasion du dixième anniversaire de la première retraite fermée collective au Canada, tous les anciens retraitants sont invités à se rendre le dimanche, 15 juin, au lieu même de cette retraite, à la maison Saint-Joseph, au Sault-au-Récollet. Il y aura messe à 8 h. 30, suivie du déjeuner. Nous annoncerons bientôt dans les journaux les heures et le lieu de départ des tramways. Nous comptons sur une nombreuse assistance. Ces réunions, que nous voudrions plus fréquentes, peuvent être très fructueuses.

TÉMOIGNAGE D'UN CATHOLIQUE FRANÇAIS

Au cours d'un article sur les œuvres canadiennes paru dans la *Libre Parole* du 24 avril, M. François Veuillot a bien voulu consacrer aux retraites fermées ces lignes élogieuses: « Les retraites fermées à peine établies au Canada, ont immédiatement attiré l'élite des professions libérales, des associations de jeunesse et des âmes les plus ardentes et les mieux trempées de la classe ouvrière. Elles se sont multipliées, notamment sous la forme professionnelle. Elles constituent aujourd'hui l'une des grandes forces du Canada catholique et français. Foyers d'apostolat, elles ont donné naissance à des initiatives, dont quelques-unes, à leur tour, pourraient nous servir d'exemple. Ainsi la belle et très utile Association des Voyageurs de commerce. Habitués à la parole, entraînés en courses perpétuelles à travers les villes et les campagnes, écoutés avec attention ou, tout au moins, avec curiosité, les voyageurs de commerce ont estimé que leur profession les appelait, d'une façon évidente et pressante, à l'apostolat. C'est à la lumière des retraites fermées qu'ils ont fait cette découverte; c'est à leur feu qu'ils se sont sentis brûlants d'en tirer des conséquences immédiates. Ils sont, aujourd'hui, dans le groupement qu'ils ont formé, nombreux, actifs et organisés. Ils offrent, à la propagande des idées saines, de la bonne presse et des pieux exemples, un instrument précieux. »

J.-P. A.

A OTTAWA

Le 27 avril dernier, sous les auspices de *La Ligue des Retraitants d'Ottawa*, l'honorable juge Constantineau a donné dans la capitale une conférence sur les *Exercices de saint Ignace et la pratique des Retraites fermées pour les gens du monde*. Il a été fort goûté de son auditoire. Son travail s'est fait remarquer par un accent de conviction tiré de l'expérience et une rare sagacité dans l'analyse des

Exercices. M. A. Goulet, président de la Ligue, l'a présenté aux auditeurs en termes élogieux et choisis. Le R. P. Villeneuve, O. M. I., directeur de la Ligue, lui a adressé à la fin les remerciements convenables et tiré quelques leçons du fait de cette édifiante conférence due au zèle et à l'intelligence de ce digne magistrat.

A. GRENON,
Secrétaire

La Fête du Sacré Coeur

Tous les catholiques doivent se faire un devoir de célébrer, le 27 juin prochain, la fête du Sacré Cœur. Pour s'y préparer ils liront avec profit la brochure illustrée que vient de publier, sous ce titre, le R. P. Archambault. Nous la recommandons vivement aux curés, aux supérieurs de maisons d'éducation, aux directeurs d'œuvres.

5 sous l'exemplaire, 6 sous franco; $4.00 le cent, $35.00 le mille, port en plus.

Glanes apologétiques et sociales

Journées liturgiques

Sur l'initiative du cardinal Dubois, archevêque de Rouen, de magnifiques journées liturgiques viennent d'avoir lieu dans cette ville. Elles comprenaient des offices, des conférences, des expositions d'ornements et d'objets religieux. De nombreux fidèles y ont assisté. Leur but était de faire mieux connaître et mieux aimer la liturgie. C'est qu'elle est, comme l'a si bien dit le cardinal-archevêque, dans son allocution d'ouverture, l'expression authentique du culte catholique. En effet, « elle rappelle constamment le dogme et la morale catholiques. Du dogme, elle est le fruit sensible et savoureux; elle s'en nourrit constamment comme de la plus pure sève religieuse; elle y trouve non seulement sa raison d'être, mais les motifs les plus touchants de son épanouissement varié et si attrayant pour les âmes. De la morale, elle promulgue, indirectement sans doute mais clairement et avec autorité, les règles qui sont le code de la vie chrétienne... Mais surtout la liturgie, dans ses manifestations diverses, remet sous les yeux des chrétiens la mission et la survivance divines de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle les unit étroitement à Lui et les fait vivre de sa vie... » La messe pontificale, dit le compte-rendu de la *Croix*, qui est le point culminant de la liturgie, fut aussi la splendeur de ces journées. « La musique, sans être proscrite, n'y parut point. Les chants grégoriens furent exécutés par des masses. On voulait montrer que ces chants, s'ils sont enlevés d'un mouvement clair, avec pauses et attaques franches, peuvent s'égaler, comme l'a

dit Pie X, aux plus grandes solennités: la preuve est faite. Et rien, c'est évident, ne sera jamais plus religieux. Quand au *Christus vincit*, le célébrant assis à l'autel, NN. SS. Lemonnier, évêque de Bayeux, Hermel, évêque de Casium, Le Senne, évêque de Beauvais, Grente, évêque du Mans, debout à ses côtés, en mitre, chape et crosse; diacres et sous-diacres vêtus de dalmatiques et de tuniques d'or rangés en cercle autour de lui; quand les *Scholae* et la foule, à ce moment, clamèrent le *Feliciter* et le *Deo Gratias*, ce fut d'une magnificence incomparable. »

Quel sera le résultat de ces journées ? Voici ce qu'en dit le même journal: « L'élan est donné maintenant dans le diocèse de Rouen. Le public de cette région y aime les offices; il y prendra désormais de plus en plus sa part active. Chaque fidèle les animera de sa voix; les *Scholae* se créeront nombreuses; le goût et le sens liturgiques se développeront. Comme partout où la liturgie est cultivée, la valeur religieuse des populations croîtra. » Il est à souhaiter que de semblables initiatives surgissent dans plusieurs diocèses.

L'Apostolat laïque

On se plaît à répéter que l'apostolat laïque est nécessaire de nos jours. Papes, évêques et prêtres le réclament avec instances. Voici la belle page que vient d'écrire, à ce sujet, dans l'*Univers* du 20 avril, un jeune écrivain catholique, Robert Vallery-Radot: « En ce qui concerne l'action religieuse par la prière, la pénitence, la parole, la plume, les œuvres, nous ne saurions trop aider le clergé; ce sera la gloire du XIXe siècle d'avoir ravivé et développé ce zèle apostolique des laïques. Cependant malgré les exhortations de nos chefs spirituels, soit paresse, soit ignorance, beaucoup de catholiques s'imaginent encore que le rôle du laïque se borne à écouter le prêtre d'une oreille distraite et à donner son obole à la quête: il faut que cet état d'esprit disparaisse. Nous ne devons pas laisser à

notre mère tout le poids de l'apostolat. Nous sommes les membres du Christ. Que fera la tête si les bras refusent le service, si nous les clouons à nouveau sur la croix de notre égoïsme ? « Je suis la vigne et vous êtes les sarments », disait le Sauveur à ses disciples. Sarments, hélas trop souvent parasitaires. Sans cesse, on va se nourrir de l'Église, on épuise ses consolations, on savoure son silence et ses chánts et on ne lui donne rien de soi-même. Il faut donc l'aider dans son œuvre d'évangélisation. Nul ne se sauvera tout seul, c'est la rédemption de la création tout entière que notre amour entraîne. Humblement, et avec le plus grand zèle, hâtons, par la parole, le livre, l'image, le règne du Christ sur la terre. »

L'Instruction obligatoire

A la réunion qui a marqué l'ouverture de la campagne de souscription en faveur du collège Loyola, le lieutenant-gouverneur de notre province, Sir Charles Fitzpatrick a eu l'occasion de parler d'éducation. Il en a profité pour déclarer qu'il avait étudié personnellement la question de l'instruction obligatoire dans le Québec et qu'il y était opposé. Nous reproduisons cette déclaration avec d'autant plus de plaisir que quelques tenants de la contrainte scolaire disaient couramment que le lieutenant-gouverneur partageait leur opinion. Aucun journal catholique, à notre connaissance, n'a fait mention de cet incident que rapportait la *Gazette* du 23 avril dernier.

Immunités ecclésiastiques

Voici une autre question importante à l'ordre du jour dans notre province. Si on n'y prend garde, elle sera peu à peu résolue à l'encontre des principes catholiques. Ainsi le dernier projet de la *Ligue des Propriétaires* de Montréal, faisant litière des immunités ecclésiastiques, demande que les propriétés exemptées soient taxées. Le maire de notre

métropole a signalé ce point dangereux. De son côté, un journaliste montréalais, dont le sens catholique est sans cesse en éveil, M. Louis Dupire, écrit dans le *Devoir* du 14 mai, les judicieuses remarques suivantes: « Croire que le contribuable en sera degrêvé d'autant, c'est un leurre. Pour les églises, l'argent devra être fourni par les fidèles, et fidèles et contribuables sont tout un. Pour les autres institutions, il est évident qu'elles devront s'adresser à la ville. Comment pourrait-on espérer qu'elles continuent à s'administrer, à maintenir l'équilibre de leur budget, si la commission gouvernementale s'obstine à leur refuser d'une part le partage dans la totalité des recettes de la taxe des spectacles, et qu'on les charge, d'autre part, d'un fardeau additionnel ? Les diverses œuvres de charité exécutent, au lieu et place de la ville, avec intelligence et économie, un travail qui serait saboté, partant inefficace et coûteux, s'il relevait directement de la municipalité. L'administration aurait mauvaise grâce de ne leur en point être reconnaissante et elle méconnaîtrait d'ailleurs le sentiment de la majorité des contribuables en les grevant d'impôts. »

Et après avoir rapporté le fait étonnant d'une municipalité de la province prête à offrir à des communautés religieuses des avantages plus considérables que ceux dont elles jouissaient sous le régime de l'immunité, si elles voulaient s'en départir, M. Dupire demande que des paroles autorisées éclairent les consciences sur ce sujet, disent, au cas où les circonstances permettraient de faire des concessions, quelles doivent être leur nature et leur étendue. Il est important en effet que, dans cette grave question, les journalistes catholiques sachent quelle position prendre.

La Saint-Jean-Baptiste

Plusieurs journaux et revues insistent pour que nos compatriotes, en particulier dans les paroisses rurales, célèbrent avec quelque éclat la fête nationale. Nous joignons volontiers

nos instances aux leurs. La Saint-Jean-Baptiste ne devrait passer inapercue dans aucun centre canadien-français. Commencée au pied des autels par l'hommage de la race au Dieu tout-puissant qui n'a cessé de la protéger, elle se continuerait par une manifestation publique où des orateurs rappelleraient aux nôtres une page de leur histoire, en tireraient une leçon de patriotisme et feraient prendre à chacun quelque résolution pratique. Nous vivons à une époque où nous ne devons laisser passer aucune occasion de nous retremper aux sources du passé et de préparer ainsi des lendemains sauveurs.

Retraites fermées

POUR DAMES

Du 16 au 20 juin: à la Maison Saint-Joseph, 1040, rue de Lorimier, Montréal.

POUR JEUNES FILLES

Du 4 au 8 juillet: à la Maison Saint-Joseph.

Du 4 au 8 juillet, du 11 au 15, du 18 au 22, du 25 au 29: au Couvent de l'Immaculée-Conception, 314, Chemin Sainte-Catherine, Outremont, près Montréal.

POUR LA VILLA SAINT-MARTIN

Il faut obtenir, à brève échéance, pour faire face à des obligations pressantes et profiter de conditions avantageuses.

$60,000.00

Les retraitants se sont divisés en différentes équipes:

1) Juges et avocats
2) Médecins et pharmaciens
3) Notaires
4) Voyageurs de commerce
5) Comptables et employés de banque
6) Industriels
7) Hommes d'affaires
8) Marchands
9) Ingénieurs et architectes
10) Épiciers
11) Employés de Chemin de fer
12) Clergé
13) St-Laurent et St-Pascal-Baylon
14) Lachine
15) Paroisse d'Hochelaga
16) Tiers-Ordre de St-François
17) Paroisse de St-Henri
18) Pointe St-Charles et Verdun
19) Saint-Lambert
20) Cantons de l'Est
21) Groupe général

On est prié d'envoyer son offrande le plus tôt possible au trésorier du comité central, M. C.-E. Gravel, 50, rue Notre-Dame ouest, Montréal, en ajoutant, si on le désire, à quelle équipe elle doit être attribuée. Les chèques doivent être faits au nom de la Villa Saint-Martin.

LE COMITÉ CENTRAL

Charles Marcil
J.-A. Vaillancourt
Thomas Dufresne
N.-K. Laflamme
Victor Morin
Dr. L.-E. Fortier
C.-E. Gravel
Guy Vanier

POUR LA VILLA SAINT-MARTIN

Principales souscriptions

La Maison Hudon, Hébert & Cie....	$1,000.00
La Compagnie de Biscuits Ætna....	1,000.00
La Maison L. Chaput Fils & Cie.....	1,000.00
M. Edmond Archambault..........	1,000.00
M. Joseph Girard................	1,000.00
M. Claver Casavant..............	500.00
M. E.-H. Lanthier................	500.00
La Maison Patenaude & Carignan...	400.00
Crépeau & Paquette (notaires)......	300.00
Abbé Henri Bernard..............	200.00
M. Charles Langlois..............	200.00
M. S.-L. Contant................	200.00
M. J.-A. Vaillancourt..............	200.00
M. J.-Adélard Lamy..............	100.00
M. S.-D. Vallières................	100.00
M. L.-N. Messier................	100.00
M. Thomas Dufresne..............	100.00
J.-J. Joubert Limitée..............	100.00
B. Trudel & Cie..................	100.00
M. J.-B. Péloquin................	100.00
M. Adélard Fortier...............	100.00
Laporte & Martin................	100.00
Abbé F.-X. de la Durantaye........	100.00
M. Jacques Cartier...............	100.00
L.-O. Grothé, Limitée.............	100.00
M. J.-U. Genest..................	100.00

Principales souscriptions (*suite*)

M. Eug. Charbonneau	100.00
Dupuis Frères	100.00
M. Ulric Boileau	100.00
M. G.-N. Ducharme	100.00
M. Thos. Brossard	100.00
Docteur Chouinard	100.00
M. Adrien Desrosiers	100.00
M. N.-P. Lapierre	100.00
Abbé J.-V. Therrien	100.00
M. Alfred Lacroix	100.00
M. Dalbé Viau	100.00
Docteur L.-P. Normand	100.00
Abbé J.-E. Coursol	100.00
M. N.-K. Laflamme	100.00
M. S.-D. Joubert	100.00
M. René Papineau-Couture	100.00
M. Thomas Préfontaine	100.00
M. J.-P. Lamarche	100.00
Madame L.-E. Olivier	100.00
M. Albert Lamoureux	100.00
Anonyme	100.00
M J.-L. Dozois	100.00

La souscription reste encore ouverte quelque temps. Nous faisons surtout appel aux chefs des différentes équipes pour qu'ils redoublent d'activité. L'équipe des Voyageurs de commerce a rapporté la somme de $6000.00. La plupart, en accomplissant le même travail, pourraient obtenir un aussi bon résultat. Nous comptons sur leur dévouement.

Le Comité central

Montréal.........................19....

Le...........................je m'engage à verser au bénéfice de la Villa Saint-Martin, la somme de........................piastres

Nom.................................

Adresse..............................

N. B. — Les souscriptions doivent être envoyées au trésorier du Comité central, M. C.-E. Gravel, 50 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Soutenons nos oeuvres

NOUS avons reproduit, dans un numéro précédent, les pressantes paroles d'un évêque français, demandant à ses diocésains de soutenir de leurs deniers, de préférence à toute autre, les œuvres catholiques. Combien, parmi les nôtres, pourraient faire leur profit d'une telle exhortation!

Il en est dont les bourses s'ouvrent facilement pour toutes les œuvres étrangères. On dirait que les misères souffertes loin de leur pays ou par des personnes qui n'ont avec eux aucun lien ont le don infaillible de les émouvoir... à moins que ce ne soient les noms importants des lanceurs de la souscription. S'agit-il, au contraire, d'aider quelque entreprise catholique et canadienne-française, leur sensibilité, par un phénomène vraiment curieux, s'éteint subitement. Ils deviennent secs comme une plante qui n'a plus de sève. Bien adroit qui pourrait trouver le chemin de leur bourse.

Nous ne tenterons pas d'analyser ce cas. Peut-être est-il plus simple qu'il ne paraît. Le fait qu'il se manifeste dans la même catégorie de gens, parmi les plus riches, permet déjà de le classer. Mais il faut quand même en signaler l'erreur, il faut en dire les conséquences désastreuses. Nous traversons actuellement ce qu'on pourrait appeler la crise financière des œuvres. Ce que des prodiges de dévouement et d'abnégation ont pu accomplir pendant des années, les temps difficiles d'aujourd'hui ne le permettent plus. Le coût élevé de la vie a renversé les calculs d'hier. Ils ne valent plus maintenant. Et tandis que le chiffre des dépenses grossit, grossit toujours, celui des recettes et des aumônes diminue notablement.

Il ne faut pas cependant laisser périr nos œuvres. Elles sont une des plus belles parures de notre foi. Elles sont surtout la providence d'un grand nombre d'orphelins, d'infirmes, de malades corporels et spirituels. Qui les remplacera si elles disparaissent ? L'É at ? Mais on sait bien ce que ce mot veut dire, ce qu'il représente de dépenses inutiles, soldées d'ailleurs en dernier ressort par les contribuables eux-mêmes, ce qu'il exclut aussi de soins délicats, d'attentions charitables, de paroles réconfortantes.

Non! il faut que nos œuvres vivent, qu'elles continuent à être dirigées par nos admirables communautés religieuses, mais qu'elles soient mieux soutenues par les laïques, par le sou du pauvre — qui ordinairement ne fait pas défaut — et les largesses des riches qui, elles, sont plus lentes à venir. Nous demandions dernièrement à un avocat distingué comment expliquer que nous soyons si peu généreux envers nos institutions de charité, alors que les maisons protestantes reçoivent tant de leurs amis. La raison, pour moi, est bien simple, répondit-il. Nos communautés religieuses nous ont trop habitués à compter sur elles. Elles se sont chargées de lourds fardeaux, elles les ont portés jusqu'ici au prix d'étonnants sacrifices, tandis que nous nous croisions les bras; et maintenant qu'accablées sous un poids toujours croissant, elles ne peuvent plus tenir et demandent de l'aide, nous nous étonnons et hésitons à répondre à leur appel.

Ces considérations nous paraissent justes. Nous voudrions qu'on les méditât et qu'elles produisissent des fruits. Et si par hasard il se trouvait quelque sceptique qui mît encore en doute la situation précaire de la plupart de nos institutions de charité, qu'il demande donc à l'une d'entre elles le privilège de jeter un coup d'œil discret sur son budget annuel. Cet examen sera pour lui singulièrement révélateur.

La Rédaction

Méditations sur l'homme

III. — L'HOMME DEVANT LA VIE PRÉSENTE ET L'AUTRE VIE

TOUT ce sujet peut se résumer dans un mot: la vie présente, dans laquelle nous avons pleine liberté de faire le bien et le mal, est notre *épreuve*. Épreuve terrible, de laquelle dépend toute la vie future; épreuve nécessaire cependant, que Dieu pouvait faire plus longue ou plus courte, plus douce ou plus sévère, mais que, dans l'ordre actuel de sa Providence, il ne pouvait supprimer; épreuve, qui à la vérité laisse peser une écrasante incertitude sur notre destinée future mais qui jette une vive lumière sur nos devoirs présents; épreuve enfin, à laquelle nous souhaiterions bien de nous soustraire, si nous le pouvions, mais ne le pouvant pas, que nous avons tout intérêt à ne jamais perdre de vue.

Nous savons que le bonheur est notre destinée, quoique ce bonheur, qui est notre destinée, ne se puisse trouver que dans la vie future. Mais nous savons aussi que nous sommes obligés de faire le bien, quoique nous ayons le pouvoir en cette vie de faire le mal. Or nous disons qu il suffit de se rappeler ces deux vérités très certaines, notre destinée et notre obligation de faire le bien, pour comprendre immédiatement, que le bonheur de l autre vie ne peut être qu une récompense, que nous allons mériter ou perdre par notre conduite en cette vie, et que si nous sommes obligés de faire le bien ici-bas, c'est qu'il n'y a pas d'autre moyen d'atteindre notre destinée. Et nous disons que cette conclusion découle si naturellement de la notion

elle-même du bien, qu'elle est évidente pour tout homme qui distingue le bien du mal.

Le bien, en effet, dans son idée la plus simple, est ce qui convient: bien de l'homme, ce qui lui convient, ce qui le perfectionne, ce qui est conforme à sa nature: bien encore, ce qu'il doit désirer et rechercher. Tout cela est très évident. Mais si tout cela est évident, qu'avons-nous besoin de raisonner ? N'est-il pas assez clair déjà, que nous ne pouvons appeler bien que ce qui nous donne le bonheur ? Qu'est-ce donc qui est ma perfection, qui me convient et est conforme à ma nature ? Le bonheur, le bonheur, le bonheur, puisque je n'agis et n'existe que pour le bonheur. Donc le bien est le bonheur pour moi, comme le soleil est la lumière du jour; bien et bonheur sont donc deux choses tellement inséparables, qu'on peut les prendre l'un pour l'autre.

J'aime le bien; mais je ne puis aimer que le bonheur. Je dois m'attacher au bien: Dieu m'en fait un devoir; mais avec les facultés que Dieu m'a données, je ne puis m'attacher qu'au bonheur. Le bien, c'est ce que je dois désirer et rechercher. Mais puis-je donc désirer autre chose que le bonheur ? Ce désir du bonheur, c'est le désir de tout mon être, le désir de tous mes désirs, la tendance nécessaire, irrésistible, essentielle de ma nature, celle qui est au fond de toutes mes tendances. Donc si je dois désirer le bien, c'est que le bien, pour moi, c'est le bonheur. Et si je dois faire le bien c'est qu'autrement je n'aurai pas le bonheur. Car je ne peux pas avoir d'autre obligation que d'atteindre le bonheur. Je dois fuir le mal. Et pourquoi ? Je ne puis fuir que ce qui me prive de mon bonheur. C'est le bonheur qui est toute ma force et pour tendre et pour fuir.

J'ai donc beau tourner et retourner ces mots de bien et de mal, je n'y vois toujours que le bonheur, le bonheur que le bien me donne, le bonheur dont le mal me prive.

Et que suit-il de tout cela ? Il suit évidemment que

s'il y a du bien et du mal en ce monde, si certaines actions de l'homme peuvent être bonnes, et d'autres mauvaises, c'est que l'homme peut être heureux et malheureux; et que, parmi ses actions, les unes peuvent le rendre heureux, ce sont les bonnes; et les autres, le rendre malheureux, ce sont les mauvaises.

Il faut que le bien, pour être le bien, nous conduise au bonheur. Mais à quel bonheur ? Il est assez clair, je crois, que ce doit être au bonheur de l'autre vie. Les plaisirs de la terre ne méritent même pas ce nom. Au reste, le bien ne peut être le bien que s'il nous donne ce que nous cherchons: donc il ne peut être le bien que s'il nous donne notre destinée: c'est notre destinée que nous voulons atteindre. Or il n'y a point de doute possible ici: le bonheur seul de la vie future est notre destinée, destinée vers laquelle nous porte tout notre être, destinée éternelle, destinée infiniment désirable et qui seule peut nous donner ce que nous cherchons, le bonheur de notre intelligence, par la connaissance parfaite de Dieu: notre destinée est le ciel.

Donc un bonheur éternel sera la récompense de ceux qui ont fait le bien. Et les autres, qui ont fait le mal, qu'auront-ils ? Évidemment ils n'auront pas ce bonheur, puisqu'il n'ont pas rempli la condition essentielle. Qu'auront-ils donc alors ? Le néant peut-être ? Mais l'âme humaine ayant reçu une existence incorruptible n'a pas été faite pour être anéantie. Le néant au reste mettrait sur le même pied et ceux qui ont abusé de l'existence et ceux qui ne l'ont jamais reçue. Et qui dira qu'il est juste qu'ils soient sur le même pied ?

L'on peut faire quelquefois des bonnes actions, que l'on n'était pas obligé de faire. Il y a des récompenses pour ces actes de ferveur. Quand on les omet, on ne mérite pas, il est vrai, ces récompenses; mais on ne mérite pas non plus de punition, parce que ces actes n'étant pas commandés, il n'y a pas eu de désobéissance. Est-ce ainsi

que seront traités ceux qui ont fait le mal ? Dirons-nous que, s'ils n'ont pas mérité de récompense, ils n'ont pas mérité non plus de punition ? Qui ne voit au contraire qu'ils ont mérité une punition ? Et pourquoi une punition ? Mais parce que le mal est une désobéissance, une révolte de la créature contre son Créateur, un mépris formel de sa volonté. Pourquoi une punition ? mais parce que la loi de Dieu doit avoir une sanction, et la plus redoutable des sanctions. Pourquoi une punition ? Mais parce qu'il faut que les pécheurs glorifient, à leur manière, les perfections infinies de Dieu, au moins par leurs tourments; sa sainteté, en montrant la haine implacable que Dieu porte au péché: sa bonté, en nous faisant comprendre, par leur désespoir, ce que c'est que perdre Dieu: sa justice qui ne doit pas être moins attentive à châtier le vice sévèrement qu'à récompenser la vertu magnifiquement.

Le bien étant tout l'opposé du mal, il ne peut y avoir rien de commun entre eux, rien de commun entre la conclusion du bien et la conclusion du mal. Rien de commun: c'est-à-dire que le mal doit avoir la même relation au malheur que le bien au bonheur; car ils ne peuvent pas être opposés autrement l'un à l'autre; de sorte que si l'on mérite tout bonheur en faisant le bien, il faut que l'on mérite tout malheur en faisant le mal. Rien de commun: de même donc que la conclusion du bien sera tout le bonheur que l'homme désire, un bonheur parfait par conséquent; c'est-à-dire un bonheur où il n'y a que du bien et du bonheur: ainsi la conclusion du mal sera-t-elle la perte de tout ce que l'homme désire, un malheur par conséquent où il n'y aura que du mal et du malheur.

Il ne peut y avoir rien de commun entre le sort des bons et le sort des méchants. Et de même qu'il ne pourra pas y avoir le moindre regret dans le bonheur des justes, parce que le regret appartient au mal: ainsi la consolation étant un bien, le désespoir des méchants devra-t-il exclure toute consolation: il faut qu'il n'y ait que du bien dans le

sort des bons; il faut qu'il n'y ait que du mal dans le sort des méchants. Donc félicité sans mélange d'une part; désespoir sans mélange de l'autre. Voilà ce que la foi nous enseigne; mais voilà aussi ce que demande l'opposition qui doit nécessairement exister entre la conclusion du bien et la conclusion du mal.

Cette opposition exige encore autre chose cependant: et ce qu'elle exige encore est peut-être ce qu'il y a de plus important. Elle exige en effet que le sort des bons et des méchants dans l'autre vie soit leur destinée finale: finale, c'est-à-dire qui ne peut plus cesser jamais; finale, donc éternelle; finale, donc qui ne laisse plus de place pour aucune crainte chez les bons, pour aucun espoir chez les méchants. La crainte est un mal. Or point de mal, et rien que du bien chez les bons. L'espoir est un bien; mais point de bien, et rien que du mal, pour les méchants. Donc (la raison doit l'affirmer, malgré ses répugnances) des souffrances sans espoir, c'est-à-dire sans fin, pour les méchants; une félicité sans crainte, c'est-à-dire sans fin, pour les bons.

Voulons-nous dire que la raison, laissée à elle-même, oserait affirmer la nécessité des châtiments éternels ? Non, nous croyons, au contraire, que la raison ayant toujours le droit de douter de ses propres lumières, reculerait devant une conclusion aussi effrayante, si elle était laissée à elle-même, et si la révélation n'était pas venue la soutenir contre toute hésitation. Et pourtant est-ce la foi, est-ce la raison qui a mis ce dogme dans les traditions des peuples ? Car le dogme de l'éternité des peines y existait certainement, même avant la révélation chrétienne: témoins, les supplices si connus de Tantale, des Danaïdes, de Thésée et d'autres qui faisaient partie des croyances païennes. Quelle que soit au reste leur origine, ce ne sont pas ces croyances qui nous apprennent que le péché mérite des châtiments éternels, mais la révélation. Car, s'il est certain, comme la révélation nous l'enseigne, que Dieu condamne le pécheur à des châtiments éternels, c'est que le mal mérite

des châtiments éternels. Oui, il les mérite certainement; et notre raison n'a plus qu'à chercher pourquoi il faut que les châtiments soient éternels.

La raison ne peut pas admettre en effet que les méchants après une certaine expiation — faites cette expiation aussi longue et aussi sévère que vous voudrez — participent éternellement à la félicité des justes; et qu'après ce temps d'expiation — mettez des millions d'années, si vous le voulez — le bien et le mal soient confondus éternellement dans la même destinée.

L'on voudrait donner au mal la même destinée finale qu'au bien. Mais c'est précisément cette destinée finale que le mal a perdue; cette destinée finale qu'il ne saurait jamais avoir; cette destinée finale, pour laquelle le bien était la condition indispensable. Car si l'homme a cru qu'il était obligé de faire le bien, nous avons vu que c'était uniquement pour atteindre sa destinée et parce qu'il n'avait pas d'autre moyen de l'atteindre. Mais si les méchants doivent avoir quelque jour la même éternité bienheureuse que les bons, leur destinée finale serait aussi la même: on arriverait donc aussi sûrement à cette destinée par le mal que par le bien: on ne serait donc plus obligé de faire le bien. Et puisque l'on ne peut jamais réunir le mal et le bien dans la même destinée finale, il faut donc le dire encore une fois, la destinée du mal doit être définitivement et éternellement le malheur; comme la destinée du bien est définitivement et éternellement le bonheur.

Et le pécheur éternellement malheureux n'aura que ce qu'il a choisi librement. Il a lu dans son cœur les préceptes de la loi naturelle. Il y a lu que Dieu, qui lui a donné ces préceptes, est son Maître Souverain, un Être suprême qui tient tout l'univers dans sa main. Il y a lu encore que la transgression de cette loi offense Dieu et attire sa colère, et que sa colère est terrible: et il a choisi la colère.

Il a compris nécessairement que l'obligation de faire le

bien, qui est écrite dans son cœur à côté de sa destinée, était un avertissement sérieux, que le seul moyen pour lui d'arriver au bonheur était de faire le bien; mais qu'il était libre de faire le mal s'il voulait renoncer au bonheur: et il a choisi de renoncer au bonheur.

Il a compris clairement encore que la perte de sa destinée entraînait tous les maux avec elle, parce qu'elle signifiait Dieu devenu un ennemi, Dieu qui rejette, Dieu qui hait, Dieu qui se venge et frappe sans pitié: et il a choisi tous les maux.

Et il a compris enfin que, parmi tous ces maux, pouvait être, comme on le lui a dit souvent, un désespoir éternel; et il a choisi le désespoir éternel.

Voilà donc la position de l'homme sur la terre. On a placé devant lui le bien et le mal, la vie et la mort. *Ante hominem bonum et malum, vita et mors,* nous dit la sainte Écriture: *Quod ei placuerit dabitur illi.* Il peut choisir ce qu'il veut: il est libre, aussi longtemps que dure la vie présente: c'est l'*épreuve,* c'est-à-dire le temps que Dieu lui accorde pour mériter ou perdre sa destinée. Mais le moment qui termine cette vie, termine aussi l'épreuve; et au moment que l'épreuve est terminée, l'homme a déjà ce qu'il a choisi, la récompense ou le châtiment, et son sort éternel est fixé. Car son choix est désormais irrévocable: l'épreuve est finie; la fin dernière est atteinte ou perdue pour toujours. A ce moment commence le présent qui ne passe pas, ce présent immuable comme Dieu, éternel comme Dieu.

Ce présent, est-ce la félicité ? est ce le désespoir ? Tout dépend de la vie de cet homme. Dieu, qui décide de son sort en ce moment, a tout vu, tout observé: ou plutôt, comme il n'y a pas de passé en Dieu, toute la vie de cet homme est présente en ce moment, tout sa vie morale, depuis l'âge de raison jusqu'au dernier soupir, Dieu voit tous les détails de cette vie, toutes les actions et les moindres actions, toutes les pensées, même les plus intimes,

toutes les intentions, même les plus secrètes; tout est présent; tout est mis dans la balance, examiné, scruté, compté et pesé en un instant. Rien ne peut échapper ou rester caché: une lumière infinie a tout étalé au grand jour; un regard infini a saisi toutes les nuances; et rien ne peut être justifié ou condamné, que ce qui mérite de l'être. Et la sentence est portée dans le même instant, une sentence dans laquelle il ne peut y avoir ni erreur, ni incertitude, ni exagération, ni méprise, ni rien que la plus stricte justice.

Dieu ne nous inquiète pas beaucoup en cette vie. Il nous a donné sa loi et ses avertissements; il nous a donné sa religion et il nous donne encore ses grâces intérieures, qui nous répètent souvent et sa loi et ses avertissements; mais il ne veut pas nous presser davantage afin de nous laisser notre entière liberté. Il nous trouble si peu et nous accorde un sommeil si tranquille après nos fautes, que nous nous imaginons ou qu'il ne les voit pas ou qu'il ne s'en irrite pas. Nous pouvons même croire à la fin que le mal n'est pas si mal, quand nous voyons que nous péchons si grièvement et si fréquemment, sans qu'il nous arrive rien. Il a bien tout vu et tout pesé cependant; mais il attend la fin de l'épreuve: c'est alors qu'il nous dira ce qu'il pense de nos œuvres. Dieu aura toujours le temps de nous juger, quand le moment sera venu. Car nos œuvres ne passent pas pour lui; quoique nous en perdions nous-mêmes quelquefois le souvenir. Nous disons qu'elles sont écrites dans un livre. Mais qu'ont-elles besoin d'être écrites ? Elles sont toujours présentes pour lui. S'il ne nous condamne pas tout de suite, c'est que l'heure du jugement n'a pas encore sonné. Mais nous savons que cette heure sonnera infailliblement; et cette heure sera à la fois la fin de notre existence ici-bas, et le commencement de notre éternité.

Philippe Bournival, S. J.

Nos devoirs envers l'Eucharistie

PURIFIÉ et illuminé par les trois jours de sa retraite fermée, le généreux chrétien ambitionne une « vie nouvelle ». Désormais, Dieu aidant, la grâce sanctifiante embellira son âme, et coûte que coûte, il la sauvera.

Non pas lui, à vrai dire — ses faiblesses passées l'ont trop bien instruit de son abject néant — mais Jésus-Christ, dont il a entendu la douce invitation : « Je suis le pain de vie », *Ego sum panis vitae.* Comme pour les milliards d'élus parvenus au terme, l'Eucharistie sera sa nourriture et sa force. L'union à Dieu, la transformation en Dieu qu'ils y ont trouvée, il l'y trouvera lui aussi, avec les germes et les semences de l'immortalité.

Quelle sublime et vivante vérité que cette doctrine ! Pourquoi faut-il ajouter : doctrine inconnue, méconnue de la plupart ? Mais elle ne doit plus l'être d'un catholique au sortir de sa retraite fermée. Trop de grâces lui ont été prodiguées pour qu'il compte encore parmi les aveugles.

Dans l'espoir d'augmenter le nombre des âmes fidèles qui consolent Jésus au tabernacle, nous commençons aujourd'hui l'étude rapide de nos devoirs envers l'Eucharistie.

Qu'est-ce que l'Eucharistie ? C'est d'abord l'habitation de Jésus-Christ parmi les hommes, non dans la Palestine pendant trente-trois ans, mais dans tous les temps et dans tous les lieux : c'est ce que nous nommons le mystère de la présence réelle. C'est encore le sacrifice de Jésus-Christ, s'immolant toujours et pour tous les hommes : dans cette définition tous ont reconnu la sainte messe. C'est aussi l'union substantielle de Jésus-Christ avec chacun de ceux qui se rendent dignes de le recevoir : la communion eucharistique opère cette merveille.

De ces trois réalités comprises dans le mot Eucharistie provient pour nous une triple série de devoirs:

I. Devoirs découlant de la Présence réelle.

II. Devoirs découlant du saint Sacrifice de la Messe.

III. Devoirs découlant de la sainte Communion.

Arrêtons-nous dans ce présent article à la première catégorie.

I. — DEVOIRS DÉCOULANT DE LA PRÉSENCE RÉELLE

Je dois saluer, respecter, visiter Jésus-Christ: telles sont en résumé mes obligations à l'égard de mon Dieu, présent jour et nuit dans le tabernacle de nos églises.



Quand l'homme bien élevé croise sur la rue un supérieur ou une dame de sa connaissance, il se découvre par politesse. Le catholique l'imite, chaque fois qu'il passe devant la maison du vrai Dieu. Ce coup de chapeau ne suffit cependant pas pour saluer un Dieu dont l'emprise s'exerce sur les cœurs; l'hommage intérieur de la foi et de l'amour est aussi nécessaire.

Hommage de la foi: il me faut croire à la présence réelle de Jésus au tabernacle avec plus de certitude qu'à l'existence du soleil. Ce sont mes yeux trompeurs qui me montrent celui-ci; pour croire à celle-là, j'ai l'infaillible parole de Jésus-Christ.

Hommage aussi de l'amour: passant devant Jésus captif pour moi dans son temple, je dois lui dire que je l'aime, que je veux penser à lui, lui garder mon cœur pur de tout péché, afin de m'attacher à lui seul et aux biens éternels.

Ce salut du cœur par la foi et l'amour, hommes, femmes, enfants, tous y sont obligés. Y suis-je vraiment fidèle ?



Voici que j'entre à l'église. Depuis le moment où je franchis le seuil jusqu'à ma sortie, le respect dû à la présence

divine m'accompagnera, c'est mon devoir. Devant Jésus, il m'est défendu de rester aussi insensible que les statues et les chandeliers de l'autel!

Tout dans mon extérieur exprimera ce respect.

Mon signe de croix dira ma foi aux mystères de la sainte Trinité et de l'Incarnation.

En fléchissant le genou, tous comprendront que j'adore et m'anéantis.

Assis, ma position sera ferme; à genoux, je ne m'appuierai pas le corps nonchalamment.

Je veillerai surtout à mes yeux. Il ne croit pas à la présence de son Dieu le catholique dont les regards se promènent partout, examinant les objets d'art, les proportions harmonieuses de la nef, la beauté du tabernacle et de l'autel..., oublieux seulement du chef-d'œuvre de l'amour divin, qui est Jésus-Eucharistie. Lui seul pourtant mérite mon attention et mon cœur.

Les hommes seront témoins de mon extérieur recueilli, et jugeront à bon droit que mon âme s'occupe de Jésus-Christ, lui parle, le prie. Jamais à l'église je ne céderai aux distractions volontaires; je ramènerai fidèlement mon esprit, dès qu'il tentera de s'évader.

Le respect, première condition pour s'approcher de la Divinité. Sous la loi d'amour, tous ont accès au Créateur, mais encore faut-il qu'ils honorent sa Majesté infinie.

***

A Montréal et dans toutes les grandes villes, les théâtres et les vues animées foisonnent. Regardez, comptez, si vous pouvez, ceux qui les fréquentent. On en sort la bourse toujours allégée, l'esprit très souvent faussé, la convoitise allumée, le cœur blessé. On les quitte moins homme, moins chrétien.

Ah! si Jésus-Christ recevait, je ne dis pas plus, mais autant de visites journalières que ces lieux de vain amusement, le nombre des fervents chrétiens augmenterait, et

dans la balance de la justice divine, les bonnes œuvres l'emportant sur les péchés, détourneraient facilement les maladies, les guerres, tous les fléaux.

Mendiant d'amour, le Cœur de Jésus demande à ses créatures l'aumône. Les jours et les heures s'écoulent, et personne ne l'entend; les anges seuls l'adorent et l'aiment. Il n'avait pas besoin de se rendre visible pour recevoir leurs hommages!

Quelle joie quand il voit devant lui une âme aimante! Les longues heures d'oubli et de solitude s'effacent alors; il est prêt à en subir de nouvelles, afin d'accueillir les rares catholiques qui ont compris ces mots: « Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes. »

Soyons heureux d'augmenter le nombre des « adorateurs en esprit et en vérité ». Le temps passé avec dévotion au pied de l'autel est celui où nous obtiendrons le plus de grâces. A l'heure de la mort, nous nous tournerons avec confiance vers notre Juge: « Jésus, tout à l'heure, vous ne me condamnerez pas pour des fautes déjà pleurées en votre présence, et pardonnées, j'en suis certain, car dans le sacrement de votre amour, vous êtes tout miséricorde ».

On demandait à une grande chrétienne, femme du monde, ce qu'elle pouvait faire à l'église durant les heures qu'elle y passait. Elle répondit: « Que fait un courtisan devant son roi, un malade devant son médecin, un pauvre devant un riche, un affamé devant une table chargée de mets exquis ? Voilà ce que je fais devant mon Dieu à l'église. »

En sortant de visiter Jésus-Christ, les bagatelles du monde fascinent moins; le regard, plus pur, aperçoit mieux les biens éternels; le cœur a trouvé son repos. Le cinéma, dont nous parlions tout à l'heure, dépouille celui qu'il attire; Dieu enrichit quiconque s'approche de lui.

Guido LECLAIRE, S. J.

Le Congrès de colonisation

AU moment où nous écrivons ces lignes, s'ouvre à Chicoutimi le congrès de l'Association de la Jeunesse Catholique. C'est en plein milieu d'une région de colonisation justement renommée que les jeunes discuteront cette importante question. Nous savons que les différents articles du programme ont été soumis à l'approbation d'hommes compétents. Chacun de ces articles sera l'objet d'un travail sérieux. Et l'on tâchera d'en tirer des conclusions pratiques.

Les avantages et les désavantages de chacune de nos régions de colonisation seront d'abord exposés, avantages et désavantages, au point de vue agricole, au point de vue industriel, au point de vue commercial, au point de vue moral et social. Une enquête aussi approfondie permettra de découvrir pourquoi les unes prospèrent tandis que les autres restent stationnaires.

Qu'est-ce qu'il manque à ces dernières ? serait-ce le sol qui y est pauvre ? ou les moyens de communication, chemins de fer, grandes routes qui feraient défaut ? ou les marchés à proximité pour écouler les produits des colons ?

Serait-ce encore que ces régions n'ont pas de prêtres en nombre suffisant pour les desservir ? que l'on y est trop éloigné des médecins ?

La réponse à toutes ces questions fera surgir un autre point d'interrogation. N'a-t-on pas fait fausse route en ouvrant à la colonisation telle ou telle région ? N'en aurions-nous pas un trop grand nombre ? Ne vaudrait-il pas mieux en choisir une ou deux et y concentrer tous ses efforts ? Nous entendrons sans doute exprimer des opinions diffé-

rentes sur tous ces points; il est certain qu'il s'en trouvera de fort justes qui permettront d'arriver à quelque chose de pratique.

En second lieu, l'on se demandera comment doit se faire le recrutement des colons. Question délicate à laquelle on ne peut donner une réponse catégorique, car une méthode réussira très bien dans un endroit, et échouera dans un autre. Nous croyons que le meilleur mode de recrutement est encore celui qui se fait par des conférences publiques, dans les paroisses. Il faut inviter à y assister tout le monde: hommes, femmes et enfants. Remarquez-bien que les femmes s'intéressent à cette question de la colonisation autant que les hommes. La brochure et le tract peuvent faire beaucoup, s'ils sont distribués à bon escient; mais, même avec une distribution bien faite, on atteint moins de monde que par les conférences. Le moyen le plus efficace de propagande, à notre avis, est de combiner ensemble les deux modes ci-dessus indiqués, de terminer les conférences par une distribution de brochures, et par des renseignements plus particuliers, à ceux des auditeurs qui manifestent l'intention d'aller visiter telle ou telle région de colonisation. Les jeunes pourront probablement nous indiquer d'autres moyens, plus propres à éveiller l'attention et s'adaptant davantage à l'état d'esprit des populations où se fait la propagande en faveur de la colonisation.

Les aspirants-colons en effet peuvent se trouver dans les villes, les grands centres industriels, les paroisses rurales. Les moyens à employer doivent donc varier suivant ces divers milieux.

Nombreux sont les ouvriers des villes et des centres industriels, qui attendent l'ange conducteur qui les arrachera à l'esclavage et les mènera dans une région de colonisation, où ils établiront leurs enfants.

Mais ici il faut agir avec beaucoup de prudence et de circonspection. Si les enfants ont grandi à la ville, s'ils

sont déjà plus ou moins émancipés de la tutelle de leurs parents, ils ne montreront pas beaucoup d'enthousiasme pour aller au loin dans la forêt; et s'ils consentent à y aller, le plus souvent ils y feront un court stage. Avec ceux qui sont encore en bas âge, on a plus d'espoir de réussir, mais, le plus souvent, les familles sont sans ressources, et il faut les aider.

Dans les vieilles paroisses rurales, il y a des familles nombreuses, où les fils, des hommes forts, habiles à manier la hache, foncièrement honnêtes, pourraient fonder en peu de temps de belles colonies, dans les rég ons de colonisation.

Malheureusement ces jeunes gens, obligés de quitter le foyer paternel, s'en vont travailler à la journée, dans les villes et les grands cen res industriels. N'ayant personne pour les conseiller, et abandonnés à eux-mêmes, ils vont du côté qui leur semble le plus attrayant, mais, « où les attendent, avec la pauvreté, des dangers sans nombre pour leur nationalité, leur foi et leurs mœurs », comme le disait dans une récente circulaire, Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi.

Si nous avions dans chacune de nos vieilles paroisses une organisation active qui voulût s'occuper de ces jeunes gens, et leur faciliter le moyen de s'établir sur les terres-neuves, une organisation dont le but serait de déverser le surplus de population de nos campagnes vers les régions de colonisation, le problème de la désertion des campagnes, du coût élevé de la vie et de bien d'autres seraient par là même résolus.

Pourquoi l'Association de la Jeunesse Catholique ne tenterait-elle pas la chose, en établissant, dans les vieilles paroisses, des cercles où les jeunes pourraient faire un travail utile et infiniment profitable au pays. Il ne suffit pas de mettre le colon sur un lot, il faut l'aider lorsqu'il s'est établi. Là, encore, les jeunes de l'A. C. J. C. peuvent rendre d'utiles services.

Nous le disions plus haut, parmi ces journaliers de la

ville qui s'en vont dans les régions de colonisation, il y a certainement de rudes travailleurs, pleins de courage, qui veulent réussir coûte que coûte. Ce qui leur manque, ce sont les ressources, il leur faut un petit capital, pour pouvoir se procurer aussitôt les choses nécessaires à la vie. En attendant que le lot puisse produire, il leur faut manger; plus tard, il leur faudra une vache, un cheval.

C'est ici que les cercles de l'A. C. J. C., ceux surtout de la ville, pourraient faire une œuvre éminemment patriotique, en adoptant une de ces familles, et en l'aidant à s'établir. Pour cela, il s'agirait tout simplement de constituer, dans chacun de ces cercles, ce que j'appellerais un fonds de colonisation, qui proviendrait des souscriptions de chacun des membres, et d'un certain nombre d'amis plus âgés, que l'on pourrait intéresser à cette œuvre.

C'est justement ce qu'a entrepris le cercle de colonisation de Notre-Dame du Chemin, à Québec, en coopération avec le cercle Notre-Dame de l'A. C. J. C. On s'est mis à l'œuvre courageusement et le résultat a été splendide. Supposons maintenant cent cercles de colonisation dans le genre de celui de Notre-Dame de Québec, supposons que chacun de ces cercles fournisse à une famille les moyens de s'établir, ce serait cent familles arrachées aux misères de la ville.

Les cercles de colonisation peuvent faire davantage. Ce qui manque à plusieurs de ces colons qui vont s'établir sur des terres-neuves, c'est peut-être plus encore le soutien moral, l'encouragement, que l'argent. S'ils savent qu'il y a dans la paroisse qu'ils ont quittée, un groupe de gens influents, qui s'occupent d'eux, prend en mains leur intérêt, ils se sentent soutenus, aidés. Et c'est beaucoup.

Nous voudrions voir se fonder par toute la province de ces cercles de colonisation, en union avec ceux de l'A. C. J. C.

Organisons aussi, dans chaque diocèse, des sociétés ou, si vous voulez, des coopératives de colonisation, où toutes les bonnes volontés pourront s'unir, se coaliser pour pro-

mouvoir d'une manière efficace les intérêts de la colonisation.

C'est une grande erreur que de s'en remettre aux gouvernements pour tout ce qui concerne cette œuvre primordiale. Un gouvernement ne peut tout faire seul en cette matière, et il faut dans cette entreprise, comme dans toutes les œuvres sociales, le concours des particuliers. Le gouvernement de notre province a des devoirs à remplir envers les citoyens dans cette question, si importante, de la colonisation; aidons-le à s'en acquitter fidèlement, pour le plus grand bien de tous; ne nous contentons pas de critiquer, de vouloir toujours défaire, sans jamais chercher à édifier.

Fondons des sociétés de colonisation. Faisons plus, organisons un immense syndicat de colonisation, auquel toutes les sociétés, toutes les coopératives de colonisation seront rattachées, et qui verra à leur bon fonctionnement. Que tous ceux qui veulent véritablement le progrès de la colonisation, s'unissent ensemble pour jeter les bases d'une organisation permanente et pratique.

Nous sommes certains que le gouvernement donnerait son concours à la réalisation de ce projet.

Nous demandons aux membres du congrès de Chicoutimi d'étudier la chose et de lui donner une solution pratique. Enfin, intéressons les femmes à cette grande œuvre de la colonisation. Nous n'avons peut-être pas apporté assez d'attention à ce point dans le passé; réparons l'erreur, en organisant des associations féminines, des *cercles de fermières*, où les femmes d'une région, d'une paroisse, pourront se rencontrer, discuter, étudier entre elles la question de la colonisation. Nous croyons que ce serait là du féminisme bien entendu.

Ivanhoë CARON, *ptre*
Missionnaire-colonisateur

Le docteur Joseph Painchaud[1]

A 36 ans, cet héroïque chrétien payait donc de sa vie, l'immense amour dont son cœur débordait pour Notre-Seigneur Jésus-Christ et les âmes.

Sa vie fut modeste, presque cachée, mais combien remplie et fructueuse. Enfant pieux et obéissant dans la famille; écolier modèle au Séminaire, étudiant digne et réservé: il fut un adolescent sans reproche, donnant partout le bon exemple. Devenu médecin, il fit de sa noble profession un véritable apostolat, particulièrement à l'Hôpital de la Marine où il fut la providence des pauvres.

A Paris, à 26 an., il y recherche l'élite de la société catholique, méprisant les dehors séduisants d'une civilisation perverse. C'est là qu'il découvre les Conférences de Saint-Vincent de Paul, dont il devient membre actif. Après s'être pénétré de l'esprit de cette Société vraiment chrétienne et catholique, il rêve de l'implanter dans sa patrie, le Canada, dans sa ville natale, Québec.

En 1846, à peine de retour dans son pays, il fonde la première Conférence de Saint-Vincent de Paul au Canada, celle de Notre-Dame de Québec. Durant les trois années qui suivirent, il fonda onze autres Conférences et vit à les réunir par l'institution d'un Conseil particulier.

Guéri comme par miracle d'une infirmité à une jambe, à trente ans, il se donne corps et biens aux missions de Vancouver sous la direction de Mgr Demers, l'évêque de

1. Ces pages sont la conclusion d'une brochure que l'*OEuvre des Tracts* va publier, ces jours-ci, à l'occasion du centenaire du docteur Joseph Painchaud, fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada.

Vancouver (1847-71). Cette décision héroïque est invincible: rien ne l'arrête dans son élan vers les sommets du sacrifice; il veut se consacrer tout entier au service de Dieu, afin d'aider à la conversion des sauvages des côtes du Pacifique. Pour rester fidèle à la promesse faite à Dieu, il quitte famille, patrie, fortune, plaisir et entreprend un long et pénible voyage.

Dans ses lettres, il découvre le fond de sa belle âme, qui reflète la piété, la candeur, l'humilité et une grande intelligence de la vie. Une énergie de fer le soutient et lui permet de se dévouer pour ceux qui souffrent, jusqu'à la mort.

Pour nous, confrères de la Société de Saint-Vincent de Paul, quel exemple réconfortant cette vie de M. Painchaud ne nous offre-t-elle pas ? Le fondateur de notre Société à Québec avait une foi agissante: il ne se contentait pas de croire aux enseignements de l'Évangile, il les mettait en pratique; il ne faisait pas que parler, il agissait. Son zèle, son activité, déployés avec intelligence et un grand sens pratique, furent constamment mis au service de l'Église, des pauvres, des âmes. Très humble, M. Painchaud se rappela qu'un chrétien est petit au regard de Dieu et que ses qualités, et ses vertus mêmes, viennent de Dieu. L'idée des récompenses éternelles soutint ses pas parfois chancelants, et il vécut heureux à travers les souffrances et les privations, convaincu que la vie présente n'est que la veille de la grande fête de l'éternité.

S'adressant aux jeunes catholiques de son temps, Ozanam leur disait: « Croyez-vous donc que Dieu ait donné aux uns de mourir au service de la civilisation et de l'Église, aux autres la tâche de vivre les mains dans leurs poches ? » Ozanam donna l'exemple, il usa sa vie à la défense de la doctrine catholique. Painchaud l'imita en donnant sa vie pour la propagation de la foi catholique.

L'un et l'autre furent des modèles de chrétiens éclairés: ils furent de vrais catholiques d'action.

Painchaud, sur une scène modeste, fut, sans le savoir, l'émule du fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul de Paris. Il méritait que le centenaire de sa naissance ne passât pas inaperçu, et voilà pourquoi je me suis imposé l'agréable tâche de mettre en relief sa courte mais féconde existence. Si cet essai biographique réveille chez quelques confrères, avec le souvenir presque effacé du docteur Painchaud, le désir d'imiter cet apôtre de la charité, ce modèle de catholique éclairé et sincère, mes humbles efforts auront été amplement récompensés.

C.-J. MAGNAN

Ce qu'il faut lire

IV. — LE SYNDICALISME

L'ORGANISATION des ouvriers préoccupe actuellement chez nous un bon nombre d'esprits. Les uns y sont favorables, les autres opposés. Parmi les premiers, ceux-ci préconisent les unions confessionnelles, ceux-là les unions neutres.

Est-il important que les catholiques prennent position dans cette question ? Nous n'hésitons pas à répondre affirmat.vement. C'est une des questions vitales, à l'heure actuelle, et dont la solution affectera grandement non seulement l'avenir économique de notre pays, mais aussi sa situation morale. L'Église d'ailleurs ne s'en est jamais désintéressée. Et ceci rend notre tâche plus facile. Car ses interventions l'ont amené à donner sur le syndicalisme, dont relève l'organisation ouvrière un enseignement ferme et clair. Elle approuve et même recommande les associations de travailleurs, pourvu qu'elles soient confessionnelles. Nous allons indiquer quelques livres où les catho-

liques pourront trouver cet enseignement. Ceux qui ont été publiés chez nous l'appliquent à notre propre situation.

Rappelons qu'il est quelques ouvrages généraux déjà signalés dans notre liste sur la *Question sociale* et qu'on consultera toujours avec profit dans les sujets qui s'y rapportent, tels l'encyclique *Rerum Novarum*, le *Cours d'Économie sociale* du P. Antoine, et le deuxième volume: *l'Action religieuse et la loi civile*, du remarquable travail de Mgr Paquet sur le *Droit public de l'Église.*

PIE X. — Encyclique *Singulari quadam.*

ARCHAMBAULT (J.-P., S. J.) — *Les Syndicats catholiques.* Montréal, Éditions de la VIE NOUVELLE. 35 sous.

BOURASSA (Henri). — *Syndicats nationaux ou internationaux.* Montréal, *Le Devoir.* 10 sous.

DILIGENT (Victor). — *Les Orientations syndicales.* Paris, Bloud. 3 fr.

DUTHOIT (Eugène). — *Vers l'Organisation professionnelle.* Reims, Action Populaire. 5 fr.

JEAN (O.) — *Le Syndicalisme.* Reims, Action Populaire. 1 fr.

Outre ces ouvrages, on pourra lire quelques études moins considérables mais très utiles publiées par l'Action populaire de Reims et l'École Sociale Populaire de Montréal, ainsi: *Conseils aux ouvriers canadiens* du chanoine Desgranges, et l'*Organisation ouvrière* de l'abbé Hébert. Signalons aussi dans le *Mouvement syndical* (15 mars 1914), la grande revue de l'Action populaire, un article du P. Danset, sur le mot *Syndicalisme*, et deux documents épiscopaux importants: la lettre collective des Évêques d'Irlande sur les *Conflits du travail*, et la lettre des Évêques allemands de a province rhénane sur les *Organisations syndicales.*

Chronique des Retraites fermées

NOTRE BILAN MENSUEL

LE mois de mai, sans doute parce qu'il suit habituellement le carême d'assez près, accuse presque toujours une baisse dans le nombre des retraitants. Il a atteint cependant, cette année, un chiffre convenable: cent vingt-six, répartis en cinq groupes. Les plus nombreux furent celui de l'A. C. J. C.: trente-trois, et celui des finissants des collèges commerciaux: trente-huit. Ceux-ci d'ailleurs auraient pu remplir deux fois la maison. Il a fallu faire une sélection dont ont bénéficié les collèges inscrits les premiers. Nous espérons pouvoir être plus hospitaliers l'an prochain.

Juin a débuté par un bon groupe de Lachine — les pionniers des retraites paroissiales — suivi, le jour même de leur départ, par les cercles La Salle et Savaria, de l'A. C. J. C., faisant, eux aussi, maison pleine. L'été promet une riche moisson. Aux travailleurs habituels, d'autres vont se joindre pour la récolter. Il y en aura, sans compter les endroits ordinaires, à Chicoutimi, dans la Beauce, à Sherbrooke, à Rigaud, à Danville, à Sainte-Anne de la Pocatière, etc.

IN MEMORIAM

Notre œuvre a un nouveau deuil à porter. Le 23 mai dernier s'éteignait, en son domicile du Sault-au-Récollet, un de nos meilleurs amis, M. Ernest Marceau, ingénieur en chef des canaux de la province de Québec et principal de l'École Polytechnique.

Esprit profondément chrétien, l'excellence des retraites fermées le frappa dès leur établissement, et il saisit la première occasion d'en suivre les exercices C'était aux débuts de la Villa Saint-Martin, à une retraite des professeurs de l'Université Laval. A cette époque il y avait ordinairement moins d'élus que d'appelés. Quatre seulement, cette fois, se présentèrent. La retraite eut lieu quand même. Elle se fit, sinon avec beaucoup d'entrain, du moins avec une grande ferveur. Deux de ces quatre retraitants nous ont déjà quittés: le docteur Louis de Guise, emporté en novembre dernier par la grippe, et qui nous était revenu fidèlement chaque année, puis M. Marceau.

Celui-ci, enchanté de sa première expérience, voulut en faire bénéficier ses collègues. Il se mit, sans tarder, à l'organisation d'une retraite d'ingénieurs et d'architectes et, l'année suivante, il avait la grande joie de nous amener dix-sept retraitants. Cette retra'te annuelle de sa profession dev nt l'une de ses œuvres les plus chères. Il ne laissait à aucun autre le soin d'en recruter les membres, jusqu'à ce que la maladie vint le confiner dans sa chambre. Quelques jours avant d'être ainsi atteint, il s'inscrivait parmi les collaborateurs de la VIE NOUVELLE. Lui-même avait choisi son sujet: Les approches de la mort. Il avait été étonné, nous confiait-il, d'entendre un si grand nombre d'hommes — des protestants surtout, mais aussi des catholiques — affirmer que la plus belle mort était celle qui venait sans avertissement. Mourir sans s'en apercevoir, sans avoir le temps de penser à la grande séparation: c'était la mort idéale. Son sens chrétien se révoltait contre cette idée. Conscient de l'importance des derniers moments passés ici-bas, il préférait pouvoir s'y préparer, faire son sacrifice en pleine connaissance, souffrir même de ce que la mort a de cruel afin de purifier par là son âme. Et il aurait aimé à exprimer ces sentiments, à en montrer la justesse. Dieu ne le lui permit pas, mais il lui accorda par contre ce qu'il souhaitait. Six longs mois il attendit dans

la solitude et la souffrance l'appel de son Créateur. Ce furent des mois de sacrifice, où en possession de toutes ses facultés, conservant jusqu'à la fin sa remarquable lucidité d'esprit, accueillant les rares visiteurs qui frappaient à sa porte avec son affabilité coutumière, il suivit jour par jour le douloureux travail qui désagrégeait son corps et le conduisait vers l'éternité. Il en profita pleinement. Et mieux encore qu'il aurait pu le faire par la plume, il prouva, par son exemple, l'efficacité des souffrances dernières, la beauté d'une mort acceptée et soufferte en union avec Notre-Seigneur.

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

Consécration d'un journal catholique

Le 1er juin dernier, le journal *le Devoir* de Montréal se consacrait publiquement au Sacré Cœur, par la voix de son chef, M. Henri Bourassa, entouré de tous ses collaborateurs et de quelques amis. Le directeur de l'Œuvre des Retraites fermées fit l'allocution de circonstance. Il souligna la haute portée de ce geste, et indiqua les principales qualités requises, de nos jours, du journal catholique pour qu'il remplisse sa difficile et importante mission. La cérémonie, vraiment touchante, produisit chez tous les assistants une vive impression.

La Charte internationale du travail

On sait que la Conférence de la Paix s'est occupée dernièrement d'un régime international du travail. La charte adoptée à cette occasion rend inconsciemment un magnifique hommage au catholicisme. La plupart en effet des principes de réforme qu'elle contient

sont ceux-là même que Léon XIII énonçait dans son encyclique *Rerum novarum*, et que les catholiques se sont efforcés de faire reconnaître depuis un demi siècle, en différents pays, pour le plus grand bien de l'ouvrier. Le tableau suivant, tracé par le chanoine Barotte, vicaire général de Saint-Dié, met cette vérité en un relief saisissant.

Principes de la Conférence internationale du travail *avril 1919*	**Encyclique Rerum Novarum** *16 mai 1891*
Ni en droit ni en fait le travail d'un être humain ne doit être assimilé à une marchandise ou à un article de commerce.	Les riches et les patrons ne doivent pas traiter l'ouvrier en esclave; il est juste qu'ils respectent en lui la dignité de l'homme relevée encore par celle du chrétien... Cette dignité de l'homme, que Dieu lui-même traite *avec un grand respect,* il n'est permis à personne de la violer impunément.
Le droit d'association et de coalition est garanti aux employeurs et aux travailleurs pour toutes fins non contraires aux lois.	Le droit à l'existence des sociétés privées leur a été octroyé par la nature elle-même; et la société civile a été instituée pour protéger le droit naturel, non pour l'anéantir.
Aucun enfant ne sera admis au travail dans l'industrie ou le commerce avant l'âge de quatorze ans, de manière à sauvegarder le développement de ses forces et de son instruction.	Ce que peut réaliser un homme valide et dans la force de l'âge, il ne serait pas équitable de le demander à une femme ou à un enfant... L'enfance, en particulier, ne doit entrer à l'usine qu'après que l'âge
Entre quatorze et dix-huit	

ans, les jeunes garçons et les jeunes filles ne pourront être employés qu'à un travail compatible avec leur développement physique et sous la condition que leur instruction professionnelle ou générale continue à être assurée.

Tout travailleur a droit à un salaire lui assurant un niveau de vie convenable en rapport avec la civilisation de son temps et de son pays.

Salaire égal, sans distinction de sexe, pour un travail égal en quantité et en qualité.

Pour tous les travailleurs, repos hebdomadaire comprenant le dimanche; en cas d'impossibilité, repos équivalent.

Limitation des heures de travail dans l'industrie sur la base de huit heures par jour ou de quarante-huit heures par semaine, sauf exception pour les pays dans lesquels les conditions climatériques, le développement rudimentaire de l'organisation industrielle ou d'autres circonstances spéciales déterminent une différence notable dans le rendement du travail.

aura développé suffisamment ses forces physiques.

Parmi les principaux devoirs des patrons, il faut mettre au premier rang celui de donner à chacun le salaire qui lui convient... Le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête.

Le droit au repos de chaque jour ainsi que la cessation du travail du dimanche doivent être la condition expresse ou tacite de tout contrat passé entre patrons et ouvriers.

Le nombre d'heures d'une journée de travail ne doit pas excéder la mesure des forces des travailleurs, et les intervalles de repos devront être proportionnés à la nature du travail et à la santé de l'ouvrier, et réglés d'après les circonstances et les lieux.

L'Encyclique « Rerum Novarum »

NOUS avons signalé, en leur temps, les paroles du Souverain Pontife replaçant, au premier plan de l'actualité, l'Encyclique sur la condition des ouvriers, et demandant à tous les catholiques de s'inspirer de sa doctrine pour la solution des graves problèmes sociaux qui se posent aujourd'hui.

Benoît XV est revenu sur ce sujet. Et cette fois c'est tout un discours qu'il a consacré au mémorable travail de Léon XIII. Rarement la pensée pontificale s'est-elle exprimée avec autant de force et de clarté. Elle proclame hautement la valeur doctrinale de l'Encyclique, comme elle s'applique bien aux maux de l'époque, que son observation les aurait sensiblement diminués, et que de nos jours encore c'est à elle qu'il faut recourir pour sortir du chaos où se débat la société. « C'est à sa lumière que nous voudrions voir toujours examinés et résolus les multiples problèmes afférents à la classe ouvrière. »

Mais pour qu'une doctrine guide les esprits, elle doit leur être d'abord connue. Nil volitum quin praecognitum, *rappelle à bon droit le Souverain Pontife. Or trop de catholiques ignorent encore l'Encyclique. La leur faire connaître est une des premières tâches qui s'imposent. Comment y arriver? Le discours du Pape nous le dit encore: « Par des leçons populaires ou des conférences spéciales où l'on pren-*

drait en examen les problèmes du jour, et où on en exposerait au peuple la solution raisonnée à la lumière de l'Encyclique Rerum novarum. »

Cet appel sera-t-il entendu en terre canadienne? Nous croyons pouvoir affirmer que son opportunité est aussi grande ici qu'en n'importe quel autre pays. C'est de la méconnaissance de la doctrine sociale de l'Église que nous viennent, pour une bonne part, les maux sociaux dont nous souffrons. Si patrons et ouvriers connaissaient mieux leurs droits et leurs devoirs mutuels, tels que Léon XIII les a tracés, une meilleure harmonie régnerait entre eux; ils n'auraient pas recours, pour protéger leurs intérêts, à des moyens condamnables ou dangereux; ils s'inspireraient dans leurs relations d'idées plus conformes à la justice et à la charité.

Aussi est-ce à la fois suivre les directions de Rome et rendre service à son pays que de faire pénétrer dans les esprits la doctrine de l'Encyclique. Dès maintenant nous sommes en mesure d'annoncer que cette diffusion aura lieu. Sa forme, bien qu'elle ne soit pas définitivement arrêtée, sera probablement celle des Semaines sociales. Elle permet un enseignement sérieux et pratique. Elle a donné dans tous les pays qui l'ont adoptée — en France, en Belgique, en Italie, en Espagne, en Hollande — d'excellents fruits. Elle ne peut que produire ici les mêmes résultats.

La Rédaction

L'influence sociale de notre catholicisme [1]

CANADIENS FRANÇAIS, nous sommes catholiques d'esprit par un atavisme d'une quinzaine de siècles, — depuis le baptême de Clovis; en outre, sur cette terre d'Amérique du Nord, nous sommes pour ainsi dire le catholicisme de fond; nonobstant, il a souvent manqué à la foi des nôtres d'être assez sociale, et à un double point de vue: d'abord de pénétrer assez, par son influence, la société; ensuite, — et cela beaucoup à cause de ceci, — de s'exprimer en toute ouverture dans la bouche de nos hommes publics.

Je n'entends point porter des blâmes indiscrets non plus que formuler des jugements nouveaux. Mais j'opine volontiers, avec les plus sérieux observateurs de notre mentalité nationale, que chez nous l'influence de notre foi est bien mesurée dans la vie publique.



Ce serait peut-être remonter trop haut que de trouver là des vestiges de l'ancien régime, existant en France et dans toute l'Europe latine, au dix-huitième siècle; un historien sérieux, [2] entre autres, a montré comment l'Église d'alors, pourtant mêlée à toute la vie publique de l'époque,

---

1. Les idées qui forment la substance du présent article ont été présentées dans une allocution de remerciement, à l'occasion d'une causerie faite à Ottawa, le 27 avril dernier, par S. H. le juge Constantineau, sur *les Exercices de saint Ignace et la pratique des retraites fermées*. Il ne semble pas oiseux de les communiquer aux lecteurs de LA VIE NOUVELLE. R. V.

2. Godefroi Kürth, *l'Église aux tournants de l'histoire*, leçon VI.

y était partout resserrée, bâillonnée et retenue, n'ayant la liberté ni d'exposer sa doctrine sociale ni encore moins de l'expérimenter. Notre long éloignement ou notre détachement routinier des affaires publiques et des grands problèmes nationaux, et peut-être surtout le colonialisme souvent abject dans lequel on nous a tenu si longtemps plongés et où parfois nous nous sommes complus, en sont peut-être une plus prochaine explication; sans omettre, il va sans dire, la difficulté intrinsèque qu'il y a de vaincre le respect humain et d'être fidèle à la vérité chrétienne au milieu des passions et des intérêts de la vie publique et des affaires du monde. Il est arrivé, en tout cas, que dans un pays où nous avons eu d'abord et où nous avons repris plus tard une importance et une influence politiques incontestables et irréductibles, notre religion n'a pas avancé dans la société avec le même élan.

Oh! je le sais bien, notre catholicisme est libre actuellement dans notre pays, d'une façon générale, — et si j'oublie provisoirement les attaques quotidiennes de nos ennemis et les guets-apens et les traquenards où ils croient, où ils veulent du moins nous entraîner. Nos églises s'élèvent, nos prêtres se montrent, nos processions se déroulent en plein jour. Mais la doctrine de l'Église, mais les droits du catholicisme intégral, mais l'influence et l'autorité des évêques, mais l'enseignement des Papes sur les conditions du travail, mais la pratique du pouvoir social en accord avec la théologie catholique, mais l'indissolubilité du mariage, mais son caractère essentiellement sacré qui en soustrait la substance aux pouvoirs civils, mais la doctrine traditionnelle en matière d'éducation, tout cela a-t-il sa part suffisante, a-t-il même la considération méritée, et une sympathie ouverte, naturelle, acceptée, en notre pays, de la part des nôtres, dans la province catholique elle-même. Ce serait évidemment un pessimisme malsain et

une ingratitude aveugle [1] que de charger à plaisir le tableau, et de ne pas reconnaître que, dans la province de Québec particulièrement, la charpente de l'édifice social est appuyée sur la vérité chrétienne. Mais que d'assauts violents et que de sapes profondes la menacent de plus en plus par l'inertie de plusieurs.

Sans doute, vous me répondez que s'il y a, à cet égard, des lacunes et des desiderata, c'est dû à l'omnipotence anglaise et à l'exclusivisme arrogant et tyrannique du protestantisme. Eh! bien, non, c'est dû beaucoup plus à autre chose. C'est la faiblesse des bons qui fait la force des méchants, a-t-on noté justement. C'est l'indifférence fréquente et profonde de notre patriotisme, encore trop enfantin, qui met aux mains de nos adversaires très souvent les instruments de notre exclusion et de notre réduction. C'est aussi notre manque de catholicisme social, c'est notre ignorance et notre peu de conviction du rôle de la religion dans la chose publique, et dans les ressorts les plus intimes de la société qu'elle doit pénétrer en quelque manière comme une âme dans son organisme, qui rend relativement stériles les activités intrinsèques de notre foi, d'ailleurs intense, dans le domaine public. L'habitude du catholicisme de maison et d'église, mais non point de parlement, de tribune et de vie publique, — j'entends en action et en influence plus encore qu'en paroles et en protestations oratoires, — a de la sorte restreint la puissance sociale de notre religion au Canada. La double conscience, — conscience catholique avec les catholiques et dans nos affaires privées, conscience protestante ou neutre avec les étrangers et dans l'ordre des choses publiques, — voilà bien la cause radicale qui seule puisse expliquer que dans un pays où nous sommes une si forte population catholique,

---

1. Notre éminent théologien canadien, Mgr L.-A. Paquet, a montré en réponse peut-être à des jugements sévères portés sur les nôtres, quelle force nationale réside dans la foi canadienne-française. Cf. *l'Action française*, janvier 1918; article reproduit dans ÉTUDES ET APPRÉCIATIONS, *Mélanges canadienx*, du même auteur, pp. 323 et ss.

c'est en définitive l'esprit libéral, l'esprit protestant à peu près sans mélange, qui constitue toute l'atmosphère de la vie publique.

Sous la coupole de nos parlements, ou du haut de la tribune publique, s'est-il levé souvent un homme pour défendre l'Église au nom de ses droits et de sa dignité, au nom de la transcendance de sa doctrine, de son origine divine, en un mot parce qu'elle est la vérité ? On a bien voulu s'essayer de l'excuser de ce qu'on jugeait presque, intérieurement, des prétentions. On demande pardon qu'elle soit. On réclame des privilèges. On émeut la générosité des adversaires. On expose timidement qu'il serait impolitique de supprimer ou de blesser un aussi auguste personnage que la religion d'un si grand nombre, établie depuis trois siècles dans notre pays. Mais parler de l'Église au nom de Dieu, au nom de Jésus-Christ, au nom d'elle-même, nos gouvernants, nos magistrats, nos citoyens influents l'ont osé trop rarement.

Comment expliquer pareil état de choses ? A-t-il toujours été dû au manque de courage de la part de nos hommes publics ? Je ne le crois pas. Sans doute, l'esprit de parti et les mœurs politiques ont souvent avili les plus enthousiastes représentants du peuple; mais il s'en est trouvé à qui ni le courage ni l'intégrité, grâces à Dieu, n'ont fait défaut. A ceux-là même, il a manqué soit une tradition toute faite d'expression nette, affirmative, sans détour et sans réticence des droits publics de la vérité catholique, — il n'y en a point d'autre, — soit un sens suffisamment précis, une conscience réfléchie et convaincue de ces mêmes droits. En somme, nous avons été de trop faibles défenseurs publics de l'Église, en dehors du foyer et du sanctuaire, parce que nous l'avons trop peu connue, et partant trop peu estimée.

***

Et il s'en est établi une autre habitude désastreuse à notre formation sociale dans le sens catholique, et qui a souvent donné le change, au regard des étrangers même catholiques, des Français plus particulièrement, sur la profondeur de nos sentiments religieux. C'est que l'on a cru devoir laisser toujours, l'on a laissé en tout cas à peu près exclusivement aux prêtres de parler publiquement de Dieu et des choses religieuses au point de vue précisément religieux; l'on s'est contenté d'en traiter, à l'occasion, au seul angle des intérêts publics, politiques, financiers, juridiques et autres. Il s'est donc trouvé que les laïques ont rarement cru de leur devoir, et ont jugé plutôt une usurpation ou une importunité que de parler piété et religion, autrement que par allusion discrète et presque fuyante, ordinairement toute surprise d'elle-même. S'il est arrivé, par exemple, que l'un de nos publicistes ait osé exprimer dans toute la force de ses convictions et toute la chaleur de son éloquence les conclusions de ses réflexions religieuses, une partie notable de son auditoire s'est regardé tout étonné, voire scandalisé; volontiers, on l'a taxé de tartufferie ou de folie religieuse. On a été souvent édifié, on a ordinairement compris qu'un Français venu de France nous ait fait le tableau ému et enthousiaste des œuvres catholiques de son pays, mais pour les nôtres cela eût été inouï, et considéré comme du pharisaïsme et de l'inconsidération.

A quels désastres, cela nous a conduits. Si nos écoles catholiques ont sombré dans plusieurs provinces, effectivement on en trouve là la cause profonde. Si nos communautés religieuses et notre clergé ont été parfois vilipendés et trahis sans soulever l'indignation générale, cherchons-en là aussi l'explication. Si la direction de nos évêques, aux graves heures de la vie sociale, n'a pas osé prendre toute la

fermeté et l'assurance qu'elle eût souhaitées, ou bien n'a pas eu toute l'obéissance et le respect désirables, dans un sens ou dans l'autre, la cause est la même. Et j'en pourrais fournir d'autres exemples.

Comme si le bon Dieu n'était point le bon Dieu des sociétés comme des individus, — des laïques comme des prêtres! Comme si la conscience laïque était une demi-conscience, n'étant faite par Dieu et dépendante de Lui que par l'une de ses faces! Comme si la religion n'était point le divin trésor et le sublime apanage de tous les baptisés, de tous les fidèles croyants à Jésus-Christ, et comme s'il ne leur appartenait point à tous, chacun dans la sphère de sa vie et dans la mesure de ses attributions, de l'exalter, de la propager, de la défendre, de l'aimer comme on aime une mère, d'autant plus vivement et avec d'autant plus d'éclat que l'on puisse lui rendre un plus éclatant et un plus solennel témoignage.

Grâces à Dieu, depuis quelques années, avec un mouvement qui s'accentue et auquel les retraites fermées sont loin d'être étrangères, nos laïques se rendent meilleur compte qu'ils sont chrétiens, que cela leur est un titre, qu'ils ont lieu de s'en faire gloire, qu'ils peuvent et doivent sans rougir en être les propagandistes.

Les nôtres comprennent que de plus en plus les partis ont besoin de se trancher, qu'il n'est pas permis d'être quelque chose à demi, qu'un demi-patriote est en pratique un adversaire, qu'un demi-catholique est la cible tout indiquée aux ennemis pour faire brèche dans l'Église.

Malgré les malheurs de nos temps, ce réveil public, cet intégralisme de notre foi, est l'un des signes précurseurs des plus belles victoires. Si notre foi et notre race ont un rôle providentiel dans ce pays, — et qui en douterait, — c'est à ce prix qu'il s'accomplira. On a lieu de le croire, plus que jamais, ce rôle, il nous vient.

J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I.

Nos devoirs envers l'Eucharistie

II. — DEVOIRS DÉCOULANT DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE

DANS un premier article, nous nous sommes rappelé nos devoirs envers Jésus-Christ demeurant perpétuellement au milieu de nous.

A certains moments de la journée, le Dieu caché sort du tabernacle, l'autel s'anime, la Victime s'immole. C'est l'heure du saint sacrifice de la messe.

Que n'avons-nous l'estime des saints pour cet acte de religion le plus sublime de tous!

Saint Léonard de Port-Maurice, miné par un mal incurable, veut dire la messe en arrivant à Foligno, et comme son compagnon le conjure de s'en abstenir, attendu qu'il ne se tient plus sur ses jambes, le malade lui répond d'un ton pénétré: « Mon frère, une messe vaut plus que tous les trésors du monde ». Ce fut sa dernière messe.

Qu'est-ce donc que ce trésor si estimable et si peu estimé ? C'est le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, offert à Dieu sur l'autel par le ministère des prêtres, sous les espèces du pain et du vin, pour continuer et représenter le sacrifice de la croix.

Le monde moderne, si fier des conquêtes de la science, a oublié cette notion du petit catéchisme que les âges de foi avaient comprise. Moins savant alors, on connaissait du moins le chemin du salut. Le plus grand crime de notre temps, et en particulier des peuples catholiques, contre l'amour d'un Dieu mourant pour eux sur la croix

et leur appliquant chaque jour sur l'autel les mérites de son immolation, n'est-ce pas la désertion de la messe ?

A combien s'élève le nombre des églises de France émiettées par les obus allemands durant la présente guerre ? Quelques-uns de ces temples, telle la cathédrale de Reims, ont vu huit siècles de chrétiens adorer la Victime du Calvaire dans leur enceinte. Ils ont vu aussi, spectacle navrant ! leurs descendants, les hommes surtout, se détourner du vrai Dieu. Et Dieu, abandonné, s'est vengé. Il a laissé détruire ces monuments devenus inutiles à sa gloire, qui se dressaient comme les témoins incompris de la foi des générations disparues et de l'incroyance contemporaine.

Quand les obus tombaient drus et implacables sur ces belles églises, dans le concert des voix indignées qui protestaient, les athées qui gouvernent notre malheureuse et toujours chère mère-patrie ont aussi stigmatisé les barbares, les vandales, coupables du crime de lèse-humanité. Ils avaient raison. Mais qui blâmera les admirables catholiques de France, si jamais, au jour de la juste répartition des responsabilités, alors qu'ils tenteront de ressusciter leurs temples écroulés, ils se tournent vers leurs gouvernants et leur disent : « Les vrais destructeurs de nos cathédrales, n'est-ce pas vous, persécuteurs de la religion du Christ, vous qui, par votre instruction sans Dieu, avez vidé les églises ? Auraient-elles servi de cibles à nos farouches ennemis, si vous n'aviez pas appris aux générations nouvelles à déserter le saint sacrifice de la messe ? »

Au Canada, le clergé va le répétant, les hommes et les jeunes gens commencent à désapprendre le chemin de la messe du dimanche. C'est l'apostasie, l'oubli et le mépris du Rédempteur. Le Cœur de Jésus se plaint de cette ingratitude : « *Si scires donum Dei*, si vous saviez le don de Dieu, vous n'abandonneriez pas Celui qui vous aime et vous demande d'assister au Sacrifice, où victime volontaire, il meurt pour vous. »

Hâtons-nous, tandis qu'il en est encore temps, d'étudier

notre sainte religion. Sachons ce que fait le prêtre à l'autel, et nous ne deviendrons jamais ingrats. Chrétiens intelligents, nous rappelant nos quatre grandes obligations envers Dieu, obligation de reconnaître et d'honorer sa souveraine majesté, obligation de le remercier pour ses bienfaits sans nombre, obligation d'apaiser sa justice irritée par nos péchés et d'expier la peine due à ces péchés, obligation d'implorer sa bonté pour en obtenir les grâces et les secours nécessaires, nous souvenant de toutes ces obligations et comprenant notre impuissance à les remplir, nous viendrons nous unir à Jésus et le prierons de nous remplacer auprès de son Père.

Trouvez-nous un catholique instruit de ses devoirs, et dites-nous s'il se fera prier pour assister à la messe une fois par semaine ? N'est-ce pas plutôt tous les matins qu'il y viendra ?

Parents chrétiens, qui désirez transmettre un héritage à vos enfants, vous n'y réussirez peut-être pas, mais vous pouvez leur laisser mieux que de l'argent. Par vos instructions et vos exemples, donnez-leur d'apprécier la sainte messe, apprenez-leur à n'y jamais manquer le dimanche, et vous leur léguerez sûrement le royaume du ciel.

Guido LECLAIRE, S. J.

Un certain nombre de nos abonnés ont négligé jusqu'ici de payer leur réabonnement pour cette année. Nous les prions de vouloir bien s'acquitter au plus tôt de cette dette.

Le cinéma n'est pas mauvais!...

VOUS ne croyez pas à l'immoralité de notre cinéma? Mais regardez donc simplement au passage ces placards multicolores qui attirent des masses d'enfants et comptez-y le nombre des poignards et des revolvers badigeonnés ou non de noir; les poses provocantes d'actrices; ces drapés vaporeux, ces décolletages plus que hardis, recouverts à l'occasion de ces décentes petites affiches: *To day* et *lundi, mardi et mercredi.* Voyez les photographies nombreuses qui accompagnent ces placards; ouvrez au hasard l'un quelconque des multiples magazines du cinéma; lisez les réclames des journaux qui lui sont sympathiques; réfléchissez un instant à la portée de tant de titres tels que: *The Unpardonable Sin, the Vampire, the Isle of Desire, Souls adrift, Gambling in Souls, the Soul Market, When men desire, Sins of Society, Pitfalls of a Great City, the Probation Wife, A vampire at rest,* etc., etc., et dites-moi si tout l'attirail extérieur du cinéma n'est pas simplement suggestif au pire sens du mot!...

Écoutez maintenant, au sortir de la salle, les habitués se faire part de leurs impressions: « Ça, c'est de la vue »... Au salon, priez-les de raconter avec détails complets devant votre femme et vos enfants, certaines de ces intrigues à la mode et demandez-vous pourquoi ces hésitations, ces silences, ces déviations, et ces échappatoires... Et de même que vous aurez sollicité les appréciations des honnêtes gens qui y vont quelquefois, ayez aussi les confidences des viveurs en quête d'impressions violentes...

Et vous constaterez...

Cela ne vous suffit-il pas encore ? — Alors, allez voir par vous-même! Pénétrez dans la salle et contrôlez de vos propres yeux. Mais ayez la patience d'y aller au moins une quinzaine de soirs de suite.

Qu'y verrez-vous ?

Un bon nombre de stupides farces américaines, souvent amorales, souvent grivoises, parfois scabreuses. Vous y verrez aussi un nombre plutôt restreint de « vues » moralisatrices ou spirituellement amusantes. Pour le reste, dites-moi s'il y a une vue sur cinq où il ne soit pas question d'*underworld*, de *slums*, de scènes du *Great West*, où souvent tout est permis fors l'honneur; de *woman with shadows*, de *girls with a past*, de la *Notorious Gloria* ou autre du même acabit, de vampires, de sirènes, de naïades, de danseuses, de cabarets, d'actrices en costumes de coulisses, de baigneuses court-vêtues en maillots sur la plage, de jeunes filles en toilette de nuit ou en pyjamas, ou de « dames » à leur chambre de bain ou à leur toilette; de rixes violentes, de meurtres, d'empoisonnements, de suicides, d'adultères, de séductions violentées ou acceptées... dans la chambre d'à côté, ou dans le bois voisin ou simplement sur la scène, dans les embrassements passionnés et les mutuelles défaillances que bientôt voile sur l'écran un diaphragme rétréci.

Oui ou non, en est-ce *de la vue* contemporaine ?

La quinzaine écoulée, faites la somme de tous ces crimes, de toutes ces situations, de toutes ces provocations condamnées par notre droit criminel et par notre morale chrétienne et... concluez.

Mais ce n'est pas encore tout. Ajoutez à chacun de ces faits les intrigues qui les aggravent en leur donnant le relief, l'attirant, le fascinateur. Complétez par l'addition du costume ou son absence relative et parfois absolue, par celle des titres, des sous-titres, des mots soulignés et des sous-entendus; n'oubliez pas l'orchestre ou l'orgue et leurs silences à certains moments de la vue. Tout cela,

mettez-le dans une salle obscure et vous avez notre cinéma.

Et c'est là que vous laissez aller les vôtres!...

Pas d'objection! — Vous n'y voyez pas d'objection!... Mais vous croyez donc inoffensif pour vos enfants, vos filles, votre femme elle-même, l'habituel spectacle de foyers désunis avec l'intervention obligée du tiers *wolf* ou de la tierce *vampire* de haut ou de bas étage; la représentation constante de ces aventures où tout se fait à la force du bras, du couteau et du revolver, que ce soit dans les *s ums*, dans les *bars*, les bureaux ou les chambres à coucher. Sans doute aussi, vous pensez qu'elle accroîtra la pureté de vos garçons et la pudeur de vos filles, la vue de ces nombreuses actrices, danseuses, baigneuses et mondaines dans toutes les poses du lascif et du déshabillé! Et c'est aussi indifférent pour votre garçon et pour votre fille de contempler à yeux que veux-tu les amours sans retenue de ces jeunes couples américains ou pseudo-français et ces enfants nés hors la loi. Est-il bon de voir des jeunesses jouer gros jeu aux cartes ou à la bourse, gagner des sommes folles, puis perdre et... voler et souvent, pour ce qui concerne la jeune fille, être obligées de livrer à quelque riche don Juan son honneur réel pour conserver son honneur apparent? Et pour vos serviteurs, vos employés, vos ouvriers, n'est-ce pas qu'il est aussi bon, qu'il est pacifiant de se voir constamment exploités sans vergogne par les riches... jusque dans l'administration de la charité?

Mais si le cinéma n'est pas suggestif, pourquoi tant de gens y courent-ils sur la seule attirance de ces titres, de ces placards, de ces journaux, de ces magazines? Et s'il n'est pas habituellement mauvais, pourquoi des jeunesses se plaignent-elles d'avoir manqué leur soirée quand elles n'y ont pas trouvé l'épicé annoncé et recherché? Pourquoi certaines jeunes filles reconnaissent-elles préférer les vues mauvaises, les autres étant ennuyantes comme la pluie... Et pourquoi aussi d'autres encore promettent-elles de n'y plus jamais remettre les pieds une seconde fois? Pourquoi

les pères de famille disent-ils après telles vues: « C'est simplement révoltant! » et pourquoi d'autre part des viveurs s'étonnent-ils de voir les mêmes pellicules po ter l'approbation du bureau de censure ?

Enfin, si elles sont inoffensives, pourquoi encore Sa Seigneurie le juge en chef de la Cour supérieure, à Québec, Sir François Lemieux; le juge de la Cour de police, à Québec, l'hon. Charles Langelier; le juge de la Cour des jeunes délinquants et la directrice de ces derniers; la Supérieure de la Crèche, de la Maternité du Bon-Pasteur et tant d'autres sont-ils unanimes à déclarer des plus subversives, surtout pour les enfants et les jeunes filles, l'influence du cinéma ? C'est à lui, disent-ils tous, que l'on doit tant de défaillances, tant de crimes chez les uns et chez les autres.

Et puis, quand l'Ontario et les Provinces de l'Ouest sont unanimes à s'en plaindre, notre prov nce serait-e le seule immunisée contre es pellicules importées de chez notre immorale voisine du sud ?

Ravages moraux, ravages intellectuels, ravages sociaux, familiaux et individuels, ravages dans tous les domaines de la société, voilà ,et je n'ai fait que les énumérer, les fruits de notre cinéma.

***

Quoi faire alors ? — Trois choses.

D'abord, à l'exemple du Cercle catholique des Voyageurs de Commerce, n'y pas aller.

Ensuite n'y pas laisser aller ses enfants ni ses jeunes filles, accompagnées, chaperonnées ou non, à moins de connaître d'avance pour l'avoir vue de ses yeux la pellicule elle-même.

Enfin, s'organiser pour faire respecter la loi et pour épurer le cinéma. Le seul moyen pratique serait, à mon sens, une ligue d'hommes et de femmes, énergiques, actifs et influents, *décidés* à faire appliquer la loi, à surveiller

vues, placards, photographies, réclames de journaux, et à contrôler la présence des enfants.

Un comité central par ville, à la tête de comités paroissiaux, bien organisés, demanderait peu de travail à chacun et amènerait bientôt nos gouvernants et nos chefs de police à s'occuper d'une chose qui les regarde.

Il est certes ennuyeux de faire la police, mais quand elle ne nous protège pas, ne faut-il pas se dé endre soi-même ?

P. André LEROY

Le Canada apostolique [1]

EN fermant ce livre de M. Henri Bourassa, le souvenir me vint à l'esprit de l'épigramme que cite Faguet dans son *Art de lire:*

Le sort des hommes, est ceci;
Beaucoup d'appelés, peu d'élus;
Le sort des livres, le voici:
Beaucoup d'épelés, peu de lus.

Je me demandais si le titre si grave n'allait pas éloigner bien des acheteurs, ou si même des lecteurs peu sérieux — il y en a! — jetant un coup d'œil sur la table des matières, ne seraient point rebutés par cette nomenclature de communautés de missionnaires et les statistiques que sans doute elle recèle. D'autre part, le nom de l'auteur qui ne traite jamais que de sujets graves et toujours de façon intéressante, avait de quoi rassurer; et dans l'espèce, on pouvait s'attendre à le voir triompher de la difficulté spéciale qui s'attache à ces sortes de sujets, à savoir, la répétition des mêmes faits et la sécheresse des statistiques. M. Bourassa a su en effet revenir sur des événements iden-

1. *Le Canada apostolique*, revue des œuvres de missions des communautés franco-canadiennes, par M. Henri BOURASSA. Bibliothèque de l'*Action française*, 1919.

tiques sans se répéter et faire courir une flamme de vie dans la forêt des chiffres.

On ne lit pas sans une profonde édification ni même sans émotion l'esquisse rapide, colorée et chaude des œuvres d'éducation et de charité de toutes sortes que nos communautés canadiennes ont semées sur ce continent des deux Amériques et jusque sur les plages lointaines de l'Afrique et de l'Asie.

Le *Canada apostolique*, c'est (voir le sous-titre) le Canada franco-canadien courant à la conquête des âmes. Ainsi précisé, le livre, qui n'a pas à retracer les œuvres apostoliques proprement *françaises* d'avant 1760, s'ouvre par un bref mais lumineux exposé de la situation de l'Église au Canada en face du gouvernement britannique, après la conquête. C'est un coup de pic de plus dans la légende qui voudrait supprimer les luttes qu'eut alors à subir l'Église canadienne. Tout recrutement à l'extérieur étant prohibé, laissée à ses propres ressources, l'Église eut pour premier objet de réparer les désastres causés par la conquête, puis de s'établir solidement, en fondant ces paroisses qui font encore l'admiration des visiteurs et qui, — on ne saurait trop le répéter, — par leur esprit profondément catholique, par leurs œuvres, leurs écoles surtout, ont sauvé la foi de notre peuple et gardé jalousement ses traditions et sa langue.

Mgr Bourget paraît, et avec lui l'essor est donné aux missions hors de la province. L'auteur nous présente là un magnifique défilé de congrégations religieuses d'hommes et de femmes se vouant, chacune à son heure, — qui est l'heure de Dieu — à l'œuvre ou aux œuvres que l'Église de Jésus-Christ leur demande. D'hommes et de femmes, ai-je dit, plus celles-ci que ceux-là: pour 7 congrégations d'hommes (dans les missions), 169 maisons et 924 religieux, vous trouvez 19 communautés de femmes, 446 maisons et 5,834 religieuses. C'est une des plus pures gloires du Canada que cette pullulation des instituts re-

ligieux de femmes, et dans chaque communauté cet esprit si spécifiquement évangélique de l'apostolat lointain. « Vous serez, disait Jésus à ses futurs semeurs d'Évangile, vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, et jusqu'aux extrémités de la terre. »

Voyez ces jeunes filles, modestes et distinguées, ardentes et pures, énergiques et douces, remarquables toujours par la simplicité et la prudence qu'exige le divin Maître. Elles partent de Montréal, de Québec, de Saint-Hyacinthe, d'Ottawa, de Lachine et de Nicolet, de Sillery et des Trois-Rivières. Elles s'en vont où l'Église les envoie, où l'esprit de Dieu les porte: c'est dans le bas du fleuve, c'est dans les provinces maritimes, c'est dans l'Ontario, le Manitoba et tout l'Ouest, dans le Yukon et l'Alaska; c'est encore dans les états de l'Est et de l'Ouest de la république américaine et aussi dans l'Amérique du Sud; c'est enfin dans le Céleste Empire, et, dans cette Chine devenue républicaine, une œuvre entre autres, l'œuvre la plus pénible, la plus répugnante à la nature et de ce fait la plus crucifiante, le soin d'une léproserie. L'institut des Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, à qui est dévolue la dure mission de Chine et qui est « la première communauté canadienne exclusivement consacrée aux missions étrangères », méritait bien le beau chapitre qui lui est consacré.

Mais que ce soit le soin des lépreuses ou des jeunes demoiselles d'un pensionnat, des pauvres ou des riches, des jaunes, des noires ou des blanches, le dévouement est le même de ces admirables missionnaires, la charité, l'élan, la gaîté les mêmes — oui, la gaîté, une gaîté inextinguible qui semble, comme un feu de savane, s'alimenter de tous les obstacles qu'elle rencontre et grandir avec les croix. C'est le plus sûr témoignage d'une âme pure, sereine, délivrée, dirait-on, des chaînes de la chair, toute à son Dieu, au Dieu Créateur et Sauveur du monde. Les unes et les autres pourraient prendre pour mot d'ordre cette antique devise d'Oxford: « *Cor in Cruce, Crux in Corde*, le Cœur

sur la Croix, la Croix dans le Cœur ». — Par d'opportunes, quoique nécessairement brèves, citations, M. Bourassa a pu nous montrer ces divers aspects de l'existence de nos missionnaires, tout en faisant par là circuler un riche courant de vie à travers ses pages si fortement documentées.

Il faut rendre grâce aux Sœurs de l'Immaculée-Conception: leur démarche providentielle auprès de l'auteur a provoqué l'éclosion d'une œuvre qui fait honneur, certes, à l'écrivain, mais plus encore à l'Église de Dieu et à la patrie canadienne.

Édouard LECOMPTE, S. J.

Ce qu'il faut lire

V. — LES GRÈVES

LES grèves éclatent depuis quelque temps de tous les côtés. Devant leur nombre croissant et leurs conséquences trop souvent désastreuses, combien d'honnêtes gens s'étonnent qu'elles ne soient pas rigoureusement interdites, que l'État et même l'Église ne dénoncent pas bien haut leur malfaisance foncière.

Pour être une arme dangereuse et d'abus facile, la grève n'est pas cependant en soi condamnable. En d'autres termes, à côté de grèves injustes et néfastes, il peut y en avoir de légitimes et de bienfaisantes. Comment les discerner les unes des autres ? Quelles conditions leur confèrent la légitimité ? Sur quels principes s'appuie cette reconnaissance ? Autant de points qu'un catholique doit connaître. Nous espérons les étudier à fond ici même, un de ces jours.

En attendant, une courte bibliographie pourra être utile. Il existe, à vrai dire, peu de livres consacrés entièrement à ce sujet. Par contre, la question a été souvent traitée dans les revues et aux Semaines sociales. Signalons:

LEHMKUHL (S. J.). — *Le contrat entre patrons et ouvriers et les grèves*. Lyon, Vitte. 1 fr. 40.

SEILHAC (Léon de). — *Les Grèves*. Paris, Lecoffre. 2 fr.

Ce dernier ouvrage est surtout historique. Entre les différentes études, de moindre étendue, parues récemment, deux se recommandent spécialement: *La Grève devant la conscience*, par le P. Antoine, cours professé à la Semaine sociale de Bordeaux, en 1909 (Compte rendu, pp. 81-91), et *Y a-t-il un droit de grève* ? par l'abbé Verdier, dans la Revue pratique d'apologétique, 1er octobre 1918, pp. 5-25. On pourra consulter aussi, pour les principes: un manuel d'Economie sociale (Antóine) ou de Philosophie morale (Lortie), pour la pratique: les Guides sociaux et la *Gazette du travail*. Chaque livraison de cette revue contient des renseignements sur le nombre des grèves au Canada durant le mois précédent et leurs résultats.

A travers le Droit canon

SOUS cette rubrique, nous nous proposons de cueillir dans le nouveau Droit canon [1] un certain nombre de décrets, plus spécialement profitables aux 'aïques. Visant à la brièveté — sans nuire pour autant à la clarté — nous ne ferons que les commentaires jugés nécessaires ou du moins fort utiles.

L'ensemble constituera pour nos lecteurs comme un petit mémento canonique.

Nous suivrons l'ordre du *Codex* lui-même, pour la mention des *Canons*, — omettant ceux qui n'offrent pas l'in-

1. Le *Codex Iuris Canonici*, rédigé par ordre de Pie X et promulgué par Benoit XV, le 27 mai 1917, est devenu obligatoire pour toute l'Église depuis le jour de la Pentecôte, 19 mai 1918.

térêt spécial que nous avons en vue [1]. Mais d'abord, voici en peu de mots ce que l'on entend par

Droit canon ou Droit canonique.

Le *Droit* est l'ensemble des lois et des coutumes qui régissent chaque peuple.

Un *Canon* (du mot grec **Κανὼν**, règle) est une règle, un décret, une loi ecclésiastique.

Le *Droit canon* est donc l'ensemble des lois de l'Église. — On l'appelle encore *Code canonique* pour le distinguer des autres codes, code civil, code pénal, code Napoléon, etc.

Des lois ecclésiastiques.

CAN. 11. — *Ne sont* **Irritantes** *ou* **inhabilitantes** *que les lois qui expressément ou équivalemment prononcent que tel acte est nul ou telle personne inhabile.*

Note. — *Inhabile,* c'est-à-dire, incapable; par exemple, inhabile à tester, à contracter mariage, etc.

CAN. 16. — *Aucune* **ignorance** *des lois irritantes ou inhabilitantes ne soustrait à ces lois.*

Note. — Par exemple, le mariage de deux catholiques devant un prêtre autre que le curé ou l'ordinaire, ou un prêtre délégué par l'un ou l'autre (*a fortiori* devant un ministre protestant) et deux témoins, ce mariage est nul, même si les contractants ignorent la clause irritante du canon 1094 qui exige ces conditions.

De la coutume.

CAN. 29. — *La* **coutume** *est le meilleur interprète des lois.*

Note. — Coutume légitime, s'entend.

De la supputation du temps.

CAN. 33, 1°. — *En* **supputant les heures** *du jour, il faut s'en tenir à l'usage local; mais pour... la réception de la com-*

2. Dans notre traduction française nous nous permettrons de souligner certains mots essentiels, propres à saisir et à fixer l'attention du lecteur.

munion et l'observation de la loi du jeûne ou de l'abstinence, bien que la supputation locale en usage soit autre, on peut suivre soit le temps local, vrai ou moyen, soit le temps légal, régional ou un autre extraordinaire.

Note. — Temps *extraordinaire,* par exemple, le temps où les horloges sont avancées d'une heure pour économiser la lumière du jour. L'horloge marquant minuit, il n'est en réalité que 11 h. du soir: il est donc permis de prendre quelque chose de minuit à 1 h. de ce temps extraordinaire, sans rompre le jeûne eucharistique. — Et ainsi des temps vrais, moyens, etc.

2°. — *Relativement au temps fixé pour presser les obligations des contrats, que l'on observe les prescriptions du droit civil en vigueur dans le territoire, à moins que par une clause expresse on soit convenu d'en agir autrement.*

Ed. L.

Chronique des Retraites fermées

LA RETRAITE DES NOTAIRES

ENCORE cette année, la retraite fermée des notaires réunissait à la Villa Saint-Martin un bon nombre de confrères, vingt-six exactement, venant de tous les points cardinaux.

«Minutes» précieuses, que celles rédigées pour le divin Client du tabernacle!

Nous y avons fait notre propre inventaire et notre testament... spirituel.

C'est quand notre testament est fait, c'est quand nos affaires sont réglées que nous vivons le plus à notre aise. Et c'est justement ce qui permettait au P. Hamon de mourir en paix, comme nous le rapportait notre éloquent prédicateur. [1]

1. Le R. P. Boncompain, S. J.

Le R. P. Hamon, fondateur au Canada des Ligues du Sacré Cœur, venait de terminer un sermon au cours d'une retraite paroissiale, et retournait à sa chambre, quand, soudain foudroyé par une attaque de paralysie, il s'affaisse lourdement au sommet d'un escalier. On accourt, on le transporte sur un lit, on appelle le médecin qui déclare que c'est bientôt fini.

Le curé de la paroisse profite d'un moment où le bon Père paraissait reprendre ses sens, pour lui dire: « Mon Père, voulez-vous vous confesser ? — Non, merci, je me suis confessé il y a une semaine, reprend le Père, mes papiers sont en règle; passez-moi ma pipe! »

***

Au physique comme au moral nous avons eu trois belles journées de chaleur ardente, où, malgré nous, tous les pores de notre peau ont exprimé les malpropretés du corps et de l'âme. Mais sous les bosquets verdoyants de cette villa enchanteresse, comme à la fraîcheur mystique de cette solitude en Dieu, nous avons vécu les plus belles heures de l'année.

Ce fut un succès. Tout s'y prêtait d'ailleurs, la nature elle-même y a souri. Au milieu de cette température tropicale, j'allais dire symbolique, nous avons eu un soir d'orage, de la pluie, des éclairs, du tonnerre, qui ensemble n'ont apporté en effet qu'un symbole de plus à tout ce mysticisme des éléments.

C'était le soir du second jour, après les confessions. A dix heures, chacun est à sa chambre, c'est le moment du coucher, les lumières doivent être éteintes.

Une ondée lourde s'abat au dehors, des flèches lumineuses, rapides, traversent l'espace, et vont crever de nouveaux réservoirs planants, bref, un de ces orages comme en ont peur les femmes.

Or citons à ce sujet les impressions de l'un des retraitants, que l'histoire racontée par le prédicateur distrayait quelque peu de sa méditation.

L'ORAGE

Mes papiers sont en règle, passez-moi ma pipe!
(Dernières paroles du P. HAMON)

Il pleut sur la nature, et mon cœur tout en joie
Applaudit en songeant aux prochaines moissons.
Je ne crains pas l'orage où les éclairs flamboient,
Car demain le soleil dorera l'horizon.

En attendant, je grille un bout de cigarette,
Et dans l'obscurité, je guette les éclairs...
— C'est humide là-haut pour frotter l'allumette!
Que dis-je en taquinant le noir géant des airs.

Il pleut dans ton tabac; le mien encore en herbe
Reverdira demain les espérances d'or
Que rêve mon étui, et qu'enviera la gerbe
Quand, au moment venu, passera Messidor...

Les orages de l'âme ainsi nous réconfortent,
Traçant en leurs éclairs le sillon des élus
D'où germe un repentir qui forcera les portes
Du paradis d'amour, « sésame » du salut.

Gaëtan VALOIS

Villa Saint-Martin, 14 juin 1919.

NOTRE DIXIÈME ANNIVERSAIRE

Alors que les notaires se sanctifiaient ainsi dans la solitude, les anciens retraitants, au nombre de plus de deux cents, célébraient à la Maison Saint-Joseph, au Sault-au-Récollet, le 15 juin au matin, le dixième anniversaire de la première retraite fermée au Canada. Un des assistants a bien voulu écrire pour la *Vie nouvelle* ses impressions. Nous publierons son article dans notre prochaine livraison.

BILAN MENSUEL

Comme nous le laissions prévoir dans notre dernière chronique, juin comptera, à la Villa Saint-Martin, parmi nos bons mois de l'année. Il nous amena 171 retraitants,

soit une augmentation de 41 sur l'année précédente. Le groupe le plus nombreux fut celui de l'Académie Piché (Lachine) pour lequel, suivant les traditions... il n'y eut pas assez de chambres. Nous fûmes heureux de recevoir un groupe nouveau: les dentistes et les pharmaciens. Ce sera bientôt, grâce aux bons éléments qu'il a réunis du premier coup, un de nos meilleurs. C'est avec joie aussi que nous avons hospitalisé l'excellent contingent des instituteurs, fidèles à revenir chaque année, à la sortie des classes. Ils ne sauraient puiser à meilleure source les hautes qualités que requiert leur profession.

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

Le dépeuplement des campagnes

La guerre aura accru en beaucoup de pays, particulièrement en France, le dépeuplement des campagnes. Ce sont elles d'abord qui ont perdu le plus d'hommes sur les champs de bataille, un bon nombre d'ouvriers demeurant dans les usines. Puis les grandes villes ont attiré une partie de leur population. Ainsi depuis 1914, Paris a augmenté d'un demi million d'hommes, Lyon, de 240, 000; Marseille, de 350,000; Bordeaux de près de 100,000; Saint-Étienne, de 80,000; Bourges, de 50,000; Angers, Dijon, Montpellier, Rennes, Tarbes, de 10, 15, 20,000 habitants. *Le Bulletin de l'Œuvre des Campagnes*, à qui nous empruntons ces chiffres, montre que cet afflux anormal s'est opéré au détriment de la terre et qu'il constitue un des graves dangers de l'heure.

Nombre croissant des divorces

Dans les pays anglo-saxons le mal qui semble surtout inquiéter, à l'heure actuelle, les esprits bien pensants, c'est le divorce. Il s'est singulièrement accru durant les der-

nières années. Un journal canadien rapportait récemment cet aveu d'un magistrat de Londres, M. Coleridge: « Le premier décembre dernier, j'ai commencé à entendre des causes de divorce ici; je viens de disposer de la millième en cinq mois... Je puis ajouter que je ne peux même pas aller aussi vite qu'il le faudrait pour entendre le grand nombre de causes qui continuent de s'inscrire et me débordent. » De son côté *America* note que, d'après les statistiques officielles, il y a eu aux États-Unis, en 1916, un divorce par neuf mariages.

L'Aide à nos soldats

Dépeuplement des campagnes et divorce, ces deux maux n'augmentent-ils pas aussi leurs ravages dans notre pays? La guerre leur a certainement donné, ici comme ailleurs, une vive recrudescence. N'est-ce pas, par exemple, sous l'impudent prétexte d'aider les soldats qu'une législation fédérale se prépare pour rendre plus facile l'obtention du divorce? Beau moyen, en vérité, de leur porter secours! Si heureusement le divorce ne menace pas encore ceux de notre race, par contre le dépeuplement des campagnes est une de nos plaies profondes. Une œuvre s'est créée récemment qui peut y porter quelque remède: *l'Aide à nos soldats*. Elle s'occupe des nôtres qui reviennent du front, elle veut les replacer dans la grande famille canadienne-française, leur donner même une position meilleure que celle d'avant-guerre, les établir par exemple, sur des terres et en faire de bons cultivateurs. Des sous-comités se forment dans les paroisses qui collaborent avec le bureau central, établi au Monument National, à Montréal. Ce nous est un devoir d'encourager cette œuvre.

L'A. C. J. C.

Par le magnifique congrès qu'elle vient de tenir, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française aidera elle aussi grandement au retour vers la terre. Un de nos

collaborateurs habituels, qui eut l'avantage d'assister aux différentes séances, consacrera bientôt quelques pages de notre revue à cet important événement. Ce que nous voulons noter ici c'est le développement croissant que prend l'Association, la puissance qu'elle devient d'année en année. N'est-ce pas un fait remarquable et qui témoigne hautement en faveur de sa direction et de sa discipline qu'elle puisse mener de front une action extérieure de plus en plus grande et la formation solide de ses membres ? Aux derniers examens de la Faculté de Droit, à Montréal, des quatre étudiants qui obtinrent leur licence avec grande distinction, trois appartiennent à l'A. C. J. C. Ils surent prendre une part assez active aux travaux de leurs cercles et ne pas négliger leur formation professionnelle. Ce sont là des résultats importants et révélateurs. Il est utile de les signaler.

La fête du Sacré Cœur

La fête du Sacré Cœur a été célébrée avec éclat par tout l'univers, surtout en France, en Belgique, et au Canada. En plusieurs endroits de notre pays de très belles manifestations religieuses se déroulèrent. Nous nous demandons même s'il y eut quelque part au monde ce jour-là une cérémonie aussi triomphale que celle de Saint-Sauveur de Québec. On a évalué à plus de vingt mille le nombre d'hommes dont les rangs pressés formaient la procession. L'élément ouvrier y était surtout représenté. On remarquait aussi la présence des plus hautes autorités religieuses et sociales. Et c'est au nom de toute la province que le lieutenant-gouverneur lut l'acte de consécration au Sacré Cœur et mit sous sa protection « notre foi, notre langue et nos traditions ». Nous faisons des vœux pour que toutes les villes catholiques de notre pays suivent ce bel exemple et célèbrent solennellement, l'an prochain, la fête du Sacré Cœur, au jour même désigné par Notre-Seigneur.

POUR LA VILLA SAINT-MARTIN

Il faut obtenir, à brève échéance, pour faire face à des obligations pressantes et profiter de conditions avantageuses.

$60,000.00

Les retraitants se sont divisés en différentes équipes:

1) Juges et avocats
2) Médecins et pharmaciens
3) Notaires
4) Voyageurs de commerce
5) Comptables et employés de banque
6) Industriels
7) Hommes d'affaires
8) Marchands
9) Ingénieurs et architectes
10) Épiciers
11) Employés de Chemin de fer
12) Clergé
13) St-Laurent et St-Pascal-Baylon
14) Lachine
15) Paroisse d'Hochelaga
16) Tiers-Ordre de St-François
17) Paroisse de St-Henri
18) Pointe St-Charles et Verdun
19) Saint-Lambert
20) Cantons de l'Est
21) Groupe général

Si vous n'avez pas encore envoyé votre offrande, profitez des derniers délais, et adressez-la le plus tôt possible au trésorier du comité central, M. C.-E. Gravel, 50, rue Notre-Dame ouest, Montréal, en ajoutant, si vous le désirez, à quelle équipe elle doit être attribuée. Les chèques doivent être faits au nom de la Villa Saint-Martin.

LE COMITÉ CENTRAL

Charles Marcil
J.-A. Vaillancourt
Thomas Dufresne
N.-K. Laflamme
Victor Morin
Dr. L.-E. Fortier
C.-E. Gravel
Guy Vanier

Les familles au Sacré Coeur

C'EST encore à une parole de Rome que nous allons consacrer les premières pages de notre revue. De tous les devoirs de la presse catholique le plus important n'est-il pas de recueillir les mots d'ordre qui descendent de la chaire de saint Pierre et de leur donner une diffusion aussi large que possible?

Benoît XV vient donc de prononcer un nouveau discours d'une haute portée. Il y a parlé longuement d'une œuvre qui lui est particulièrement chère: la consécration des familles au Sacré Cœur. « Plusieurs fois nous avons déclaré, *a-t-il dit,* que nous voudrions voir reconnu de tous le règne social de Jésus-Christ; mais puisque la société se compose de familles, la consécration de celles-ci au Sacré Cœur n'est-elle pas le moyen le plus efficace pour étendre et propager ce règne ? »

A tous les foyers chrétiens disséminés par le monde le Pape demande donc de reconnaitre le Sacré Cœur comme maître et comme roi. Mais il entend bien que cet hommage ne soit pas un geste passager, sans lendemain, sans répercussion dans la vie. Il doit être au contraire « le principe d'une série d'actes capables de démontrer que la maison consacrée au divin Cœur est devenue le séjour de la foi, de la charité, de la prière, de l'ordre et de la paix domestique. Toute la vie de la famille consacrée au divin Cœur doit se dérouler à l'ombre de ce céleste patronage. Dans le Cœur de Jésus les vieillards doivent puiser la force et les jeunes gens la prudence; c'est en lui que les affligés doivent chercher leur consolation et les malades la patience; les

mères doivent verser dans le Cœur de Jésus toutes leurs sollicitudes, et les parents leurs anxiétés pour l'avenir incertain de la famille. »

C'est donc une consécration vécue que le Souverain Pontife demande de chaque foyer. Elle seule en effet compte vraiment. Elle seule répond au désir de Notre-Seigneur. Elle seule l'honore et mérite les grâces promises.

Bon nombre de familles canadiennes se sont déjà consacrées. Que les autres ne tardent pas plus longtemps. Les circonstances se prêtent actuellement à cet acte. C'est l'époque des vacances. Parents et enfants sont réunis. Avant que ceux-ci quittent le foyer pour le collège ou le couvent, qu'ils s'agenouillent avec leur père et leur mère devant l'image du Sacré Cœur, mise à la place d'honneur dans la maison paternelle, et que tous, d'une même volonté, se donnent pleinement à Notre-Seigneur, qu'ils s'engagent sans retour à vivre de son esprit, à penser, à parler, à agir en véritables catholiques, dans leurs actes publics comme dans leurs actes privés.

Oh! que de grâces la consécration presque générale de nos familles attirerait sur notre pays! A ceux qui ont eu le bonheur de comprendre un peu, dans les méditations d'une retraite fermée, l'amour de Notre-Seigneur de donner l'exemple. La masse les suivra.

LA RÉDACTION

Nos réunions mensuelles

NOUS reprenons ce mois-ci nos réunions mensuelles interrompues pendant l'été. La prochaine aura lieu le dimanche, 7 septembre, dans la chapelle du collège Sainte-Marie, rue Bleury. Messe à 8 h. 30. Tous les anciens retraitants y sont cordialement invités.

Méditations sur l'homme

IV — L'HOMME DEVANT L'ÉNIGME DE SES MISÈRES

L'ON parle souvent des mystères de la nature, mystères des corps, mystères de la vie, mystères de la pesanteur et des forces physiques, mystères de la terre, mystères du ciel; il faut savoir cependant qu'il n'y a qu'un vrai mystère dans toute la création, un seul qui soit absolument impénétrable pour la raison de l'homme, et c'est l'homme lui-même. L'intelligence humaine, en effet, peut toujours espérer, à force de recherches, d'études et de découvertes, pouvoir pénétrer un jour le secret des lois et des propriétés des êtres, mais elle ne saurait jamais arriver, sans la foi, à s'expliquer le mystère de l'homme.

L'autre monde, que nous appelons invisible, parce qu'il se dérobe entièrement à nos sens, mais qui existe très certainement, et où nous savons très certainement que se trouve notre inévitable destinée, est bien mystérieux sans doute; et cependant ce que nous voyons en nous est encore plus mystérieux que cet au-delà que nous ne voyons pas; et notre vie présente, avec ses étranges contradictions, est encore plus incompréhensible que la vie future, avec ses terribles incertitudes.

Vous cherchez ce qu'il peut donc y avoir de si étrange en nous, et quelle peut être cette énigme insoluble ? Ah! ces instincts si grossiers qui sont dans notre nature à côté des plus nobles facultés; et ces tendances si viles, dans un même cœur, à côté des aspirations les plus élevées, ne sont-elles pas assez inexplicables ? Et ce grand penchant au mal, lorsque nous ne devons désirer que le bien; et cet

attachement à la terre, lorsque nous ne devons tendre qu'au ciel; et tant de misères et tant d'afflictions dans des créatures qui disent cependant et avec raison, « Notre Père », quand elles parlent à Dieu; tant d'imperfections enfin de toute espèce dans le chef-d'œuvre de la création, tout cela n'est-il pas assez contradictoire ?

L'homme qui s'honore du beau titre de roi de la création, — et il a des droits incontestables à ce titre — l'homme qui seul ici-bas a une destinée, — et sa destinée est singulièrement belle — mérite bien, il me semble, quelque distinction. Et pourtant il n'en reçoit aucune: la nature n'a pas d'égards pour son roi et le traite absolument comme les autres. Il est évident qu'il est sujet, tout comme les autres vivants, à toutes sortes d'infirmités, à la fatigue, à la faim, à la soif, à la maladie, à la souffrance.

On dit que le monde est son palais; mais c'est un palais qui ne le défend ni de la pluie, ni de l'air, ni du froid, ni de la neige. Il a un magnifique foyer, le soleil, qui lui dispense une chaleur bienfaisante; mais qui lui en dispense ici beaucoup trop, et là trop peu. Et dans cette belle nature, qui n'avait été faite que pour le servir, que de plantes, que d'animaux qui n'existent que pour le détruire ou le faire souffrir! Que de substances qui devaient être primitivement un présent de l'amour de Dieu, et qui ont tout l'air maintenant d'être un fléau de sa colère!

Et non seulement le monde extérieur est rempli de dangers pour l'homme, mais il est lui-même rempli de germes malsains qui le rongent de son vivant, et qui n'attendent que sa mort pour finir de dévorer entièrement sa substance et la réduire en poussière. Peut-on imaginer une plus triste contradiction que cette pourriture, et surtout que cette mort, dans un être dont le principe de vie est une âme incorruptible ?

Et pourtant le commencement de l'homme n'est guère moins lamentable que sa fin. Quoique son âme soit très belle et son corps très misérable, c'est l'âme cependant qui

commence par servir le corps: former ce corps, est toute sa fonction pendant les premières années. La raison elle-même doit attendre le développement des organes, quoiqu'elle n'ait pas d'organe: et, en attendant, il faut qu'elle dorme. Même après qu'elle s'est éveillée lentement, elle reste toujours lourde et pesante à cause de ce corps: sa propre réflexion la fatigue; une pensée trop sérieuse l'épuise; et il n'est pas jusqu'aux moindres accidents de la chair, qui ne troublent et ne fassent dévier son action. Nous nous serions attendus de trouver dans l'homme un esprit qui spiritualise le corps, et nous avons un corps qui matérialise l'esprit. Pour notre humiliation, tout paraît être à l'avantage de la partie inférieure de nous-mêmes.

Si au moins cette partie inférieure ne faisait que retarder ou appesantir notre esprit! Mais, hélas! n'est-elle pas la source de passions honteuses et d'inclinations perverses, sur lesquelles nous pouvons bien gémir, mais que nous devons subir malgré nous? Horribles passions, qui sont toujours en révolte contre la raison! qui nous font éprouver, malgré nous,, ce que nous ne voudrions pas éprouver! qui nous font trouver des attraits dans des choses qui nous font rougir!

A la vérité, aucune autre nature n'est aussi contraire à elle-même. Les autres n'ont qu'à suivre leurs penchants, pour trouver leur bien. Seul l'homme a des penchants funestes, qu'il ne peut écouter. Que dis-je? dans cet être qui n'a d'autre bien réel que la vertu, qui ne doit estimer et pratiquer que la vertu, je n'aperçois guère d'inclination que pour les vices; inclinations à la sensualité, à l'intempérance, à l'égoïsme, à la colère, à la vengeance, à la haine: voilà ses inclinations. Il semble même que plus une vertu est belle et parfaite, plus elle lui répugne; tandis que plus un vice est dégradant, plus il a d'attraits pour lui. Ces mauvais penchants dépendent de la concupiscence charnelle. Mais qui donc nous dira pourquoi le Créateur a

démuselé en nous cette concupiscence, qui nous porte continuellement à l'offenser ?

Comment peut-il se rencontrer tant de souffrances et de contradictions dans une œuvre divine ? et surtout dans une œuvre divine, qui a été une œuvre d'amour ? Mystère. Comment une bonté infinie, qui a voulu se révéler à l'homme, qui n'a créé l'homme que parce qu'elle l'aimait infiniment, et parce qu'elle voulait infiniment se faire aimer de lui, a-t-elle permis que l'homme fût si méprisable et si malheureux ? Mystère. Mystère que la raison humaine ne saurait jamais comprendre, mais que la foi nous explique très clairement.

Cette divine foi nous apprend donc que l'homme d'aujourd'hui n'est pas l'homme tel qu'il était au sortir des mains de Dieu: ce n'est plus qu'un homme tombé et déchu. L'œuvre primitive de Dieu était très belle; mais elle a été déformée et défigurée. Nos premiers parents en effet n'avaient aucune de nos misères et de nos contradictions au commencement; ils n'éprouvaient aucune révolte de la chair contre l'esprit. Et non seulement toutes les inclinations étaient sous la dépendance parfaite de la raison; mais le corps, aujourd'hui si fragile, était alors absolument incorruptible: Adam et Ève ne pouvaient ni souffrir ni mourir.

Ils avaient été placés au reste dans un jardin de délices, où le Créateur avait réuni tout ce qui pouvait les réjouir, et où il n'avait rien laissé entrer de nuisible. Dans son intention, nos premiers parents ne devaient connaître ni peine, ni regret, ni tristesse, nulle nécessité humiliante, nulle contrariété, nulle fatigue, nulle affliction, nulle crainte, grâce aux privilèges admirables dont ils jouissaient dans leur état primitif, privilège de l'intégrité, privilège d'une science facile et à l'abri de toute erreur, privilège de l'impassibilité, privilège de l'immortalité.

Et remarquez que ces privilèges n'étaient pas seulement

accordés à nos premiers parents, mais étaient destinés encore à toute leur race, dans le plan divin. L'ouvrage de Dieu était donc très beau et très parfait: vous voyez qu'il n'y manquait rien.

Mais qu'est-il donc arrivé ? Comment nos premiers parents et toute leur race ont-ils perdu tous ces privilèges et sont-ils déchus de cette première perfection ?

Ah! nous ne le savons que trop! Il n'y a pas en effet de vérité plus certaine et plus fondamentale dans la foi chrétienne, que la cause de cette triste déchéance. C'est par sa faute que l'homme a tout perdu. S'il est déchu, c'est qu'il a été prévaricateur. Disons le mot: un péché a causé ce grand désastre.

Oui, voilà le mot qui nous donne la clef de ce mystère: un mot que la philosophie païenne elle-même avait déjà soupçonné, et que la foi a placé parmi nos dogmes; un mot que nous voudrions bien pouvoir effacer de notre histoire, mais il contient, hélas! toute notre histoire; un mot qui a bien pu causer de si grands malheurs; car il est lui-même le plus grand de tous les malheurs; un mot qui explique bien les révoltes de la chair contre l'esprit; car il signifie lui-même une révolte de l'esprit contre Dieu; ce mot, c'est le péché, qui pèse sur toute la race humaine comme une terrible condamnation, parce qu'il a corrompu notre sang dans sa source même. Voilà l'enseignement de la foi.

Donc rien de plus certain: nos premiers parents ont commis un péché, qui a amené la déchéance de toute la race humaine, parce que ce péché a été le péché de toute la race humaine. Si ce péché en effet n'est pas le péché de toute la race humaine, il n'y a plus de dogme, plus d'Incarnation, plus de Rédemption, plus de baptême, plus de christianisme. Comment le péché de nos premiers parents a-t-il pu retomber justement sur tous leurs enfants pour les rendre tous prévaricateurs, et attirer sur eux tous la juste colère de Dieu ? C'est ce qu'il faut expliquer maintenant.

Nous savons que le ciel ne se donne pas gratuitement. Le ciel est une récompense que l'homme doit mériter, et qu'il peut perdre dans l'épreuve de la vie présente. Nos premiers parents eurent donc une épreuve à subir. Car ils étaient destinés, après les jours ou les années du paradis terrestre, à passer au ciel, pour y jouir éternellement de la vision béatifique, si toutefois ils étaient restés fidèles à Dieu. C'est pourquoi il leur fallait aussi une épreuve. Cette épreuve pouvait être très courte; elle pouvait être très douce et très facile: mais il en fallait une. Cette épreuve a été bien différente de la nôtre: mais il en fallait une. Elle n'exigeait pas de grands sacrifices; mais elle exigeait certainement la soumission et l'obéissance à Dieu. L'homme étant libre, Dieu ne peut se donner qu'à ceux qui lui auraient fait l'hommage volontaire de leur liberté. Il fallait donc, à l'épreuve de nos premiers parents, au moins un commandement de Dieu, et une tentation de violer ce commandement.

Mais il faut savoir que si ce commandement était le même pour Adam et Ève, leur responsabilité cependant n'était pas la même. Ève, en effet, quoiqu'elle fût la mère de tout le genre humain, ne subissait toutefois cette épreuve que pour elle-même, et sa faute, si elle était infidèle, ne pouvait nuire à personne qu'à elle-même; tandis qu'Adam subissait l'épreuve, non seulement pour lui-même, mais aussi pour toute sa race, qu'il représentait aux yeux de Dieu, si bien que le sort du genre humain dépendait de sa fidélité.

Adam nous renfermait et nous contenait tous en lui-même, comme la source contient le ruisseau qui en sort, comme la semence contient la tige et la fleur. Et de même que la tige est plus vigoureuse et la fleur plus belle, si la semence est meilleure; ainsi nous dépendions tous de notre premier père. S'il était resté parfait, il n'aurait engendré que des enfants parfaits comme lui; mais devenu imparfait et misérable, il ne pouvait plus engendrer que des misérables. Il tenait donc véritablement notre sort en ses

mains. S'il avait obéi, c'est tout le genre humain qui aurait obéi et qui aurait mérité son paradis; mais hélas! c'est sa désobéissance qui a été la désobéissance du genre humain, et nous avons tout perdu.

Nous ne formions qu'un avec lui en cette circonstance, comme son sang, qui coule encore dans nos veines, fait que nous ne sommes tous qu'un même sang et une même race. Ce péché mystérieux est-il donc attaché au sang d'Adam lui-même ? Oui, parce que l'épreuve d'Adam était l'épreuve de toute sa race. Ce sang ayant été souillé et empoisonné dans sa source même, tout ce qui naît de ce sang, doit naître avec une tache. La condamnation de Dieu est attachée à ce sang lui-même. Et voilà pourquoi, en vertu de la loi de la solidarité, qui unit si étroitement un enfant à son père, notre père n'a pas pu nous transmettre son sang, sans nous transmettre sa condamnation.

Nous sommes des êtres déchus, mais non pas entièrement. Nous ne sommes pas déchus de notre dignité de rois et de pontifes de la création, puisque toutes choses sont encore à notre service pour nous aider à chanter la gloire de Dieu; ni de notre dignité plus grande encore d'enfants de Dieu, à laquelle nous sommes toujours élevés par la grâce surnaturelle; ni de notre glorieuse destinée; car nous pouvons toujours atteindre notre fin dernière et parvenir au bonheur en faisant le bien. Et nous pouvons toujours faire le bien, quoiqu'avec plus de difficulté.

Le péché originel, en déchaînant en nous la mauvaise concupiscence, nous a communiqué de bien tristes maladies, mais qui ne nous donnent la mort, que si nous le voulons. Car après avoir été régénérés par le baptême, nous avons un remède à toutes ces maladies, et un remède très efficace, quoique pénible, et un remède qui est toujours à notre disposition: c'est la lutte contre nous-mêmes, la lutte contre le plaisir et ses attraits dangereux, la lutte contre nos passions et nos inclinations. Ces passions et ces inclinations nous portent constamment au mal, si nous les écou-

tons; mais nous restons toujours libres de ne pas les écouter. La raison, il est vrai, a perdu son empire sur la chair, qui maintenant est une rebelle; mais elle peut toujours soumettre et maîtriser cette chair, si elle le veut, et reconquérir ainsi son empire perdu.

Enfin Dieu, tout en nous punissant si sévèrement, ne nous a pas abandonnés dans notre malheur. Loin de nous abandonner, il nous a accordé de telles faveurs, dans sa tendre miséricorde, pour nous aider à nous relever, que notre déchéance elle-même paraît nous avoir profité. Ce que nous avons reçu en effet par l'Incarnation du Fils de Dieu, comme nous le verrons bientôt dans une dernière méditation, vaut encore mieux que ce que nous avons perdu.

Philippe BOURNIVAL, S. J.

Pour la livraison d'octobre

L'ABONDANCE des matières nous oblige à remettre au mois prochain le troisième article du R. P. Leclaire, sur *Nos devoirs envers l'Eucharistie.*

Poursuivant notre série d'études sur nos groupements catholiques, nous publierons aussi dans la livraison d'octobre un article de M. Jean-Chrysostome Martineau, avocat sur l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne-française.*

Nous rappelons de nouveau à nos abonnés retardataires qu'ils nous rendraient service en soldant aussitôt le prix de leur abonnement pour 1919.

Après le congrès de Colonisation

LE congrès de l'A. C. J. C. à Chicoutimi a eu un grand succès. La question qu'on y a étudiée est une des plus importantes pour l'avenir de notre pays: la colonisation. Des idées extrêmement intéressantes, des aperçus nouveaux ont été exprimés sur cette question vitale. Pendant deux jours deux cents jeunes gens, des membres du clergé, des spécialistes dans la matière, ont mis en commun leurs connaissances particulières, pour en faire bénéficier les uns et les autres.

Les travaux des rapporteurs et des commentateurs préparés avec soin, ont été fort précis; la discussion, toujours courtoise, a permis aux jeunes de dire franchement leur pensée, et plusieurs ont parlé avec beaucoup de tact et d'aplomb. En les entendant discourir si judicieusement sur une question aussi compliquée, on avait de suite l'impression de ne pas aller à l'aventure, mais que les points principaux du programme avaient été sérieusement étudiés et que le grand problème de la colonisation entrait plus que jamais dans le domaine de l'actualité.

Il ne faut pas l'en laisser sortir. Pour cela, on a demandé une propagande active par toute la province, propagande par la presse, les brochures, les conférences, par les professeurs, les institutrices, les livres de classe, dans les collèges classiques, les collèges commerciaux, les couvents, les écoles primaires. On a aussi réclamé la multiplication des sociétés et des cercles de colonisation; chaque diocèse, chaque région devrait avoir sa société; chaque paroisse, son cercle.

Toutes les forces de la nation, ainsi réunies dans un immense effort, seraient par là même décuplées, quadruplées.

Les colons ne manquent pas. Chaque région renferme assez de bras pour peupler les déserts qui l'entourent. Les

congressites l'ont compris dans la course rapide qu'ils ont faite à travers les riches campagnes de Chicoutimi et du Lac St-Jean. On leur a dit que des centaines de jeunes gens attendent qu'on leur ouvre les forêts de l'intérieur pour aller s'y installer, y fonder des paroisses florissantes comme celles déjà établies autour du lac. On peut affirmer la même chose des régions de Gaspé, de la Matapédia, de Témiscouata, de la Beauce, des Cantons de l'Est, de la Matawinie. Pour ceux qui désirent s'éloigner, il y a le nord de la région Labelle, le Témiscamingue, l'Abitibi.

***

La question du recrutement des colons a été étudiée sous toutes ses faces. Pour notre part, nous ne croyons pas qu'il soit de bonne politique de pousser un homme à aller dans un endroit, plutôt que dans un autre. En général nos gens sont assez bien renseignés sur les régions de colonisation, et ce sont les colons qui attirent les colons. Lorsqu'un défricheur a bien réussi, il entraîne facilement quelques-uns de ses parents, de ses amis à venir le rejoindre. Il devient un magnifique agent de propagande. De cette manière, les colonies nouvelles se peuplent d'hommes venus du même district et souvent de la même paroisse.

L'important est de faire comprendre à notre population qu'il faut retourner à la terre, qu'il faut diriger vers la terre ces nombreux jeunes gens de nos vieilles paroisses, qui, laissés à eux-mêmes, gagnent plutôt les villes et les centres industriels.

Il importe en outre d'assurer, autant que possible, le succès du colon, en lui laissant le champ libre sur le lot qu'il a choisi, et en ouvrant des routes dans les colonies nouvelles.

Ce qui, paraît-il, arrête la colonisation dans différentes régions, c'est l'emprise du marchand de bois sur de grandes étendues de terrain jugé propre à la culture.

On en a parlé au congrès, et l'on s'est demandé s'il n'y aurait pas moyen d'arriver à un compromis, à une entente

quelconque avec les propriétaires de limites, pour faire sortir de leurs réserves les terrains considérés comme propres à la culture.

Le Gouvernement s'est mis à l'œuvre depuis quelques années, en proposant aux marchands de bois d'échanger certaines parties de limites renfermées dans des régions de colonisation pour d'autres situées dans des endroits jugés incultes.

Les propriétaires de limites ne devraient pas se montrer trop âpres au gain, et accepter des conditions qui sont justes et raisonnables. L'intérêt général doit passer avant l'intérêt de tel ou tel particulier.

Les congressistes ont applaudi, à Chicoutimi, un des plus grands propriétaires de limites de la province qui est aussi un grand colonisateur. Tout en donnant de l'ouvrage à des milliers d'ouvriers, M. Dubuc aide à s'établir des centaines de colons, en leur facilitant l'accès de terrains englobés dans ses limites à bois. Il nous en faudrait un certain nombre de ces propriétaires de limites, industriels et colonisateurs en même temps. Espérons que M. Dubuc aura des imitateurs, et que nous verrons prochainement se réaliser l'entente entre le marchand de bois et le colon.

Avec un lot libre de toutes entraves, il faut donner au colon le moyen de s'y rendre le plus tôt possible, en ouvrant des routes de communication qui lui permettront d'y parvenir sans trop de difficulté.

Nous savons de source certaine que le Gouvernement est disposé à entreprendre une vaste campagne sur ce point, et à y consacrer des sommes importantes. Mais afin d'arriver à un résultat pratique, il faudra, dans chacune de nos régions, adopter un mode uniforme de peuplement: choisir d'abord un canton propice, y grouper les colons à mesure qu'ils arrivent, et ne permettre à personne de prendre un lot en dehors de ceux choisis par le Gouvernement et classifiés comme étant propres à la culture par les ingénieurs forestiers.

En agissant ainsi, il sera bien plus facile d'ouvrir des voies de communications. Le département de la colonisation concentrera tous ses efforts sur ce seul point, et pourra faire un travail effectif et beaucoup moins coûteux.

Dans l'état actuel des choses, il est presque impossible de donner satisfaction à toutes les demandes. En certains endroits, les colons sont allés au loin dans la forêt, ils se sont établis à de bonnes distances les uns des autres. On ne peut les atteindre immédiatement sans entreprendre la construction de longues routes, à travers la forêt encore vierge, et dépenser de fortes sommes qui seraient plus utiles en des endroits en pleine voie d'établissement.

C'est là un inconvénient grave auquel il faut remédier. Le seul moyen est de grouper les colons. Et cela ressortit au Gouvernement, puisque c'est lui qui est chargé de la distribution des lots.

La besogne ne serait-elle pas infiniment simplifiée, s'il était aidé dans ce travail par une société de colonisation, établie dans chaque diocèse, et munie d'un missionnaire-colonisateur, chargé de voir au recrutement des colons et à leur établissement.

Le diocèse de Chicoutimi possède une telle société depuis un an, et elle fait du bon travail. On vient d'en établir une dans le diocèse de Rimouski, et le programme que lui trace, dans une récente circulaire adressée au clergé, Mgr Ross, vicaire capitulaire du diocèse, est fort sage et pratique.

Que l'on fonde dans les autres diocèses de la province des sociétés du même genre, que l'on mette à leur tête des hommes d'initiative dévoués et désintéressés, et l'on verra bientôt la colonisation, dans notre province, prendre un essor surprenant.

Le congrès de Chicoutimi a éveillé l'attention et remué l'opinion publique. N'en restons pas là. Agissons et, pour employer une expression populaire, battons le fer pendant qu'il est chaud.

Ivanhoë CARON, *ptre*
Missionnaire-colonisateur

Simples Réflexions

PRESSENTANT les événements tragiques qui allaient fondre sur sa patrie, le général de Castelnau prit occasion d'un message à l'armée française, peu de temps avant la guerre, pour lui faire un commandement de *mourir puissamment.*

Cette parole vigoureuse appartient déjà à l'histoire. Elle a ce mérite particulier de tomber des lèvres d'un homme qui en a fait le programme de sa propre vie. De Castelnau a perdu plusieurs fils à la guerre; mais ces deuils, on se le rappelle, ne l'ont pas détourné de son devoir. Il a triomphé de sa douleur avec le même courage qu'il mettait à sauver le Grand Couronné de Nancy, puis les approches de Verdun, aux heures les plus sombres pour la France.

Ce n'est donc pas assez d'immoler sa vie avec une généreuse gaieté; il importe d'assurer au sacrifice son efficacité totale.

Sous une forme moins lapidaire, la pensée du général a dû, tout de même, se présenter à l'esprit de ceux qui s'étaient donné rendez-vous, le 15 juin dernier, pour commémorer, au berceau même de l'œuvre, le dixième anniversaire de fondation des Retraites fermées.

La messe est dite. L'assistance, debout et tête nue, répond aux derniers versets du *Magnificat.* On fait silence. Un prêtre s'avance près de l'autel improvisé et commente l'événement du jour. La majesté du décor provoque le recueillement et l'attention; des souvenirs intimes, pleins d'apaisante joie, ajoutent à la sérénité du moment. On écoute avec le désir de bien comprendre. La voix grave et mesurée du jeune orateur se perd dans l'étendue des jardins, mais les pensées empreintes d'émotion et de coutumière vigueur tombent nettes et claires dans l'âme de chacun des auditeurs.

Quelle persistante ardeur a donc pu inspirer à cet apôtre le courage de fonder et de soutenir une nouvelle école d'énergie morale ? Pourquoi, de fait, cinq ou six mille personnes ont-elles quitté code, comptoir, clientèle, famille, pour venir méditer dans la solitude, suivant la méthode des *Exercices* de saint Ignace ? Dans quel dessein, aujourd'hui même, quelque deux cent cinquante personnes de tout âge, de toute condition, célèbrent-elles l'anniversaire d'une obscure réunion de douze jeunes gens ?

Une pensée toute simple, mais précise, féconde, persuasive, a suffi à cet effort de dix ans. D'un commun accord, toute cette multitude a senti le besoin d'ensoleiller sa vie, de donner sa pleine mesure de générosité pratique, de *vivre puissamment.*

Cet élan d'optimisme se manifeste par la variété des initiatives qui ont surgi en si peu d'années. L'énergie de quelques-uns a d'abord lutté pour avoir raison de l'apathie commune. Toute une floraison d'œuvres est venue transformer la physionomie morale de notre peuple. Le minimum d'effort vital que l'on attendait naguère d'un homme de bien, ne correspond plus ni aux besoins ni aux facilités du jour. Les convictions que l'on se contentait de respecter, il faut maintenant les vivre; ce qui était dévouement ne serait plus que sympathie; une période de réalisation succède à une période de bons désirs. Toute la gamme de nos opinions et de nos activités est transposée dans une tonalité plus haute. Les œuvres nous sollicitent; une nouvelle conception du devoir groupe ses adeptes; un besoin d'ascension s'affirme.

On déplore avec raison la contagion du mal; mais la vie n'engendre-t-elle pas la vie ? Les œuvres ont transformé leurs membres, et les ouvriers ont à leur tour perfectionné leur propre outillage. Cela s'est vu aux retraites fermées surtout; mais également au sein des conférences de St-Vincent de Paul, dans les cercles de l'A. C. J. C., et ailleurs... Serrons les rangs encore davantage, afin de pousser avec

une vigueur accrue la campagne d'opinion qui a déjà si heureusement pénétré la masse des nôtres.

Il importe d'appuyer cette action sur des faits contrôlés. Comme on saisirait vite le sens de la vie si l'on prenait la peine de se mêler à la foule, d'écouter les plaintes qui se chuchotent, et surtout de mériter les confidences du pauvre par des actes de vrai désintéressement. La mansarde est souvent une éloquente chaire de sociologie; c'est là qu'il faut vérifier les formules de la doctrine et peser les remèdes proposés à la solution de la question sociale.

En marge de l'exercice fondamental de la charité, le zèle peut revêtir des formes infinies. S'inspirant de ses dispositions, de son âge, des besoins de son milieu naturel, chacun trouve à sa portée une multitude d'entreprises utiles qui attendent le concours d'une bonne volonté. C'est l'association professionnelle dont les Voyageurs de Commerce tirent un si brillant parti; c'est l'Association catholique de la Jeunesse, la plus vigoureuse de nos œuvres d'orientation; c'est la société St-Jean-Baptiste, dont l'organisation à base paroissiale constitue un instrument utile aux initiatives locales les plus variées; ce sont les œuvres de propagande, Action française, École Sociale Populaire, Œuvre des tracts, qui sèment l'énergie et la saine doctrine; c'est la bonne presse, le *Devoir*, l'*Action catholique*, le *Droit*, merveilleux agents de liaison, dont on ne saura jamais trop faciliter la tâche, puisque seuls ils rendent possibles l'action collective et la plupart de nos initiatives particulières.

Toutes ces œuvres, n'est-il pas opportun de les soutenir avec fierté, avec acharnement, avec habileté ? Que ce soit notre résolution de dixième anniversaire! Servons-les jusqu'au parfait détachement de soi. Elles sont la source de nos meilleures joies intimes. Elles font la grandeur de la patrie. Elles sont la manifestation de cette *vitalité puissante* dont nous devons nous aussi nous faire un impérieux commandement.

Guy VANIER

Ce qu'il faut lire

VI — LE SOCIALISME

L'ÉPISCOPAT hollandais, puis quelques mois après un groupe d'évêques allemands, ont cru devoir adresser à leurs ouailles une lettre pastorale les mettant en garde contre les théories fausses du socialisme. Il se trouve en effet des catholiques — et même en dehors de la Hollande et de l'Allemagne — qui se laissent peu à peu séduire par elles. Or le christianisme et le socialisme s'opposent l'un à l'autre, pour employer l'expression des évêques allemands, comme le feu et l'eau.

Il est donc bon de connaître à fond la doctrine socialiste. Et pour cela il est nécessaire de la dégager des formules déclamatoires et souvent mensongères dont l'ont revêtue ses protagonistes, d'en extirper ce qui en constitue les principes essentiels et de les juger à la lumière de la vérité. Léon XIII a fait, de ces principes, une analyse magistrale dans son Encyclique *Rerum Novarum.* Signalons, entre autres livres et brochures qui traitent du socialisme:

HÉBERT (abbé Ed.). — *Le Socialisme.* Montréal, École Sociale Populaire. 20 sous.

HUBERT-VALLEROUX (P.). — *Le Socialisme en théorie et en pratique.* Paris, Comité catholique de défense religieuse.

LAMY (Étienne). — *Catholiques et socialistes.* Paris, Bloud. 0 f. 60.

MOULARD (abbé). — *Le Socialisme. Histoire, doctrine, réfutation.* Paris, Vitte. 0 f. 75.

SERTILLANGES (R. P.). — *Socialisme et christianisme.*

WINTERER (abbé). — *Le Socialisme contemporain.* Paris, Lecoffre.

Ce dernier ouvrage est le plus complet, tant au point de vue doctrinal qu'au point de vue historique. Il est malheureusement, croyons-nous, épuisé. D'excellentes études ont paru récemment dans diverses revues. Ainsi dans la *Revue pratique d'Apologétique* (15 juin et 1er juillet 1919) les *Causeries sociales* de l'abbé Verdier, et dans les *Études* (5 mai 1919) un article très fouillé du P. du Passage: *Idées et programme d'après-guerre.—II. Syndicalisme et socialisme.* La si utile revue que publie la maison de la Bonne Presse: *La Documentation catholique*, a donné dans son munéro du 15 mars 1919, un très riche dossier, se référant surtout aux *Questions actuelles*, d'articles parus depuis quelques années sur le socialisme.

A travers le Droit canon[1]

Des Personnes

CAN. 88. §1. — *Toute personne qui a complété sa vingt et unième année est* **majeure; mineure,** *si elle est moins âgée.*

CAN. 107. — *Il y a dans l'Église de par institution divine des* **clercs** *distincts des* **laïques,** *encore que tous les clercs ne soient point d'institution divine; les uns et les autres cependant peuvent être* **religieux.**

Note. — Ainsi voyons-nous des congrégations religieuses composées seulement de prêtres; d'autres où il n'y a que des membres laïques, autrement appelés lais (du latin *laicus*), ou convers, ou coadjuteurs; d'autres enfin où se rencontrent des prêtres et des laïques, — tous d'ailleurs vraiment *religieux.*

Des Clercs

CAN. 119. — *Tous les fidèles doivent* **respect** *aux clercs, selon leurs divers grades et leurs fonctions, et ils se rendent*

1. Voir la *Vie nouvelle*, août 1919.

coupables de **sacrilège** *s'ils exercent envers les clercs des* **voies de fait.**

Note. — 1° Le canon 2343, §4, décrète que ces derniers encourent de plus l'excommunication réservée à l'Ordinaire.

2° Ce privilège des clercs, appelé *privilège du canon* (c'est-à-dire du canon 15 du IIe concile de Latran), s'étend aux religieux et aux religieuses, même novices.

3° Le canon suivant, que nous ne reproduisons pas pour abréger, stipule que les clercs (il en va de même pour les religieux de l'un et l'autre sexe) ressortissent régulièrement aux tribunaux ecclésiastiques, et qu'on ne peut les traîner devant un juge laïque, sans la permission de l'Ordinaire: c'est le *privilège du for* (du latin *forum*, tribunal).

Des Laïques

Can. 684. — *Sont dignes de louange les fidèles qui donnent leurs noms aux* **associations** *érigées par l'Église ou du moins* **recommandées** *par elle; mais qu'ils se gardent des sociétés secrètes,* **condamnées,** *factieuses, suspectes ou qui cherchent à se soustraire à la légitime vigilance de l'Église.*

Du Baptême

Can. 742. §1. — *Le* **baptême non solennel,** *dont il sera fait mention au can. 759, §1, peut être conféré* **par n'importe qui,** *en employant la matière convenable, la forme et l'intention; qu'il y ait, autant que possible, deux témoins ou du moins un, qui puissent constater la collation du baptême.*

§2. — *Si cependant un prêtre est présent, qu'il soit* **préféré** *au diacre, le diacre au sous-diacre, le clerc au laïque, l'homme à la femme, à moins que, par un sentiment de réserve, il convienne qu'une femme baptise plutôt qu'un homme, ou que la femme sache mieux la forme et la manière de baptiser.*

§3. — *Il n'est pas permis au* **père** *ou à la* **mère** *de baptiser leur enfant, si ce n'est en danger de mort, quand personne autre n'est là pour le faire.*

CAN. 743. — *Que le curé voie à ce que les fidèles, surtout les* **sages-femmes,** *les* **médecins** *et les* **chirurgiens,** *apprennent, pour les cas de nécessité, la vraie manière de baptiser.*

CAN. 759. §1. — *En* **danger de mort** *il est permis de conférer le* **baptême privé;** *et s'il n'est administré ni par un prêtre ni par un diacre, qu'on emploie seulement ce qui est nécessaire à la* **validité** *du baptême...*

Note..— Ce qui est nécessaire à la validité du baptême, c'est-à-dire la forme et la matière requises et l'intention de faire ce que fait l'Église en baptisant. Les autres cérémonies devront être suppléées à l'église le plus tôt possible, *quamprimum* (§ 3.).

CAN. 761. — *Les curés veilleront à ce qu'un* **nom chrétien** *soit donné à celui que l'on baptise; s'ils ne peuvent l'obtenir, qu'ils ajoutent au nom imposé par les parents le nom de quelque saint et transcrivent l'un et l'autre nom dans le registre des baptêmes.*

Note. — Le sens catholique et le bon goût doivent présider au choix du nom de baptême: en deux mots, prendre un nom de saint ou de sainte, en évitant d'y joindre une désinence mièvre, puis ne point ajouter au premier un nom de roman ou de drame en vogue.

CAN. 769. — *La fonction des* **parrains** *les oblige à considérer leur* **fils spirituel** *comme leur étant confié pour toujours; et en ce qui regarde la vie chrétienne à développer en lui, ils mettront tout leur soin à ce qu'il se montre dans le cours de sa vie ce qu'ils ont solennellement promis qu'il serait.*

CAN. 770. — *Que les* **enfants** *soient* **baptisés aussi tôt que possible;** *les curés et les prédicateurs doivent souvent rappeler aux fidèles l'obligation grave qui leur incombe.*

Ed. L.

Chronique des Retraites fermées

AU COLLÈGE BOURGET

UNE heureuse initiative s'est produite cette année au collège Bourget, l'une des maisons d'éducation classique que dirigent avec succès dans notre province ces excellents éducateurs que sont les Clercs de Saint-Viateur. Un groupe d'élèves, membres actuels et membres aspirants de l'A. C. J. C., résolut de faire une retraite fermée au début des vacances. Des démarches pour obtenir trois jours à la Villa Saint-Martin, du 20 au 24 juin, ne purent aboutir, la date étant déjà retenue; mais il fut entendu qu'un Père se rendrait à la maison choisie et y donnerait la retraite telle qu'elle se donne ici. Après différentes recherches, on convint que le meilleur endroit était encore le cher collège, libre de ses nombreux élèves. Grâce au dévouement du Supérieur et de son personnel, tout fut aménagé en conséquence; et le 20 juin au soir, cinquante-sept jeunes gens répondaient à l'appel. Au groupe collégien, s'élevant à quarante-neuf, étaient venus se joindre huit membres du cercle Sainte-Madeleine de Rigaud.

La retraite débuta au pied du rocher de Lourdes. Mise ainsi sous la protection de la Vierge Immaculée, elle ne pouvait être que fructueuse. Les retraitants comprirent tous, dès le premier moment, qu'ils entreprenaient une chose sérieuse. « Qu'ils sont admirables dans leur sacrifice ces adolescents, à écrit d'eux quelqu'un qui les suivit de près, sacrifice simplement héroïque de différer de quelques jours, après une absence déjà longue, le plaisir d'aller revoir le foyer paternel, d'observer le règlement de la retraite avec la fidélité dont nous avons été les témoins édifiés et émus. Après avoir mis la main à la charrue, pas un seul ne regarde en arrière; depuis le premier instant jusqu'à l'heure du départ, la piété, le silence, le recueillement sont

tels que l'on a l'impression de vivre dans un noviciat. Le Père prédicateur lui-même, surpris du bon esprit qui anime ses auditeurs, en manifeste sa satisfaction: « Ce n'est pas « à des collégiens que je m'adresse, dit-il, c'est à un groupe « de novices! »

La retraite se termina là où elle avait commencé. Citons encore le même témoin: « Tous sont agenouillés sur le rocher moussu, aux pieds de la Vierge qui, leur tendant les bras, les regarde avec amour. Grave et tremblante une voix s'élève: « O Marie, Vierge Immaculée, Reine de Bourget, Mère tendrement aimée... » Puis, une émotion trop vive étouffe ces accents... Dans la nature tout se tait. C'est à peine si l'on saisit le bruissement des feuilles qui se laissent caresser par la brise matinale. Mais dans les cœurs que se passe-t-il ? Dieu seul le sait... Un souffle venu du ciel descend sur les hôtes de la Vierge prosternés et émus; les larmes perlent dans les yeux, et là, ces jeunes gens de quinze et de vingt ans, ivres de bonheur, pleurent comme des enfants... Tels ont été les derniers moments de la retraite fermée qui eut lieu au collège Bourget, du 20 au 24 juin, sous le patronage du « Cercle Bourget ». Semblables aux apôtres à la descente du Thabor ou à la sortie du cénacle, nos cinquante-sept retraitants sortent de ces saints exercices régénérés, sanctifiés, et en quelque sorte divinisés. Inondés d'une paix intérieure qui se manifeste dans tout leur être, et qu'ils ne peuvent s'empêcher de dire avec grande effusion de cœur, tous prennent la route du foyer forts et joyeux, dédommagés du sacrifice qu'ils ont fait, et bien décidés à vivre la vie telle qu'elle doit être vécue, dans une grande pureté de conscience. »

Nous faisons des vœux ardents pour que de telles initiatives se multiplient.

A LA VILLA SAINT-MARTIN

Quatre groupes sont venus à la Villa Saint-Martin en juillet: un de juges et d'avocats, deux de voyageurs de

commerce, un de l'Association de la Jeunesse, le groupe Pie X. Ils ont laissé chacun d'édifiants souvenirs. Ceux des voyageurs ont, comme d'habitude, détenu le record du nombre. Ils ont d'ailleurs quatre retraites cet été à la Villa Saint-Martin, et plusieurs autres en différents endroits. Nous reparlerons d'eux dans une prochaine chronique.

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

Le Sacré Cœur en Espagne

Parmi les manifestations en l'honneur du Sacré Cœur qui se sont déroulées récemment, celle dont l'Espagne fut le théâtre mérite une mention spéciale. La nation tout entière, peut-on dire, a acclamé le Christ et honoré son amour pour les hommes. C'est sur un plateau, situé au centre géographique du pays, à dix kilomètres de Madrid, que la cérémonie eut lieu. Une souscription publique avait recueilli les fonds nécessaires à l'érection d'un magnifique monument, portant l'inscription: *Je règne sur l'Espagne*, et couronné d'une haute statue de Notre-Seigneur, les bras étendus et le cœur découvert. Le jour de l'inauguration, une foule immense accourut, composée de toutes les classes sociales. D'un côté, le nonce apostolique qu'accompagnent l'archevêque de Tolède et vingt évêques espagnols; de l'autre, le roi, la cour, tous les ministres. L'acte de consécration lu par le Souverain fut particulièrement touchant. Il rappelle d'abord la fidélité de l'Espagne à la religion catholique, fait une éloquente profession de foi, demande que le règne du Christ arrive: « Qu'il s'établisse donc parmi nous Votre règne très saint, qui est un règne de justice et d'amour. Régnez dans le cœur des hommes, au sein des foyers, dans l'esprit des doctes, dans les palais

de la science et des lettres, ainsi que dans nos lois et institutions nationales »; il remercie ensuite des faveurs accordées, en particulier de l'exemption de la guerre; puis implore les bénédictions célestes: « De ces hauteurs que nous avons choisies pour Vous, comme symbole du désir qui nous anime de vous voir présider toutes nos entreprises, bénissez les pauvres, les ouvriers, tous les enfants du peuple, afin que dans le pacifique accord de toutes les classes sociales, ils trouvent la justice et la charité qui rendront leur existence plus douce et moins pénible leur labeur... »

Cette noble attitude du roi et des ministres d'Espagne offre un contraste saisissant avec le laïcisme sectaire qui anime la plupart des gouvernants actuels. Elle consolera le Sacré Cœur de leurs insultes.

Patriotisme des religieux

Les ennemis de l'Église, en quête d'arguments contre elle, l'ont souvent accusée d'étouffer chez ceux qui lui étaient particulièrement consacrés tout sentiment patriotique. Ce fut une des affirmations les plus répétées en France, lors de la campagne pour l'expulsion des congrégations religieuses. Ces hommes, disait-on, ne sont plus Français. Ce sont des Romains. Leurs vœux les ont détachés de leur famille et de leur patrie. Ils ne connaissent plus que Rome. Or la guerre vient d'apporter à cette accusation un nouveau et éclatant démenti. Les religieux brutalement chassés de leur pays n'ont pas entendu en vain les cris de leur mère en danger. On a raconté, à diverses reprises, leur héroïque conduite depuis le jour de la mobilisation. Voici en quels termes précis M. de Lamarzelle l'a récemment résumée au sénat français: « Oui ils ont bien répondu, et je me rappelle toujours cette nuit du 3 août 1914, où, revenant de ma Bretagne, j'ai trouvé dans mon appartement mon fils jésuite, qui était parti le matin de l'exil. Sa soutane avait été acclamée sur le bateau partant de Jersey, qu'il avait quitté pour venir défendre son pays. Je les ai vus, ses camarades et lui, l'œil enflammé de patriotisme, tout prêts

à aller défendre leur patrie, et vous savez comment ils l'ont défendue! Maintenant, je le dis avec orgueil, ce fils, qui avait quitté la terre d'exil, y est retourné après avoir fait son devoir comme les autres, comme tous les bons Français l'ont fait. Seulement, il n'a pas retrouvé tous ses frères. Voici la liste: sur 841 jésuites mobilisés, — je parle des jésuites, parce que c'est un ordre que je connais particulièrement; mais je pourrais en dire autant de tous les autres, — sur 841 jésuites mobilisés, on compte: 105 officiers, 47 décorations de la Légion d'honneur, 26 médailles militaires, 166 morts, 530 citations, 398 décorations de toutes sortes. Et, encore une fois, j'en pourrais dire autant pour les autres Ordres. »

Pour la bonne Presse

Une campagne de souscription en faveur du *Droit* d'Ottawa a été récemment lancée. Devant l'influence grandissante de la presse, on commence heureusement à comprendre chez nous que le journal constitue le plus puissant rempart dont puisse s'entourer la cause française et catholique au Canada. Mais un journal ne vit pas de l'air du temps. Il absorbe des capitaux. A ses débuts surtout, et s'il exerce sur ses annonces une censure rigoureuse, et s'il se refuse à être l'instrument grassement payé des politiciens ou des lanceurs d'entreprises suspectes, il encaisse habituellement plus de dépenses que de recettes. Seules les aumônes d'amis peuvent le soutenir. C'est pour cela qu'un comité, ayant à sa tête des évêques et des sénateurs éminents, vient de se former afin d'aider le vaillant quotidien qui, dans la capitale fédérale, défend si courageusement nos intérêts. Pie X disait un jour: « En vain vous bâtiriez des églises, vous prêcheriez des missions, vous fonderiez des écoles; toutes vos bonnes œuvres, tous vos efforts seraient détruits, si vous ne saviez pas manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique, loyale, sincère. » Toutes les garanties ont été prises — et son passé de quelques années le prouve — pour que le *Droit* d'Ottawa soit un de

ces journaux comme en voulait le Pape. L'encourager est donc non seulement une œuvre pie, mais encore un devoir. Une paroisse a cru pouvoir dernièrement tourner de ce côté les souscriptions qu'elle avait commencé de recueillir pour l'érection d'un monument au Sacré Cœur. Elle a offert son argent au *Droit*, en l'honneur du Sacré Cœur, pour qu'il soit un monument vivant, parlant, de sa gloire. Nous ne croyons pas que le Cœur divin de Jésus, si débordant de zèle, regrette cette attitude.

Nos voyageurs catholiques

L'*Association catholique des Voyageurs de commerce* a tenu à Québec, en juillet, son deuxième ralliement annuel. On y a traité des intérêts de la profession, du développement de ses membres, de leur apostolat patriotique et religieux. Tous ceux qui ont assisté à ces journées sociales ont été frappés de la valeur professionnelle et morale de ces hommes, de leur esprit profondément canadien-français et catholique, de la puissance enfin que représente leur organisation. N'est-ce pas à eux, par exemple, à un de leurs meilleurs groupements locaux, qu'un député récemment élu doit en grande partie son triomphe dans un comté considéré jusqu'ici comme le fief imprenable de son adversaire qui, depuis des années, y faisait la pluie et le beau temps ? Le ralliement de Québec, tenu à l'Université Laval, a été rehaussé de la présence des principales autorités religieuses et civiles de la province. Au grand banquet du soir, S. G. Mgr Roy a prononcé, sur le rôle du prêtre et la considération qu'il méritait, un discours particulièrement émouvant dont se souviendront longtemps ses auditeurs.

Une grande joie était réservée quelques jours plus tard à l'Association. L'archevêque de Montréal, son insigne protecteur, lui rapporta de Rome une superbe photographie de Benoît XV, au bas de laquelle se trouvent une supplique de Sa Grandeur disant le bien que fait l'A. C. V. C. et implorant pour elle la bénédiction apostolique, puis ces

lignes écrites de la main même du Souverain Pontife: *Nous accordons bien de cœur la bénédiction apostolique à ces apôtres-voyageurs, ou mieux à ces voyageurs apôtres.* BENEDICTUS PP. XV, *ce 21 avril 1919.*



Une petite bibliothèque à bon marché

Afin d'encourager la diffusion de la bonne littérature, l'*Œuvre des Tracts* fait au public l'offre suivante. Pour la somme de 70 sous, elle enverra franco, en quelque endroit du pays, les huit brochures qu'elle a dejà publiées:

1) *L'Instruction obligatoire*.......Sir Lomer GOUIN et le juge TELLIER
2) *L'École obligatoire*...........Mgr PAQUET
3) *Le premier patron du Canada* .R. P. LECOMPTE, S. J.
4) *Le bon journal* ....R. P. MARION, O. P.
5) *La Fête du Sacré-Cœur*.......R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
6) *Retraites fermées au Canada*...R. P. LECOMPTE, S. J.
7) *Le docteur Painchaud* ........C.-J. MAGNAN
8) *L'Église et l'Organisation ouvrière* ....R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Et, en outre, une douzaine de chacun des tracts suivants:

L'École nationale
L'Instruction obligatoire
Le vrai moyen d'aider l'instruction

Comme quelques-unes de ces brochures sont presque épuisées, ceux qui veulent avoir la série complète feront bien de profiter au plus tôt de cette occasion extraordinaire.

On doit adresser les commandes à l'*Œuvre des Tracts*, casier postal No 1482, Montréal, ou à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe (Laval), P. Q.

Le Devoir électoral

La force des méchants, ont remarqué souvent des moralistes avertis, vient principalement de l'inertie des bons. Ils craignent de s'affirmer, ils se laissent facilement opprimer, ils n'osent pas s'unir et agir

Que de devoirs importants sont ainsi négligés par d'honnêtes gens, et dont l'accomplissement, en somme facile, changerait la situation dans bien des pays.

Au premier rang, le devoir électoral. Exercer son droit de vote est en effet, bien que plusieurs paraissent l'ignorer, un devoir, et des plus graves. De cette action dépendent le bon gouvernement de la nation, la saine confection des lois, et toutes les mesures d'ordre public, tant économiques que morales. Il ne faut pas l'oublier. Nous sommes régis par une constitution qui rend le peuple maître de nommer lui-même les hommes auxquels incomberont ces tâches importantes: députés, conseillers municipaux, commissaires d'écoles. Et le moyen de les choisir, c'est le vote. Mon bulletin, additionné à ceux de mes voisins, décidera par exemple qui représentera ma ville au parlement: un honnête homme ou un chenapan, un catholique convaincu, favorable à toutes les mesures d'ordre et de justice, ou un émancipé ne cherchant qu'à libérer sa race des traditions et des croyances dont elle vit.

N'est-il pas clair alors que voter et bien voter est un devoir primordial? Dans sa dernière lettre collective l'épiscopat de France l'affirme hautement: « C'est un devoir de conscience pour tous les citoyens honorés du droit de suffrage de voter quand ils y sont appelés, et de voter honnêtement, sagement, uniquement en vue du bien du pays. Le citoyen relève de la loi divine comme le chrétien. De nos votes comme de toutes nos actions, Dieu nous demandera compte. Le devoir électoral

engage d'autant plus gravement la conscience que de son bon ou de son mauvais exercice dépendent les plus graves intérêts du pays et de la religion. » Et l'archevêque de Besançon, Mgr Humbrecht, commentant ces paroles, ajoute: « Un acte qui a pour conséquence de sauvegarder ou de mettre en péril les intérêts matériels ou religieux d'une commune, d'une province, d'un pays tout entier ne peut être un acte indifférent. Il n'en est pas de plus grave au point de vue social ni qui engage plus nettement la responsabilité d'un chrétien. »

Pouvons-nous dire, catholiques canadiens, que nous avons jusqu'ici bien compris cette vérité? Non, évidemment. Il est renversant, quand on compare, dans telle élection importante, le nombre des électeurs et celui des votants, de constater combien se sont abstenus. Et presque toujours nous pouvons affirmer que ce sont surtout les bons. Les autres se remuent, vantent leurs mesures, poussent leurs candidats, raccolent des votes, cependant qu'une grande partie des honnêtes gens demeurent les bras croisés, dans l'agréable atmosphère d'une maison confortable, peu soucieux de s'exposer aux froids de l'hiver, ou aux pluies de l'automne, ou à la chaleur torride de l'été, pour aller déposer dans l'urne un maigre bulletin.

Déjà condamnable hier, cette attitude devient aujourd'hui criminelle. Trop de problèmes graves se posent actuellement dans les différentes enceintes où siègent les mandataires du peuple: problèmes de reconstruction sociale, de droits religieux et nationaux, d'éducation à tous les degrés, pour qu'un citoyen ne soit pas coupable de s'en désintéresser, de se désintéresser de l'esprit avec lequel ils seront abordés, de se désintéresser de l'homme qui, en son nom, les solutionnera.

Exercer son droit de vote, l'exercer en faveur du candidat dont la valeur morale et les aptitudes intellectuelles offrent les meilleures garanties: voilà le devoir de tous les catholiques, devoir grave auquel ils ne peuvent se soustraire plus longtemps. Les intérêts de leur race et de leur foi s'y opposent. Leur conscience le leur défend.

LA RÉDACTION

Le Monde angélique

LE mois d'octobre présente à la dévotion des fidèles entre autres fêtes celle des Anges gardiens, 2 octobre, et la solennité du très saint Rosaire, le 7. La récitation publique et quotidienne du chapelet en ce mois consacré aux saints Anges, en a fait quasi un second mois de Marie. Mais la Reine des Anges ne nous en voudra sans doute point, si nous employons ces quelques pages à l'étude toujours attachante du monde angélique.

Le monde angélique! C'est en effet tout un monde, plus profond, plus mystérieux, plus rempli de merveilles que le monde pourtant si extraordinaire des globes célestes. En explorant ce que la théologie nous enseigne sur les anges, on a l'impression d'entrer dans un empire nouveau, comme l'astronome qui dirige son puissant télescope dans le champ des étoiles. L'imagination, toujours en mouvement et revêtant toutes choses de formes sensibles, ne s'est pas fait faute de pénétrer dans le royaume des anges — j'en appelle ici aux souvenirs d'enfance de mes lecteurs — et de nous en ramener quelques spécimens tangibles, sous l'apparence de jeunes hommes vêtus de blanc, aux traits purs, nobles et délicats, aux ailes d'or: tous symboles naïfs d'une partie de la réalité, de la beauté de ces êtres surhumains, de leur pureté, de leur agilité.

Dieu a posé sur la création mille reflets de sa gloire. Ce qui frappe surtout, lorsqu'on la parcourt avec attention, c'est l'harmonie du tout et des parties entre elles. Il suit de là en un sens que l'équilibre harmonieux de la création demandait que les êtres créés participassent aux divers

degrés de l'existence, et qu'ainsi on vît au bas de l'échelle les créatures corporelles, les animaux et les plantes; au milieu, des êtres corporels et spirituels, les hommes; au sommet enfin, des natures purement spirituelles, et ce sont les anges. Tout se balançait de la sorte admirablement et de plus Dieu, nous dit saint Thomas, trouvait dans ces purs esprits la ressemblance parfaite avec lui-même qu'il cherchait au dehors.

Ceci n'est qu'une raison de convenance. L'Église fait de l'existence des anges un dogme de notre foi. Parmi les innombrables textes de l'Ancien et du Nouveau Testament dont elle étaie sa doctrine, contentons-nous d'évoquer celui qui nous montre, tout au commencement, après la faute du premier homme, le Chérubin préposé à la garde de l'Eden avec son épée de flamme.

Quant à leur nombre, rappelez-vous cette belle pensée du Docteur Angélique, reprise par Bossuet : Dieu multiplie d'autant plus les êtres que ces êtres sont plus parfaits. — Le prophète Daniel nous ouvre une vue immense sur les multitudes de l'au-delà. Dans sa vision du jugement dernier, il aperçut le Juge éternel assis sur son trône: « Son trône était des flammes de feu; les roues, un feu ardent. Un fleuve de feu coulait, sortant de devant lui; mille milliers le servaient et des myriades de myriades se tenaient debout devant lui » (Dan. vii, 9, s.). « Comptez si vous le pouvez, dit le grand évêque de Meaux, ou le sable de la mer ou les étoiles du ciel, et croyez que vous n'avez pas atteint le nombre des anges. » Le P. Faber ajoute, dans son beau livre sur le Précieux Sang: « Les astronomes nous disent que notre voie lactée n'est qu'une des centaines, des miliers peut-être de nébuleuses auxquelles nos instruments peuvent espérer d'atteindre. Cependant cette voie lactée, dans laquelle nous habitons, contient, dit-on, une trentaine de millions de soleils et nous ne sommes qu'une petite planète de l'un des plus petits soleils. D'ailleurs il est probable que la profondeur de l'espace à laquelle nos instruments

peuvent parvenir n'est que la légère couche d'eau du rivage que l'enfant peut traverser sans crainte en se jouant, comparée avec les profondeurs de l'océan que la sonde n'a pas encore mesurées. Et le monde angélique est plus vaste et plus varié et plus nombreux que ce monde immense des étoiles. »

Il a aussi sa magnifique unité — comme du reste les étoiles, qui ne sont pas jetées au hasard, ainsi qu'une poussière d'or dans un champ d'azur, mais forment des groupes harmonieux, des figures, des constellations. Ce sont chez les anges, les chœurs et les hiérarchies, neuf chœurs angéliques se groupant en trois hiérarchies. Chaque chœur représente et réfléchit comme un très pur miroir un attribut de Dieu: les Anges sa bonté, les Archanges sa révélation, les Principautés son gouvernement; les Puissances sa justice, les Vertus sa force, les Dominations son haut domaine; les Trônes son repos, les Chérubins sa lumière, les Séraphins son amour.

Les dons que Dieu prodigua aux anges dépassent toute imagination, tellement que saint Denys a pu dire qu'« ils sont dans le voisinage de l'Infini ». Leur beauté est ravissante; apparaissant avec tout son éclat dans notre ciel, un seul ange ferait pâlir et disparaître le soleil, comme lui-même fait les étoiles à son lever: le prophète Daniel et saint Jean se prosternèrent, tremblants, devant un ange, se croyant devant Dieu lui-même. Avec leur intelligence merveilleuse ils saisissent d'un trait les choses dans leurs principes, sans discourir. Leurs paroles entre eux sont comme des rayons et jaillissent comme des éclairs. Et ces beautés et ces lumières grandissent à mesure qu'on s'élève dans les hiérarchies des anges, jusqu'aux chérubins et aux séraphins qui se perdent dans les embrasements de la Divinité. — Ce n'est pas que des bornes ne soient posées à leur science:

telles, avant l'épreuve, les vérités révélées, et, depuis, l'avenir libre et l'intime de notre âme, — à moins que par un acte de volonté nous leur ouvrions ce sanctuaire où Dieu seul peut entrer. Et, pour le dire en passant, qui ne voudrait donner à son Ange gardien cette marque de confiance et d'affection, ainsi que tous sans doute nous le faisons à l'égard de notre auguste Mère du ciel. — Nous ne dirons rien de leur force, qui leur permettrait de secouer notre planète comme l'enfant un jouet, ni de leur agilité qui égale l'éclair de la pensée. Tout cela est encore dans l'ordre de la nature.

Que ne faudrait-il pas ajouter sur l'ordre surnaturel angélique: leur sortie des mains du Créateur, leur création immaculée et tout de suite consacrée par la grâce sanctifiante; l'inimaginable variété de cette grâce par son étendue, par sa profondeur, par sa sublimité, dans ces myriades d'êtres, dont aucun n'est semblable à un autre, et qui même peut-être, au dire de saint Thomas, forment chacun une espèce à part. *Coeli enarrant gloriam Dei.* Combien les anges, plus encore que la voûte étoilée, racontent la gloire de Dieu!

Il y eut pour les anges, comme ensuite pour le premier homme, l'épreuve au service de Dieu. Ce grand Dieu veut être servi librement par des êtres qu'il a pourvus de liberté. Faculté merveilleuse contenant en puissance, selon l'usage que l'on en fait, toutes les gloires ou toutes les ruines. — En quoi consista l'épreuve? De graves théologiens la mettent dans la vue lointaine de l'Incarnation du Verbe au sein d'une femme, et, par le fait, l'élévation de la nature humaine au-dessus de la nature angélique dans la personne du Rédempteur. L'épreuve ne fut pas longue. Il n'y a point chez l'ange d'hésitation: il ne procède point par déduction, ai-je dit, passant d'une chose à une autre et pou-

vant successivement s'attacher à l'une et à l'autre: ceci est le fait de l'homme. L'ange au contraire comprend d'une seule fois et immuablement et sa volonté suit l'intelligence dans l'unité d'acte et l'immobilité: *Angelus apprehendit immobiliter per intellectum... Voluntas angeli adhaeret fixe et immobiliter.* (S. Thom., *S. Theol.*, I, 74, 2.).

On conçoit tout de suite la terrible situation où se trouva le monde des anges. De quel côté va se porter le double éclair de leur intelligence et de leur volonté ? Sera-ce la soumission à l'ordre divin relatif au Verbe: *Et adorent eum omnes angeli Dei*, que tous les anges de Dieu l'adorent ?... Sera-ce le refus ?... Tout est là. Car les suites en seront éternelles! — Les uns, le plus grand nombre, dans un élan d'amour humble et soumis, se prosternent devant Dieu, au chant mille fois répété: « Saint, saint, saint, est le Seigneur le Dieu Tout-Puissant, qui était, qui est et qui doit venir! » Les autres, éblouis de leurs dons magnifiques, gonflés d'orgueil, se cabrent sous la main divine. Il se fit alors, nous dit le voyant de Patmos, un grand combat dans le ciel: d'une part, saint Michel et ses anges avec leur cri de guerre: « Qui est semblable à Dieu ? »; de l'autre, Lucifer et sa suite, poussant leur cri de révolte, frappés, foudroyés, lancés avec la soudaineté de l'éclair, *tanquam fulgur*, au fond de l'abîme que la colère de Dieu à l'instant même creusait pour eux.

L'épreuve avait été brève; ses effets durent encore, ils ne cesseront plus. L'un d'eux fut de partager le monde angélique en deux immenses armées: l'armée de Dieu ou la Cité du Bien, faite, dit saint Augustin, par l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi, et l'armée de Satan, la Cité du Mal, créée par l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu. Et entre ces deux forces adverses, et comme dernier enjeu de l'effroyable mêlée, le monde des âmes, leur salut ou leur perte éternelle. C'est ce qui nous reste à exposer brièvement.

Saint Ignace, en ses *Exercices*, marque cette situation de l'âme en trois traits de plume. Il y a en moi, dit-il au moment d'expliquer l'examen de conscience, trois sortes de pensées: la première, qui m'est propre, née de ma libre volonté, et deux autres venant de l'extérieur, l'une du bon esprit, l'autre du mauvais. Voilà donc les trois personnages du drame: l'ange de Dieu, l'ange de Satan, l'âme.

Le démon, mu par sa haine de Dieu, mais sans armes contre Dieu, cherche à se venger sur l'âme aimée de Dieu: il veut de toute son effrayante volonté la perdre éternellement, et, dans ce but, s'ingénie à la porter au péché, péchés de l'esprit, péchés de la chair. Il ne peut rien directement sur l'intelligence et la volonté, où Dieu seul, avons-nous dit, a le pouvoir de pénétrer en maître; il peut néanmoins agir sur les sens extérieurs et intérieurs, les yeux,... la mémoire, l'imagination,... et par ces portes et fenêtres de l'âme troubler celle-ci, l'attirer, la conduire au bord de l'abîme.

Mais le bon ange est là, et, à moins que de l'écarter d'un geste, la victoire est certaine. Cet ange secourable, préposé par Dieu à notre garde, — et nous ne saurions trop remercier ce grand Dieu de nous avoir ainsi délégué l'un des princes de sa cour — est celui que nous nommons l'Ange gardien. L'Ancien Testament et le Nouveau nous offrent de cette vérité les preuves les plus formelles: « Dieu a prescrit pour toi à ses anges de te garder dans toutes tes voies » (Ps. XC, 11.). On sait que l'ange de Tobie n'y manqua point (TOB. V, ss.). « Prenez garde, dit Jésus à ses disciples, dans une de ces sentences qui ouvrent aux regards de l'âme des horizons illimités, prenez garde de scandaliser l'un de ces petits: car je vous dis que leurs anges dans le ciel voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux » (MATTH. XVIII, 10.). Des Docteurs de l'Église enseignent même que des anges ont la garde de certains groupes, des communautés, des provinces, des nations, et que l'Église est spécialement défendue par l'épée

de l'archange saint Michel; c'est pourquoi nous le prions, à l'issue de la messe, « de précipiter au fond des enfers Satan et les autres esprits mauvais qui parcourent le monde pour la perte des âmes ». — Par la fête du 2 octobre, instituée au début du XVIIe siècle, l'Église, suivant l'opinion de plusieurs théologiens, apposait à la doctrine des Anges gardiens le sceau de son infaillible autorité.

Saint Bernard a admirablement résumé en quelques mots le rôle des bons anges à notre égard et ce que nous leur devons. Ce terme de Gardien, dit-il, quel respect ne doit-il pas nous inspirer, quelle dévotion, quelle confiance! *Reverentiam pro praesentia, devotionem pro benevolentia, fiduciam pro custodia*: pour la présence de l'ange, respect profond, « ne vous permettez pas devant lui, continue le saint, ce que vous n'oseriez faire en ma présence »; pour sa bonté, une dévotion, une affection qui le paye de retour; pour ses soins empressés, une confiance sans bornes et le recours réitéré à sa puissance.

L'Ange gardien prend l'enfant au moment de sa naissance, — car auparavant c'est l'ange de la mère qui veille sur le fils, — et le conduit jusqu'à sa dernière heure, jusqu'à son dernier souffle. Et même, pour m'appuyer encore une fois sur l'Ange de l'École, notre bon ange ne nous quitte point en entrant au ciel, mais veut bien nous aider encore par ce que le grand théologien appelle *aliquam illustrationem:* quelques reflets peut-être de ces lumières que les anges supérieurs communiquent aux anges inférieurs.

Et c'est de la sorte que, un jour, dans la « lumière de gloire », les merveilles du monde angélique — et de tous les mondes — se dévoileront peu à peu à nos regards et serviront à grandir encore notre amour envers l'Auteur de tant de magnificences.

Édouard LECOMPTE, S. J.

Nos devoirs envers l'Eucharistie

III — DEVOIRS DÉCOULANT DE LA SAINTE COMMUNION

QUAM *bonus Israel Deus!* Que le Dieu d'Israël est bon! A la seule pensée de l'Eucharistie, cette exclamation du roi David devrait jaillir de notre cœur. Je puis me prosterner quand je veux devant mon Dieu qui attend au tabernacle, lui parler, lui demander ses grâces: qu'il est bon! Je n'ai qu'à me rendre à l'église le matin pour contempler Jésus-Christ perpétuant le sacrifice du Calvaire: qu'il est bon! Chaque jour de ma vie, Dieu m'invite à posséder en le recevant un même corps, un même sang, un même esprit avec lui: qu'il est bon! qu'il est bon!

Il nous reste à considérer cette dernière manifestation de la bonté divine avec les obligations qui en découlent pour chacun de nous.

Depuis le décret de Pie X sur la communion fréquente et quotidienne, le prêtre possède une doctrine claire et précise. Il peut dire et redire à tous les fidèles qu'il aime et veut sauver: *Il faut communier souvent — il faut bien communier.* Fasse le ciel que ces mots soient entendus, compris, et le règne de notre Père céleste s'établira sur la terre comme au ciel. *Adveniat regnum tuum!*

***

Il faut communier souvent. Pie X, l'Église, Dieu me le répètent, la sainte Communion, c'est ma nourriture ordinaire et quotidienne, la nourriture d'une âme qui peut pécher et pèche parfois encore, mais qui ne veut pas croupir dans le péché; d'une âme sujette aux assauts des passions,

mais décidée à ne pas subir leur esclavage; d'une âme, fille de Dieu par adoption, appelée à posséder sa vie et son immortalité, qui ne doit donc pas devenir fille de Satan et de la chair.

Il faut communier souvent. Si nous avions besoin que Jésus-Christ nous l'enseigne, il nous apparaîtrait volontiers. « Maître, faut-il communier souvent ? » Avec son indulgente condescendance d'autrefois, il sourirait: « Êtes-vous sans intelligence ? Ne vous ai-je pas dit: Ma chair est une nourriture et mon sang un breuvage ? L'homme peut-il se passer de boire et de manger ?... Vous adressez à Dieu cette prière: Notre Père, donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien... Or je suis le pain vivant descendu du ciel. Si quelqu'un en mange, il vivra éternellement. »

Il faut communier souvent. Le boulanger après un long et soigneux travail, produit le pain de froment. Le consommateur l'achète. Est-ce pour le regarder ? Non, il le mange, soutient ainsi sa vie et augmente ses forces. De même le pain de vie, le pain des anges n'est pas seulement offert à nos admirations et à nos respects; Jésus nous le donne comme une nourriture.

Il faut communier souvent. Le cardinal Bellarmin déplorait la tiédeur de son époque. Si l'on se demande, affirmait-il avec tout le prestige de sa science et de sa sainteté, pourquoi nous ne sommes que des chrétiens en peinture auprès des chrétiens de l'âge apostolique, c'est que nous avons oublié de manger notre pain. Eux au contraire avaient appris à recevoir chaque matin cet aliment d'une force et d'une efficacité merveilleuses, qui les rendait généreux, robustes, enthousiastes, prêts à supporter les travaux et jusqu'au martyre.

Il faut communier souvent: ne cessons de le répéter. Depuis deux mille ans que Notre-Seigneur a institué l'adorable Eucharistie, la foi a inspiré les plus magnifiques honneurs au Dieu anéanti. Le suprême hommage, ceux-là l'ont trouvé, et pour leur éternel bonheur, qui se sont ap-

pliqués à recevoir Jésus le plus souvent possible dans un cœur pur et bien préparé!

***

Autant la sainte Église est anxieuse de nous voir multiplier nos communions, autant elle insiste sur la nécessité de bien communier. Et à celui qui désirerait préciser le sens de ce petit mot *bien*, Pie X répond: Approchez de Jésus en état de grâce, avec une intention droite, et vous satisferez à cette exigence.

Personne ne discute l'obligation de l'état de grâce, tant elle s'impose. Le pain de vie n'est pas plus utile à une âme pécheresse que la nourriture au cadavre. Quel homme sensé voudrait offrir pour demeure au Dieu de sainteté un cœur impur? Un simple reste de foi devrait le faire reculer devant un tel attentat. Oser s'unir au Juge qui condamnera à un enfer éternel une âme créée pour le ciel mais paraissant devant lui souillée par le péché mortel, quelle folie!

A toute heure du jour et de la nuit, Jésus-Christ se tient au tribunal de la Pénitence. Là je puis me laver de mes souillures, recouvrer la grâce sanctifiante, m'approcher ensuite en toute sécurité du céleste banquet.

Quant à l'intention droite, je la possède, dès lors que je communie afin de répondre à l'invitation du Sauveur, répudiant l'intérêt, la bonne estime des hommes et autres motifs imparfaits.

***

Possédez-vous l'état de grâce? Désirez-vous plaire à votre Dieu? Oh! alors, communiez souvent, toutes les semaines, mieux encore tous les jours!

Chaque communion produira dans votre âme l'effet du sacrement: une augmentation de mérites et de grâce sanctifiante. Ce point indubitablement admis par la théologie, de toute nécessité chaque nouvelle communion vous disposera à profiter de la suivante. De même qu'en priant sans cesse, l'on apprend à prier saintement, de même en

recevant fréquemment et dignement Jésus-Christ, on sent croître en soi cette faim et cette soif, indispensables pour le recevoir avec fruit.

Et si ces preuves des effets d'une bonne et fréquente communion ne suffisaient pas, nous pourrions en appeler au témoignage de l'histoire: jamais la ferveur et la sainteté ne furent si universelles dans l'Église que dans les heureux temps où les fidèles communiaient chaque matin; au témoignage des saints, attribuant leur progrès et leur persévérance à Jésus réellement présent en eux; au témoignage de l'expérience personnelle: quiconque communie souvent et bien, se rend vite compte que ses ennemis ne sont pas invincibles, ses passions indomptables; la connaissance de la vertu s'étend dans son esprit, le chemin d'une vie vraiment chrétienne s'aplanit sous ses pas.

Terminons par un souhait. Que Jésus et Marie, aidés par notre bonne volonté, purifient sans relâche nos âmes, afin que notre foi en la divine Eucharistie se transforme en un demi-jour. Plus besoin alors de nous dire: communiez souvent, avec ferveur; ne manquez jamais la messe le dimanche; ne traitez pas en inconnu le Dieu du tabernacle.

Guido LECLAIRE, S. J.

Dimanche, 5 octobre, réunion mensuelle des anciens retraitants de la Villa Saint-Martin dans la chapelle du Collège Sainte-Marie, rue Bleury, Montréal. Messe à 8 h. 30.

Une OEuvre de formation

DEPUIS bientôt un an la guerre a pris fin, et les diplomates cherchent les moyens d'établir la paix entre les ennemis et les alliés d'hier. Réussiront-ils à éloigner les conflits futurs et à renouer les relations fraternelles entre les peuples sous l'œil bienveillant de la Ligue des Nations que leur travail ne serait pas fini. La lutte sociale reprend avec une vigueur sans précédent; problème plus difficile que le rétablissement de la paix européenne. C'est une nation divisée contre elle-même qu'il faut réunir, la force des armes ne peut écraser ni l'un ni l'autre des combattants. Chez nous le retour à la paix est encore plus éloigné. Au problème social s'ajoute la lutte contre notre religion, contre notre race, notre langue, notre mentalité. La campagne de haine et de calomnies des journaux anglo-canadiens et américains a cessé avec la guerre. Les mêmes journaux recherchent maintenant l'amitié de la province de Québec, louent les aptitudes de son ouvrier, voient en lui un frein à la vague révolutionnaire qui soulève le monde du travail. Mais au même instant, on réclame l'abolition de la langue française et des écoles séparées en Saskatchewan, des institutrices se mettent en grève dans le but d'enlever aux parents le droit de diriger les écoles de leurs enfants, une campagne d'américanisation tend à faire disparaître l'enseignement du français chez les Canadiens des États-Unis. Nous sommes menacés jusque dans notre province. Ne s'est-il pas formé un comité chez nos compatriotes anglais pour obtenir l'établissement de l'instruction obligatoire dans Québec? La lutte se prolongera longtemps pour nous, aussi longtemps qu'il se rencontrera

des gens semblables à ce soldat qui, lors du raid sur le noviciat de Guelph, demandait à un jeune jésuite de lui montrer les chaînes avec lesquelles on les lie chaque soir pour empêcher leur désertion, et hésitait à prendre une tasse de chocolat en compagnie des novices de peur de s'empoisonner.

Non, la paix n'est pas prochaine. Le Canadien-Français doit se préparer à la guerre, connaître ses compagnons d'armes, pour rendre tous les services que la race est en droit d'attendre de lui. « Préparer une élite de lutteurs pour la défense des intérêts de la religion et de la patrie », voilà le but de l'A. C. J. C. Et le R. P. S. Bellavance ajoutait: « Tout dans cette œuvre, organisme et méthode, a été inspiré par cette conviction que, en nos temps de lutte antireligieuse universelle et intense, le catholique digne de ce nom doit être un militant, qu'il ne suffit plus d'être bon et charitable, qu'il faut savoir combattre habilement et fortement le bon combat. »

Depuis quinze ans, l'A. C. J. C. poursuit son travail de formation sur la jeunesse, en dépit des assauts de toutes sortes. On a voulu la faire mourir de ridicule: que peut-on attendre d'enfants ? L'intérêt, les exigences professionnelles ont fourni des armes à une seconde tentative de ramener à la sagesse ces candidats au dévouement. Plus tard, les parties politiques sentant leur empire sur les jeunes menacés par cette Association nouveau genre, cherchent sa disparition. Aucune de ces attaques n'a réussi a entamer les principes que l'A. C. J. C. avait mis à la base de son organisation. Aujourd'hui comme en 1904, elle convie les jeunes au même idéal. Son but n'a pas dévié.

L'Association de la Jeunesse appelle dans ses rangs tous les Canadiens français catholiques soucieux de se dévouer, de donner un peu d'eux-mêmes pour le bien de la religion et de la patrie. Elle réunit dans ses cercles d'études les jeunes gens de toutes les parties du pays et de toutes les conditions: ouvriers, professionnels, étudiants, agricul-

teurs. Soumis au même mode de formation, à la même direction, ces éléments divers produisent une force avec laquelle il faut compter dans le règlement de toutes question vitale pour notre foi et notre race. L'amitié entre ces membres de toutes les classes, leur même amour pour se dépenser au succès des bonnes causes, leur désir de travailler à l'établissement de la paix sociale, sont le gage le plus assuré de l'influence que l'A. C. J. C. peut exercer sur la vie de notre peuple. On ne reste pas pendant cinq, huit, dix ans soumis à la même action formatrice sans qu'il en résulte une mentalité que l'on gardera toute sa vie. Et cette mentalité que l'A. C. J. C. veut développer chez ses membres, c'est la mentalité catholique, non pas d'un catholicisme extérieur, de parade, mais d'un catholicisme intérieur, basé sur des convictions profondes.

L'Association a inscrit en tête de son programme, la piété. Dès le début elle demande au jeune homme de se montrer dans sa vie privée comme dans sa vie publique un fils soumis de l'Église. Elle ouvre son cœur au dévouement, elle lui fait goûter les joies de la véritable vie. Pour faire partager cet idéal, elle connaît la nécessité de se retremper dans la solitude, de s'éloigner de la foule, pour vivre dans la réflexion et la prière. Avec le comte de Mun elle s'écrit: « C'est dans la retraite fermée qu'est notre vie, notre force, et le constant aliment de notre propagande, c'est là que les hommes se révèlent; entrés indécis à la maison de retraite et devenus apôtres avant d'en sortir. »

A la piété, il faut ajouter l'étude, l'étude en commun, au cercle, où chacun donne son opinion sur le sujet traité, présente ses objections, cherche une application pratique des principes émis au cours de la discussion. Nos études ne tendent point à faire des dilettantes, des amateurs de la phrase. Non, elles sont pratiques, elles sont faites en vue de l'action. Si nous étudions la question religieuse, c'est pour accroître notre vie spirituelle et pour défendre notre foi contre les assauts qu'elle subit. Si nous étudions le pro-

blème national, c'est pour donner à la race canadienne-française la place qu'il lui revient de droit. Si nous nous arrêtons à la crise sociale, c'est pour empêcher le désordre de prendre pied chez nous, pour assurer la paix future de notre pays. Un autre caractère de nos cercles d'étude, c'est qu'on n'y recherche que la vérité. Point de ces batailles rangées où adversaires s'efforcent de faire triompher leurs opinions. Point de luttes où chacun s'habitue à défendre toutes les causes. Non, pas de cela! Nous voulons former des hommes convaincus, des hommes d'action, et « les vouloirs virils et féconds ne jaillissent jamais dans les âmes que des claires vérités ».

Un cercle d'études sans action aura tôt fait de devenir un cercle littéraire, une académie de collège ou rien du tout. Aussi l'Association de la Jeunesse a-t-elle inscrit l'action au nombre de ses moyens de formation: action proportionnée à l'état, au milieu, aux aptitudes et aux goûts de chacun de ses membres. Sous l'influence directrice de l'A. C. J. C. les jeunes se sont mêlés au mouvement social de leur temps. Individuellement, ils ont fait œuvre d'apôtres; réunis en groupe, ils prêtent leur concours à toutes les œuvres paroissiales; organisés en Union régionale, ils entreprennent à la demande de leur évêque les initiatives d'un caractère diocésain; fédérés sous l'égide du Comité central, ils sont à la tête du mouvement national et religieux de la nouvelle génération. A l'Association de la Jeunesse revient l'honneur d'avoir suivi les exercices de la première retraite fermée collective au Canada. Ses congrès ont attiré l'attention publique sur notre système scolaire, sur le devoir social, sur l'agriculture. En juin dernier, elle entreprenait l'étude du problème de la colonisation et convoquait à Chicoutimi toutes les personnes qui s'intéressent à cette question, dont le ministre de la Colonisation lui-même. Ses membres se sont répandus dans tous les domaines de l'activité sociale. Il n'est pas d'œuvre qui ne conpte parmi ses directeurs ou parmi ses meilleurs

membres des jeunes de l'A. C. J. C. Lorsqu'une œuvre économique, morale, sociale, religieuse ou nationale a besoin d'un homme dévoué et compétent pour occuper un poste de confiance, on sait où s'adresser.

Par la piété, l'étude et l'action, l'Association de la Jeunesse continuera à former des hommes de devoir, des catholiques de conviction, des patriotes éclairés. Délivrés de la menace du service militaire, les jeunes se retournent avec une vigueur nouvelle vers leur pays, ils se préparent avec ardeur à lui donner le meilleur de leur vie, appliquant à eux-mêmes ces paroles que Poincaré adressait à la jeunesse de France: « Maintenant après avoir demandé le sang des aînés, elle (la France) réclame de tous et particulièrement des jeunes générations, l'effort et le travail... Un peuple qui s'endort ne se réveille plus... Il n'y a que les morts qui ont droit de se reposer... »

Jean-Chrysostome MARTINEAU



Ce qu'il faut lire

VII — LA DOCTRINE CATHOLIQUE

SOUS ce titre nous avons l'intention d'indiquer quelques ouvrages aptes à donner une bonne connaissance de la religion catholique. La liste n'en a été dressée ni pour des hommes de peu d'instruction, ni pour des spécialistes. Le lecteur que nous avons en vue, c'est le catholique canadien de la classe instruite, doué d'une bonne culture profane et qui voudrait que sa culture religieuse lui fût au moins égale; le catholique canadien que ses lectures ou ses études professionnelles placent parfois en face de théories fausses

et qui devrait être en état d'en découvrir par lui-même les sophismes; le catho.ique canadien enfin, apôtre, avec cette flamme que lui ont donnée les retraites fermées et qui désire pouvoir, à l'occasion, défendre l'Église contre les attaques des esprits forts, et aider intellectuellement ceux dont une objection a ébranlé la foi ou qui cherchent la vérité.

Nous donnerons d'abord deux listes de livres de fond — la seconde contenant surtout des ouvrages d'apologétique — qui peuvent suffire, lus et approfondis, pour munir le catholique de la science religieuse nécessaire; puis des listes d'ouvrages spéciaux sur différents sujets, comme le miracle, le protestantisme, utiles à consulter pour un travail, une discussion, un renseignement.

Le premier livre à inscrire évidemment ce sont les *Évangiles*. Ils contiennent la parole même de Notre-Seigneur, ils sont la source de la doctrine catholique. Il est important de choisir une bonne édition, au texte clair, orné de quelques notes, pas nombreuses. Ces qualités nous ont guidé pour celle que nous suggérons. Ajoutons toutefois qu'il s'en trouve d'autres excellentes, et dès lors qu'elles portent l'*imprimatur*, on peut s'en servir en toute confiance.

Un bon *catéchisme* est ensuite nécessaire. Bossuet a écrit en tête de celui du diocèse de Meaux: « Il n'y a point de père ni de mère de famille qui ne doive souvent repasser son catéchisme et le relire avec attention. » Et le philosophe Jouffroy: « Il y a un petit livre qu'on fait apprendre aux enfants et sur lequel on les interroge à l'église; lisez ce petit livre qui est le catéchisme; vous y trouverez une solution à toutes les questions, à toutes sans exception. » Le grand avantage du catéchisme, c'est qu'il contient en des formules brèves, simples, lapidaires parfois, sous la forme commode des questions et des réponses et en une langue populaire, un précis complet de la doctrine catholique. Nous en signalons deux, l'un et l'autre excellents.

L'homme instruit doit avoir cependant en même temps dans sa bibliothèque, un exposé plus approfondi de la religion. L'action catholique est plus que jamais nécessaire, mais pour qu'elle soit fructueuse, il faut pouvoir l'appuyer sur une solide formation doctrinale. Nous indiquons donc quelques ouvrages de valeur entre lesquels on pourra choisir.

Le Nouveau Testament par l'abbé Crampon. Nouvelle édition. In-8, 2 fr. 25. Tournai et Paris, Desclée.

Catéchisme du Concile de Trente. — Traduction nouvelle et intégrale avec table. In-16. Paris, Desclée. 1 fr. 50.

Catéchisme de la Doctrine chrétienne, publié par ordre de S. S. le Pape Pie X. Paris, Maison de la Bonne Presse. 3 fr.

Cauly (Mgr). — *Cours d'instruction religieuse.* Paris, de Gigord. 3 fr.

Girodon (abbé). — *Exposé de la doctrine catholique.* Paris, Plon. 5 fr.

Le Roy (Mgr). — *Credo.* Court exposé de la Foi catholique. Paris, Beauchesne. 2 fr. 25.

Lesêtre (abbé). — *La Foi catholique.* Paris, Beauchesne. 3 fr. 50.

Morineau (R. P., S. J.). — *Exposé succinct du Dogme catholique.* Paris, Beauchesne. 3 fr. 50.

Wilmers (R. P.). — *Précis de la doctrine catholique.* Tours, Marne. 7 fr. 50.

N. B. L'abondance des matières nous oblige maintenant à alterner ce travail bibliographique avec nos notes *A travers le Droit canon.* On trouvera la suite de celles-ci dans le prochain numéro.

Chronique des Retraites fermées

RETRAITES DES VOYAGEURS

LES retraites des Voyageurs de commerce ont eu lieu cet été, à la Villa Saint-Martin, chaque semaine, du commencement de juillet au milieu d'août, avec une interruption à la fin de juillet, lors du congrès organisé à Québec par leurs cercles.

Chaque retraite dura trois jours pleins, s'ouvrant le jeudi soir et se terminant le lundi matin. La première commença le 10 juillet, elle réunit 35 retraitants; la deuxième, le 17: 31 retraitants; la troisième, (groupe de St-Hyacinthe) le 31: 40 retraitants; la quatrième, le 7 août: 43 retraitants.

Ces retraites se font avec un recueillement et un entrain admirables. Il faut vraiment y assister pour s'en rendre compte. Comment des hommes si habitués à parler, à rire, à chanter, à s'amuser, surtout lorsqu'ils se trouvent ensemble, se plient-ils si volontiers à cette discipline sévère ? La grâce de Dieu y est pour la grosse part, mais il faut noter aussi l'influence de nos dévoués chefs de groupe. Leur exemple, et au besoin leur intervention personnelle, assurent le bon ordre et le silence le plus complet hors des deux récréations de la journée. De ceux qu'ils ont amenés, plusieurs étaient loin de s'attendre à un tel règlement. Cela leur fait courir un petit frisson dans le dos quand on leur en détaille, le premier soir, les différents points... mais bah! un voyageur sait prendre son parti de tout ce qui lui arrive! Puisqu'ils sont maintenant rendus, ils feront comme les autres. Ils suivent donc les anciens, tout en maugréant un peu contre eux de leur avoir caché telle et telle petite particularité importante, puis peu à

peu s'acclimatent, se laissent gagner par la grâce, et n'ont pas assez de remerciements, le dernier jour, pour leurs entraîneurs. L'an prochain ils feront à leur tour le même métier et de la même manière, en voilant certains points du règlement à ceux que pourrait effrayer la perspective d'une journée passée presque tout entière dans un silence de moine...

Mais pendant les récréations la verve du voyageur reprend ses droits. Quelles conversations animées où courent les histoires les plus désopilantes et les traits les plus édifiants! Ceux à qui la vie sédentaire est contraire s'en donnent alors à cœur joie. Notre parc connaît des ébats qui doivent lui rappeler les jours où les « cageux » qui descendaient le long de la rivière venaient se mesurer avec les fiers à bras de l'endroit. Seulement les luttes d'aujourd'hui sont plus pacifiques: la corde à la souque a remplacé la boxe et les batailles à bras le corps.

La conférence d'œuvres du dernier jour donne habituellement lieu à une manifestation intéressante. C'est l'heure des résolutions collectives et des projets d'apostolat. L'anmônier, le président général et les principaux officiers de l'Association catholique des Voyageurs sont nos hôtes. Le travail de recrutement fait pendant les récréations reçoit alors son couronnement. Des nouveaux s'inscrivent dans les cercles, les anciens tracent quelques bons plans d'action, chacun se promet de ne pas cacher son catholicisme, de défendre en toute occasion sa langue et sa religion. Quand on entend ces hommes, à la mine intelligente et éveillée, proclamer si vaillamment leur foi patriotique et religieuse, quand on les voit fortement organisés et possédant déjà de si belles victoires à leur crédit, quand on sait surtout à quelle source surnaturelle ils viennent régulièrement retremper leurs énergies, on se sent plus optimiste en face de l'avenir. Si les élites doivent sauver les masses, n'y a-t-il pas dans ce mouvement un gage assuré de salut pour notre race ?

Les voyageurs ne se sont pas contentés de leurs retraites à la Villa Saint-Martin. Ils en ont organisé d'autres ailleurs: une à Ste-Anne de la Pocatière, au séminaire gracieusement mis à leur disposition par les autorités, et qui réunit seize retraitants; quatre à Ste-Marie de la Beauce donnant un total de cent onze retraitants, et une à Saint-Prosper, dans le comté de Dorchester, qui en groupa dix-huit. Il n'y eut pas à ces retraites que des voyageurs — ainsi l'une d'entre elles compta trente-trois marchands de bois — mais ce sont eux qui en assurèrent l'organisation et c'est l'aumônier général de leur Association, le R. P. Lebel, qui les prêcha presque toutes. L'élan qui s'est manifesté dans la Beauce est particulièrement remarquable. N'eût été le manque de local, les retraitants auraient doublé leur nombre. On y parle sérieusement d'établir une maison permanente.

Le peu d'espace dont nous disposons nous oblige à remettre au mois prochain le bilan des retraites d'août et de septembre à la Villa Saint-Martin.

LE R. P. LOISEAU, S. J.

C'est avec une douloureuse surprise que les habitués de notre maison ont dû apprendre la mort subite du R. P. Stanislas Loiseau. Plusieurs avaient eu la bonne fortune de suivre ici une de ces retraites, en particulier les avocats et les médecins. Nous savons quelle impression profonde faisait sur eux sa parole si vivante, nourrie de doctrine, d'un tour original, et facilement émue. Il parlait, à la fois, à leurs esprits et à leurs cœurs. Il est telle méditation, celle, par exemple, de « l'Eucharistie, nourriture de l'âme » que ses auditeurs n'oublieront jamais.

Le P. Loiseau fut encore plus connu par ses cours d'apologétique. Il y exerça un réel apostolat. Plus d'une intelligence égarée doit à son argumentation claire et loyale d'être revenue à la vérité. Esprit très fin, d'une

probité intellectuelle poussée, semblait-il, jusqu'au scrupule, il allait au fond de chaque question qu'il étudiait et ne voulait y laisser aucun coin obscur. C'est ainsi qu'il entraîna parfois ses auditeurs dans des exposés de controverses théologiques et des discussions de textes assez arides. Cela explique que leur nombre, si considérable la première année, aît quelque peu diminué dans la suite.

Il reste qu'à son cours d'apologétique comme dans ses retraites et sa prédication au Gesù, le P. Loiseau fut un homme de Dieu, admirablement doué pour l'apostolat, surtout intellectuel, et se donnant tout entier aux âmes.

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

L'Église et les questions actuelles

On ne saurait ignorer les sérieux efforts que font actuellement les évêques des États-Unis pour que les catholiques américains s'occupent des graves problèmes qui tourmentent notre époque et leur apportent la meilleure des solutions. L'éminent archevêque de Baltimore, le cardinal Gibbons, a soumis dernièrement à ses frères dans l'épiscopat un programme d'action vraiment remarquable. Il demande qu'on agisse — après avoir réfléchi et s'être organisé certes — mais sans perdre une minute, car, affirme-t-il, « nulle part, à aucune autre époque, il me semble, l'Église n'a eu en face d'elle une opportunité aussi merveilleuse que celle qui nous est offerte en ce moment ». Parmi les différentes initiatives signalées deux attirent particulièrement l'attention par leur utilité actuelle et la netteté de vues avec laquelle le cardinal les traite. D'abord les *œuvres sociales*. « A mes yeux, dit-il, trois choses sont

nécessaires. D'abord un exposé précis, clair et convaincant des principes catholiques dans les questions sociales. Puis une connaissance plus complète des meilleures méthodes à suivre dans les œuvres catholiques sociales et charitables. Enfin un essor plus général donné à la mise en pratique de nos principes et de nos méthodes dans ces œuvres. Jamais notre société n'eut plus besoin de guide en cette matière. Elle se tourne vers l'Église catholique en quête de lumière. Trop souvent, il faut bien le reconnaître, nos principes, les principes de l'Évangile sont demeurés enfoncés dans les pages de nos théologies, si bien que la brochure récemment publiée sur la *Reconstruction sociale* a paru à beaucoup une nouveauté. » Puis les *publications catholiques*. « Nous ne sommes pas, continue le cardinal, une Église littéraire, car notre ministère très absorbant nous a laissé peu de loisirs pour les travaux littéraires. Cependant notre ministère serait certainement facilité par la publication et la diffusion de bons livres et de brochures bien au point. De fait, il se trouve fortement entravé, à l'heure qu'il est, par le manque de publications sur les sujets vitaux de notre temps. Il en faudrait pour éclairer les âmes qui cherchent la vérité, comme pour fortifier la foi et ranimer la piété de nos fidèles. » Et comme conclusion pratique, le cardinal suggère la création d'un bureau catholique de publication.

Grands généraux catholiques

Nous avons rapporté dans notre dernier numéro les paroles de M. de Lamarzelle, revendiquant à la tribune du sénat français l'honneur des religieux de France. Après avoir donné le nombre de Jésuites qui ont servi leur pays, qui ont été décorés et tués, il nomma quelques-uns des grands généraux dont ils furent les maîtres: Foch, de Castelneau, Maistre, Fayolle, Debeney, Weygand, de Maud'huy. Voici sur ce dernier quelques notes d'un journaliste français qu'on ne lira pas sans intérêt.

« Vers 1875, au collège de la Providence, à Amiens, grandissait un robuste garçon, brun, frisé, brillant élève, aussi fort en escrime et en gymnastique qu'en discours latin. Les tout petits le regardaient avec une certaine révérence. Les mieux renseignés disaient aux autres : « C'est Louis de Maud'huy. Il veut être officier, comme son père. *Il est de Metz.*

« Cette année-là, ou une autre approchante, un jour de la distribution des prix que présidait un général, devant une assistance impressionnante, le Père préfet (dans les collèges de Jésuites il y a un Père préfet et un Père ministre) proclama la liste des lauréats :

« Prix d'honneur, offert par les anciens élèves : Louis de Maud'huy, *de Metz...* »

« Ce fut un tonnerre d'applaudissements dans la salle. Louis de Maud'huy, d'un pas délibéré, s'en alla chercher une pile de grands livres rouges, dorés sur tranches, se fit couronner par le général, prit place sur l'estrade et dut en descendre à plusieurs reprises pour se voir décerner nombre d'autres couronnes et bouquins.

« Je ne l'ai jamais revu depuis et n'ai su, pendant près de quarante ans, ce qu'était devenu le futur officier. Mais il avait déjà sa légende qui me revenait quelquefois à l'esprit, dans les jours d'hiver où la manœuvre nous gelait les doigts sur le fusil. Les camarades de Louis de Maud'huy racontaient, au collège, que, pour s'endurcir en vue de la vie militaire, le jeune candidat à Saint-Cyr renonçait à tout ce qui pouvait adoucir les rigueurs de la température, répudiait les pardessus d'hiver, remplaçait, la nuit, ses couvertures par un simple drap lorsque les carreaux étaient constellés de givre, et se condamnait à un régime d'ascète, afin de pouvoir prêcher d'exemple, plus tard, aux soldats auxquels les exigences de la vie en campagne l'obligeraient de demander de durs sacrifices.

« Au début de la dernière guerre, le nom du général de Maud'huy, tout de suite, a pris place parmi ceux de

nos grands chefs. Est-ce que ce serait celui du collège d'Amiens ? Je ne tardai pas à être fixé. Un journal illustré reproduisit, à cette époque, ses traits et sa silhouette. « Ma parole, mon général, vous n'avez pas changé! »

« Aujourd'hui, le général de Maud'huy est le gouverneur de Metz reconquise. Nous avons toujours eu le pressentiment que nous assisterions à quelque chose de ce genre-là. »

L'enseignement gratuit et obligatoire

La *Société générale d'Éducation et d'Enseignement,* une des œuvres qui ont rendu le plus de services au catholicisme en France, célébrait cette année, à Paris, ses noces d'or. Des discours et des rapports auxquels cet événement a donné lieu nous pourrions tirer maintes déclarations, maints commentaires d'une grande utilité pour nous. Contentons-nous aujourd'hui, car nous y reviendrons, de cette constatation du grand avocat catholique de Lyon, M. Charles Jacquier: « Mieux que nous peut-être nos adversaires avaient compris cette importance de l'enseignement sur l'âme d'un peuple, et c'est pourquoi, de bonne heure, avec une clairvoyante ténacité, ils ont concentré sur ce point leurs efforts; comprenant bien que, s'ils réussissaient, en la déchristianisant, à s'emparer de l'âme de la jeunesse, ils ne tarderaient pas à devenir les maîtres de l'âme française. De là, cette campagne pour chasser Dieu de l'école et laïciser l'enseignement. Il n'y a pas à s'y tromper: si on l'a fait gratuit, c'était pour le faire obligatoire. Et, si on l'a fait obligatoire, c'était pour le faire laïque, et finalement, sous le couvert d'une neutralité hypocrite, le déchristianiser. » Ces paroles, on le reconnaîtra, sont graves. Ne devraient-elles pas ouvrir les yeux d'un bon nombre des nôtres sur la nocivité finale de certaines mesures qui peuvent paraître bénignes à première vue ? Malheureusement nous refusons trop souvent de nous laisser instruire par les leçons de l'étranger.

On dirait que pour connaître la profondeur d'un abîme, il faut que nous y soyons nous-mêmes précipités.

Le syndicalisme catholique

Le mouvement syndical vient de faire un nouveau progrès dans notre province. Les employés d'un des plus grands magasins de Montréal, la maison Dupuis Frères, se sont formés en syndicat catholique. Naguère un groupe important d'employés de commerce montréalais, animés des meilleures dispositions, tenta de fonder une association professionnelle sur le type du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie, de Paris. Faute de bonne organisation, faute aussi d'une saine compréhension du syndicalisme de la part de quelques patrons, l'essai avorta. Ce fut malheureux, car d'excellents éléments s'étaient ainsi groupés dont on pouvait attendre de bons résultats. L'iniative d'aujourd'hui semble plus viable. Elle possède des bases solides que garantit une constitution soigneusement élaborée, un aumônier éclairé et l'appui des patrons. Ceux-ci — bien qu'ils l'encouragent généreusement — ne paraissent pas se faire illusion sur la nature de ce syndicat. Il ne sera pas — comme quelques-uns auraient pu être tentés de le croire et même de l'exiger en retour de leur patronage — un instrument docile entre leurs mains et dont ils pourront faire jouer à volonté les rouages. Non! Fondée par des employés, c'est une association destinée à améliorer le sort de ses membres, à leur donner plus de valeur professionnelle et morale, à les aider à mieux gagner leur vie. Mais les principes sur lesquels elle s'appuie permettent aux patrons de l'envisager non seulement sans crainte, mais encore avec joie et confiance. Elle ne peut que contribuer à rapprocher employeurs et employés, à rendre leurs relations plus cordiales et plus fécondes.

Vers un ordre social meilleur

NOUS écrivons ces lignes au retour du magnifique congrès annuel des unions ouvrières catholiques, encore sous l'influence de sa réconfortante atmosphère.

Spectacle vraiment rare que celui d'ouvriers, des vrais, habitués à manier le rabot du charpentier ou le pic du mineur, causant de problèmes sociaux, les discutant, y apportant une solution, avec un esprit et dans un langage que pourraient leur envier nos assemblées parlementaires; spectacle inédit, avant l'an dernier, sur notre terre canadienne; spectacle admirable et plein d'espérances.

A une époque où les idées révolutionnaires sont si répandues, où elles pénètrent surtout les masses, les masses qui peinent et qui souffrent; voilà d'humbles travailleurs, dont l'existence est toujours rude et souvent même précaire, qui se réunissent non pour s'efforcer de renverser l'ordre social, mais au contraire pour le protéger, pour l'affermir. Abandonnent-ils ainsi tout projet d'amélioration de leur sort: stoïques que la souffrance laisse froids, ou résignés qui s'y plient sans espoir?

Loin de là. Ils veulent rendre ce sort moins dur, moins aléatoire. Et c'est précisément dans ce but qu'ils sont groupés. Mais par amélioration de leur sort, ils n'entendent ni les jouissances que procure le luxe, ni le sabotage des entreprises patronales, ni le faux dogme de l'égalité des classes. Non! Ce qu'ils entendent, c'est une vie simple et honnête où il leur soit possible d'accomplir leurs différents devoirs et que couronnera une vieillesse à l'abri des misères; c'est la bonne

entente avec des patrons consciencieux; c'est la paix dans la société.

Relisez les différentes résolutions qu'a adoptées le congrès des Trois-Rivières. Elles touchent aux problèmes les plus compliqués que présente actuellement le monde du travail. Vous serez frappés — si aucun préjugé ne vous aveugle — de la sagesse, de la modération, de la justice avec lesquelles ils sont traités. Ailleurs quelques tendances généreuses peuvent parfois se manifester: faibles lueurs qu'éteint vite l'esprit dominant, fait de l'attachement immodéré aux biens terrestres, sans ouverture vers le ciel et qu'anime souvent la haine sauvage des classes. Ici c'est l'ensemble même des débats et des résolutions, c'est la mentalité générale qui se révèlent d'essence supérieure. On y sent l'influence profonde du christianisme.

Que conclure de ce congrès? Qu'une ère d'ordre, de mieux-être, de paix sociale s'annonce pour nous? Oui, mais à une condition essentielle: que les employeurs, que les patrons le comprennent! Quels furent, dans les milieux catholiques, ceux qui se montrèrent les plus rebelles aux directions de l'Encyclique Rerum Novarum *où sont tracés les droits et les devoirs de chaque classe? Les ouvriers? Non, les patrons. Puissent-ils revenir de cet errement. Il y va de leurs propres intérêts. Le mouvement unioniste est maintenant irrésistible. Longtemps notre pays ne connut malheureusement que des associations neutres dont le seul but semblait être d'obtenir une augmentation de salaire pour ses membres, et le grand moyen: la grève. Aujourd'hui il en existe d'un autre genre, catholiques et nationales, demandées par le Pape, soumises aux directions des évêques, appuyées sur des principes d'ordre et de paix. Ce serait une grave erreur pour les patrons que de ne pas les encourager.*

LA RÉDACTION

Méditations sur l'homme

V. — L'HOMME DEVANT LE MYSTÈRE DE SA RÉHABILITATION

LA réhabilitation de l'homme a commencé au premier instant de l'Incarnation, c'est-à-dire au premier instant de la conception du Fils de Dieu, dans le sein de la très pure Vierge Marie. Cette conception du Fils de Dieu, signifie, comme toute conception humaine, que son âme, au moment de sa création, est unie substantiellement à une petite goutte de notre sang que sa mère a fournie; avec cette différence toutefois, que cette conception qui, selon les lois ordinaires, suppose toujours le concours de l'homme, s'opère cette fois miraculeusement, par la seule vertu de l'Esprit Saint. Par ce mot d'Incarnation nous voulons donc dire que le Fils de Dieu ayant pris la nature humaine, et une nature fournie de notre chair et de notre sang, non seulement se fait homme, mais homme appartenant à notre race, et est devenu notre frère, tout Dieu qu'il est, aussi proprement que nous sommes tous frères par le sang. A partir de cet instant, Dieu est véritablement un homme et cet homme est véritablement Dieu.

Mystère bien étonnant! ai-je dit, mais dont le but est plus étonnant encore! Car c'est pour nous racheter que Dieu s'incarne ainsi, c'est-à-dire pour nous délivrer de la terrible condamnation qui pesait sur nous, depuis la désobéissance du paradis terrestre, et nous réconcilier avec sa justice, en expiant lui-même cette désobéissance.

Et pourquoi lui-même? Parce que nul autre que lui ne pouvait l'expier justement. Il faut savoir en effet que

le péché étant un mépris de Dieu, ne peut être justement réparé que par des satisfactions d'un prix infini. Il y faut donc une victime infinie: donc une victime divine. Mais, d'autre part, comment la justice serait-elle satisfaite, si ce n'est pas le coupable qui expie ? Or ce n'est pas Dieu qui est coupable, mais l'homme. Il faut donc que notre victime soit tout ensemble divine et humaine: divine, parce que Dieu n'en veut pas d'autre: humaine, parce que le coupable, c'est l'homme: donc un Homme-Dieu: c'est tout le mystère de l'Incarnation. Et qui dira qu'une telle générosité de la part d'un Dieu n'est pas encore plus étonnante que le mystère lui-même de l'Incarnation ? A la vérité Dieu nous aime tant que son amour a paru très visiblement, même au milieu des éclats de sa colère, au jour de notre chute.

Dieu très justement irrité contre nos premiers parents, est venu leur signifier l'arrêt de leur perte: et cependant, au même moment qu'il prononce contre eux la terrible sentence, il leur annonce un Rédempteur; il les chasse pour toujours du paradis terrestre: mais il ouvre le ciel à ceux qui croiront en cette promesse; il prononce la déchéance de l'homme: mais il promet de se faire homme lui-même. Il nous condamne: mais c'est le serpent qu'il maudit; et, comme pour décharger sa colère sur ce perfide, il lui prédit qu'une femme nous vengera en lui écrasant la tête. Cette revanche, c'était d'abord la conception immaculée de Marie; c'était surtout la conception virginale du Fils de Dieu dans le sein très pur de la Vierge des vierges; c'était l'auguste mystère de l'Incarnation.

Mystère accompli au jour de l'Annonciation, qui est le jour de l'humilité. Non seulement Dieu s'abaisse jusqu'à se faire homme — et cet abaissement est si profond, que S. Paul l'appelle un anéantissement, *exinanivit semetipsum* — mais il se met aux pieds de sa créature, il dépend de son bon plaisir, il abdique son autorité, et, au lieu de commander, il demande son consentement.

On ne saurait imaginer de rôle plus important que celui de Marie en cette circonstance. On a besoin de savoir si l'humanité accepte le plan de l'Incarnation, et c'est elle qui est chargée de donner la réponse: sa réponse sera la réponse du genre humain. Et c'est ainsi que l'interprètent au reste les saints Pères et Docteurs de l'Église, et, en particulier, le grand S. Thomas d'Aquin, dont voici les propres paroles: On attendait le consentement de Marie, à la place du consentement de tout le genre humain. *Expectabatur consensus Virginis, loco totius generis humani* (3a pars 9. 30, a. 1. c.).

Bienheureux consentement! Et pouvions-nous hésiter à le donner! C'est la réhabilitation, la réconciliation et la délivrance enfin que l'on nous offre; c'est la grande faveur promise que le genre humain appelait de ses voeux: *Fiat mihi secundum verbum tuum.* La réponse de Marie ne fait que répéter le cri de toute la terre depuis le malheureux jour. *Fiat mihi secundum verbum tuum.* Votre prière est bien belle, ô Marie, mais elle n'est pas nouvelle: elle a été l'unique prière de tous les justes pendant ces longs siècles d'attente: Daignez, Seigneur, daignez accomplir votre parole, et nous envoyer enfin le libérateur que vous nous avez promis. Oui, c'était bien la pensée du genre humain que Marie exprimait par ces humbles paroles: *Fiat mihi secundum verbum tuum.*

Les cloches de nos églises nous invitent à réciter trois fois par jour les prières de l'Angélus et à nous rappeler pieusement le mystère de l'Incarnation. S'il n'y a pas de prière plus fréquente — car les cloches au moins la disent tout haut pour nous, même quand nous ne la disons pas nous-mêmes — c'est qu'il n'y en a pas de plus belle. L'Angélus est la solennelle profession de foi de l'humanité au mystère de Dieu fait homme et à sa conception miraculeuse dans le sein de Marie: *Et concepit de Spiritu sancto.* L'Angélus est un cri de joie par lequel nous ratifions, maintenant que nous pouvons parler pour nous-mêmes, le

bienheureux consentement que la Vierge Marie a donné un jour en notre nom: *Fiat mihi secundum verbum tuum.* L'Angélus est l'humble réponse de la nature humaine qui accepte avec empressement l'admirable union qui lui est proposée avec la nature divine: *Et verbum caro factum est.* L'Angélus est encore un cri de reconnaissance de la terre qui ne peut pas cesser de publier le plus grand événement de toute l'histoire et le plus grand bienfait de Dieu à l'humanité: *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis.*

Cependant nous avons paru oublier jusqu'ici que le mystère de l'Incarnation supposait encore un autre consentement que le nôtre, et un consentement qui pouvait être beaucoup plus difficile à obtenir, et qui certainement était encore plus nécessaire que le nôtre: c'était le consentement du Fils de Dieu lui-même. Non, l'humanité ne pouvait pas hésiter à donner son consentement à ce grand mystère, qui était un si grand bienfait pour elle; mais le Fils de Dieu avait, lui, mille raisons d'hésiter: ou plutôt mille raisons de ne pas consentir à se faire homme. Nous ne pouvions être sauvés que par lui, mais quel besoin pouvait-il avoir, lui, de nous sauver? Si l'humanité au moins avait manifesté quelque vrai repentir: mais nous savons bien que notre humanité, depuis sa faute, n'avait fait qu'exciter davantage la colère de Dieu; sa corruption, ses vices, ses erreurs, ses superstitions abominables n'avaient fait que s'accroître. Au surplus, comment le Fils de Dieu qui prévoyait toutes les persécutions et les humiliations et les injustices qui l'attendaient sur la terre, a-t-il pu se résoudre à y descendre? Et cependant, je veux vous dire maintenant qu'il y est descendu avec joie, et que l'Incarnation était encore un plus grand bonheur pour lui que pour nous.

Non, ne croyez pas que le Fils de Dieu descend du ciel parce qu'il y est forcé par les décrets de son Père. Ce n'est pas le Fils qui obéit à une injonction de son Père, mais bien plutôt le Père qui obéit à un violent désir de

son Fils. Croyez-vous que si son Fils avait éprouvé quelque répugnance à se faire homme, le Père n'aurait pas pu nous sauver autrement ? Il n'est pas permis de poser des limites si étroites à la Toute-Puissance, et Dieu pouvait certainement nous sauver de mille autres manières. Si donc le Fils a voulu prendre notre nature et se faire homme, c'est qu'il a préféré ce mode de rédemption à tout autre. Il n'était pas obligé de se faire homme, même pour nous racheter: mais il a voulu se faire homme. Et pour se faire homme, il n'était pas obligé de se faire homme comme nous: il pouvait prendre la nature humaine du paradis terrestre; mais il a voulu se faire homme comme nous, homme déchu, homme avec toutes nos misères, nos afflictions, nos imperfections et nos humiliations; il a voulu prendre sur lui toutes nos infirmités, à l'exception de la concupiscence mauvaise, car il ne pouvait pas être porté au mal. Et qu'est-ce donc qui a pu pousser Dieu à s'abaisser si profondément ? Croyez-moi, c'est l'amour, l'amour seul pour l'homme. Dites-moi, si vous le voulez, que cet amour de Dieu pour une créature si coupable est inexplicable, je ne cesserai pas de vous répondre que sans cet amour le mystère de l'Incarnation est encore plus inexplicable.

Dieu seul sait aimer parce que lui seul aime uniquement pour faire du bien. Les autres aiment ceux qui leur plaisent et peuvent les rendre heureux: Dieu, n'ayant besoin de personne, ne peut aimer ses créatures que pour les rendre heureuses. Aussi bien son amour est-il plus touché de nos misères, que de nos amabilités. Ne dites donc pas qu'il est bien étonnant qu'une nature aussi misérable que la nôtre ait pu paraître si aimable à Dieu; car vous voyez bien qu'il ne l'a trouvée si aimable, que parce qu'elle était si misérable.

Ô amour incompréhensible! Vous n'êtes pourtant pas seulement de la pitié! Non, vous êtes infiniment plus que de la pitié. Celui qui ne veut que soulager un pauvre ne lui donne pas tous ses biens, ne met pas tout en commun

avec lui, n'en fait pas son plus cher ami, ne recherche pas sa compagnie, comme s'il ne pouvait pas se passer de lui. Or il est clair que Dieu nous a recherchés, qu'il nous a tout donné, qu'il a voulu s'unir à nous, vivre avec nous, qu'il a voulu enfin se donner lui-même.

Il pouvait nous secourir de tant d'autres façons! Encore une fois n'y étant pas obligé, même pour guérir nos misères, pourquoi veut-il être un homme, sinon parce qu'il aimait infiniment à l'être? Et voulant être un homme, pourquoi veut-il être tout comme nous, faible comme nous, misérable, mortel comme nous, et nous ressembler si parfaitement, sinon parce qu'il nous aimait ardemment? pourquoi s'abaisse-t-il si indignement, et fait-il un si grand miracle pour venir s'unir à notre bassesse; sinon parce que notre bassesse avait des attraits infinis pour lui? Attraits mystérieux! Vous seuls avez pu attirer Dieu sur la terre, et le pousser à contracter cette union ineffable avec norte nature; union si étroite que l'homme et Dieu ne sont plus qu'une même personne; union si intime et si profonde que tout devient commun entre Dieu et l'homme; union éternelle, que rien ne peut plus briser: union qui l'attache à nous par tous les liens, liens du sang, liens de l'amitié, liens de la ressemblance et de la communauté de vie; union qui ne sera pas encore satisfaite de tous ces liens et qui finira par devenir un jour l'union eucharistique. Et de même que l'union ne peut avoir d'autre principe que l'amour, ainsi l'amour seul, mais un amour infiniment généreux et infiniment ardent, peut expliquer les œuvres de la Rédemption.

Philippe Bournival, S. J.

La prière des morts

Qu'il est triste le vent qui gémit en novembre !
Quand il pleure, le soir, dans les sombres sapins
Et les grands ormes gris qui bordent les chemins,
Vous sentez, dans vos cœurs, la tristesse descendre.

S'il vous porte le glas de la voix douce et tendre
Qui chante à vos bonheurs, sanglote à vos chagrins,
Vous croyez voir des morts, nocturnes pèlerins,
Se lever de la tombe où repose leur cendre,

Et venir, balancés sur les ailes du vent,
Supplier les humains de penser plus souvent
A ceux dont la demeure est dans le cimetière.

Lorsque vous entendrez le vent bruire très fort,
Recueillez-vous un peu, dites une prière,
Et vous exaucerez la prière des morts !

C. B.

Le Chemin de la croix des hommes

LA dévotion du chemin de la croix n'est pas nouvelle. La tradition nous apprend que la mère du Christ, après l'Ascension, parcourait souvent la route, où elle avait accompagné son Fils, et y méditait les mystères de la Passion qui l'avait si douloureusement affligée.

Sans doute que par une générosité d'âme dont seule était capable la mère d'un Dieu, elle implorait le pardon des bourreaux de Celui qui, retourné dans sa gloire, pouvait ainsi pardonner à ceux qui l'avaient fait mourir, « parce qu'ils ne savaient ce qu'ils faisaient ».

Elle devait aussi prier pour les fils qui avaient été les objets du testament sacré tombé des lèvres expirantes du Dieu fait homme, quand Il avait adressé à saint Jean ces paroles si pleines de consolation: « Fils, voilà votre mère. »

Au calvaire, sur la scène où se jouait le drame qui nous a valu notre régénération, la régénération de tout le genre humain, les seules personnes sympathiques à la victime dont l'immolation allait racheter le monde étaient la Vierge Marie, l'apôtre et quelques femmes.

Si on exclut le bon larron, amené là pour des motifs étrangers à la cause de Jésus et qui dès lors n'y était pas venu par amour pour Lui, il faut donc admettre que saint Jean fut le seul homme qui ait accompagné le Sauveur jusqu'à la fin. Où étaient donc les autres apôtres ? Dormaient-ils encore ?

Et nous rendons-nous bien compte qu'avant d'arriver au terme de son douloureux pèlerinage, lorsque le Christ reçut un peu de soulagement, c'est une femme qui le lui procura. Et Véronique, pour parvenir à essuyer la face

adorable du Sauveur, avait dû percer la foule des hommes qui se pressaient autour de leur Victime.

Qui pleurait sur le sort du Supplicié ? C'étaient encore des femmes, les filles de Jérusalem.

Il est vrai que Notre-Seigneur dut accepter l'aide de Simon le Cyrénéen, mais l'histoire nous dit bien que cette aide fut rien moins que spontanée, puisque Simon avait été contraint à porter la croix.

Du moins, plus tard, dans le cours des âges, les hommes ont-ils tenté de faire oublier leur lâcheté ?

De nos jours, ont-ils enfin compris ce que la dévotion du chemin de la croix peut fournir d'aliments à leur foi ? Croient-ils que, par tradition, seules les femmes doivent s'y adonner ?

Un journal catholique de France, *la Libre Parole*, nous apportait, il y a quelques mois, la consolante nouvelle que depuis sept ans environ plusieurs catholiques de la ville d'Angers se réunissent le premier vendredi de chaque mois et « font ensemble, sans aucun appareil religieux, les exercices du chemin de la croix ».

Commencée avec quelques hommes seulement, cette œuvre comptait, au bout d'un an, plus de cent adhérents et, depuis lors, l'exemple en a attiré un grand nombre d'autres.

En 1912, Mgr Rumeau partant pour Rome avait été prié par le promoteur de l'œuvre, un laïque, de vouloir bien présenter au Saint-Père une supplique pour obtenir sa bénédiction.

Voici en quels termes *la Semaine religieuse* du diocèse résumait l'entrevue de l'évêque avec Pie X.

« En présentant la supplique au Souverain Pontife, Monseigneur eut la joie de voir la physionomie du Pape se transfigurer et s'éclairer à la fois d'un rayon d'étonnement et de satisfaction.

— Des hommes, mon fils ? — Oui, Saint-Père.

— Qui font le chemin de la croix ? — Oui, Saint-Père.

— Tout seuls ? — Oui, Saint-Père.

— C'est admirable, mon fils.

« Et Pie X écrivit de sa main, sur le document présenté, la bénédiction si chrétiennement désirée, dans les termes suivants :

« En vous félicitant, chers fils, de votre œuvre sainte et salutaire et en priant Dieu de tout cœur de vous combler de ses faveurs, Nous vous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique.

« Ce 10 février 1912. — Pie X, pape. »

C'est un bel exemple à suivre. Combien parmi nous voudront adhérer à cette œuvre ? Il fait plaisir de constater que l'élan en est déjà donné.

C'est ainsi qu'au mois de juin dernier, un retraitant de la Villa St-Martin, s'inspirant du geste de M. Chasles, le distingué promoteur de l'œuvre à Angers, a fondé un « chemin de la croix des hommes », dans sa paroisse.

Une fois le mois, les adhérents qu'il a amenés à sa suite font avec lui ces pieux exercices dans leur église paroissiale.

A la première réunion, ils étaient vingt, et déjà leur association compte environ quarante membres.

Ce qui a pu être organisé dans une paroisse ne pourrait-il l'être dans d'autres ?

Allons, retraitants de Saint-Martin, répondez !

Arthur Laramée

Dimanche prochain, 2 novembre, réunion mensuelle des retraitants de la Villa Saint-Martin, dans les salles de l'Union catholique (soubassement de l'église du Gesù) rue Bleury. A 8.30, messe ; à 9.30, déjeuner ; à 10 h., conférence. Tous sont cordialement invités à être présents.

La Naissance d'une Race[1]

NOUS ne croyons pas excéder en affirmant que ce livre est un des plus beaux qui soient sortis d'une plume canadienne. Par son fond il marque une sûreté d'analyse et une puissance de synthèse dignes des meilleurs historiens. La forme ne le cède en rien à la matière; elle la relève plutôt et la pare magnifiquement, en lui donnant au cours de sa progression l'ajustement que les faits demandent. L'auteur a vraiment ce don exquis de suivre sa pensée, de la bien saisir, puis de l'exprimer dans un style exactement fait pour elle. Et c'est ainsi que la phrase est tour à tour sobre, colorée, sereine, se déployant à loisir, rapide, caressante, ironique, émue, saisissante, mais toujours avec ce tact, cette mesure que seul peut donner le commerce assidu, préféré, du grand siècle.

Se penchant sur le berceau de la Nouvelle-France, l'historien recherche quels ont été les éléments qui ont contribué à la formation de la race franco-canadienne. Le premier sans doute est le colon lui-même, le colon venu des provinces agricoles de France, notamment de la Normandie, du Perche, de l'Isle de France, du Poitou, du Maine et de l'Anjou. Dix mille colons ou quatre mille ménages forment, pour tout le temps du régime français, l'apport faible mais choisi de l'Ancienne France à la Nouvelle. Ces colons en effet constituent un groupe homogène, avec ses belles qualités de force physique, de courage, d'esprit d'initiative que le milieu saura développer; avec une culture intellectuelle réduisant au minimum le nombre des illettrés; surtout avec une foi sincère, résistante, et une pureté de mœurs qui devait, par l'incessante éclosion des berceaux, faire l'admiration du monde.

---

1. *La Naissance d'une Race*, par M. l'abbé Lionel GROULX, Bibliothèque de l'Action française, 1919.

L'auteur saisit au passage l'occasion de réfuter une double erreur historique ou mieux une double légende: d'abord l'atroce calomnie d'immoralité jetée à la face des premières femmes venues de France. M. Groulx fait bonne justice des gasconnades de La Hontan; il accumule ensuite les preuves du soin vraiment remarquable que l'on mettait au choix des immigrantes. L'autre légende, à savoir le croisement des Peaux-Rouges et des Canadiens français, est jetée bas avec non moins de force et de précision.

Le deuxième élément de l'élaboration d'une race est le milieu.

Cet élément se subdivise en trois parties: le pays, le gouvernement, l'Église. — L'historien nous montre la forêt profonde, immense, qui appelle le défricheur, puis le grand fleuve, seule route à cette époque, qui suscite des navigateurs. — Le gouvernement de la métropole et celui de la colonie contribuent diversement au modelage de l'âme canadienne. — Mais c'est surtout l'Église qui, fidèle à son divin mandat, prend en main, poursuit, parachève la formation de l'homme nouveau. La France officielle, en ce temps-là, comprenait que la religion doit être à la base de toute société humaine, et que la religion catholique seule possède les conditions essentielles d'un pareil fondement. De là une parfaite unité religieuse, au Canada, et sur cette masse homogène et plastique le travail de maîtres ouvriers tels que les évêques, les prêtres, les missionnaires, les religieuses.

Les deux éléments indiqués, le colon et le milieu, nous les voyons à l'œuvre dans la troisième et la quatrième conférence, des origines à 1672 (départ de Talon), de 1672 à 1760 (conquête). Ces cent pages nous font véritablement vivre de la vie de nos héroïques ancêtres: nous les suivons à l'église, aux champs, dans les bois, sur le fleuve, au milieu de leurs joies, de leurs angoisses, dans leur lutte contre l'Iroquois, puis contre l'invasion anglaise qui brise les derniers liens d'avec l'ancienne France.

Une *Race nouvelle* (sujet de la cinquième et dernière conférence) sortait du terrible creuset où Dieu l'avait tenue pendant un siècle et demi. Elle en sortait avec ses hérédités bien françaises, mais de plus avec ses qualités propres et ses défauts; défauts partie héréditaires eux aussi, et partie personnels, que l'auteur manipule d'une main délicate (sur ce point les races comme les individus ont l'épiderme fort sensible), mais avec la sûreté de bistouri d'un bon chirurgien. Où l'on voit, ici comme ailleurs, que chez M. l'abbé Groulx, l'écrivain se double toujours de l'éducateur et de l'apôtre dans leur prérogative la plus essentielle, qui est de faire monter les âmes, et dans l'espèce l'histoire, entre ses mains, garde son rôle magnifique de maîtresse ès science de la vie, *Historia magistra vitae*.

Nous faisons des vœux pour que ce livre se répande largement au Canada, aux États-Unis, en Angleterre et en France. [1] Car il indique à la race française du Canada ses raisons de légitime fierté pour sa naissance, en même temps que ses devoirs présents pour ne point déchoir et préparer l'avenir; il donne aux hommes de langue anglaise du Canada, des États-Unis et d'Angleterre, la clef de l'énigme française au Canada, de la survivance de la race, de son indéfectible attachement à sa foi, à sa langue et à ses traditions; il révèle aux « Français de France » (car c'est sûrement pour la plupart d'entre eux une révélation) l'origine, la marche en avant et l'exacte situation actuelle de leurs cousins du Dominion, et comment, sans trop de présomption, ceux-ci — à moins qu'ils ne forlignent — peuvent prétendre à continuer en Amérique pour leur humble part le rôle enviable que Dieu confia jadis à la France européenne: *Gesta Dei per Francos*.

Édouard Lecompte, S. J.

---

1. La deuxième édition fera sans doute disparaître les fautes d'impression qui déparent celle-ci. — Il sera bon aussi de restituer à l'auteur des *Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle* son vrai nom, i. e. *de Rochemonteix* au lieu de *la Rochemonteix* (p. 122, note 1)

A travers le Droit canon[1]

De la très sainte Eucharistie

Can. 854, §1. — *Que l'Eucharistie ne soit* **pas administrée** *aux enfants qui, à cause de la faiblesse de leur âge, n'ont pas encore la connaissance ni le goût de ce sacrement.*

§2. — **En danger de mort,** *pour que la très sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants, il suffit qu'ils sachent discerner d'un aliment ordinaire le Corps du Christ et l'adorer avec respect.*

§3. — **Hors du danger de mort,** *une plus entière connaissance de la doctrine chrétienne et une préparation plus soignée sont requises à bon droit, à savoir, qu'ils saisissent selon leur portée les mystères de la foi nécessaires au salut de nécessité de moyen, et qu'ils s'approchent de la très sainte Eucharistie avec la dévotion que comporte leur jeune âge.*

Note. — « De nécessité de moyen », c'est-à-dire, comme moyen nécessaire au salut. Ces vérités sont: que Dieu existe et qu'il est le rémunérateur des bons, peut-être aussi (ce point est controversé) les deux mystères de la très sainte Trinité et de l'Incarnation.

§4. — *Le jugement à porter sur la préparation suffisante des enfants à la première communion revient au* **confesseur** *et aux* **parents** *ou à ceux qui tiennent lieu des parents.*

---

[1]. Voir la *Vie nouvelle*, août et septembre 1919.

§5. — *Mais il incombe au* **curé** *de veiller, même par un examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent point de la sainte Table avant l'usage de la raison, ou sans une préparation suffisante; de faire en sorte aussi que, parvenus à l'usage de la raison et suffisamment préparés, ils se nourrissent* **le plus tôt possible** *de cet aliment divin.*

Note. — Nous avons là, codifiée définitivement et résumée en cinq alinéas, toute la belle doctrine de Pie X sur la communion des enfants, doctrine de salut qu'on ne saurait trop faire passer dans la pratique.

CAN. 858, §1. — *Celui qui n'a pas observé le* **jeûne naturel** *depuis minuit, ne peut être admis à la sainte Eucharistie, à moins qu'il n'y ait danger de mort prochain ou la nécessité d'empêcher la profanation du sacrement.*

Note. — Nous avons déjà expliqué (voir can. 33, 1°, mois d'août) que « minuit » peut s'entendre de diverses manières, selon l'*heure* que l'on choisit.

§2. — *Cependant les* **malades alités depuis un mois** *sans espérance certaine d'une prompte convalescence, peuvent, de l'avis prudent du confesseur, recevoir la très sainte Eucharistie, une ou deux fois par semaine, bien qu'ils aient pris auparavant un* **remède** *ou quelque chose par manière de* **breuvage.**

Note. — D'après ce texte, le « remède » peut être solide. Si l'aliment que prend le malade n'est pas un remède, il doit être liquide (par manière de breuvage).

Ed. L.

Chronique des Retraites fermées

A DANVILLE

Depuis deux ans quelques paroissiens de *Danville*, accompagnés de leur curé, venaient faire une retraite fermée, en septembre, à la Villa Saint-Martin. La longue distance à parcourir — soixante milles — leur imposait d'assez lourds sacrifices et empêchait l'accroissement de leur nombre. Cette année, un projet caressé depuis longtemps a pu enfin être mis à exécution. Un Père de Montréal se rendit à Danville et donna la retraite dans le collège, spécialement aménagé à cette fin. Une trentaine d'hommes y prirent part qui se dirent enchantés de leur expérience et prêts à la renouveler l'année prochaine.

A SHERBROOKE

L'Association catholique des Voyageurs de commerce a fondé, en septembre dernier, un nouveau cercle à Sherbrooke. Celui-ci, pour se mettre au niveau des autres, a voulu avoir aussitôt sa retraite fermée. Dix-sept de ses membres se sont rendus le 9 octobre, à quelques milles de Sherbrooke, au petit lac Magog, où un hôtel qui n'ouvre que durant la saison d'été avait été mis à leur disposition. Ils y ont suivi les exercices sous la direction des PP. Lebel et Arcand, S. J., de Montréal. Il a été décidé que l'an prochain plusieurs retraites auraient lieu au même endroit.

A LA VILLA SAINT-MARTIN

Nous sommes un peu en retard avec nos comptes rendus mensuels de la Villa Saint-Martin. Disons aussitôt que le mois d'août fut le plus élevé que connut la maison depuis son existence. Il nous amena deux cent trente-deux retraitants. A quarante par semaine, cela fait cent soixante. On voit donc que les retraites durent se succéder à de courts intervalles. Ainsi le 11 août au matin quarante-trois voyageurs de commerce finissaient, et le soir même nous arri-

vaient quarante-deux employés de chemin de fer. Le seul inconvénient de ces haltes d'une seule journée, c'est le surmenage imposé à notre personnel. Quand il faut en quelques heures préparer quarante-trois chambres, balayer la chapelle et les salles communes, faire reluire les planchers des corridors, en un mot remettre l'ordre dans toute la maison, ce n'est pas une mince besogne. Rendons hommage au zèle de nos bons Frères et de leurs aides. Sans leur dévouement que Dieu seul peut récompenser, notre œuvre ne pourrait produire ses fruits admirables.

Des six retraites du mois d'août, cinq étaient professionnelles: deux de voyageurs de commerce, une d'employés de chemin de fer, une de marchands et d'hommes d'affaires, et une de médecins; la dernière appartenait, suivant la tradition, à l'excellente paroisse de Saint-Lambert. Septembre, par contre, fut le mois des retraites paroissiales. Tous les groupes — si nous exceptons un nouveau groupe de marchands et d'hommes d'affaires auxquels s'étaient joints quelques membres de la chorale Saint-Louis de France et qui, comme celui du mois d'août remplit la maison, — tous les groupes venaient de paroisses de Montréal: Sault-au-Récollet et Ahuntsic, Hochelaga, Maisonneuve. Hochelaga, dont l'ardeur ne diminue pas, envoya deux contingents et si nombreux qu'il fallut, la seconde fois, en refuser près d'une dizaine. Il s'y trouvait plusieurs employés des filatures de coton, excellentes recrues pour l'organisation ouvrière catholique. Le groupe de Maisonneuve contenait des représentants de presque toutes les professions depuis des avocats, des notaires, de gros industriels jusqu'à de simples journaliers. On y fraternisa comme devaient faire les premiers chrétiens. A la chapelle, au réfectoire, partout, les distinctions sociales disparurent. Le pauvre fut traité comme le riche: même accueil, même nourriture, mêmes soins. Durant les récréations et à la conférence d'œuvres l'union la plus complète régna. Plus d'un s'en retourna très touché de cette expérience.

NOS RÉUNIONS MENSUELLES

C'est une bonne nouvelle que nous avons le plaisir d'annoncer ce mois-ci à nos amis. Notre réunion du premier dimanche du mois offrait le grave inconvénient d'en tenir un bon nombre à jeun jusqu'à une heure assez tardive. Nous pouvons maintenant remédier à cette difficulté. L'*Union catholique*, dont plusieurs de nos retraitants font partie, veut bien nous permettre l'usage de ses salles. Nous y aurons donc dorénavant, après notre messe de 8 h. 30, un léger déjeuner qui sera suivi d'une réunion consistant en une causerie ou conférence. Cette réunion commencera à 10 heures. Ceux qui ne pourraient venir à la messe y seront admis quand même. On entrera dorénavant soit pour la messe, qui continuera cependant d'être dite dans la chapelle du collège Ste-Marie, soit pour la réunion de 10 heures, par la porte de l'Union catholique (soubassement du Gesù). Nous espérons qu'un grand nombre seront présents à la prochaine réunion, dimanche prochain, 2 novembre.

J.-P. A.



Glanes apologétiques et sociales

La Semaine sociale de Metz

Les journaux ont signalé la reprise des semaines sociales de France, interrompues par la guerre, et le magnifique succès dont fut marqué leur première étape, à Metz. Il est un côté cependant de ces réunions que les comptes rendus ont plutôt laissé dans l'ombre et qui n'en constitue pas moins une de leurs caractéristiques les plus intéressantes. Ce sont les rencontres fructueuses entre hommes d'action, venus de différents points du pays. Le programme,

s'il ne les indique pas expressément, les autorise et les facilite. A la table d'hôte, entre deux cours, le soir, des groupes se forment, des causeries s'organisent. On fait parler un directeur d'œuvres de ses initiatives, on raconte le travail accompli dans sa propre région, on jette les bases d'un futur congrès. C'est ainsi qu'à Metz les représentants de l'*Action populaire*, des *Ligues sociales d'acheteurs*, des *Syndicats ouvriers catholiques* furent appelés à exposer dans des réunions spéciales leurs différentes œuvres; c'est ainsi encore que *La plus grande Famille*, *l'Association catholique de la Jeunesse* et d'autres associations tinrent des assemblées de leurs membres. Dans un pays vaste comme le nôtre, où les trajets entre les différents centres sont souvent longs et dispendieux, la Semaine sociale devrait être l'occasion d'un grand nombre de ces rencontres fructueuses.

Les prétendus massacres juifs

On a fait beaucoup de tapage de ce côté-ci de l'océan au sujet de massacres juifs — les pogroms — dont les Polonais se seraient rendus coupables. Le conseil municipal de Montréal, sur la proposition d'un fils d'Israël, a même voté une résolution de protestation. Or il appert que ce sont là histoires démesurément grossies, parfois même inventées de toutes pièces et au service des intérêts allemands. *America* publiait récemment le témoignage d'un Juif polonais, le professeur Askenasy: « La jeune Pologne, dit-il, qui se débat et qui est assiégée par ses ennemis, a assez d'embarras sans les attaques de notre peuple, qui a toujours reçu un meilleur traitement des Polonais que de toute autre nation de l'Europe orientale... Chaque fois qu'un Juif est blessé en Pologne, les Juifs annoncent qu'on en a tué dix et les Allemands affirment qu'on en a massacré mille. Si un Juif est tué dans un combat,

comme il est arrivé pour les Juifs de Vilna qui combattaient avec les bolcheviks, la presse allemande répand immédiatement une histoire de pogrom polonais à Vilna ». Des documents d'ailleurs ont été trouvés révélant l'existence de toute une campagne de calomnies contre la Pologne catholique. C'est dans des circonstances, comme celle-ci, que se fait sentir l'impérieuse nécessité d'une agence de nouvelles qui ne soit pas aux mains des Juifs ou des ennemis de l'Église.

Valeur des Exercices spirituels

Aux paroles de M. de Lamarzelle que nous avons rapportées dans un numéro précédent et qui montrent par des faits et des chiffres comment les élèves des Jésuites ont répondu, durant la dernière guerre, à l'insulte que leur jetait un jour Renan, ajoutons aujourd'hui ces quelques lignes d'un écrivain français bien connu, Léon Daudet, sur le même sujet. L'argument qu'il apporte intéressera certainement des habitués des retraites fermées: « Si Renan, écrit-il, au lieu de se laisser aller au préjugé vaudevillesque contre les Jésuites, avait cherché la réalité intellectuelle, il aurait réfléchi que l'Ordre qui a comme maître saint Ignace, et comme maîtrise sa description toute militaire, est au contraire tout à fait qualifié pour former des chefs d'armée. L'art du commandement à la guerre repose tout entier sur la psychologie; et il n'est pas de plus grand psychologue, ni plus moderne, que saint Ignace, dont les *Exercices spirituels* sont encore aujourd'hui le dernier mot, en ce qui concerne la gymnastique imaginative, la hiérarchie des idées et des sentiments. J'ai coutume de relire, de temps en temps, tels ou tels chapitres des *Exercices spirituels* et, chaque fois, j'admire davantage la pénétration de ce grand modeleur des corps par les âmes. La psychologie active, énergique, depuis lui, non seulement n'a pas fait

un pas, mais encore s'est encombrée d'une foule de fausses précisions — allemandes notamment — et de pseudo-mesures qui n'ont contribué qu'à l'obscurcir. »

Le vrai moyen d'aider l'instruction

Lors du dévoilement du monument de Sir Georges-Étienne Cartier, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, le digne curé du village, le chanoine Beaudry, a fait une excellente réflexion. Après avoir rappelé que Cartier avait laissé une somme d'argent afin de chausser et d'habiller les enfants trop pauvres pour suivre les classes, il a ajouté: « C'était sa solution au problème de l'école obligatoire. » On ne saurait en effet trouver mieux. Comme le faisait remarquer Sir Lomer Gouin lui-même au Parlement de Québec et comme le montre très bien un tract récent: *Le vrai moyen d'aider l'instruction*, les quelques enfants de notre province qui ne fréquentent pas l'école en sont presque tous empêchés par la pauvreté. Si leurs parents les gardent, c'est pour qu'ils aident à la maison ou rapportent par leur travail au dehors quelques sous de plus pour boucler le budget. Les membres des conférences de St-Vincent de Paul de Montréal ont eu, à ce sujet, des témoignages révélateurs, durant leurs récentes visites. La plaie étant connue, qu'on lui applique alors le remède approprié. Que ceux qui ont quelque fortune et désirent voir l'instruction se répandre — deux qualités que possèdent la plupart des signataires de la requête en faveur de l'instruction obligatoire — fassent comme Sir Georges-Étienne Cartier: qu'ils créent de leurs propres deniers un fonds de secours pour les enfants pauvres. Et alors, sans heurts comme sans dangers, ce problème de l'instruction pour tous sera efficacement résolu.

Nos Voyageurs de commerce

A l'occasion de la publication des *Constitutions* du Cercle catholique des Voyageurs de commerce de Saint-Hyacinthe, le président a adressé à l'évêque du diocèse une très belle lettre qui a reçu aussitôt sa réponse. Nous croyons de notre devoir d'insérer ici cette correspondance édifiante.

St-Hyacinthe, Qué., 27 août 1919.

Sa Grandeur Mgr A.-X. Bernard,
Évêque de St-Hyacinthe

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter le texte des « Constitutions du Cercle catholique des Voyageurs de commerce de St-Hyacinthe. »

Vous avez daigné bénir les pensées de foi et de patriotisme qui ont présidé aux débuts de cette œuvre, alors qu'en octobre 1917, l'un d'entre nous, accomplissant une résolution prise au cours d'une retraite fermée, réunissait chez lui quelques voyageurs de St-Hyacinthe et les représentants officiels du Cercle de Montréal. Un mois plus tard le Cercle de St-Hyacinthe était fondé et ses treize membres procédaient à l'élection de ses officiers. L'affiliation à l'A. C. V. le rattacha bientôt à ceux qui les premiers avaient entrepris de restaurer dans le Christ la classe des voyageurs de commerce.

Depuis lors, le Cercle a grandi, s'efforçant de développer chez ses membres l'esprit d'apostolat religieux et social. Des réunions fréquentes, de saines lectures, des conférences instructives sont autant de moyens qu'il emploie pour atteindre ce but. Mais pour donner aux voyageurs la fierté chrétienne qui foule aux pieds le respect humain et fait, à l'impiété et au blasphème, une guerre sans merci, il compte surtout sur l'efficacité des retraites fermées.

La plupart de ses membres ont suivi ces vivifiants exercices; tous s'efforcent d'en répandre la pratique.

Le Cercle s'intéresse aussi au bien-être matériel de ses membres. Des comités spéciaux s'occupent des malades et de ceux qui sont sans emploi.

Les conditions d'admission peuvent paraître sévères, mais pour livrer, sur le terrain religieux et national, les luttes nécessaires auxquelles le Cercle n'entend pas se dérober, il lui faut des membres capables de faire passer avant tout les intérêts de Dieu et de la Patrie, des membres dans le cœur desquels le cri des anciens croisés, dont nous avons fait notre devise, puisse trouver un écho fidèle; des membres capables aussi, parce que *Dieu le veut*, de professer la plus entière soumission aux directions de l'Église.

Je vous prie, Monseigneur, d'appeler de nouveau les bénédictions du ciel sur notre Cercle, afin que ses membres soient toujours des apôtres zélés pour Dieu et la Patrie.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec le plus profond respect,

Le très humble serviteur,

Wilfrid GIROUARD, *président*

St-Hyacinthe

Monsieur Wilfrid Girouard,

Président du Cercle catholique des Voyageurs de commerce de St-Hyacinthe

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai pris connaissances des « Constitutions du Cercle catholique des Voyageurs de commerce de St-Hyacinthe ». C'est avec bonheur que je vous permets de les publier.

Votre œuvre est catholique. Vous voulez aider à la restauration chrétienne de la société et, pour cela, vous vous rangez, sans discussion, dans le parti de Dieu.

Vous tenez à former une élite de catholiques. C'est

excellent et je vous en félicite. Mais ce qui est mieux encore, vous prenez les moyens de la former, cette élite: vous n'acceptez que des catholiques pratiquants, vous exigez une conduite irréprochable, vous imposez au préalable une retraite fermée; par des réunions, des conférences et des lectures, vous aidez vos membres à s'instruire des vérités de la religion, vous leur recommandez la communion mensuelle

Avec cette formation, vos voyageurs de commerce seront des catholiques éclairés, convaincus, zélés et capables, si Dieu le veut, de se lever tous ensemble pour défendre les intérêts de la religion et de la patrie.

Vous êtes une élite. Mettez-vous à l'œuvre et portez à tous nos compatriotes la lumière de la vérité et la volonté d'en assurer le succès. Inspirez à tous ceux que vous rencontrez le respect et l'amour dont vous êtes pénétrés vous-mêmes pour Dieu et son Église.

Je vous bénis de tout cœur, M. le Président, ainsi que tous les membres du Cercle catholique des Voyageurs de commerce de St-Hyacinthe; que Dieu daigne couronner vos efforts et votre persévérance par les plus grands succès!

† A.-X., Év. de St-Hyacinthe

Le mouvement ouvrier catholique

Le dernier congrès des unions ouvrières nationales et catholiques fut pour un bon nombre une véritable révélation. Des journalistes en ont fixé au jour le jour la physionomie et l'esprit. Il était opportun que ces notes fussent recueillies et répandues dans divers milieux. C'est ce qui a porté l'*Œuvre des Tracts* à publier en brochure les trois articles substantiels que M. Omer Héroux a consacrés au congrès dans le *Devoir*. Elle les a fait précéder de la belle lettre de bienvenue adressée par Mgr Cloutier aux congressistes. C'est une brochure qu'on ne saurait trop propager.

Notes bibliographiques

Librairie P. Téqui [1]

SAINT-CLAIR (Mgr André). — *Vie de Sainte Zite.* 1 fr.

L'auteur expose avec éloquence la piété, la vie laborieuse, l'humilité, le bienheureuse mort de cette patronne et modèle des personnes de service.

LE GOUVELLO (Vicomte Hippolyte). — *Apparitions d'une âme du purgatoire en Bretagne.* 0 f. 50.

Ce récit d'un fait contemporain illustre, une fois de plus, le dogme du purgatoire et engagera les fidèles à redoubler de dévotion pour les âmes souffrantes.

MILLOT (chanoine). — *La Vie religieuse.* 3 fr. 50.

Recueil de discours de vêtures et de professions. Les meilleurs prédicateurs et auteurs ascétiques contemporains nous y font voir les avantages, les exigences, l'excellence de la vie religieuse.

GIBIER (Mgr). — *Paroles de la guerre 1914-1918.* 3 fr. 50.

La collection des ouvrages de l'évêque de Versailles s'augmente d'un beau volume qui est l'écho de tous les enthousiasmes, de toutes les douleurs, de toutes les joies de l'âme française, durant la guerre. Il réunit des discours qui ont captivé et soulevé de nombreux auditoires.

GINISTY (Mgr). — *Verdun. Paroles de guerre.* 3 fr. 50.

Ce livre satisfait le désir de plusieurs catholiques qui n'ont pu entendre ou conserver les discours remarquables, prononcés par l'évêque de Verdun, à l'intérieur et à l'extérieur de son diocèse depuis quatre années.

ROCHEREAU (R. P., eudiste). — *Le Séminaire Notre-Dame de la Merci, à Munster et Limbourg.* 2 fr.

L'auteur, lieutenant au 50e d'artillerie de campagne,

---

1. On peut se procurer les livres de la librairie Téqui: à Montréal, chez Granger Frères et à la librairie Notre-Dame; à Québec, chez Garneau.

blessé en 1914, fait prisonnier jusqu'à la fin de la guerre, raconte comment il a organisé et dirigé jusqu'à l'armistice un séminaire qui a eu le mérite admirable de protéger les vocations ecclésiastiques des séminaristes prisonniers.

RAMEL (Abbé Jean). — *La sainte Eucharistie.* 3 fr. 50 Majoration 30%.

Les dix-huit chapitres de ce volume exposent avec piété, en un style à la portée de tous, la doctrine catholique sur la présence réelle, la messe et la communion.

CHAPON (Mgr). — *La France, les Alliés et l'Allemagne devant la doctrine chrétienne.* 2 fr. 60. Majoration comprise.

Ces pages, déjà publiées dans le *Correspondant*, y furent remarquées. L'auteur s'efforce de prouver que l'agression dont la France a été victime est imputable, non pas au Kaiser seul, mais à toute l'Allemagne.

ROUZIC (Louis). — *Le Renouveau catholique.* 3 fr. 50. Majoration 30%.

Tableau réconfortant du mouvement religieux qui, avant la guerre, se manifestait dans tous les rangs de la jeunesse de France.

DUFLOT (Abbé Léon). — *Apologétique chrétienne: la Révélation, l'Église.* 4 fr. Majoration 30%.

Dans ce manuel sérieux, clair et bien distribué, M. le chanoine Duflot traite les plus délicates questions de la science religieuse.

MICHEL (A.). — *Questions théologiques du temps présent.* — *I. Questions de guerre.* Librairie Beauchesne, Paris. 3 fr. 50. Majoration 20%.

L'auteur définit le droit chrétien de guerre, traite la question difficile des représailles et ajoute de la lumière au problème des prophéties de guerre. Toute cette étude s'appuie sur la Somme de saint Thomas d'Aquin.

L'envers des fêtes

DÉCEMBRE ramène la période des fêtes.

Voici Noël et sa nuit divine, les foyers les plus pauvres qui s'éclairent de joie à la lumière de la crèche, les cœurs les plus tristes dont la venue de l'Enfant-Dieu secoue le deuil et fait revivre le bonheur envolé.

Puis, Noël enfui, c'est le premier de l'an: les enfants groupés autour des vieux parents, couronne turbulente et joyeuse que bénit la main paternelle; les échanges, entre amis, de bons souhaits et de cadeaux; les riants projets qui s'élaborent pour l'année nouvelle.

Et cependant il est des êtres que bouleverse la seule pensée de ces jours prochains: leurs fronts s'assombrissent, leurs mains tremblent, leurs cœurs se serrent. C'est que le bonheur des uns est trop souvent fait du malheur des autres. Chaque fête a son envers, presque toujours douloureux. Ainsi, derrière les réjouissances de Noël et du jour de l'an, il y a le surmenage, parfois même l'épuisement, des petits employés.

Entrez, vers la fin de l'année, dans ce grand magasin où, sous les feux multiples des ampoules électriques, châtoient les riches étoffes et rutilent les cristaux et les pierreries. Il est cinq heures du soir. Une foule immense circule qui n'a pas diminué depuis midi, un flot nouveau poussant sans cesse l'autre. Foule nerveuse, étourdie par cette profusion de lumières, surexcitée par l'atmosphère surchauffée qui remplace brusquement le froid de la rue, enfiévrée surtout par les désirs qui montent en elle de tout cet étalage de luxe. Il se fait tard. Et demain ou après demain c'est le jour de fête. On voudrait bien acheter avant de partir. Mais quoi? cet article ou cet autre? Et sous la volonté qui hésite, les étoffes s'étalent et se

replient, les objets précieux sortent de leur gaîne pour y rentrer presque aussitôt, repoussés par la moue dédaigneuse de l'acheteuse, cependant que les petites employées, sur pied depuis le matin, affolées par ce va et vient incessant, la tête lourde, les paupières battantes, peuvent à peine se tenir debout.

Mais, c'est le métier!... Entendons-nous. La société demande de ses membres certains sacrifices qu'il faut bien consentir. Et l'on conçoit qu'à telle période de l'année le travail dans les magasins soit nécessairement plus intense. Quand il est possible cependant de diminuer cette intensité, d'empêcher qu'elle ne dépasse les bornes des forces humaines, ne serait-on pas coupable de ne rien faire? Or, qui niera qu'à l'époque des fêtes trop de personnes attendent sans raison les derniers jours et même les dernières heures pour vaquer à leurs achats? Laissons ces jours et ces heures à ceux qui en ont réellement besoin: leur nombre sera encore assez grand; mais les autres, tous ceux, et toutes celles surtout, qu'aucune besogne sérieuse ne retient au poste, pourquoi ne feraient-ils pas leurs emplettes dès le commencement de décembre? Les articles pour les fêtes sont déjà étalés et le choix est meilleur.

Ce que nous demandons ici en faveur des employés de magasin, nous le désirons aussi pour les employés des postes, pour les modistes, pour tous ceux qu'un surcroît de travail guette à cette époque. La charité nous oblige de penser à eux. Elle veut que nous nous gênions un peu afin de diminuer leur labeur, afin que l'envers des fêtes leur soit moins pénible. Qui donc, parmi les vrais disciples du Christ, oserait refuser d'accomplir ce devoir?

La Rédaction

Dimanche, 7 décembre, réunion mensuelle des retraitants de la Villa Saint-Martin, dans les salles de l'Union catholique (soubassement du Gesù) rue Bleury. A 8 h. 30, messe; à 9 h. 30, déjeuner; à 10 h., conférence.

Noël

« L'AN depuis la création du monde, lorsque Dieu, au commencement, créa le ciel et la terre, cinq mil cent quatre-vingt-dix-neuf; depuis le déluge, deux mil neuf cent cinquante-sept; depuis la naissance d'Abraham, deux mil quinze; depuis Moïse et la sortie du peuple d'Israël de l'Égypte, mil cinq cent dix; depuis le sacre du roi David, mil trente-deux; la soixante-cinquième semaine, selon la prophétie de Daniel; dans la cent quatre-vingt-quatorzième Olympiade; l'an de la fondation de Rome, sept cent cinquante-deux; la quarante-deuxième année de l'empire d'Octavien Auguste, tout l'univers jouissant de la paix; au sixième âge du monde, JÉSUS-CHRIST, Dieu éternel, et Fils du Père éternel, voulant sanctifier le monde par son saint avènement, ayant été conçu du Saint-Esprit et neuf mois s'étant écoulés depuis sa conception, nait à Bethléem, ville de Juda, fait homme de la glorieuse Vierge Marie. »

C'est en ces termes si pleins de grandeur et de majesté que le *Martyrologe* romain annonce au monde la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ selon la chair. Pour trouver plus beau et plus sublime encore, il faut nous reporter au début de l'Évangile selon saint Jean: « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu... Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, sa gloire comme du Fils unique du Père, tout plein de grâce et de vérité. »

Le sujet de notre étude ici même, l'an dernier, était l'*Avent*, c'est-à-dire, cette longue préparation de quatre semaines à la fête de Noël. Aujourd'hui, ce sera la fête elle-même de Noël. Par son importance, par sa beauté, par les leçons qui s'en dégagent, elle mérite notre plus religieuse attention.

Le mot *Noël* vient du latin *Natalis*, natal, *dies natalis*, jour natal, de naissance. Il est consacré au jour de la naissance du Sauveur. Or cette fête respire tellement la joie dans sa liturgie, dans ses offices et dans ses chants, que le mot *Noël* vint autrefois à servir de cri de joie, « Noël ! Noël ! » employé par le peuple dans toutes les réjouissances publiques.

Comme pour la plupart des fêtes de l'Église, les origines de celle-ci émergent peu à peu des brumes du passé. Sa place dans le cycle liturgique est d'abord incertaine. Les premières mentions, vers l'an 200, la mettent au mois de mai ; d'autres au mois d'avril. A la fin du IVe siècle, à Jérusalem, la fête est en janvier, se joignant à celle de l'Épiphanie. En 386, saint Jean Chrysostome la fait introduire, le 25 décembre, à Antioche et plus tard à Constantinople, « comme cela se pratique, dit-il, à Rome ». Et en effet Rome et tout l'Occident l'avaient déjà définitivement fixée au 25 décembre ; de là, la coutume passa en Orient, à Antioche, Constantinople, Jérusalem...

Dans cette incertitude sur la date précise de naissance de l'« Éternel Roi des siècles », il y a déjà de quoi confondre l'orgueil humain, ses petites vanités, son culte des apparences, sa peur des effacements... Que sera-ce lorsque nous jetterons les yeux sur le berceau de Jésus, une crèche, et, au soir de sa vie, sur son lit de douleur et d'agonie, une croix, son sépulcre, un tombeau emprunté ! — Mais avançons dans notre précis historique.

Les trois messes de Noël remontent aussi loin que la fête elle-même. Nous verrons plus bas leur signification mystique. La messe de minuit se disait à Rome à Sainte-Marie-Majeure, insigne basilique, où déjà se conservaient en ce temps-là la crèche du Sauveur et le portrait de la sainte Vierge peint par saint Luc. La messe de l'aurore se célébrait dans la chapelle royale de la cour bysantine sur le Palatin ; cette chapelle portait, comme la basilique de Constantinople, le nom d'Anastasie. La troisième

messe, dite comme les deux autres par le pape, était célébrée à la basilique de Saint-Pierre et reproduisait à Rome le double office de Noël à Bethléem et à Jérusalem.

On doit au doux saint François d'Assise l'inauguration des crèches, telles que nous les avons encore aujourd'hui, innovation qui a tant contribué à la piété des fidèles. Et comme la langue liturgique de l'Église, le latin, était de moins en moins comprise du peuple, des chants en langue populaire s'introduisirent, des Noëls, des pastorales, qui rappelaient à la fois l'hymne angélique et le chant des bergers de Bethléem.

Dans plusieurs contrées, les réjouissances profanes qui se faisaient d'abord le 1er janvier, avaient reculé jusqu'au 25 décembre, au moment où le soleil, sortant de son repos (*solstice*, 21 décembre et jours suivants), se reprend à monter sur l'horizon. Les Romains avaient en ce jour leurs *strenae*, étrennes; de là, l'usage des cadeaux de Noël, qui, chez les races latines, ont continué de se faire plutôt au *jour de l'an*. Il y avait encore aux calendes de janvier (1er janvier), des feux de joie; ramenés eux aussi en arrière, et diminuant d'intensité, ils se résumèrent, un jour, dans la *bûche de Noël*. La légende de la floraison des arbres et des plantes dans la nuit mystérieuse donna naissance à l'*arbre de Noël*. Il semble avoir fait sa première apparition à Strasbourg, en 1605. Ce n'est cependant qu'au milieu du dix-neuvième siècle qu'il passa en France et en Angleterre, et de là s'en vint sur nos plages américaines.

Dès ses origines, le Canada a fait de Noël l'une de ses plus grandes fêtes. Le *Journal des Jésuites*, à la date du 25 décembre 1645, nous marque les efforts généreux mis en commun pour en rehausser la solennité: « Le premier coup de la messe de minuit sonna à vnze heures, le second un peu devant la demye, et pour lors on commença à chanter deux airs: *Venez, mon Dieu*, etc., et *Chantons Noe*, etc. Mons. de la Ferté faisait la basse, St-Martin ioüait du violon; il y avait encore vne fluste d'alemagne, qui ne se

trouva pas d'accord quand se vint à l'église... Vn peu après on tira vn coup de canon pour signal de minuit, où commença la messe... Mons. le Gouverneur avait donné ordre de tirer à l'élévation plusieurs coups de canon lorsque nostre F. le sacristain en donnerait le signal; mais il s'en oublia, et ainsi on ne tira point: le monde communia à la fin de la grande messe, après laquelle s'en dit une basse. » L'année suivante, l'oubli du bon F. sacristain ne se répéta point et l'on tira à l'élévation cinq coups de canon.

Dans l'estimation du peuple, Noël suit Pâques de très près. Et au temps où la confession et la communion étaient plus rares qu'aujourd'hui, les deux époques choisies pour ces dévotions étaient Pâques et Noël, suivant en cela, sans le savoir, une ancienne législation de l'Église, qui prescrivait la communion de Noël comme celle de Pâques. La préparation de l'Avent ne passe pas inaperçue: la piété croît dans les cœurs, les sacrements sont plus fréquentés, les prédications plus suivies, les jeûnes et les abstinences de l'Avent régulièrement observés, jusqu'à leur suppression en 1918, par le nouveau Droit canon. A mesure que Noël s'approche, son nom est dans toutes les bouches, la pensée des enfants se porte avant tout sur la solennité la plus captivante, la messe de minuit. De fait, est-il rien de plus délicieux qu'une nuit de Noël au Canada ? Nuit charmante à la fois et grandiose, où les sens, l'esprit, le cœur ont leurs jouissances à pleine mesure, où la terre et le ciel se renvoient leurs beautés. Le firmament scintille de mille feux: entre eux tous se détache, resplendissante, la constellation des trois Rois Mages, présageant déjà les splendeurs de l'Épiphanie; la neige couvre partout le sol, s'attache aux arbres, met ses cristaux de nacre sur les branches des sapins, des pruches et des épinettes, neige jugée parfaite pour un bon « Noël canadien », lorsque, glaciale et sèche, elle *crie* sous le pied.

Tout à coup, dans le grand silence de la nuit, une divine harmonie éclate du haut des clochers, le bronze annonce

l'approche de « l'heure solennelle ». Les familles s'ébranlent, les maisons se vident; dans les campagnes, père, mère, enfants tout emmitouflés de fourrures, s'entassent dans les carrioles; de tous les rangs, dans toutes les montées, c'est, au son argentin des clochettes, une joyeuse course vers l'église. La maison du Seigneur se remplit à déborder. Par son illumination, plus brillante qu'en plein jour, parée, fleurie, elle sent bon le sapin, le pin, les épinettes chargées de frimas qui entourent la crèche. La crèche! Oh! le point de mire des regards immobilisés de l'enfance, et source de si doux souvenirs pour l'âge mûr!... Mais la messe solennelle est commencée; les chants liturgiques semblent acquérir une beauté nouvelle dans la nuit; les cœurs, purifiés, ornés, s'ouvrent largement pour la venue en personne de Jésus dans la sainte communion. Après la grand'-messe de minuit a lieu la messe brève de l'aurore, où tous nos vieux Noëls viennent à tour de rôle redire les charmes du Verbe incarné: « Il est né le divin Enfant »; le concert des anges: « Les anges dans nos campagnes »; le chant ingénu des bergers: « Ça, bergers, assemblons-nous », etc. Puis, c'est le retour à la maison: course effrénée sous les étoiles, parmi les chants et les rires; le traîneau, emporté par le cheval qui flaire de loin l'avoine, glisse, vole sur la route blanche, unie, glacée comme une carte. On arrive, et, tout de suite, le *réveillon:* délicieuses agapes, où la famille réunie jouit de ce bonheur fait pour des âmes qui, en paix avec Dieu, savent goûter pleinement les dons que dispense sa main paternelle. Puissent ces mœurs patriarcales, joyeuses, candides et chaudes, se conserver à jamais dans nos bonnes populations et revenir à ces foyers prétentieux, que l'esprit moderne a vidés de tout ce qui en devrait faire la joie, la chaleur et la vie!

Que Noël soit, dans la pensée de l'Église, une grande fête, les longs préparatifs de l'Avent, surpassés seulement par ceux de Pâques, le prouveraient assez. D'illustres faits

historiques en ont aussi accusé l'importance. C'est en ce jour que Clovis fut baptisé à Reims et que naquit la Fille aînée de l'Église dans le plus beau royaume du monde. C'est en ce jour que le baptême des Angles par le moine Augustin donna naissance à l'Église d'Angleterre. C'est à la Noël de l'année 800 que Charlemagne, couronné empereur à Rome par le pape Léon III, inaugura le Saint-Empire Romain.

L'Église releva encore la grandeur de cette fête et lui donna un caractère longtemps unique, en permettant à ses pontifes et à ses prêtres de dire trois messes, chacune avec son cachet et son sens mystique. Elles ont pout but d'honorer la triple naissance du Fils de Dieu, dans l'éternité, dans le temps, dans les âmes.

A cause de l'heure, la *messe de minuit* rappelle et célèbre la naissance temporelle du Verbe incarné dans la grotte de Bethléem. Au temps jadis, en Italie, dans les Gaules, les fidèles se rendaient à l'église, dès la veille au soir, pour suivre la psalmodie et les lectures de l'office divin. Cette portion de l'office, appelée *Matines*, divisait la nuit en trois parties qu'on appelait *Nocturnes*. Il ne reste aujourd'hui de cette célébration de l'office devant le peuple chrétien, que les matines anticipées des trois derniers jours de la Semaine Sainte, plutôt connues sous le nom de *Ténèbres*. —Minuit a sonné. Le saint sacrifice commence. Bientôt éclate le chant des anges de la nuit de Noël, le *Gloria in excelsis Deo;* puis le *Credo* avec son sublime *Et incarnatus est...*, pendant lequel le célébrant et tous les fidèles s'agenouillent en signe de profonde adoration; ce qu'ils répéteront aux deux autres messes. Les paroles de la consécration ont le pouvoir de faire incliner les cieux vers nous et descendre encore une fois le Sauveur du monde, *Inclinavit coelos et descendit* (Ps. XVII, 10). Il nous reporte ainsi à la grotte de Bethléem, où, sorti du sein de Marie, comme un rayon de soleil à travers le cristal, il fut enveloppé de langes et couché dans une crèche. Et maintenant, durant ces jours de piété toute simple, la dévotion des croyants

pourra, après ses adorations au Dieu du tabernacle, aller à la crèche rustique pour lui renouveler ingénuement, affectueusement, en union avec Marie et Joseph, ses plus beaux actes de foi, d'espérance et d'amour.

La messe de l'aurore honore la naissance de grâce et de miséricorde de Jésus dans les âmes. L'*Introït* nous l'annonce: « La lumière brillera aujourd'hui sur nous. » L'oraison de la messe en implore la réalisation: « Accordez-nous, Dieu tout-puissant, à nous qui sommes inondés de la nouvelle lumière du Verbe incarné, de faire resplendir en nos œuvres ce même éclat qui, par la foi, illumine nos âmes. » C'est l'âme des bergers qui mérita d'en recevoir les premiers rayons, et non point celle des sages et des puissants. « Je vous bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et les avez révélées aux petits », dira un jour l'Enfant de la crèche devenu homme (Matth. XI, 25). Il ajoutera: « Je vous le dis en vérité, si vous ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. » C'est que, explique saint Augustin, la porte du royaume des cieux est fort basse, et il n'y a que les humbles pour la franchir aisément: les fiers, les superbes, les dédaigneux, les faux intellectuels à la tête haute et au cou raide ne sauraient y passer. Ne craignons donc point de nous hâter vers la crèche, comme les bergers, comme, au reste, les plus grands saints; c'est le meilleur temps pour semer, dans la lumière naissante du jour, les vertus de l'enfance de Jésus: douceur, humilité, modestie, charité.

La *messe du Jour* nous fait pénétrer au sein du Père qui est dans les cieux pour y célébrer la naissance éternelle de son Fils: Fils éternel, consubstantiel à son Père, Dieu de Dieu, Lumière de Lumière, qui s'abaisse jusqu'à nous, qui vient honorer notre nature, qui vient la racheter, la relever, pour l'introduire, un jour, au ciel des cieux. Écoutez ce qu'en dit saint Paul dans sa divine épître aux Hébreux, et dont les douze premiers versets du chapitre I consti-

tuent l'Épitre de la messe: « Après avoir, à plusieurs reprises et en diverses manières, parlé autrefois à nos pères par les prophètes, Dieu, dans ces derniers temps, nous a parlé par son Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses et par lequel il a aussi créé le monde. Ce Fils étant la splendeur de sa gloire et la forme de sa substance, soutenant toutes choses par la puissance de sa parole, et nous ayant purifiés de nos péchés, est assis au plus haut des cieux, à la droite de la souveraine Majesté, d'autant plus élevé au-dessus des anges que le nom qu'il a reçu est plus excellent que le leur... Et lorsqu'il envoie de nouveau son premier-né sur la terre, il dit: Que tous les anges de Dieu l'adorent! » Il était juste que devant les incroyables abaissements de la crèche, l'Église exposât à nos regards, dans la splendeur du jour, l'inénarrable gloire de l'Enfant-Dieu. Et si la crèche, comme la croix, est un scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils, c'est que les uns et les autres, aveugles et sourds volontaires, ne veulent point voir la lumière qui a resplendi au-dessus de Bethléem et prêter l'oreille au chœur harmonieux des anges.

D'un mot, saint Léon le Grand, dans son premier sermon pour le jour de Noël, nous indique le fruit de cette fête: « *Agnosce, o Christiane, dignitatem tuam*, reconnais, ô chrétien, ta dignité, et, devenu participant de la nature divine, ne retourne pas, par une conduite répréhensible, à ton ancienne abjection. » C'est donc un *Sursum corda* que l'Église attend de ses fils. La communion de la messe de minuit les fera en toute vérité « participants de la nature divine ». Qu'ils tiennent des lors leur âme à cette hauteur par une humble foi, une vive espérance, un ardent amour, et en guise de couronnement, par une généreuse résolution de tout faire et au besoin de tout souffrir pour garder en eux le divin Enfant de Bethléem, le Sauveur du monde, le Roi des cœurs, l'Emmanuel qui vient habiter parmi nous, « plein de grâce et de vérité ».

Édouard LECOMPTE, S. J.

Le chrétien, homme d'action[1]

LE chrétien, homme d'action! C'est le titre d'un beau livre qui a pour auteur un aveugle, M. Albert Mahaut. Et ce livre prêche la beauté de la vie dans le plus haut emploi qui s'en puisse faire; il enseigne une discipline, il donne les lois de l'action chrétienne.

Aujourd'hui que des hommes se lèvent qui veulent agir, le livre d'Albert Mahaut devient un livre des plus opportuns. Il rappelle tout d'abord la nécessité d'une préparation à l'action chrétienne; il redit la vanité, la faillite des apôtres improvisés. Et quelles vérités plus nécessaires que celles-là. On concède volontiers qu'un long maniement des hommes et des œuvres peut seul conférer l'expérience technique, le savoir-faire pratique. On ne paraît point se douter que l'homme d'action, façonné de bien d'autres pièces, n'existe guère où ne s'est point formée une vie intérieure intense et profonde, âme et principe même de l'action. De là le grand nombre de ces dévouements si tôt épuisés qui ne survivent point aux élans d'un enthousasme passager, aux ferveurs soudaines d'une retraite. De là aussi ces découragements, ces tiédeurs qui surviennent aux apôtres eux-mêmes, quand a cessé de s'alimenter la flamme intétieure.

Il y a une psychologie de l'apôtre. Et M. Albert Mahaut ne fait rien autre chose que la décrire, qu'en démontrer les éléments, le mécanisme spirituel. L'action chrétienne exige des convictions d'un certain ordre; elle est précédée d'une théorie de la vie. Pour s'y déterminer il faut d'abord s'être persuadé au pied de l'Évangile que la seule vie logique ici-bas est celle qui se prépare un prolongement

1 Albert MAHAUT, *Le chrétien, homme d'action.* Perrin, 3 fr

dans l'éternité, ou, comme parle M. Albert Mahaut : « Celui-là seul connaît l'intérêt, le vrai prix de la vie qui s'est recueilli, qui a conçu dans le silence un projet à la fois audacieux et bienfaisant, qui s'y est longuement préparé, associant l'Éternel à sa lente élaboration, à ses recherches, puis à ses espérances, et qui, un jour, s'est mis modestement en marche. » Et cette théorie de la vie, l'auteur l'expose dès ses premiers chapitres : *A vous qui voulez vivre, Les sources de la vie, La vie selon l'ordre.* Beaucoup retrouveront en ces pages une inspiration lointaine d'un ouvrage malheureusement trop peu lu, *Le prix de la vie* de M. Ollé Laprune, livre d'une doctrine si lumineuse et d'un si noble esprit.

L'action chrétienne n'exige pas seulement des lumières ; elle suppose encore une science des facultés et des forces qu'elle mettra en œuvre, où elle prendra son ardeur et son soutien. Qui ne sait qu'elle est le fruit d'une discipline morale rigoureuse ? Comme il y a les convictions de l'apôtre, il y a les vertus de l'apôtre. La vie naturelle ne saurait suffire en ce domaine ; la puissance de 'homme n'est réelle qu'associée à la force de Dieu. A cette suprême condition l'action, une fois déclenchée, peut durer et se promettre des résultats. Mais il y faut aussi des vertus humaines, tellement la grande noblesse surnaturelle aime à s'appuyer sur l'autre, celle qui est de nous-mêmes. L'apôtre ne peut être qu'un beau type d'homme, celui qui possède la maîtrise de l'âme, l'homme de l'ordre intérieur qui a établi en soi la hiérarchie de ses vies multiples. et créé une harmonie autant qu'une force. Il se reconnaît à ce signe qu'on sent bruire en lui une âme ardente, puissante et belle, que cette âme transparaît dans le regard, dans le son de la voix, s'incarne en des mots irrésistibles et projette dans toute la personne un magnétisme souverain.

Souvent l'homme d'œuvres doit s'arrêter pour regarder derrière lui, pour faire l'inventaire de sa vie, de son capital moral ; il lui faut interroger ses convictions, scruter, sonder sa résistance et tout régler et tout fortifier. « Raffermissons

sans cesse notre foi », écrira, par exemple, M. Mahaut; et de cette exhortation pressante il fera quelques-unes des pages les plus solides et les plus clairvoyantes de son livre. Combien ont étudié la vérité religieuse dans leur jeunesse et n'y sont plus revenus et ne portent plus dans leur âme qu'une foi somnolente. « Les vérités auxquelles nous adhérons sont immuables, mais la nature de notre adhésion change autant que nous-mêmes. Si tant d'hommes, restés attachés aux pratiques religieuses, n'en tirent qu'un si pauvre profit, c'est que tout a grandi en eux excepté leur foi, sur laquelle ils n'ont plus réfléchi depuis leur enfance. Or la foi d'un enfant ne peut suffire à la taille d'un homme... Instruisons-nous, conclut M. Mahaut, renouvelons sans cesse nos motifs de croire et d'espérer: la foi qui n'est qu'une habitude est bien voisine du doute. »

Ce chapitre suggestif n'est que le premier d'une véritable ascèse de l'apostolat. Le dévouement a ses heures d'insuccès: il faut apprendre le prix et la fécondité d'une épreuve. Au dedans de nous, l'action trouve de nombreuses entraves; sur nos meilleures générosités, nos défauts projettent des ombres, des laideurs; il y a aussi nos forces même physiques qui parfois marquent durement une limite au zèle; il y a le corps qui succombe sous le poids lourd de l'âme, de son enivrement d'agir. M. Mahaut nous rappelle que souffrir c'est encore agir, que les défauts, choses bien humaines, peuvent s'atténuer, sinon disparaître, et que c'est toujours de l'ordre, un signe de maîtrise, que de ne pas excéder ses forces physiques.

Voilà quelques aperçus d'un très bon ouvrage. Il n'a rien d'un manuel pratique de l'action chrétienne, rien non plus d'un traité didactique et rigoureux; il est plutôt le manuel de la discipline intérieure. C'est le fruit et presque le journal d'une expérience, l'œuvre d'un homme qui a noblement vécu sa vie, qui se sent la main pleine de bons conseils, de fortifiantes vérités, et qui l'ouvre largement. Le ton, qui se soutient d'un bout à l'autre, devient alors

celui d'une exhortation, d'une causerie familière. Mais parfois et plutôt souvent, avec ses yeux tournés vers le dedans, vers la lumière de l'âme, l'aveugle atteint des vues profondes, de vraies clartés de mystique.

Cet ouvrage sera lu avec grand intérêt par tous les hommes d'œuvres qui cherchent des idées directives, qui veulent enfermer en des formes concrètes leur vie idéale. Il s'adresse au jeune homme qui veut faire une volonté de son désir d'action, au laïc des retraites fermées désireux de s'initier à la vie apostolique; il s'adresse aussi aux agités, aux mouches du coche, aux touche-à-tout de l'action chrétienne, recueils dorés de toutes les incompétences, gâcheurs des œuvres qu'ils prétendent servir.

Nous avons tant besoin de vrais apôtres, semeurs de vérité, créateurs de fraternité. Former de ces âmes agissantes qui autour d'elles font ensuite de la lumière, de l'ordre, du bonheur de vivre, quelle grande œuvre plus bienfaisante et plus actuelle! Volontiers nous dirions encore avec le père Sertillanges dans sa lettre-préface à l'auteur: « Écoutez ce que disent nos théoriciens de l'après-guerre, en matière de production et de reconstructions nationales. Le plus grand nombre, absorbé par ce qui se pèse, se mesure ou se compte, en oublie les valeurs morales. Pourtant, l'équilibre intérieur des âmes ouvrières, la santé des familles, la justice des patrons, la sagesse des gouvernants, la loyauté et la fraternité entre les classes sociales, tels sont les facteurs premiers de la production, puis de son utilisation pour la prospérité et le bonheur. » Puisse l'ouvrage de M. Albert Mahaut révéler à beaucoup le prix des valeurs morales, faire comprendre aux agités et aux distraits que la besogne la plus noble et la plus pratique ici-bas c'est encore d'accroître les forces immatérielles qui font vivre les âmes.

Lionel Groulx, *ptre*

Vers le groupement des énergies catholiques

UN projet cher aux retraitants de la Ville Saint-Martin s'est enfin réalisé. Le premier dimanche de novembre, environ cent cinquante d'entre eux se réunissaient au collère Ste-Marie, à 8 h. 30 du matin, pour y entendre la sainte messe, communier, et faire une brève méditation sous la direction du R. P. Archambault. Cet exercice a lieu depuis deux ans, aussi n'est-ce pas là la chose, si édifiante soit-elle, que je veux surtout signaler. Ce qu'il y eut de nouveau, le mois dernier, c'est qu'en sortant de la chapelle, au lieu de retourner aussitôt à leurs demeures comme les autres dimanches, les assistants descendirent dans les salles de l'Union catholique où ils prirent un léger déjeuner, puis à 10 heures se groupèrent pour assister à une conférence.

Il en sera ainsi maintenant chaque premier dimanche du mois, grâce à une entente avec les autorités de l'Union catholique. Les retraitants, après la messe, pourront causer entre eux, renouer les liens formés durant leur séjour à St-Martin, raconter où ils en sont des projets alors élaborés, puis surtout ils auront l'avantage d'assister ensuite à une conférence ou causerie faite spécialement pour eux.

Le rendement de la parole publique dépend beaucoup de la communication qui s'établit entre l'orateur et l'auditoire. Et pour que cette communication ait lieu, l'orateur doit connaître ceux à qui il parle, leurs idées, leurs sentiments, leurs dispositions d'esprit. Quand l'auditoire est homogène, cette connaissance est facile; facile aussi, comme conséquence, la communication entre les auditeurs et l'orateur. Celui-ci ne s'attarde pas alors à des développe-

ments inutiles, il dit aussitôt des choses qui portent, il obtient des résultats prompts et sensibles.

Et voilà tout de suite un des avantages de ces réunions d'anciens retraitants. Nous sortons de la Villa St-Martin, hommes de toute culture, de toute condition, de tout âge, animés des mêmes idées et des mêmes sentiments, la volonté tendue vers un même but, désireux de faire le même apostolat. Nous l'avons promis, à notre conférence du dernier jour où le programme de notre action catholique nous a été tracé de façon si vigoureuse et si nette. Dispersés ensuite à travers la ville, même à travers la province, nous sommes un peu laissés à nous-mêmes; nous avons peu d'occasions, perdus dans la foule des grands auditoires d'église ou de reunion publique, d'entendre une parole qui, connaissant notre état d'âme, remue les sentiments particuliers qui sont en nous et stimule nos énergies. Notre action est exposée à en souffrir. Elle sera moins ardente et moins efficace. Mais viennent ces réunions mensuelles. Et alors nous retrouvons cette atmosphère de la retraite, nous retrouvons une parole qui nous prend au point où elle nous a laissés, quand nous quittions la Villa St-Martin, renouvelés par les trois jours passés sous son toit hospitalier; nous y retrouvons même nos sentiments d'alors, eussent-ils quelque peu diminué le long de la route. En une minute, du premier mot, la communication s'établit entre les auditeurs et le conférencier. Et chaque parole qu'il prononce agit dans les âmes.

Ces réunions ont un deuxième avantage. Elles permettent aux retraitants de se rencontrer, non seulement ceux qui ont fait partie du même groupe, mais tous ceux qui furent, un jour ou l'autre, à St-Martin. Et ensemble on met au point telle ou telle idée, ensemble on adopte une attitude sur telle question, ensemble on s'entend pour aider tel projet excellent ou enrayer tel mouvement néfaste. On nous l'a souvent dit: l'union fait la force, non pas nécessairement l'union des masses, mais l'union de quelques

hommes qui veulent la même chose, avec la même énergie et par les mêmes moyens. Cette union se constitue, se cimente, se scelle par ces réunions mensuelles. Et ainsi grandit et agit l'élite qui, trempée dans la solitude et la réflexion, veut mettre au service de l'Église ses énergies surnaturelles.

Il n'en a pas été autrement en Belgique et dans le Nord de la France. Au sortir de leur retraite, les catholiques se sont groupés, et de quelles œuvres n'ont-ils pas été capables, quelles victoires n'ont-ils pas remportées, ainsi unis ? Ici même, les Voyageurs de commerce ne nous donnent-ils pas, depuis quelques années, le même spectacle ? Le principe de leur courage, de leur générosité, de leur apostolat, de leur puissance, ils le puisent dans la retraite d'abord, dans leur groupement ensuite.

Ces considérations m'ont entraîné plus loin que je ne le voulais. Elles m'ont détourné du compte rendu que je devais écrire de cette première réunion. Pas autant cependant qu'il semble de prime abord, car qu'ai-je fait si ce n'est revenir sur les idées qu'a développées, ce matin-là, notre directeur, le R. P. Archambault. Il lui appartenait d'inaugurer ces réunions, de nous en indiquer le but et les avantages, puis de nous en tracer le programme.

Celui-ci est simple. Après le déjeuner, qui suit la messe et la méditation en commun, a lieu la causerie. Le père Directeur répond d'abord aux questions qui ont pu lui être posées durant le cours du mois: réfutation d'une objection, argument pour établir une vérité, renseignement bibliographique, etc; puis il indique le programme mensuel:

1° Une *intention de prière*, dont il montre, si c'est nécessaire, l'importance. Ce fut, cette fois, les élections françaises.

2° Un *sujet d'étude* ou de lecture: pour novembre, l'Église et les associations professionnelles. Quelle a été, à leur égard, son attitude. Des renseignements bibliographiques complètent le sujet.

3° Un *sujet d'apostolat*. On nous demanda ce mois-ci de faire connaître nos réunions et d'y amener le plus d'anciens retraitants possible. Nous étions cent cinquante. Nous pourrions être cinq cents.

Aussi bien, fidèle à la consigne, j'invite instamment, pour le 7 décembre, tous les anciens de St-Martin, à la salle de l'Union catholique. Ils ne regretteront pas les quelques heures qu'ils y passeront.

Roch-Albert BERGERON



Réabonnements

Suivant l'usage, nous considérons comme abonnés pour la nouvelle année tous les anciens qui ne nous donnent pas un avis contraire et acceptent le numéro de janvier.

Nous espérons que chacun se fera un devoir de continuer son abonnement et de le solder au plus tôt.

Séries complètes

Il nous reste quelques séries complètes de la *Vie nouvelle* pour 1918 et 1919. Nous les vendrons $1.00 la série, d'ici au 1er janvier prochain. A partir de cette date, les séries devenant rares, leur prix sera augmenté. Ceux qui veulent compléter leur collection ou faire un cadeau à un ami sont priés d'en prendre note.

Ce qu'il faut lire

VIII — LIVRES D'ÉTRENNES

REMETTANT à une prochaine livraison la suite de nos ouvrages sur la doctrine catholique, nous voudrions indiquer, ce mois-ci, quelques « livres d'étrennes ». Il nous souvient que, tout jeune, nous attendions avec impatience l'époque du premier de l'an pour pouvoir augmenter de deux ou trois nouveaux volumes l'intéressante *Bibliothèque rose* de la marquise de Ségur. Quelle joie nous éprouvions alors à recevoir et à lire: *Le général Dourakine, Le bon petit Diable, François le bossu,* etc., etc. Oh! les heures douces passées en leur compagnie! Aujourd'hui les temps sont un peu changés. Sous l'inspiration patriotique de quelques-uns des nôtres, au premier rang desquels il faut placer le groupe si méritant de l'*Action française*, les « livres du terroir » pénètrent davantage dans nos foyers. Sans vouloir bannir les ouvrages français qui nous sont nécessaires, non seulement pour les connaissances qu'ils fournissent dans les domaines les plus variés, mais encore pour la culture et les idées qu'ils représentent, il est juste que nous fassions une large part à la littérature canadienne-française, expression de notre mentalité et de nos traditions. Quel enfant d'ailleurs ne serait pas heureux de recevoir quelques-uns des livres suivants:

GROULX (abbé Lionel). — *Les Rapaillages.* Montréal, *l'Action française,* 25 sous.

GÉLINAS (abbé J.-G.). — *En veillant avec les petits de chez nous.* Les Trois-Rivières, 75 sous.

RIVARD (Adjutor). — *Chez nous.* Québec, *l'Action sociale catholique,* 50 sous.

VICTORIN (Frère Marie). — *Récits laurentiens.* Montréal, 60 sous.

LENORMAND (Michelle). — *Autour de la maison.* Montréal, *le Devoir,* 50 sous.

DUPIRE (Louis). — *Le petit monde.* Montréal, *le Devoir,* 50 sous.

. — *Au pays de l'Érable.* Montréal, La Société St-Jean-Baptiste, 80 sous.

Mais il n'y a pas que les enfants à qui la nouvelle année peut apporter des livres. Des personnes plus âgées en reçoivent aussi. N'est-ce pas un des meilleurs cadeaux à faire ? Voici pour elles quelques suggestions. On y rencontrera presque tous les genres, depuis la théologie et l'histoire jusqu'à la poésie. La plupart d'ailleurs des livres de la série précédente peuvent aussi leur être donnés.

PAQUET (Mgr L.-A.). — *Le Droit public de l'Église,* 4 vols. Québec, *l'Action sociale catholique.* $1.25 chacun (livre des plus utiles au prêtre, au catholique instruit).

GROULX (abbé Lionel). — *La Naissance d'une race.* Montréal, *l'Action française.* 75 sous.

LALANDE (R. P. Louis, S. J.). — *Silhouettes paroissiales.* Montréal, Imprimerie du Messager. 60 sous.

BOURASSA (Henri). — *Le Canada apostolique.* Montréal. *Le Devoir.* 60 sous (ouvrage qui sera très bien reçu dans les communautés religieuses).

ROY (abbé Camille). — *Essais sur la littérature canadienne.* Québec, *l'Action sociale catholique.* 90 sous.

LAMARCHE (Paul-Émile). — *Œuvres-hommages* (excellent livre pour les jeunes gens). Montréal, *l'Action française.* $1.00

MAURAULT (abbé Olivier, P. S. S.). — *Le Petit séminaire de Montréal.* Montréal, Librairie Derome, $1.00.

FERLAND (Albert.) — *Le Canada chanté,* 4 vols. Montréal, Granger Frères, 35 sous chacun.

NOLIN (Jean). — *Les Cailloux* (poésies). Montréal, *le Devoir,* 60 sous.

Chronique des Retraites fermées

A LA VILLA SAINT-MARTIN

Quatre retraites eurent lieu en octobre. Les *Étudiants* vinrent d'abord au nombre d'une vingtaine, le 2. Cette date, remplaçant, à quelques jours seulement d'avis, celle du 16, et coïncidant avec l'ouverture des cours de la Facuté de Médecine, nuisit quelque peu au recrutement. La retraite universitaire a toujours été d'organisation difficile. Une expérience de plusieurs années a prouvé que, pour réussir, elle devait être placée pendant l'année scolaire, à une époque où un congé d'un jour et demi peut être facilement octroyé, vers le milieu d'octobre par exemple. Ni la période des vacances, ni celle de la rentrée ne sont favorables.

Un peu plus nombreux, les *Comptables et Employés de banque* n'atteignirent pas cependant le chiffre trente qu'ils ont déjà dépassé. Eux aussi peuvent invoquer des circonstances difficiles. Leur date de retraite est liée au jour d'action de grâces, et comme celui-ci n'est fixé qu'une ou deux semaines à l'avance, leur travail de recrutement en souffre.

Les deux groupes suivants débordèrent complètement les cadres. Pour les *Voyageurs de commerce* c'est maintenant de tradition. Aucun ancien ne voudrait se présenter seul. Il serait presque lapidé par ses confrères. Et quand ils sont vingt à vingt-cinq par retraite dans ce cas, la maison est vite remplie. Cette fois, l'organisateur principal arriva accompagné de son père et de ses trois frères! Voilà du bon esprit de famille! Mais il fallut en avertir quelques-uns par téléphone de ne pas venir, et en outre deux ou trois durent s'en retourner.

La semaine suivante cependant nous réservait des choses plus extraordinaires encore. A l'instigation précisément d'un voyageur qui conquit son frère à la cause, les *Employés de tramways* décidèrent d'avoir une retaite, fermée. Comme c'était leur premier essai, je me permis de

leur suggérer de se joindre, cette fois, à un autre groupe. Mais ils me prièrent aimablement de leur faire confiance... Le soir de l'ouverture, il pleuvait à torrents. Les heures s'écoulaient, et j'attendais un peu inquiet quand j'aperçus enfin, le long de la grande allée, à la lueur des fanaux, des ombres s'avancer dans l'obscurité: une, deux, quatre, dix, vingt, trente...Force me fut de renoncer à les compter. Mais les voici qui font irruption dans la salle. C'est une véritable avalanche! Le dernier arrivé, ils sont exactement... soixante. Et nous n'avons que quarante chambres! Oh! la tristesse des rejets! Il faut s'y prendre à plusieurs fois avant de décider quels seront les vingt qui partiront. Bien des considérations entrent en jeu. Celui-ci ne pourra pas facilement obtenir de nouveau son congé. Cet autre est plus libre, mais sera-t-il disposé à revenir: on me chuchote à l'oreille que c'est un gros poisson! Enfin le partage se fait. Il y en a vingt d'éliminés. Nous leur promettons une retraite spéciale en novembre, et nous gardons les autres, dont le président de l'Union, le nouveau député de Montréal-Dorion, à la législature de Québec,

Ce fut une excellente retraite, comme la deuxième d'ailleurs, presque aussi nombreuse, qui eut lieu du 6 au 10 novembre. L'une et l'autre porteront, nous l'espérons, des fruits de régénération non seulement individuelle mais aussi sociale. Entre ces deux retraites prit place celle des *Épiciers* qui s'ouvrit le soir de la Toussaint. Grâce à quelques organisateurs dévoués, la maison, cette fois encore, fut vite remplie et quatre durent s'en retourner. Un groupement fut constitué entre ceux qui étaient présents afin d'assurer le succès de leur prochaine retraite et de s'occuper d'ici là de quelques bonnes œuvres. Enfin le 13 novembre, fête de saint Stanislas Kostka, patron de la jeunesse, les jeunes gens de *Lachine* nous arrivèrent au nombre de trente-neuf. Ils sont encore ici, à méditer pieusement, au moment où j'écris ces lignes. Commencée sous un tel patronage, leur retraite ne peut être que très fructueuse.

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

Directions pontificales

Des lèvres de Benoît XV, représentant de Notre-Seigneur sur la terre, deux nouveaux avertissements sont tombés dernièrement. L'un s'adresse à la classe féminine: le Souverain Pontife déplore l'indécence des modes actuelles et demande à toutes les femmes catholiques de réagir contre ces tendances païennes, de former même des ligues pour s'y opposer plus efficacement. L'autre n'a aucun caractère officiel, il a été prononcé dans une simple conversation, mais il vient fortifier des directions récentes et répétées: c'est la nécessité d'étudier les encycliques de Léon XIII, en particulier l'encyclique *Rerum Novarum*. Nous demandons à nos lecteurs de répondre fidèlement à ces désirs de Rome. Nous comptons d'ailleurs leur en faciliter nous-mêmes la tâche pour ce qui concerne l'étude de l'encyclique *Rerum Novarum*. Un plan s'élabore actuellement dont nous espérons pouvoir donner les détails dans notre prochain numéro.

Cours supérieur de religion

L'an dernier, un cours supérieur de religion fut établi à Rome, à l'Universié grégorienne, pour les laïcs. Ceux-ci y accoururent nombreux. Le Saint-Père s'en montra très heureux. Et pour le prouver, il vient d'ériger ce cours en « Institut de formation philosophique et religieux, qui aura comme but d'éclairer les intelligences cultivées, des lumières sereines émanant de la chaire de Pierre, et de créer un faisceau de forces saines et vigoureuses pour la cause de la religion et de l'Église ». (Lettre au R. P. Garagnani, S. J.). Tel était aussi le but que s'était proposé le regretté Père Loiseau dans ses cours d'apologétique, à

Montréal. Nous espérons que cette initiavive dont les fruits sont incontestables, sera reprise avant longtemps. Elle répond à un besoin réel. En attendant, nous nous réjouissons de la bonne aubaine réservée aux médecins et aux étudiants en médecine de l'Université de Montréal. Des conférences leur seront maintenant données tous les mois, par le distingué théologien qu'est l'abbé Curotte, sur des sujets concernant la morale et leur profession.

Pour les œuvres sociales

Il vient de se fonder à Fribourg, avec le concours de professeurs de l'Université, de prêtres et de femmes d'œuvres, une école de formation aux œuvres sociales. Cette École se propose non seulement d'initier toutes les catholiques qui le désirent à l'organisation et à la pratique des œuvres, mais encore de former pour celles-ci des collaboratrices officielles vraiment compétentes: secrétaires, directrices de patronages, d'offices de placement ou de renseignements, d'asiles, de crèches, de dispensaires et d'hospices; surveillantes de fabriques, assistantes de conseils de tutelle et de tribunaux d'enfants, etc. Les élèves de cette École apprendront à connaître les diverses œuvres et leur mécanisme, et tout en complétant leur culture générale, auront l'occasion de s'exercer à la pratique de l'apostolat.

De moindre envergure, mais appelée sans doute à se développer rapidement, est la récente initiative de l'École d'Enseignement Supérieur pour les jeunes filles à Montréal. Mlle Marie Gérin-Lajoie y a commencé en octobre un cours préparatoire à l'action sociale. Son but actuel est surtout de faire pénétrer dans les esprits les principes de l'action sociale catholique. Un certificat d'études sociales, portant le sceau de l'Université, pourra être obtenu à la fin de l'année.

Table du Tome II

ANNÉE 1919

Janvier

Février

Mars

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

Octobre

Novembre

Décembre

